TRENTE-NEUVIÈME ANNÉE N° 11 613 — DERNIÈRE ÉDITION — MARDI 1er JUIN 1982

JEAN-PAUL II EST CHALEUREUSEMENT ACCUEILLI PAR LES CATHOLIQUES DE GRANDE-BRETAGNE

LIRE PAGE 7



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

3,50 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 3,00 dir. ; Tunisie, 280 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 20 fr. Canada, 1,10 $; Côte d'Ivoire, 275 F CFA ; Danemark, 6,50 kr. ; Espagne, 80 pes. ; G.-B., 45 p. ; Grèce, 50 dr. ; Iran, 125 ris ; Irlande, 70 p. ; Italie, 1000 l. ; Liban, 350 P. ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 5,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 50 esc. ; Sénégal, 290 F CFA ; Suède, 5,00 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; E.-U., 95 cents ; Yougoslavie, 36 d.

Tarif des abonnements page 2

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex Paris n° 650572
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DU JOUR

L'Espagne dans l'OTAN

L'entrée de l'Espagne dans l'alliance atlantique, devenue effective dimanche 30 mai avec le dépôt, auprès du gouvernement américain, des instruments de ratification du traité d'adhésion, couronne un combat mené tambour battant par le gouvernement de Madrid depuis son investiture il y a quinze mois. Son chef, M. Calvo Sotelo, pourra donc participer comme membre de plein droit au sommet atlantique de Bonn, le 9 juin, et célébrer ainsi la première étape de son intégration au monde occidental — la seconde, de loin plus difficile, devant être son adhésion à la Communauté européenne.

Le conflit des Malouines rend toutefois le moment délicat. M. Calvo Sotelo devra, si le thème est abordé à Bonn, se démarquer de la quasi-totalité de ses partenaires, puisque Madrid — tout en condamnant le recours à la force de la part de Buenos-Aires — considère que le problème est avant tout d'ordre colonial et que la souveraineté de l'Argentine sur les îles ne fait aucun doute. Une position que le contentieux avec Londres sur Gibraltar et la « solidarité latine » de l'opinion publique expliquent en grande partie, e: qui avait amené les socialistes espagnols du P.S.O.E., opposés de longue date à l'entrée dans l'OTAN, à demander un report de la décision.

Le gouvernement, qui avait déjà refusé la tenue d'un référendum, y était d'autant moins disposé que les prochaines élections législatives — prévues pour le printemps de 1983 mais qui pourraient être anticipées — amèneront sans doute au Parlement une majorité défavorable à l'alliance. L'opposition, jouant sur les divisions que cette affaire suscite dans le pays et sur les sympathies que le neutralisme conserve tant à gauche que dans les milieux franquistes, fait valoir que le rapprochement avec l'OTAN n'a nullement permis de progresser vers la restitution de Gibraltar, sans pour autant apporter la garantie de l'alliance en cas de conflit autour des enclaves espagnoles au Maroc, une zone non couverte par le traité. Il est vrai que le soutien apporté à l'adhésion par presque tous les partis de l'Internationale socialiste (y compris, en dernier ressort, celui au pouvoir en Grèce) a sérieusement entamé la campagne du P.S.O.E.

Le gouvernement affirmait de son côté que la position stratégique de l'Espagne rend illusoire aujourd'hui tout retour à la neutralité d'antan et qu'une alliance multilatérale permettra de rééquilibrer la relation exclusive et « léonine » découlant du traité hispano-américain de 1953. Il est moins convaincant quand il affirme, comme vient de le faire le ministre espagnol des affaires étrangères, que l'entrée dans l'alliance est une garantie pour la démocratie : l'OTAN a fort bien vécu avec le Portugal de Salazar, et elle n'a rien fait pour décourager les putchs militaires de Grèce et de Turquie.

L'U.R.S.S., qui incluait depuis quelque temps dans ses propositions de désarmement un projet de « non extension des blocs militaires existants », a protesté bien entendu contre cet élargissement de l'alliance rivale, mais plutôt mollement en fin de compte. Sans doute le pacte de Varsovie n'a-t-il pas été étendu depuis sa création en 1955 (il a même perdu bien involontairement un membre, l'Albanie, dans les années 60) mais la « pactomanie » n'en sévit pas moins à Moscou sous la forme des traités d'amitié conclus avec nombre de pays du tiers-monde.

(Lire nos informations page 20.)

Les combats aux Malouines

Les forces britanniques marchent sur la capitale de l'archipel

Les forces britanniques débarquées aux Malouines ont engagé une opération visant à prendre Port-Stanley « en tenaille » après la chute, les 28 et 29 mai, de Goose-Green et de Port-Darwin. Fusiliers marins et parachutistes marchent désormais, les uns par le nord, les autres par le sud, sur la capitale de l'archipel, défendue par sept mille cinq cents soldats argentins. Londres a démenti, malgré les communiqués officiels répétés de Buenos-Aires, que l'aviation ennemie ait endommagé un de ses porte-avions lors d'une nouvelle attaque, le dimanche 30 mai.

En dépit des pressions de plus en plus nettes des Etats-Unis en faveur d'une solution diplomatique à la crise des Malouines, Mme Thatcher est décidée à pousser au plus vite l'avantage militaire de ses troupes à terre. La mission du secrétaire général des Nations unies est, il est vrai, paralysée.

Notre envoyé spécial en Argentine, Charles Vanhecke, nous indique, de son côté, que les autorités semblent préparer l'opinion à la défaite militaire, et peut-être à d'importants réalignements internationaux.

De notre envoyé spécial

Buenos-Aires. — Les Anglais prendront peut-être Port-Stanley, mais ils le paieront cher, et ils devront payer le prix fort, aussi, pour s'y maintenir. Voilà ce qu'on disait, le dimanche 30 mai, à Buenos-Aires, avant même que les radios aient annoncé de nouvelles attaques des Super-Etendards contre la Royal Navy.

On affirmait aussi que si les Malouines devaient être abandonnées, les Argentins ne signeraient aucun acte de reddition impliquant qu'ils renoncent à leurs revendications de souveraineté. Ainsi en a décidé, dit-on ici, la junte militaire.

C'est une lutte sanglante, sans quartier, qu'on attend autour de Port-Stanley, sept mille soldats argentins ont pris position, aux abords et à l'intérieur de la capitale de l'archipel. Ils ont creusé des tranchées, profitant de la fermeté du terrain, alors qu'ailleurs, le sol n'est souvent qu'un bourbier. Ils ont installé de l'artillerie lourde sur les hauteurs qui protègent la ville. Ils possèdent des missiles, des tanks, des canons. Les habitants, les Kelpers, ont, depuis longtemps, été évacués.

C'est là que la guerre va se gagner ou se perdre, disent les autorités. Port-Darwin est tombé, admet-on ici, mais c'est parce qu'aucun soldat « ne pouvait être retiré » de Port-Stanley. Cette explication semi-officielle n'a pas convaincu tous les Argentins.

CHARLES VANHECKE.

(Lire la suite page 3.)

La préparation du sommet de Versailles

M. Reagan va commencer en France sa première tournée européenne

M. Ronald Reagan est attendu à Paris tard dans la soirée du mercredi 2 juin pour sa première tournée en Europe depuis son entrée à la Maison Blanche. Le président aura un programme assez restreint jusqu'au sommet des pays industrialisés, du 4 au 6 juin, à Versailles, et celui de l'OTAN à Bonn, le 10 juin.

Le chef de l'exécutif américain arrive sur le Vieux Continent persuadé que les Etats-Unis ont retrouvé leur autorité d'antan et leur rôle de leader du monde occidental. La situation économique des pays industrialisés est cependant la plus maussade qu'on ait connue depuis qu'a été instituée en 1975, à Rambouillet, la pratique de ces sommets, dont Maurice Delarue trace ici l'historique.

Poursuivant les entretiens qu'il a engagés avec les responsables des principales formations politiques, M. François Mitterrand doit recevoir, mardi à l'Elysée, M. Jacques Chirac, président du R.P.R., et M. Lionel Jospin, premier secrétaire du P.S. Le président de la République avait reçu M. Jean Lecanuet, président de l'U.D.F., le 26 mai et M. Georges Marchais, secrétaire général du P.C.F., le 27 mai.

Du « coin du feu » au feu d'artifice

par MAURICE DELARUE

Le premier sommet des grands pays occidentaux industrialisés s'était tenu à Rambouillet il y a sept ans pour examiner « *les moyens de favoriser la reprise économique dans le monde, les questions de politique commerciale et monétaire* », etc., et s'était séparé sur des promesses de limiter le chômage sans augmenter l'inflation en évitant le protectionnisme. A la veille du sommet de Versailles, il n'y a rien à changer à ces bonnes intentions.

Ce qui a changé en revanche, en passant des sévères murailles de Rambouillet aux fastueux palais de Versailles, c'est l'ampleur, la nature, l'esprit de ces réunions.

En novembre 1975, la réunion des chefs d'Etat et de gouvernement avait peu attiré l'attention. Le centre de presse — un bien grand mot — tenait dans une seule salle de la mairie de Rambouillet. Aucune festivité n'avait marqué l'événement.

(Lire la suite page 4.)

POINT

Un malentendu ?

M. Mitterrand a-t-il ou n'a-t-il pas déclaré, vendredi 28 mai, devant huit journalistes américains, qu'il n'excluait pas une possible dévaluation du franc ou un décrochage de cette monnaie du Système monétaire européen (S.M.E.) d'ici la fin de l'année, si les événements le justifiaient, ajoutant qu'il n'éprouvaient pas d' « attachement religieux pour le dit système » ? L'Elysée, questionné par le Monde, samedi dans la matinée, a démenti sèchement que le chef de l'Etat ait tenu de tels propos. Quant à M. Axel Krause, le journaliste de notre confrère l'International Herald Tribune, qui rapportait, le 29 mai, ces déclarations de nature à agiter le marché des changes, il maintient sa version. Dimanche, M. Mitterrand ajoutait : « C'est un malentendu. »

Que le chef de l'Etat ait évoqué, à bâtons rompus et d'un point de vue théorique, la possibilité d'une dévaluation du franc : il n'y a là rien de fracassant.

Mardi 11 mai, au cours de l'émission télévisée « L'heure de vérité », M. Jacques Delors, ministre de l'économie et des finances, avait prudemment indiqué que, à partir de septembre prochain, les ministres des finances des Dix, à l'occasion de la réforme du Système monétaire européen, allaient examiner l'évolution de leurs politiques respectives et déterminer si un réajustement était nécessaire.

Que M. Mitterrand ait, véritablement, voulu indiquer que le franc sortirait éventuellement du S.M.E., c'est beaucoup plus douteux : on connaît l'attachement du chef de l'Etat à la Communauté européenne et à ses instruments, notamment au dit S.M.E., avec ses possibilités de soutien réciproque (jusqu'à 30 milliards de dollars).

Il n'en reste pas moins qu'en recevant ces journalistes américains, habitués à prendre pour argent comptant les propos des hommes d'Etat, et qui avaient été formellement autorisés à reproduire les propos tenus (« on the record », et non « off the record », suivant M. Axel Krause), M. Mitterrand, dont on connaît le goût pour les développement brillants et à bâtons rompus, a pris ce risque.

(Lire page 20.)

La gendarmerie : ceux des champs et ceux des villes

(Lire page 8 le début de l'enquête de J.-M. DURAND-SOUFFLAND.)

AU JOUR LE JOUR

SPORT

Un long week-end sportif ! Samedi on a souffert et transpiré avec les Bayonnais, battus au Parc des Princes par les rugbymen d'Agen.

Dimanche on a peiné en Saône-et-Loire sur les pas de M. Mitterrand et de sa petite troupe dans l'ascension annuelle de la roche de Solutré. On a vibré avec le public de Roland-Garros pour la victoire d'un freluquet suédois face à l'orgueilleux tchèque Ivan Lendl. On a eu une pensée joyeuse pour Bernard Hinault qui caracole en tête du Tour d'Italie.

Pour un peu on aurait oublié le match incertain qui se déroule aux Malouines. Il est vrai que dans ce sport-là, c'est la mort qui compte les points.

BRUNO FRAPPAT.

Le premier ministre chinois au Japon

Le premier ministre chinois, M. Zhao Ziyang, est arrivé, lundi 31 mai, à Tokyo, pour une visite officielle de six jours, la seconde d'un chef de gouvernement de Pékin, depuis le rétablissement des relations diplomatiques entre les deux pays, en septembre 1972.

Le premier ministre chinois, qui est accompagné du ministre des affaires étrangères, M. Huang Hua, et du ministre de la commission d'Etat de l'économie, M. Zhang Jingfu, s'entretiendra avec son homologue japonais, M. Zenzo Suzuki, des relations bilatérales, de la situation internationale, en particulier en Asie et dans le Pacifique. Il devait être reçu, mardi 1er juin, par l'empereur Hirohito, et visiter Osaka, Nara et Kyoto.

L'adversaire le plus redoutable devenu le meilleur ami de Pékin

De notre correspondant MANUEL LUCBERT

Pékin. — Sous un ciel éclairé par la lune, deux hommes d'âge moyen, le visage tendu, jouent une interminable partie de go. L'un est Chinois, l'autre Japonais. La scène se passe dans la cour d'une maison pékinoise traditionnelle en pleine guerre sino-japonaise.

Dans quelques mois, des millions de spectateurs des deux pays pourront la voir sur les écrans de cinéma : *la Partie inachevée*, première coproduction filmée, réalisée entre Pékin et Tokyo, raconte les vicissitudes de deux familles chinoise et japonaise pendant ces années de cruel affrontement entre l'empire du Milieu et celui du Soleil-Levant.

Destinée à célébrer *l'Amitié profonde* qui existe aujourd'hui *entre les deux peuples*, cette œuvre commune ne jettera pas un voile pudique sur le passé. Car, comme le dit son réalisateur japonais, Junya Sato, « *il est facile de parler seulement d'amitié, mais ce qui a été acquis aisément peut être perdu de la même manière* ».

Que de chemin parcouru pourtant au cours des quatre décennies écoulées, et surtout pendant les dix dernières années ! D'adversaire le plus terrible et le plus redouté, le Japon est devenu en 1982 le meilleur ami de la Chine. Dans tous les domaines ou presque, les Japonais, sans complexe, se sont hissés au rang de premier partenaire des Chinois. Près de cent quarante mille d'entre eux sont venus en Chine l'an dernier, soit environ trois cent cinquante par jour. C'est un peu plus qu'il n'y a de résidents français à Pékin.

L'un de ces visiteurs, l'ancien premier ministre Takeo Fukuda, sous le gouvernement duquel fut signé, en août 1978, le traité d'« *amitié perpétuelle et de paix* », est allé jusqu'à dire, dans un élan de lyrisme, en novembre 1981, que les bonnes relations présentes entre Pékin et Tokyo étaient « *les meilleures qui aient existé entre les deux pays au cours d'une histoire vieille de deux mille ans* ».

Ce qui est sûr, c'est qu'avec un volume d'échanges commerciaux qui s'est élevé l'an dernier à quelque dix milliards de dollars, le Japon, aujourdhui, devance largement sur le marché chinois tous ses concurrents. A lui seul, il accapare le quart du commerce extérieur de la Chine.

(Lire la suite page 4.)

KEROUAC A LA BIENNALE DE VENISE

Mosaïque

Entre le carnaval et le festival de cinéma, la Biennale de Venise offre plusieurs séries de manifestations. Au week-end de la Pentecôte, au moment où *le flot serré des touristes photographie à perdre haleine les canaux et* les ponts, elle a invité deux spectacles, un français, le *Pasolini*, de Jean-Louis Martinelli, une production de la Maison de la culture du Havre (*le Monde* du 20 janvier), et un italien, *Sur la route*, des Carozzone, d'après Kerouac.

La route est annoncée par les crissements *d'insectes que l'on croirait* géants, message musical d'une armée invisible annonciatrice d'un tournant. Quelque chose d'autre va se passer : le rideau se lève sur un ciel entre deux colonnes gravées de serpents bistre. Agrippés à deux *échelles de corde, un homme et une* femme dessinent avec leurs bras des saluts indéfiniment répétés.

Lui porte un battle-dress, elle un pagne indien et des bas rayés sur ses cuisses nues. Plus tard, arrivera un *homme* portant le même costume qu'elle, une *femme* en bustier et pantalon bouffant, deux autres hommes... Il y aura des passages, des rencontres, des croisements en pas de deux, en pas de trois.

Ce n'est pas de la danse ni du mime, ce sont des gestes recomposés comme s'ils étaient filmés sous un angle inhabituel et projetés en boucle, avec des retours arrière, des reprises, des étirements, des accélérations sautillantes par quelqu'un *qui voyagerait à l'intérieur de* la musique, à l'intérieur d'un corps respirant de tous ses muscles.

John Ussel a composé la musique *sur le spectacle déjà mis au point.* Elle y adhère donc au plus juste, l'enveloppe dans sa forme, lui impose ses durées. Elle est la route immuable et imprévisible sur laquelle se coulent les hantises et les fantaisies de Kerouac, les figures précieuses, perversement naïves, offertes par les chœurs. La musi*que soutient et prolonge les actions* comme pour un opéra et d'ailleurs c'en est un, une forme d'opéra *new wave* inventé par les Carrozone, un groupe de Florentins que, hors d'Italie, on a pu voir à Hambourg, Munich, Cologne, Bruxelles, Amsterdam, *Bordeaux, Lille. Mais pas à* Paris, pourquoi ?

COLETTE GODARD.

(Lire la suite page 13.)

Le Monde

idées

DÉFENSE

Le prochain sommet des nations industrialisées à Versailles sera l'occasion d'une manifestation pacifiste dont François de Rose dénonce l'argumentation. Michel Pinton se préoccupe de son côté, devant les menaces grandissantes, de restaurer l'esprit de défense, tandis qu'Alain Bloch suggère, pour assurer l'efficacité opérationnelle des armées, d'organiser un corps de contrôle spécialisé. Pour sa part, Alfred Kastler montre qu'une invention récente risque de rendre tout à fait dépassée la distinction entre le nucléaire civil et le nucléaire militaire.

Assurer l'efficacité opérationnelle

par ALAIN BLOCH (*)

LE « changement » n'a pas apporté grand-chose à l'horizon des problèmes militaires et de défense.

Le souci principal du chef de l'État était de ne pas mécontenter les cadres des armées, et son ministre de la défense s'y est employé. Cette précaution légitime vaut-elle toutefois un pareil immobilisme ? Il est, certes, masqué par une certaine agitation, mais ni la suppression des tribunaux militaires, ni la réorganisation des services spéciaux, ni celle de la gendarmerie ne sont au cœur des problèmes de notre système militaire.

Il y a bien sûr la promesse de réduction du service militaire à six mois qui, si elle n'est pas tenue, va finir par coûter cher en voix — de jeunes — à la gauche. Il semble que cela ne soit pas essentiellement , comme on a pu le prétendre, la perspective — certes gênante — de quelques centaines de milliers de chômeurs en plus qui ait inquiété le gouvernement,mais bien davantage les réserves déclarées de l'état-major, que son chef réaffirmait dans une récente interview au *Figaro Magazine*. Pourtant si le problème était correctement posé, il semblerait plutôt simple à résoudre : la réduction du service militaire à six mois passe par la création correspondante d'emplois d'engagés. Il s'agit d'un strict problème budgétaire, et je n'ai jamais rencontré de cadres militaires préférant un appelé à un engagé !

Mais il y a, à la vérité, plus important et plus urgent. Sans parler des problèmes de doctrine — sur lesquels l'auteur de ces lignes s'est déjà exprimé dans ces colonnes, — la question du contrôle opérationnel de nos forces apparaît jour après jour comme plus cruciale.

Le ministre de la défense se *trompe s'il pense que ses différentes* tournées dans les forces armées, *auxquelles il semble prendre grand* plaisir, lui apporteront quelque infor*mation que ce soit sur l'état de nos* forces. La hiérarchie militaire à tous *les niveaux est passée maîtresse* dans l'art d'une certaine dissimula*tion : tout marche toujours ! A cela,* une raison simple : l'avancement de *tous en dépend ! On imagine dès lors* la solidarité des cadres lors d'une telle « visite » ministérielle.

Louable est pourtant l'intention de M. Charles Hernu : à quoi sert en effet une doctrine de défense, qui plus est discutable, si l'on n'est pas sûr, au minimum, de l'outil militaire ?

En ce domaine, une grande ré*forme de fond ferait honneur* au pouvoir socialiste : il s'agirait de jeter les *bases d'un véritable corps de contrôle opérationnel* des armées. Ce *corps, indépendant à l'instar de ce* qui serait son frère jumeau le corps *du contrôle général des armées,* constituerait une véritable et efficace *« magistrature » de l'état opérationnel* de nos forces. Des séries de *tests, en manœuvres* et au cantonnement, programmés et inopinés, vien*draient régulièrement mesurer l'apti*tude à faire campagne de telle ou *telle unité. Les contrôleurs, dépen*dant directement du ministre et dont *l'avancement serait automatique, ne* pourraient subir aucune pression de *quiconque dans l'établissement de* leur « verdict », et l'on pourrait tenir *compte utilement de leurs remarques* pour la notation des cadres, en la *rendant ainsi moins arbitraire.* Nos unités s'endormiraient moins dans la *routine, et le pouvoir politique y ga*gnerait en informations objectives : réforme *simple mais, pour tout dire,* assez fondamentale. Si elle était convenablement préparée et expliquée, on voit mal la hiérarchie pouvoir s'en plaindre.

*Il y aurait en tout cas ici un vérita*ble changement dans le mode de vie *de nos militaires et l'efficacité opéra*tionnelle, souvent oubliée et délais*sée au profit des tâches subalternes,* reprendrait ses droits dans nos *unités. Changement, en vérité, autre*ment important et, en tout cas, au*trement positif que les prétendues* réformes de statut ou de structures qui ne feront probablement, elles, qu'aggraver les choses et qui apparaissent davantage comme le sacrifice au dogme auquel les socialistes nous ont trop habitués !

(*) Membre du bureau national du *parti radical socialiste, secrétaire du* conseil régional de Champagne-Ardennes, capitaine en service détaché.

Adaptons l'effort au danger

par MICHEL PINTON (*)

DES centaines de fusées SS-20 sont désormais pointées sur l'Europe ; l'Afghanistan est toujours envahi ; la liberté en Pologne est écrasée : l'effroi que ressentent beaucoup d'Européens devant les terrifiants engins qui s'installent sur leur sol est systématiquement attisé et exploité : tant de signes ne permettent plus de douter de la réalité de la menace qui vient de l'Est. Menace d'autant plus redoutable que nos sociétés sont minées par une crise économique, sociale et spirituelle profonde et que le reste du monde, faible, confus et apeuré, est ébranlé par des poussées *« déstabilisatrices »* impliquant des risques d'*« escalade »* chaque fois plus grandes. Il n'est plus de crise internationale, même lorsqu'elle a pour lieu les eaux oubliées de l'Atlantique sud, qui n'ébranle l'équilibre du monde.

Or les Européens se montrent incapables *de faire face au* danger en commun et sur une ligne de fer*meté* ; la *confiance* mine l'intérieur d'une alliance qui n'a pas su s'adap*ter ; une dangereuse dérive* éloigne peu à peu Européens et Américains.

Rétablir l'équilibre

Alors que faire ? Le dialogue avec l'Est demeure souhaitable, mais, plus que jamais, il doit être conduit sans illusion ni complaisance ; la négociation pour le désarmement demeure nécessaire, à condition qu'elle n'entérine pas les déséquilibres actuels des forces. Mais la priorité doit être rendue à la défense : rétablir l'équilibre des armes entre l'Est et l'Ouest, mettre en ordre les principes et l'organisation qui fondent la sécurité du monde occidental, tel est aujourd'hui le double préalable au succès de toute action pour la paix.

Une fois de plus, la France est appelée à jouer un rôle déterminant pour des raisons qui tiennent à sa géographie, à sa position originale dans l'alliance et à sa capacité nucléaire. Elle doit prendre les initiatives qu'on attend d'elle, et, en même temps, renforcer son effort propre pour être mieux entendue.

Au plan intérieur, il faut rendre le *danger sensible* aux Français. On leur a trop longtemps laissé croire *qu'ils n'étaient pas menacés* « directement ». Il faut leur dire qu'ils ont *quelque chose* à *défendre*, qui se nomme leur liberté, leur richesse, *mais qui se nomme surtout* la France. Il faut les convaincre que le *seul agresseur imaginable est* à l'Est, agresseur qui affiche d'ailleurs son *objectif de domination universelle* avec une franchise et une brutalité désarmantes — *ce serait le cas de* le dire.

Il faut adapter l'effort aux exigences du temps présent. Le déséquilibre entre les forces nucléaires et les *forces dites « classiques »* de notre appareil militaire est déjà excessif. Craignons qu'il ne devienne irrémédiable et n'enferme la France *dans un « tout ou rien nucléaire »* qui ne serait ni efficace ni crédible *face à une menace frontale et qui est* déjà inadapté à toute autre forme de menace.

A cet égard on a le droit d'être inquiet. Depuis 1976, le budget des *armées a poursuivi* une lente remontée qui l'a sorti du creux de 1974 ; le *voici qui montre* à *nouveau en* 1982 un affaiblissement préoccupant : il *faut le porter, au plus tard en* 1984 — avec le secours peut-être de l'emprunt, — à *4,5 % du produit inté*rieur brut marchand, objectif minimal pour assumer nos *obligations* et objectif réaliste même compte tenu de notre situation économique. La contribution des hommes à la défense ne doit pas davantage être mise en cause : la durée du service militaire — dont le « contenu », c'est vrai, doit être amélioré — ne peut tomber en deçà de douze mois, sinon nous irions sur la voie du renoncement, et cela ne saurait manquer d'être perçu à l'étranger et par les Français eux-mêmes.

Au plan extérieur, nous devons prendre notre part dans le rétablissement de la confiance au sein de l'alliance atlantique. Le président de la République avait demandé dès 1980 qu'on réexamine toutes les missions de celle-ci. Il faut à présent le faire. Déjà, il est vrai, la France a apporté un soutien clair à ses alliés dans l'affaire si importante des « euromissiles ». C'est une bonne chose. Elle doit maintenant dissiper les ambiguïtés qui peuvent subsister sur son attitude dans la défense commune.

Il serait maintenant à son honneur et à son avantage de prendre l'initiative d'un dialogue sur la défense entre nations de l'Europe occidentale. C'est le cœur de toute amélioration puisque la cause profonde du malaise actuel vient du déséquilibre entre les alliés européens et l'allié américain. Voyons comment renforcer le rôle de l'Europe. Balayons le faux préalable de l'Europe politique. Balayons la crainte paralysante du *« qu'en dira l'Union soviétique ? »*. Engageons le dialogue dans un premier temps avec la République fédérale qui le souhaite, et avec la Grande-Bretagne qui le proposait le 19 septembre 1980 à Bordeaux par la voix de son premier ministre. Et si le partenaire britannique se montrait finalement moins ouvert qu'il ne le dit, alors mettons en route le moteur franco-allemand, sans négliger de consulter, bien entendu, l'allié outre-Atlantique.

Pas d'esprit de système

Le président de la République, le 28 avril à Copenhague, a évoqué *« les nuages qui s'amoncellent à l'horizon »*. Tirons-en les conséquences. Que le gouvernement cesse de compromettre notre effort de défense en laissant défaillir notre économie et glisser notre monnaie.

Travaillons ensemble à restaurer l'esprit de défense, adaptons l'effort au danger, ne succombons ni à la démagogie ni à l'esprit de système sur le chapitre du service militaire, jouons sans hésiter le jeu de la solidarité dans l'alliance des peuples occidentaux, prenons l'initiative du dialogue conduisant au « pilier européen » de l'alliance atlantique.

Que ce message soit entendu, par l'opinion et par le pouvoir, au moment où la France s'apprête aux grandes rencontres de Versailles et de Bonn des premiers jours de juin.

(*) Secrétaire général de l'U.D.F.

Une campagne de falsifications ?

par FRANÇOIS DE ROSE (*)

A l'appel de diverses personnalités (1), dont certaines éminentes, nous sommes invités à aller manifester « contre le nouvel arsenal nucléaire en Europe », à l'occasion de la venue à Paris du président des États-Unis pour le sommet des pays industrialisés.

Ce document procède par affirmations péremptoires dont le moins que l'on puisse dire est qu'elles ne font pas grand cas de l'intelligence du lecteur.

La première concerne les entretiens de Versailles. Contrairement à l'ordre du jour annoncé et préparé avec le soin que l'on sait du côté français, il n'y sera pas question, nous affirme-t-on, des problèmes économiques et sociaux des sociétés industrielles, ou des besoins du tiers-monde, mais de la mise en place des *euromissiles*. Voilà *qui fait* peu de cas des préoccupations et de la vo*lonté* de M. Mitterrand.

La seconde se réfère à *« une campagne de falsifications sur une prétendue suprématie militaire soviétique »*. Or, nous savons que le président de la République, après avoir examiné les données du rapport des forces en Europe a conclu que *« sur le plan des armes classiques, l'Union soviétique dispose d'un énorme avantage et, sur le plan des armes nucléaires tactiques, d'un réel avantage » (2)*. Faut-il croire que, pour les rédacteurs de ce manifeste, l'homme que les Français ont choisi pour veiller sur leur sécurité, sur qui reposerait en temps de crise les responsabilités les plus graves de notre histoire, serait dupe ou com*plice d'une quelconque falsifica*tion ?

Nos auteurs se réfugient pour cela derrière l'argument d'autorité. A la clairvoyance et au jugement du président de la République, ils préfèrent ceux *« d'universitaires, d'hommes d'église et de généraux de premier plan »* d'Allemagne fédérale dont la compétence est prouvée par le fait qu'ils *« entraînent des foules considérables »*. Voilà qui fait frémir, si l'on se souvient des foules qu'entraînait, il y a cinquante ans, le fou criminel qui appliquait le principe suivant lequel *« plus un mensonge est gros, mieux il passe »*. Et quant aux officiers généraux qui attestent de la supériorité des forces de l'OTAN sur celles du pacte de Varsovie, ils se comptent en une ou deux dizaines. Seraient-ils les seuls intelligents et honnêtes et les milliers de leurs collègues qui pensent le contraire des falsificateurs ?

Bien évidemment, nous ne partageons pas l'opinion des signataires de cet appel. Mais nous ne les suivrons pas sur le terrain de l'injure ou du procès d'intention et nous nous contenterons de relever ce que nous tenons pour des inexactitudes ou des contradictions.

Un épouvantail

Ainsi de l'argument qui présente les euromissiles comme destinés à une première frappe devant détruire *« les centres nerveux de l'U.R.S.S. »*.

Cet épouvantail de la première frappe des Pershing-2 relève du roman. Moscou a commencé par prétendre qu'elle permettrait de détruire les forces intercontinentales soviétiques avant que celles-ci aient le temps de prendre leur vol. Autrement dit, cent huit missiles à ogive unique pourraient éliminer mille quatre cents fusées dont les neuf*dixièmes sont installés hors de leur* portée ! Devant l'inanité de cet argu*ment, on nous dit aujourd'hui que ce* sont les centres nerveux de l'U.R.S.S. qui sont menacés. Comme si les centres vitaux de cet immense empire étaient tous concentrés entre la frontière polonaise et Moscou !

Touchante sollicitude pour une vulnérabilité supposée de l'Union soviétique, alors que la menace que font peser sur *tous* les centres vitaux de l'Europe les cinq cent cinquante ogives des 180 SS-20 qui étaient déjà déployées contre cette dernière (3) au début de la présente année paraît laisser indifférents tant de *« généraux, d'hommes d'église et d'universitaires »*. Si, aux yeux des signataires de ce manifeste, les seules menaces importantes sont celles touchant les superpuissances, on voit mal ce qui les qualifie pour parler au nom de l'Europe. Et pourquoi oublier que M. Reagan a proposé de ne pas déployer les euromissiles si M. Brejnev démantelait ses SS-20 et que c'est celui-ci qui a refusé ?

Enfin, ces euromissiles viseraient, toujours d'après le manifeste, à *« limiter »* une guerre nucléaire à l'Europe *« prise en otage »*.

Qui veut trop prouver ne prouve rien. Car on ne peut, à la fois, détruire les centres nerveux d'une superpuissance et limiter le conflit à l'Europe. Et ces engins ont justement pour mission de faire peser sur l'U.R.S.S. le danger d'extension sur *son* territoire d'un conflit qu'*elle* voudrait limiter à l'Europe. La dissuasion pour les puissances moyennes repose en partie sur le risque d'extension aux grands du danger nucléaire. D'où les efforts acharnés du Kremlin pour empêcher la mise en place des Pershing. S'il obtenait satisfaction, il aurait franchi une étape décisive vers le *« découplage »* entre la défense de notre continent et le système stratégique américain. *Autrement dit, la dissua*sion recevrait un coup peut-être fa*tal*.

C'est d'ailleurs à un autre « dé*couplage » que contribuerait*, pour faire bonne mesure, la manifestation *que réclament* les rédacteurs de cet appel. La démonstration d'hostilité à l'égard du président américain attisera aux États-Unis le mouvement de lassitude qui commence à se faire jour à l'égard de l'engagement de trois cent mille hommes de ce côté de l'océan. Car si Français, Allemands et autres nordiques et Beneluxiens jugeaient finalement que leur sécurité est à attendre de la bienveillance et de la modération du pays qui a annexé 400 000 kilomètres carrés et 25 millions d'hommes rien que sur notre continent depuis la guerre et impose son hégémonie et son régime à cent millions d'Européens, *c'est que la base même de* l'alliance qui unit les peuples libres serait détruite.

Une telle conclusion serait contraire à la volonté des centaines de millions de gens qui refusent à la fois d'être morts ou rouges.

Là serait la véritable falsification. Là se trouveraient les Français dupes ou complices de la propagande de Moscou.

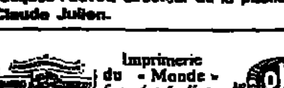
(1) *Le Monde* du 19 mai.

(2) Entretien télévisé avec Michèle Cotta et Pierre Desgraupes, le 9 décembre 1981.

(3) *Strategic Survey 1981-1982* publié par l'Institut stratégique de Londres.

(*) Ambassadeur de France.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Claude Julien.


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, no 57 437.
ISSN : 0395 - 2037.

Nucléaire civil et nucléaire militaire

par ALFRED KASTLER (*)

L'EXPLOSION d'une arme nu*cléaire nécessite, pour être ini*tiée, une charge de l'isotope 235 d'uranium (un *minimum* de 12 kilos), ou de l'isotope 239 de plutonium (un minimum de 5 *kilos*). La plupart des bombes modernes utilisent à cet effet le plutonium Pu 239, moins cher et plus facile à produire que l'Ur 235.

*Le plutonium n'est pas un élé*ment *présent* dans la nature. Il est produit artificiellement dans un réacteur nucléaire. Au début de l'opération, un réacteur produit essentiellement l'isotope Pu 239, mais, si l'on poursuit la marche du réacteur, les isotopes 240 et aussi 238, 241 et 242 sont produits également en proportion croissante. Ces autres isotopes sont impropres pour l'usage militaire. Pour cette raison, les réacteurs servant à la production de plutonium militaire ont un mode de fonctionnement différent des réacteurs producteurs d'énergie à usage civil. Le fonctionnement des premiers doit être arrêté à un stade précoce, le combustible extrait et le Pu 239 isolé *par un processus de séparation* chimique appelé « retraitement » (« *reprocessing » en anglais*). Les seconds sont poussés jusqu'à épuise*ment du combustible, le plutonium* présent étant alors un mélange d'iso*topes (jusqu'à 20 % de Pu 240)*.

Un nouveau procédé

Ainsi, dans tous les pays producteurs d'armes nucléaires à l'heure actuelle, les « réacteurs militaires » et les « réacteurs civils » sont distincts et contrôlés par des organismes différents.

Cet état de choses risque d'être modifié profondément grâce à la *mise* au point d'un nouveau procédé de séparation des isotopes fondé sur l'irradiation optique *par* laser. Cette méthode de séparation a été proposée et mise en œuvre par des spectroscopistes. Elle est basée sur le fait que les différents isotopes d'un même élément chimique possèdent des raies spectrales distinctes (effet appelé « déplacement isotopique »). L'avènement de lasers à raies monochromatiques très fines et à longueur d'onde ajustable permet de faire coïncider la raie laser avec la raie d'un isotope donné, d'exciter optiquement, dans un mélange, uniquement isotope, ce qui permet de l'ioniser aisément et de l'extraire du mélange par champ électrostatique. Le procédé en question utilise la technique aujourd'hui classique des jets atomiques et permet la *séparation isotopique d'un grand nombre* d'éléments chimiques. De nombreuses applications à des problèmes de physique, de chimie, de biologie et de médecine (recherche, diagnostic et thérapie) s'ensuivront. Il ne saurait être question de blâmer les scientifiques d'avoir mis au point ce procédé général.

Doubler le stock

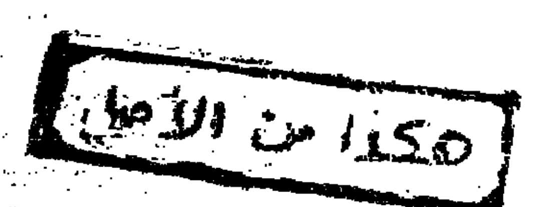
Les applications militaires de cette méthode à la séparation des isotopes *de l'uranium et du plutonium ne né*cessitent pas l'intervention de scien*tifiques, elles dérivent de la routine* technologique. Elles permettront de tirer parti du plutonium des réacteurs civils à des fins militaires. Il suffit d'y mettre en œuvre le prix, de commander à l'industrie les lasers adéquats et de mettre en œuvre, par des techniciens, les détails du procédé : production de jets atomiques, ajustement de l'irradiation, extraction électrostatique, etc.

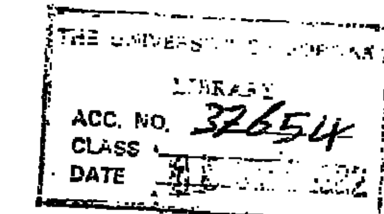
Aux États-Unis, le Department of Energy (DOE) a été chargé par le Livermore Program de mettre le procédé au point pour la séparation des isotopes de plutonium. Le gouvernement des États-Unis a affecté à ce programme des crédits de 6,6 millions de dollars en 1980, de 30,5 millions de dollars en 1981 et de 25,8 millions de dollars en 1982 ; d'après les estimations du périodique *Science*, (vol. 214, 1981, p. 307,) le programme entier, comprenant la *construction des installations*, absorbera un total de 560 millions de dollars.

Il est donc hors de doute que ce procédé sera opérationnel dans un avenir proche. Rien qu'aux États-Unis, il permettra d'affecter à des buts militaires un stock actuellement inutilisé de 70 tonnes de plutonium. Comme un minimum de 5 kilos est suffisant pour confectionner le détonateur d'une bombe, un calcul élémentaire montre que ce procédé pourra servir à fabriquer une dizaine *de milliers d'armes nucléaires* supplémentaires aux États-Unis, c'est-*à-dire de doubler le stock actuelle*ment disponible. Nous *répétons* : ce problème *ne concerne pas les scienti*fiques. C'est un problème gouvernemental résoluble par *l'affectation* des moyens financiers appropriés à une technologie de routine.

Un autre article de Science (vol. 214, 1981, p. 419) nous a appris que le président Reagan *avait* abrogé le décret de 1977 de l'administration Carter suspendant *les opé*rations de retraitement du combustible usé des réacteurs civils, permettant ainsi d'extraire le plutonium. Et l'auteur de l'article pose la question : *« Est-ce pour promouvoir la marche des surgénérateurs ou est-ce en vue de fabriquer des bombes ? »*

(*) Prix Nobel.





Le Monde

étranger

LA GUERRE DES MALOUINES

Le chef des parachutistes anglais a été tué au combat

De notre correspondant

Londres. — Le ministère britannique de la défense a catégoriquement démenti, dans la nuit de dimanche à lundi, que le porte-avions *Invincible* ait été atteint par un missile Exocet A.M. 39 tiré d'un chasseur Super-Etendard, comme continuent de l'affirmer, à Buenos-Aires, les *communiqués officiels argentins*. Le porte-parole de Londres a indiqué que le « gros » de la flotte avait bien été attaqué par l'aviation adverse, mais qu'aucun bateau n'avait été touché. Au contraire, un Skyhawk argentin a été abattu.

Pendant ce temps, les troupes britanniques consolident leurs positions sur l'île orientale des Malouines, après la reprise de Goose-Green et de Port-Darwin. L'aéroport de Port-Stanley et les installations militaires autour de la petite capitale de l'archipel ont été soumis dimanche au bombardement naval et aérien le plus intensif depuis le début des hostilités. Les fusiliers-marins qui avancent depuis la tête de pont de San Carlos par la route du nord ont pris le contrôle des deux villages de Douglas et de Teal Inlet. La résistance du petit groupe des défenseurs argentins a été très faible.

La bataille de Goose Green avait commencé dans la nuit du *mercredi 26 mai*. Une *compagnie* de parachutistes qui avait quitté la tête de pont de San Carlos avait établi une ligne de défense à une vingtaine de kilomètres au nord des deux villages où elle devait être rejointe par le reste du 2e Bataillon, la nuit suivante. En même temps, un détachement d'artilleurs équipé de canons légers de 105 millimètres et de mortiers de 81 millimètres, était amené par hélicoptères. Jeudi, à 22 heures G.M.T., le colonel Jones, commandant des « bérets rouges », donnait l'ordre d'attaque. La bataille a durée toute la nuit et la journée de vendredi.

Les parachutistes britanniques ont été attaqués par six avions Pucara ; quatre de ces appareils ont été abattus par des lances-missiles portatifs Blowpipe. Mais les parachutistes étaient pris nous le feu de deux grosses pièces d'artillerie qui les empêchaient de progresser. « *A ce moment là, l'attaque aurait très bien pu échouer* » a expliqué le colonel Dumphie. C'est en tentant de réduire au silence ces batteries que le colonel Jones a trouvé la mort à la tête des meilleurs éléments de son bataillon.

Soutenues par des bombardements de chasseurs Harrier venus des porte-avions, les forces britanniques ont poursuivi leur avance, et dans la nuit de vendredi à samedi, le major Keble, le numéro 2 du bataillon, qui avait pris le commandement, a négocié avec les chefs argentins la reddition des troupes de Port Derwin le samedi à 13 heures G.M.T.

Les pertes britanniques sont relativement légères : douze *morts (dont, toutefois,* le *colonel* Jones, commandant le 2e bataillon de parachutistes) et trente un blessé. Le nombre des victimes du côté argentin n'est pas connu ; mais on annonce ici cent vingt blessés. Mille quatre cents soldats ont été faits prisonniers par les sept cents parachutistes britanniques. « *C'est probablement une des actions les plus brillantes et les plus courageuses conduites par un bataillon depuis la seconde guerre mondiale* », a déclaré à Londres le colonel Christopher Dumphie, de l'état-major de la Flotte.

Si en une semaine la situation des forces britanniques sur l'archipel s'est transformée du tout au tout, on se garde à Londres de tout triomphalisme, car on considère que la prise de Port-Stanley est une tâche beaucoup plus difficile.

Quand les troupes britanniques contrôleront parfaitement les collines entourant la capitale, le siège pourra se resserrer et les Argentins risquent d'être finalement asphyxiés. Cette solution progressive aurait l'avantage de permettre une relance de l'activité diplomatique, la recherche d'un retrait négocié des forces de Buenos-Aires, et d'éviter les risques pour la population civile. Cependant, il est peu probable que Mme Thatcher fasse ce choix. Tout indique au contraire qu'elle est en faveur d'un assaut frontal afin de libérer aussi vite que possible les habitants de Port-Stanley — d'autant que des actes de vandalisme de soldats argentins ont été rapportés par des habitants de Goose-Green et de Port-Darwin.

Un siège prolongé exposerait les Britanniques aux attaques de l'aviation argentine, et il placerait, d'autre part, le gouvernement de Londres sous la pression de ses alliés — notamment des Etats-Unis qui réclament de plus en plus ouvertement un règlement négocié. Si l'on se montre sensible à ces appels, au Foreign Office, Mme Thatcher ne semble pas décidée à concéder à la table des négociations ce que les Argentins n'ont pas été capables de conserver militairement.

DANIEL VERNET.

Les forces britanniques avancent vers la capitale par le nord et par le sud

Le porte-avions britannique *Invincible* a-t-il été touché, le dimanche 30 mai, par un nouveau coup au but d'un Exocet M-39, lancé par un avion argentin ? Quand, et à quel prix, Port-Stanley, la capitale des Malouines, tenue par quelque sept mille cinq cents soldats argentins solidement retranchés, tombera-t-elle aux mains des troupes d'élite britanniques ? Telles étaient les questions que l'on pouvait se poser, ce lundi 31 mai, au début d'une *semaine capitale* dans la crise de l'Atlantique sud.

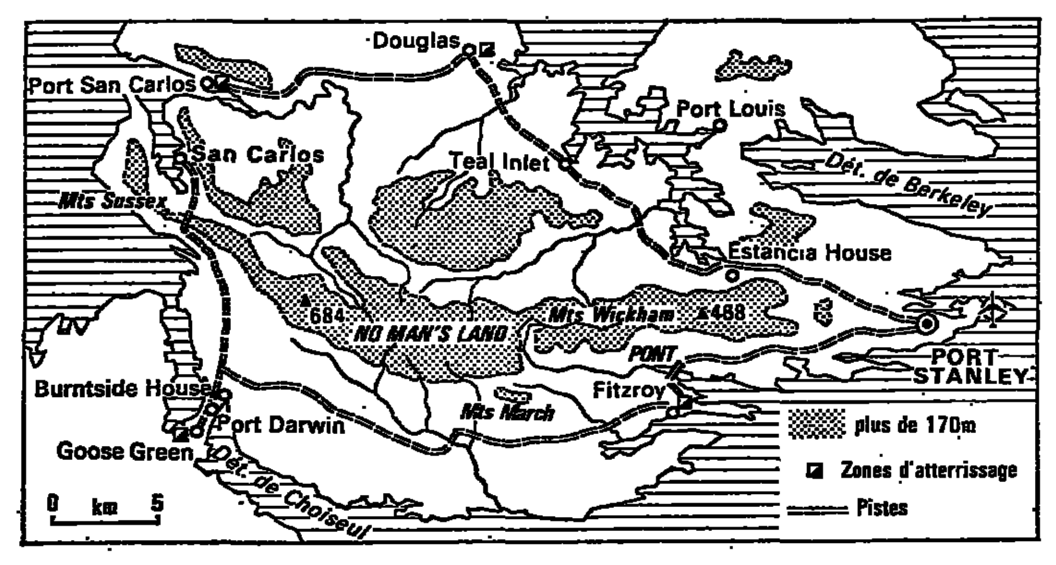
Malgré les démentis formels de Londres, des communiqués officiels argentins répétaient, ce lundi matin sur les ondes, qu'un porte-aéronefs britannique, non autrement désigné, avait été mis hors de combat lors d'une nouvelle importante attaque aérienne, le dimanche 30 mai, contre la flotte d'intervention. Londres reconnaît simplement qu'une attaque de l'aviation argentine contre le « gros » de la Royal Navy a bel et bien eu lieu ce jour-là. La presse argentine assure que le navire touché est l'*Invincible*.

Une certitude en revanche : Goose Green, dont le terrain d'aviation et la position même, sur le petit isthme qui relie les deux parties de l'île Malouine orientale, faisaient un enjeu important, est tombé le vendredi *28 mai en soirée*, après presque deux journées de combat.

Le commandant des parachutistes, le lieutenant-colonel Herbert Jones, âgé de quarante-deux ans, a été tué alors qu'il conduisait un groupe d'une douzaine de ses hommes à l'assaut d'une position d'artillerie adverse. « H », comme l'appelaient les soldats du célèbre deuxième bataillon, a reçu l'hommage de Mme Thatcher, comme « *officier vraiment vaillant et courageux, et aimé de ses hommes.* »

Après la chute de Goose Green, la garnison de Port-Darwin, forte de 1 000 à 1 500 hommes, s'est rendue dans la journée de samedi 29 mai, sans presque avoir opposé de résistance aux Britanniques.

Dès lors, les forces d'élite de Londres ont entrepris une opération visant à prendre en tenaille *la garnison de Port-Stanley*, et ses quelque 7 500 défenseurs. Les fusiliers marins avancent par la difficile piste du nord, tandis que les parachutistes, par la route normale du sud, ont repris leur progression depuis Port-Darwin. Les premières unités britanniques seraient à une trentaine de kilomètres de la capitale des Malouines. Le siège de la ville parait donc imminent.



L'intensification des combats

(*Suite de la première page.*)

Depuis le 29 mai, la préoccupation, voire la tension, se lit sur les visages. Il a fallu attendre la soirée du dimanche 30 mai, pour qu'un communiqué officiel annonce la chute de Port-Darwin. L'état-major n'a donné aucune information sur le nombre de soldats faits prisonniers. Alors que Londres annonçait, dès vendredi soir, la prise de cette position stratégique — elle commande la liaison entre les parties nord et sud de la Malouine orientale — la presse de Buenos-Aires parlait encore, samedi, de combats acharnés, de contre-offensive, de résistance à l'envahisseur « colonialiste ».

Quand la nouvelle a commencé à circuler, elle a fait beaucoup d'incrédules. Les Anglais avaient attaqué, certes, mais ils avaient dû fuir *« en laissant sur la plage leurs fusils et leurs mortiers »*, disait, au cours d'une réunion organisée par le parti radical, un homme qui affirmait venir tout droit de l'état-major. Samedi matin, les autorités publiaient un communiqué indiquant que les Anglais avaient réussi à renforcer leur tête de pont et à débarquer entre quatre mille et quatre mille cinq cents hommes, « *le maximum de leurs disponibilités* ». C'était une façon de préparer l'opinion à ce qui allait suivre...

Plus tard, un autre communiqué annonçait que deux mille cinq cents Britanniques, appuyés par des hélicoptères, de l'artillerie anti-aérienne et de l'artillerie de campagne, se battaient contre huit cents Argentins, lesquels résistaient malgré la supériorité de l'ennemi « *en nombre, en mobilité et en puissance de feu* ». Le même communiqué indiquait que le contact radio avait été perdu, samedi à midi, avec la garnison de Port-Darwin.

Puis ce fut le silence, jusqu'à dimanche soir. La population a tout de même découvert ce qui se passait en lisant la presse entre les lignes, ou en écoutant les *radios étrangères, puis en parcourant* les correspondances de Londres que publient quelques journaux — pas tous — de la capitale.

Les Argentins ont-ils perdu Port-Darwin parce qu'ils se battaient à un contre trois ? C'est ce qui est affirmé ici. Les spécialistes militaires étrangers estiment que la partie a sans doute été plus égale. Ils pensent aussi que les conscrits argentins ont été fatigués par près de deux mois d'attente, et qu'ils étaient moins préparés que les « marines » britanniques, qui sont des professionnels de la guerre. En outre, expliquent certains Argentins, « *notre armée a été entraînée pour lutter contre la guerilla, pas pour soutenir une guerre conventionnelle* ». Les autorités affirment, pour leur part, que le mauvais temps a défavorisé la défense, car il a empêché l'aviation de bombarder les assaillants.

Préparation psychologique

Une autre question revient avec insistance depuis plusieurs jours : l'infanterie argentine n'a-t-elle pas été trop peu, et trop tardivement utilisée ? Certains milieux spécialisés l'affirment : « *C'est une erreur*, disent-ils, *d'avoir laissé se développer la tête de pont. Quand les Mirage ont attaqué la Royal Navy pour couper les lignes d'approvisionnement du commando, il aurait fallu une offensive terrestre pour repousser les « marines » à la mer.* »

La presse commence à préparer l'opinion publique à une éventuelle défaite. Le quotidien *la Nacion* écrivait, dimanche, que les *« pertes infligées à l'ennemi ont été telles »* que la défaite — si elle se produit — ne sera pas une humiliation. Le chef de l'Etat, le général Galtieri, a préparé l'avenir, lui aussi, dans une allocution prononcée, le samedi 29 mai, devant ses troupes, à l'occasion du Jour de l'armée. Il a dit que le combat contre l'Angleterre était *« inégal », mais qu'il durerait* quels que soient le temps et l'effort nécessaires. En outre — et c'est ce que la presse a surtout relevé — il a menacé d'en appeler à l'aide militaire de pays situés *« sous d'autres latitudes »*.

S'agit-il des pays de l'Est ? La question a été examinée au cours d'une réunion d'état-major, selon le journal *Clarin*, un seul des généraux s'est prononcé en faveur d'un appel à Moscou. Une aide, en matériel ou en hommes, pourrait-elle venir de *« nations sœurs »*, comme le Venezuela et le Pérou ? La presse, en tout cas, a beaucoup spéculé à ce sujet. La résolution adoptée au sein du TIAR (traité interaméricain d'assistance réciproque) autorisant les Etats latino-américains à appuyer l'Argentine comme bon leur semblerait, a relancé de telles spéculations. En fait, on pense à Buenos-Aires qu'une telle assistance a peu de chances de se concrétiser, et que, de toute façon, elle viendrait trop tard.

Les déclarations du général Galtieri éclairent l'évolution qui se produit au sein de l'armée et de l'opinion publique argentines. Le pays s'est toujours réclamé de ses origines européennes. Il voyait dans les Etats-Unis un allié naturel, car il appartenait au même continent, et parce qu'il est le champion d'une civilisation occidentale où l'Argentine se sentait intégrée. Aucun gouvernement militaire, dit-on ici, n'a été plus pro-américain que celui du général Galtieri. Le ministre des affaires étrangères, M. Costa Mendez, a déclaré à plusieurs reprises que l'Argentine avait sa place aux côtés des Etats-Unis et n'avait rien à faire au sein du mouvement des non-alignés.

Depuis le début du conflit, les dirigeants reconnaissent implicitement qu'ils se sont trompés. Ils disent avoir découvert où sont leurs véritables alliés : en Amérique latine et dans le tiers-monde. Les déclarations se multiplient sur l'Argentine, *« pays en voie de développement »*, engagée dans une guerre qui oppose le Sud — où elle se trouve — aux nations industrialisées et « colonialistes » du Nord. Le secrétaire *au commerce répète, face au* boycottage de l'Europe communautaire, que l'Argentine doit retrouver ses partenaires naturels, qui sont ses voisins, et s'intéresser — enfin — au pacte Andin (1). *« Notre frontière orientale, c'est l'Afrique »*, dit un universitaire du parti radical, ce que le Brésil, jusqu'à présent, était seul à affirmer en Amérique latine, en partie en raison de certaines origines raciales. Il y a quelques jours, le général Galtieri a écrit une lettre très aimable à M. Fidel Castro, en réponse à celle que le président du mouvement des non-alignés avait envoyée aux chefs des Etats membres pour les inviter à soutenir la cause argentine. M Costa Mendez doit se rendre cette semaine à La Havane pour assister à une réunion de ce même mouvement qu'il rejetait il y a quelques mois. Les opposants au régime qui pleident depuis toujours en faveur de telles positions n'arrivent pas encore à y croire...

CHARLES VANHECKE.

(1) Le pacte Andin est une sorte de marché commun regroupant cinq pays : le Venezuela, la Colombie, l'Equateur, le Pérou et la Bolivie.

● *Maintien des prochains vols vers l'Argentine des compagnies aériennes européennes.* — Les vols programmés par les compagnes aériennes françaises, ouest-allemandes et néerlandaises ont *été maintenus, en dépit* de la dénonciation par Buenos-Aires, le vendredi 28 mai, des accords bilatéraux de transport aérien avec ces pays. Les compagnies concernées n'ont toujours pas reçu notification officielle de la décision argentine, qui prévoyait une interruption des vols dans les trente jours.

UNE CONVERSATION ANIMÉE ENTRE M. HAIG ET L'AMBASSADEUR AMÉRICAIN A L'ONU

Le magazine « Newsweek », dans son édition du 31 mai, rapporte une conversation téléphonique pour le moins animée entre le secrétaire d'Etat, M. Haig, et l'ambassadeur auprès des Nations Unies, Mme Jeane Kirkpatrick. Selon « Newsweek », Mme Kirkpatrick, très hostile à la politique américaine de soutien à la Grande-Bretagne dans l'affaire des Malouines, a comparé cette attitude, fortement défendue par M. Haig, à « la loyauté qui existe au sein d'un gang ». L'ambassadeur aurait suggéré qu'on pouvait tout aussi bien supprimer le département d'Etat et le remplacer par le Foreign Office.

Le secrétaire d'Etat, selon le magazine américain, n'aurait pas été en reste d'amabilité, puisqu'il aurait accusé Mme Kirkpatrick d'être, en raison de ses relations avec les gouvernements latino-américains, « mentalement et émotionnellement incapable de réfléchir sur le conflit des Malouines ».

Quatorze heures de bataille pour la prise de Goose-Green

Les combats pour la prise de Goose-Green ont duré une journée entière, et il a fallu « *une matinée de délicates négociations* » avant de connaître, le vendredi 28 mai, en début d'après-midi, la nouvelle de la capitulation des troupes argentines sur place, rapportait, le dimanche 30, un envoyé spécial de la B.B.C. Selon Robert Fox, les Kelpers (habitants des îles), qui se sont plaints de mauvais traitements infligés par les forces argentines, ont réservé un bon accueil aux militaires britanniques. Pendant presque un mois, 114 personnes avaient été enfermées par les Argentins dans une salle communale, affirme Robert Fox. Les Kelpers accusent aussi les Argentins de s'être livrés à des vols et à des déprédations et d'avoir tiré sur un berger à partir d'un hélicoptère, poursuit l'envoyé spécial.

Selon son récit, l'assaut avait été donné jeudi avant l'aube, par un bataillon de « bérets rouges » (parachutistes) britanniques contre des Argentins trois fois plus nombreux que prévu — presque 1 500 hommes très bien retranchés qui ont tenu leurs positions « *avec ténacité* ». La bataille a duré quatorze heures. Elle avait été précédée d'un pilonnage d'artillerie de marine dont les obus ont illuminé le ciel lors de l'assaut des parachutistes.

Au lever du jour, les Argentins ont commencé à se replier sur des positions où se trouvaient des mortiers parfaitement réglés pour le tir. « *Nous étions à intervalles réguliers cloués au sol. J'étais avec le quartier général du bataillon et nous avons été quarante fois à trois mètres de la mort* », commente le journaliste britannique. « *Au milieu de la matinée... les premiers prisonniers et les premiers blessés ont fait leur apparition. Triste apparition. Les prisonniers cherchaient les morts, et les préparaient pour l'enterrement.* »

C'est « *vers le milieu de l'après-midi* » que les parachutistes *ont appris que leur* chef, le lieutenant-colonel Herbert Jones, avait été tué en partant à l'assaut d'un nid de mitrailleuses qui paralysait la progression du bataillon depuis plus d'une demi-heure, poursuit l'envoyé spéical.

« *L'artisan de la reddition des Argentins a été le major Chris Kebble, commandant en second. A midi, vendredi, on m'a demandé ainsi qu'à mon confrère du* Daily Mail, *David Morris, d'être les témoins civils de la cérémonie... Le général argentin Wilson Doser Pedroza, qui commandait le terrain d'aviation, avait accepté de se rendre. Il a passé ses hommes en revue et leur a fait un discours. Après avoir chanté l'hymne national, ils ont jeté leurs armes et leurs casques* », conclut le journaliste.

M. MITTERRAND : la France cherche à ménager l'avenir.

Interrogé sur le conflit des Malouines au cours d'un entretien diffusé dimanche 30 mai par la chaîne américaine de télévision A B C, M. Mitterrand a déclaré que, « *en agissant par la force, l'Argentine* (...) *s'est mise dans son tort* ». Mais, a-t-il rappelé, « *nous n'avons jamais reconnu la souveraineté de la Grande-Bretagne* » *sur cet archipel.* « *Après tout, la France aussi a été aux Malouines* », a-t-il noté, pour préciser immédiatement : « *Attention, je ne réclame rien.* »

« *Notre devoir était d'abord d'être solidaire des Britanniques, qui avaient été agressés, qui étaient blessés dans leurs intérêts et dans leur fierté nationale,* a-t-il poursuivi. *Nous sommes très tristes d'être dans une situation dans laquelle les pays d'Amérique latine pourraient douter de notre amitié, dans une situation où il n'y a que des inconvénients.*

» *Au moment où nous sommes, il faut que l'on puisse trouver rapidement les bases d'un accord qui respectera le droit. La France sera tout à fait disposée à montrer aux peuples d'Amérique latine que, prise dans cette contradiction dont elle n'est pas responsable, elle cherche à tout prix à ménager l'avenir* »

A propos du Proche-Orient, le président de la République a dit notamment : « *J'ai toujours pensé qu'il fallait la reconnaissance mutuelle et préalable des droits des uns et des autres. Mutuelle et préalable signifie qu'il n'est pas possible que les Palestiniens, autour de l'O.L.P., s'organisent en Etat, en Cisjordanie par exemple, sans qu'ils aient, au préalable, déclaré la paix. C'est-à-dire reconnu l'existence d'Israël. Le reste se discute.* »

A TRAVERS LE MONDE

Espagne

● UN ATTENTAT A L'EXPLOSIF a été commis dans la nuit du dimanche 30 au lundi 31 mai contre les bâtiments de la délégation des finances de Valence. L'un des gardes civils en faction devant l'immeuble a eu le temps d'ouvrir le feu sur les inconnus qui avaient jeté la bombe et s'enfuyaient en voiture, mais sans parvenir à les arrêter. La responsabilité de cet attentat, qui n'a fait que des dégâts matériels, n'a pas été revendiquée. *(A.F.P.)*

Éthiopie

● LES COMBATS DANS LE TIGRE. — Le Front populaire de libération du Tigré (F.P.L.T.) affirme avoir repris il y a une semaine, les deux villes de Ferres-Mai et Edaga-Arbi dans la province du Tigré, où se trouvaient des garnisons éthiopiennes. Ces deux agglomérations sont situées respectivement à 45 et 60 kilomètres à l'est d'Adoua, dans le centre de cette province du nord-est de l'Ethiopie. Selon un porte-parole du F.P.L.T. à Khartoum, le mouvement s'est emparé de Ferres-Mai le 21 mai après sept heures de combats au cours desquels deux cent quinze soldats éthiopiens ont été tués ou blessés et deux cent quatre-vingt-neuf faits prisonniers.

Le 22 mai, au cours d'une embuscade à Adi-Bahru, à 15 kilomètres au nord de Ferres-Mai, les guérilleros du F.P.L.T. ont tué ou blessé trois cent dix soldats éthiopiens venus en renfort, a ajouté le porte-parole. L'aviation éthiopienne, toujours, selon le F.P.L.T., a alors bombardé Ferres-Mai pendant trois jours consécutifs, tuant de nombreux civils et détruisant le tiers de la ville. — *(A.F.P.)*

Mozambique

● CINQUANTE OUVRIERS SUEDOIS et leurs familles se sont réfugiés au Zimbawe à la suite d'une attaque de la guérilla au Mozambique, a annoncé, vendredi 28 mai, l'ambassade de Suède à Harare. Les ouvriers auraient fui le chantier sur lequel ils travaillaient, situé à 10 kilomètres de Vila-de-Manica, dans la région centrale du Mozambique, après que les rebelles de la « résistance nationale du Mozambique » eurent attaqué un train, un motel et deux voitures sur la route de Beira, tuant un ressortissant portugais. *(A.P.)*

DIPLOMATIE

A L'ISSUE DE SES ENTRETIENS A RYAD

M. Cheysson affirme que la France est prête à contribuer au règlement du conflit du Golfe

M. Claude Cheysson, ministre français des relations extérieures, a quitté dimanche *30 mai* l'Arabie Saoudite pour la Tunisie, à l'issue d'entretiens qui semblent avoir amélioré des relations quelque peu détériorées par la visite en Israël de M. Mitterrand.

Le prince Saoud el Fayçal, le chef de la diplomatie saoudienne, a indiqué au cours d'une conférence de presse commune que les deux *parties avaient* constaté une identité de vues sur toutes les questions abordées au cours de *discussions « fructueuses et constructives ».* M. Cheysson pour sa part a indiqué que la France était prête « à soutenir les efforts de *paix », pour mettre fin au conflit entre* l'Iran et l'Irak. « Dans les semaines qui viennent, a-t-il dit, nous serons amenés, en tant *que* Français et en tant qu'Européens, à manifester de nouveau notre volonté de contribuer au rétablissement de la paix dans le respect du droit. » Il a d'autre part réaffirmé la nécessité de résoudre le conflit israélo-arabe par la négociation entre les parties concernées, y compris l'O.L.P. « L'Organisation de libération de la Palestine, qui représente le combat palestinien, a-t-il dit, doit être partie prenante à des négociations de paix. »

Les réserves de Tunis sur la politique proche-orientale de Paris

De notre correspondant

Tunis. — Avant d'entreprendre *ses visites en Afrique, M. Mitterrand* avait adressé un message au président *Bourguiba, dans lequel il lui* faisait part des thèmes qu'il allait *développer et l'avisait que, en sa* qualité de doyen des chefs d'Etat africains, *il le tiendrait informé des* résultats de cette tournée. Tel est donc l'objet essentiel de la visite à Tunis de M. Claude Cheysson, arrivé de Ryad dimanche 30 mai, et qui est reçu ce lundi par le président Bourguiba avant de repartir en fin de journée pour Tripoli.

Sur la politique française en Afrique, le *ministre des relations* extérieures doit trouver compréhension *et sympathie auprès de ses interlocuteurs. « Nous ne pouvons avoir qu'un préjugé favorable pour la volonté exprimée par Paris de concevoir ses relations avec l'Afrique en des termes nouveaux, qui tiennent compte du désir des pays africains de s'émanciper et de traiter d'égal à égal avec la France,* nous a déclaré M. Caid Essebsi, ministre des affaires étrangères. *Si, de part et d'autre, on œuvre désormais pour l'établissement de relations de solidarité et de complémentarité, il ne peut en découler qu'une coopération enrichissante pour tous. »*

En revanche, les dirigeants tunisiens sont nettement plus réservés à *l'égard des positions françaises au* Proche-Orient, et ils se proposent *de faire part de la déception qu'elles* leur inspirent à M. Cheysson, qui doit également rencontrer le secrétaire général de la Ligue arabe, M. Chedli Klibi. Comme les autres capitales arabes, Tunis, bien qu'ayant toujours défendu des thèses modérées dans le conflit israélo-arabe, n'a pas du tout apprécié le voyage du président de la République en Israël, et estime que la *proclamation* des droits des Palestiniens et la nécessaire participation de *l'O.L.P. à des négociations de* paix, que le ministre a réaffirmées à son arrivée à Tunis, *si positives* soient-elles, ne le compensent pas.

M. Beji Caid Essebsi, qui relève que M. Mitterrand est le seul chef d'Etat au monde — à l'exception de l'ancien président égyptien — à s'être rendu en Israël, considère qu'il est normal que les Arabes s'interrogent non sans inquiétude sur l'attitude *française et s'en tiennent pour le* moins à l'expectative. « *Il n'est pas évident,* remarque-t-il, *que la France ait une politique favorable aux Arabes. Il faudrait qu'elle précise davantage ses intentions et prenne des initiatives qui ne laisseraient plus de doute sur ses choix. »*

Les relations franco-maghrébines que les Tunisiens souhaitent voir maintenues dans un juste équilibre, sans que soit favorisé tel ou tel partenaire aux dépens des autres, vue qui répond d'ailleurs au souci affiché par Paris, ainsi que l'évolution du *conflit irano-irakien,* source de préoccupation commune, sont égale*ment inscrites à l'ordre du jour des* conversations.

Enfin, le ministre des relations extérieures met à profit ce bref passage à Tunis, où il avait effectué l'an *passé sa première visite à l'étranger,* pour faire le point de la coopération. *Un moment hésitante après la visite* en février dernier de M. Mauroy, *celle-ci paraît avoir repris son rythme* normal. En témoigne la signature ce lundi par M. Cheysson d'un échange de lettres au terme duquel la France s'engage à financer pour 110 millions de francs l'équipement d'une deuxième chaîne à caractère essentielle*ment* francophone de la télévision tunisienne.

MICHEL DEURÉ.

Du « coin du feu » au feu d'artifice

(Suite de la première page.)

A Versailles, où trois mille journalistes sont attendus (contre deux mille l'an dernier à Ottawa), le centre de presse de l'orangerie occupera 4 000 mètres carrés. Un grand dîner suivi d'une scène d'opéra, d'un concert, de ballets, d'un feu d'artifice avec les grandes eaux, marquera le triomphe de la diplomatie du spectacle.

Le « sommet des industrialisés » est *aujourd'hui une institution* établie. Personne ne conteste son intérêt. A cet égard, mais à cet égard seulement, son fondateur, M. Giscard d'Estaing, a atteint son objectif.

Pour gérer le monde occidental et le sortir d'une crise déjà profonde, les institutions politiques et économiques n'ont jamais manqué : OTAN, O.C.D.E., GATT, sans parler des organisations régionales et des organisations mondiales à prépondérance occidentale comme la Banque *mondiale et* le F.M.I. Mais leur efficacité laisse à désirer.

L'idée de M. Giscard d'Estaing était de réunir périodiquement les dirigeants les plus influents du monde occidental en une formation aussi restreinte que possible, pour qu'ils échangent leurs vues et leurs préoccupations, sans aucun formalisme, « *au coin du feu* » disait-on, sur tous les sujets qui les intéressent afin qu'ils pensent tout haut ensemble en toute liberté. Il était important, estimait l'ancien président, que les hauts dirigeants prennent l'habitude *quasi routinière de se rencontrer,* non pour prendre nécessairement des *décisions, mais* pour réfléchir et travailler ensemble comme les membres du gouvernement qui délibèrent à jour fixe.

Faire prévaloir cette technique des relations internationales au sommet (dont les avantages sur les moyens éprouvés de la diplomatie classique ne sont pas évidents) fut un objectif constant de la Ve République.

Dès septembre 1958, le général de Gaulle tenta vainement d'instituer un directoire franco-anglo-américain, et le conseil des chefs d'Etat et de gouvernement était la pierre angulaire de son projet d'Europe des Etats : M. Giscard d'Estaing *s'en* inspira en 1974, avec la création du conseil européen.

La franchise des discussions, *sans* laquelle un tel exercice n'a pas de sens, exige qu'elles se déroulent en petit comité. L'idéal eût été que les chefs d'Etat ou de gouvernement fussent seuls, ce qui se révéla impraticable, la plupart *d'entre eux ne pouvant* constitutionnellement parler diplomatie et *économie sans* leurs ministres. Du moins fut-il convenu de limiter à trois personnes l'effectif de chaque délégation à la table de la conférence et de faire dîner et déjeuner entre eux les chefs d'Etat et de gouvernement.

Plus périlleuse fut la sélection des Etats participants. Il n'eût servi à rien d'inviter tout le monde, de constituer une sorte d'ONU occidentale. D'ailleurs, à l'ONU, ce qui compte, c'est le Conseil de sécurité, plus encore ses cinq membres permanents. Qui devaient être les membres permanents du « Conseil de sécurité » occidental ? Telle était la question.

Il n'était plus possible de *se* limiter à la France, à la Grande-Bretagne et aux Etats-Unis, *comme* dans le directoire souhaité par de Gaulle, d'autant que le *principal sujet de discussion,* mais non le seul, serait l'économie, talon d'Achille de l'Occident. La présence de l'Allemagne fédérale (devenue le principal partenaire politique de la France) et du Japon s'imposait.

M. Giscard d'Estaing en serait volontiers resté là, et la conférence préparatoire du 6 octobre 1975 à New-York se limita à cinq, mais elle *fut aussitôt* saisie des candidatures de l'Italie et du Canada. L'Italie pouvait d'autant moins être écartée qu'elle présidait alors le conseil de la Communauté européenne. Elle fut donc invitée à Rambouillet. Le Canada reprit l'offensive l'année suivante, et les Etats-Unis, puissance invitante à Porto-Rico, exigèrent sa participation. Le Japon tenta même, pour avoir lui aussi à son côté un partenaire régional, de faire inviter l'Australie. Pour couper *court à un nouvel* élargissement, il fut décidé que le sommet de 1977 se tiendrait *non à Tokyo,* comme l'eût voulu la rotation par continent, mais à *Londres.* Le club était ainsi fermé... ou presque.

Les « petits » de la Communauté étaient en effet très irrités de ces activités « fractionnistes » des « grands », et la tension fut très vive au moment de Porto-Rico. Les « petits » européens obtinrent finalement que « *la Communauté en tant que telle* » participe aux « sommets industrialisés » à partir de la réunion de Londres.

Une ultime novation interviendra cependant à Versailles. La Communauté est bicéphale et a deux présidents, celui de la Commission (prié, soit dit en passant, de prendre ses repas à la table des ministres des affaires étrangères) et celui du conseil, qui change tous les six mois. Or, jusqu'ici, les « sommets industrialisés » sont toujours tombés pendant la présidence d'un « grand » européen. Pas par hasard d'ailleurs : on choisissait à dessein entre les *mois de juin et de juillet,* où change la présidence des Dix, pour qu'il en soit ainsi. Mais cette année le choix se posait entre deux « petits » : Belgique ou Danemark. Il a donc fallu inviter l'un d'eux — ce sera le premier ministre belge, M. Martens, puisque le sommet a lieu en juin, qui représentera avec M. Thorn « *la Communauté en tant que telle* ».

Une autre inflation a altéré l'esprit des sommets des Sept — *qui, on le voit, sont huit : l'inflation* verbale. Pour réfléchir ensemble tout à fait librement, mieux eût valu ne rien écrire et ne rien proclamer à l'extérieur, *mais* c'était demander l'impossible. Les plus hauts dirigeants ont une irrésistible propension à la parole. Dès Rambouillet, une déclaration fut publiée, qui tenait en quinze paragraphes ; celle d'Ottawa l'an dernier, avec sa partie politique, en comptait quarante-deux. M. Mitterrand a la ferme volonté de ramener la « déclaration de Versailles » à beaucoup plus de concision.

Le panache blanc de M. Reagan

Faute d'avoir pu maintenir les « sommets industrialisés » dans l'intimité et la discrétion, M. Giscard d'Estaing essaya une autre *formule.* Pendant le sommet des Sept à Bonn, en 1978, le chancelier Schmidt *avait invité à un* petit déjeuner les présidents Giscard d'Estaing et Carter et le premier ministre britannique, M. Callaghan. Afin d'éviter de froisser les absents, on tenta de garder cette réunion secrète — en vain ; puis on la justifia en invoquant le « groupe de Berlin » *qui, en marge* des conseils atlantiques, réunit les ministres « *ayant des responsabilités dans l'ancienne capitale allemande* » pour, en fait, discuter de tout.

Ainsi M. Giscard d'Estaing eut-il l'idée d'inviter au mois de janvier suivant les mêmes interlocuteurs « en privé » à la Guadeloupe. Plus question de se consacrer à l'économie, on parla surtout de stratégie mondiale. Aucun communiqué ne fut publié et *une grande discrétion* fut observée. Peut-être, si l'usage s'en *était établi,* aurait-il pu se constituer ainsi, de fait, l'embryon de directoire politique occidental souhaité en 1958 par le général de Gaulle, avec la *participation* supplémentaire et significative de l'Allemagne fédérale. Il eût sans doute suffi que M. Carter s'y prêtât. Mais, quelques mois plus tard, il eut d'autres chats à fouetter : l'affaire d'Iran suivie d'un échec électoral.

Apparemment, la formule actuelle convient à M. Mitterrand. A peine était-il entré à l'Elysée en 1981 qu'il se trouva programmé pour le sommet d'Ottawa et, la boucle des participants étant bouclée, en position d'invitant pour 1982. La politisation de ces réunions des grands « industrialisés » est acquise. Les déclarations économiques sont généralement accompagnées de déclarations politiques. Curieusement, à Versailles, ce sera vraisemblablement le président américain qui insistera pour mettre l'accent sur les grandes questions politiques mondiales : « *Ralliez-vous à mon panache blanc en vue des grandes confrontations avec Moscou.* » M. Mitterrand insistera plutôt sur la remise en ordre économique de l'Occident et les responsabilités américaines en la matière. Préoccupation, qui ne sont d'ailleurs pas antinomiques.

MAURICE DELARUE.

ASIE

LA VISITE DU PREMIER MINISTRE CHINOIS AU JAPON

L'adversaire le plus redoutable devenu le meilleur ami de Pékin

(Suite de la première page.)

Cette réussite, toutefois, n'a pas été sans épreuves. Il n'est pas sûr, d'autre part, qu'elle ait répondu à tous les espoirs, surtout du côté japonais, ni qu'elle ait devant elle un avenir sans nuages.

Comme d'autres, le Japon a, lui aussi, subi les conséquences du *réajustement économique* chinois à la fin de 1980 et en 1981. Annoncée un peu brutalement, l'annulation d'un certain nombre de contrats dûment signés avec des firmes nippones a fait l'effet d'une douche froide. Grâce aux efforts patients des deux parties, les morceaux ont pu être recollés. Mais ce mauvais souvenir est-il vraiment oublié ? *L'évolution des échanges* au cours des trois dernières années montre bien du reste que l'élan n'est plus le même.

De 6,6 milliards de dollars en *1979,* le commerce bilatéral a fait un bond en 1980, où il s'est élevé à 9,3 milliards de dollars. De ce montant aux 10 milliards de 1981, le saut est beaucoup plus modeste. Dans ces conditions, sera-t-il possible d'atteindre l'objectif des 20 milliards fixés pour 1985, compte tenu en outre des diverses limitations aux importations imposées récemment du *côté chinois ?*

L'un des domaines où apparaît le plus nettement l'écart entre la réalité et les illusions *est celui* de la coopération pétrolière et *charbonnière. L'accord commer*cial de 1978 prévoyait que la *Chine fournirait à son* partenaire quinze millions de tonnes de pé*trole* par an à partir de 1982. Les livraisons se situeront en fait *cette année autour* de huit millions de tonnes et il est fort improbable *qu'elles* augmentent notablement dans les deux ou trois prochaines années. L'augmentation de la production charbonnière, d'autre part, est l'une des priorités de la politique énergétique. Mais Pékin sera-t-il en mesure en 1985 de dégager dix millions de tonnes pour les besoins japonais, comme cela avait été envisagé ? Rien n'est moins sûr, malgré l'aide et les crédits fournis par le Japon.

Sur le plan diplomatique, une certaine inquiétude n'a pas manqué de se manifester ces derniers *mois dans les milieux japonais* en raison de la dégradation des rapports *sino-américains.* Dans une récente interview à des journalistes nippons, M. Zhao Ziyang, le chef du gouvernement chinois, a tenu à être rassurant : les relations amicales avec le Japon resteront « *inchangées,* a-t-il dit, *quelle que soit l'évolution de nos relations avec les Etats-Unis* ». Il *n'en reste pas moins* qu'un changement brutal de l'attitude de Pékin envers Washington mettrait Tokyo dans l'embarras.

Soutenu par la Chine, contre l'Union soviétique, dans l'affaire des Kouriles, le Japon ne peut faire rien moins que de se montrer compréhensif envers la politique de Pékin au sujet de Taiwan. Les dirigeants de Tokyo, au demeurant, n'ont pas, comme M. Reagan, attendu plus de six mois pour *prendre note* des intentions pacifiques des Chinois dans *le détroit de Taiwan. Mais* le vœu le plus cher des Japonais est sans doute que Chinois et Américains retrouvent en cette affaire leur sérénité.

Ce n'est pas la seule question à propos de laquelle les points de vue de Pékin et de Tokyo ne sont pas exactement identiques. Sur le Cambodge, *par exemple, les* Japonais sont loin de partager la *fermeté chinoise. Leur attitude* consiste plutôt à « coller » aux pays de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est et, le cas échéant, à évoluer avec eux. Quant aux différences de vues sur la Corée, elles sont connues, même si Pékin est sans doute plus favorable au maintien du *statut quo* que ses discours publics ne le laissent paraître.

Au-delà de ces divergences, l'objectif principal des deux pays ne *reste-t-il pas d'unir leurs* forces respectives pour mettre l'Asie du *Sud-Est et l'Extrême-*Orient à l'abri de l'hégémonisme *soviétique ? On est en tout cas* très conscient à Pékin de la « *communauté de civilisation* » à laquelle puisent les deux peuples *et on y voit sans doute le meil*leur rempart moral et intellectuel *contre les interférences* extérieures dans cette région du *monde.*

MANUEL LUCBERT.

TOKYO : pas d'alliance contre Moscou

De notre correspondant

Tokyo. — Les relations économiques ayant repris leur vitesse de croisière, après les turbulences suscitées l'an dernier par la suspension de divers projets de coopération industrielle, la visite du premier ministre chinois au Japon devrait d'abord fournir l'occasion aux deux *parties d'appliquer, au-delà* des différences idéologiques, leur pragmatisme et *leur réalisme au développement* d'une coopération politique bilatérale, qui demeure *prudente* et conjoncturelle. MM. Suzuki et Zhao ne devraient pas manquer non plus de rechercher des points de convergence sur les grandes questions internationales, et *plus* particulièrement sur celles concernant leur *zone privilégiée,* celle de l'Asie et du Pacifique.

Dix ans après la normalisation des relations sino-japonaises et *surtout depuis la signature, en 1978, du* traité de paix, les rapports entre les deux grands pays voisins sont caractérisés, d'une part, par l'absence de tout conflit d'intérêt majeur et, de l'autre, par l'importance des relations économiques et commerciales. « *Depuis l'arrivée de M. Deng Xiaoping au pouvoir, le rapprochement avec les Etats-Unis et le lancement de la politique de modernisation, nos relations sont bonnes et amicales* », affirme un diplomate japonais.

« *Cependant,* ajoute-t-il, *compte tenu des incertitudes de l'environnement international et de celles de la politique chinoise, l'avenir n'est pas exempt de facteurs potentiellement négatifs. Le ciel est bleu, mais les fondations de nos relations restent fragiles. Nous nous efforçons, de part et d'autre, de les consolider.* »

Cette consolidation est évidente dans le domaine économique. Tokyo est le premier partenaire de la Chine : les échanges bilatéraux ont décuplé en une décennie. Cependant, la Chine, qui s'était lancée dans un programme de modernisation extrêmement ambitieux en 1978 (pas moins de cent vingt grands projets industriels), a dû, on le sait, procéder à des « *réajustements* » réalistes et draconiens. L'annulation ou la suppression de plusieurs projets japonais a occasionné à Tokyo des pertes financières et une certaine perte de confiance. Pour sauver ce qui pouvait l'être, le gouvernement nippon a consenti divers crédits (*le Monde* du 24 février). Il cherche aujourd'hui à obtenir de la partie chinoise un accord de garantie des investissements. Le pire a été évité, mais le faible taux de croissance fixé à l'économie chinoise dans les prochaines années *limitera l'essor de la coopération* japonaise.

D'autre part, d'un point de vue politique, et même stratégique, le Japon s'efforce de ne pas mettre trop d'œufs dans le panier chinois. Moderniste, la Chine n'en reste pas *moins* communiste. Il est difficile de prévoir son évolution politique *et les résultats* de ses paris économiques. Par ailleurs, trop d'intérêts, *immédiats et potentiels, lient Tokyo* aux pays de la région — ASEAN (1), Corée-du-Sud, Taiwan, — et surtout à l'Union soviétique, pour que les Japonais se risquent à apparaîtrent comme trop étroitement associés à la Chine.

Une approche asiatique

Malgré les préférences évidentes et les gestes qui les accompagnent, malgré l'utilisation à des fins de politique interne et de solidarité occidentale de la « menace » soviétique, on s'efforce ici de ne pas donner l'impression que l'on adhère à une alliance tripartite de fait (Washington-Tokyo-Pékin) qui serait dirigée contre Moscou et ses alliés. De plus, la diplomatie nippone continue à dissocier la politique étrangère de *la stratégie commerciale,* à louvoyer pragmatiquement en fonction de la *conjoncture et à éviter, en* restant dans le flou, les choix déli*cats et contraignants. Il n'en* reste pas moins que la sérénité évidente des rapports sino-japonais, ainsi que le rôle actif joué par Tokyo pour consolider la composante chinoise de la stratégie américaine, tranche sur la médiocrité de ses rapports avec Moscou.

Au-delà de ses propres intérêts et analyses, le Japon apparaît certes pour la Chine comme le complément, sur le plan économique, de la stratégie militaire américaine en Asie. Mais, d'une *part,* la Chine communiste s'en accommode aux *mieux de ses intérêts immédiats et,* de l'autre, ces contraintes et tutelles de *fait n'excluent pas que* le Japon et la Chine, puissances asiatiques *longtemps soucieuses de* limiter les influences étrangères dans « *leur région* », *puissent dégager des* analyses convergentes, voire, à terme, des *approches communes,* sur l'évolution du bassin du Pacifique, quitte *en cela à indisposer les* superpuissances étrangères qui y *jouent encore un rôle prépondérant.*

De ce point de vue, les sujets *de discussions, d'intérêt et de pré*occupation ne manqueront pas : *question de Taïwan et des rapports* sino-américains, « menace » mais aussi « ouverture » soviétique en direction de la Chine (un geste qui inquiète Tokyo), problème du Cambodge et des rapports avec les pays de l'ASEAN, développement de la « Communauté du bassin du Pacifique », rôle militaire du Japon *dans la stratégie militaire américaine* et, également, à la veille du *sommet de Versaille — un forum* dont la Chine est exclue —, dans celle de *l'Occident industrialisé.*

Sur ces questions comme sur d'autres, les relations avec le tiers-monde, par exemple, c'est d'abord d'une approche asiatique des problèmes de l'Asie, et de ceux du monde, dont il devrait s'agir ici. Alors qu'en en était, il y a encore quelques années, aux invectives doc*trinaires et à l'antagonisme, c'est* un progrès remarquable.

R.-P. PARINGAUX.

(1) Association des nations d'Asie du Sud-Est (Singapour, Malaisie, Philippines, Indonésie, Thaïlande).

Afghanistan

LES TROUPES GOUVERNEMENTALES AURAIENT SUBI DE LOURDES PERTES AU PANSHIR.

Peshawar *(A.F.P., Reuter, A.P.).* — Les troupes soviéto-afghanes, qui ont lancé, le 20 mai, une nouvelle offensive dans la vallée du *Panshir, au nord-est de Kaboul,* ont eu de lourdes pertes en hommes et en matériel, *selon* les milieux de la résistance à Peshawar, au Pakistan. M. B. Rabbani, président du comité militaire de l'Unité islamique, rassemblant sept partis *fondamentalistes,* et chef du mouvement Jamiat Islami, qui contrôle *la vallée,* a *donné* diverses précisions sur les engage*ments, samedi 29 mai.* Les troupes soviéto-afghanes gouvernementales auraient perdu 700 hommes dans les opérations dirigées par le ministre de la défense, le général Abdul Qadir. Il y aurait eu 300 morts parmi la population civile et les résistants, en particulier au cours de bombardements. D'autre part, une partie des soldats afghans combattant aux côtés des unités soviétiques ont rallié la résistance. Celle-ci aurait détruit 38 chars et blindés, 15 camions et véhicules lourds, 3 ponts mobiles, 13 hélicoptères et des avions à réaction.

EUROPE

Pologne

L'espoir d'une prochaine visite du pape renaît dans la population

De notre correspondant

Varsovie. — Le voyage du pape en Grande-Bretagne incite les Polonais à penser à nouveau que Jean-Paul II pourrait, malgré l'état de guerre, venir en août dans son pays natal. L'obstacle premier à la participation du souverain pontife aux cérémonies du six centième anniversaire de la Vierge noire de Czestokhowa était, en effet, que sa venue aurait pu être présentée comme une preuve de retour à la normale, si ce n'est même une caution donnée au régime militaire.

Cet obstacle est aujourd'hui levé, dans la mesure où le pape a su ne pas décommander sa visite britannique sans pour autant paraître prendre parti dans le conflit des Malouines et en évitant, de surcroît, de rencontrer le premier ministre en exercice, Mme Thatcher. Dans ces conditions on se demande à Varsovie si Jean-Paul II n'a pas voulu créer ainsi un précédent lui permettant de se rendre en Pologne sans entériner l'instauration de l'état de guerre et sans avoir non plus à être reçu par le général Jaruzelski. La seule personnalité officielle qu'il ait rencontrée en Grande-Bretagne étant la reine. Il pourrait, ici, se contenter d'une entrevue de caractère purement protocolaire avec le chef de l'Etat polonais, M. Jablonski, dont le rôle politique est à peu près inexistant.

Cette interprétation est, en tout cas, très largement encouragée par l'épiscopat polonais. Vendredi dernier déjà (*le Monde* du 30-31 mai), le primat avait dit à l'occasion du premier anniversaire de la mort du cardinal Wyszynski, que le pape ne *« craint pas de voyager pour apaiser les conflits entre les hommes »*. Dimanche, l'archevêque de Katovice, qui est rentré il y a peu d'un séjour au Vatican, a, lui, affirmé que le *« Saint-Père désire venir en Pologne pour rendre hommage à la Vierge et à la nation millénaire »* (1). Parlant devant les quelque cent cinquante mille personnes qu'avait réuni en Silésie le traditionnel pèlerinage de Piekary Slaskie, Mgr Bednorz a ajouté, en disant qu'il transmettait les paroles du pape, que Jean-Paul II désirerait *« à son arrivée en Pologne visiter tous les camps d'internement »*, mais qu'il préférerait que leur fermeture ait rendu, d'ici là, sa démarche inutile. Il ne serait, en d'autres termes, pas indispensable que ce souhait soit exaucé pour que le voyage pontifical puisse avoir lieu.

Après que Mgr Bednorz eût évoqué la *« joie du pape »* lorsqu'il lui a remis *« une simple croix de bois faite par nos frères internés »* et le *« désespoir »* de la population qui *« pourrait conduire à un drame »*, le cardinal Macharski, archevêque de Cracovie, a enchaîné en déclarant notamment : *« Nous devons penser à ce grand pèlerin de l'Eglise universelle ; hier à Fatima, aujourd'hui en Angleterre, demain en Argentine et après-demain en Pologne ! »*

Précédent, délibéré ou non, il reste qu'un visite du pape en Pologne demeurerait extrêmement difficile, car le héros de ce pays ne pourrait ni s'auto-censurer sur la situation politique, ni prendre le risque d'enflammer une population dont la prudence est précaire. Il peut donc ne s'agir là que d'une volonté de l'Eglise de ne pas annuler d'elle-même un voyage prévu de longue date et de pousser ainsi le pouvoir — qui n'en a nulle envie — à prendre cette responsabilité. Il est sûr, en revanche, que de facto au moins, la possibilité est désormais ménagée au pape de se décider jusqu'au dernier moment à venir témoigner parmi son peuple. On peut, sans crainte de se tromper, imaginer que tel est là son désir profond et la tâche lui serait grandement facilitée s'il avait pu, avant août, apporter une contribution à une solution de l'affaire des Malouines.

BERNARD GUETTA.

(1) La Pologne est catholique depuis un millénaire.

● *Mme Kuron*, la femme du fondateur du KOR, pourrait être libérée prochainement du camp d'internement où elle est détenue depuis le 13 décembre, assure-t-on de source bien informée à Varsovie. — *(Corresp.)*

Autriche

M. Kreisky sera à nouveau candidat à la chancellerie en 1983

De notre correspondante

Vienne. — Le chancelier Bruno Kreisky, âgé de soixante et onze ans, sera à nouveau candidat du parti socialiste (S.P.O.E.) à la Chancellerie après les élections législatives du printemps 1983.

Après avoir laissé entendre à plusieurs reprises qu'il se retirerait de la vie politique à la fin de la législature, le chancelier s'est plié aux vœux de son parti qui s'inquiétait des conséquences électorales d'un retrait de son prestigieux chef de file.

Sur les 2,4 millions d'électeurs socialistes, quelque 11 %, estime-t-on, sont des électeurs « flottants » qui ont voté pour le S.P.O.E. en raison du prestige personnel de M. Kreisky.

Le chancelier avait eu quelques ennuis de santé au début de cette année. Il avait alors déclaré que sa décision de présenter pour la quatrième fois sa candidature dépendrait d'une part de l'avis de ses médecins et d'autre part de l'acceptation par M. Anton Benya, âgé de soixante-dix ans, d'un nouveau mandat comme président des syndicats. M. Rudolf Sallinger, président du patronat, restera pour sa part en fonctions jusqu'en 1985. Selon le chancelier, la continuité de la fameuse *« sozialpartnerschaft »*, ce consensus qui garantit à l'Autriche depuis des années la paix sociale, sera ainsi assurée.

La popularité du chancelier rendra la tâche délicate à l'opposition, dont l'objectif déclaré est de briser la majorité absolue des socialistes. Ces derniers disposent actuellement de 95 sièges au Parlement contre 77 aux populistes (conservateurs) et 11 aux libéraux.

L'atout majeur du parti populiste (O.E.V.P.) est son équipe jeune et dynamique : son président, M. Alois Mock, a quarante-huit ans, et son secrétaire général, M. Michael Graff, quarante-quatre ans. Mais en période difficile, certains y voient plutôt un handicap face au paternalisme du chancelier Kreisky. L'O.E.V.P. a présenté au début de mars son programme politique pour les prochaines années, sous le titre « *Modèle autrichien* ». Il préconise, en particulier, de lutter contre le chômage par le renforcement de l'initiative privée et par une aide accrue aux P.M.E., véritable « colonne vertébrale », de l'économie autrichienne.

L'Autriche, qui, jusqu'à la fin de 1981, avait miraculeusement échappé à la crise économique mondiale, a connu, en janvier dernier, un taux de chômage de 5,4 %, jamais atteint depuis la seconde guerre mondiale. Ce taux s'est abaissé à 3,4 % en avril.

C'est sans conteste les moyens de la lutte contre le chômage qui seront le thème essentiel de la campagne électorale. Dans son programme de relance, le parti socialiste prévoit une augmentation des dépenses publiques dont il espère qu'elle fera sentir ses effets d'ici un an, au moment du scrutin.

L'opposition dénonce quant à elle cette politique, qui suppose un accroissement de la dette publique (elle était fin 1981 de l'ordre de 295 milliards de shillings, et le déficit budgétaire de l'ordre de 52 milliards). Le patronat s'inquiète en outre des réformes sociales annoncées, notamment la semaine de trente-cinq heures, l'abaissement de l'âge de la retraite et la cinquième semaine de congés payés.

WALTRAUD BARYLI.

PROCHE-ORIENT

La Jordanie a saisi le Conseil de sécurité du danger d'internationalisation de la guerre du Golfe

Le Conseil de sécurité des Nations unies se réunit, de lundi 31 mai, pour examiner une requête urgente de la Jordanie, qui en avait demandé, la veille la « convocation immédiate », *au sujet de l'aggravation du conflit entre l'Iran et l'Irak. Celui-ci, selon Amman,* « menace non seulement la paix de la région, mais la paix et la sécurité dans le monde ». *D'autre part, les ministres des affaires étrangères des six pays membres du Conseil de coopération du Golfe (C.C.G.) (Arabie Saoudite, Koweït, Bahreïn, Qatar, Emirats arabes unis et Oman) devaient reprendre, ce lundi, les travaux qu'ils avaient entamés dimanche à Ryad pour tenter de parvenir à une* « position unifiée » *à l'égard du conflit.*

Les dirigeants des pays pétroliers du Golfe redoutent une escalade des combats à la frontière irano-irakienne et s'efforcent de relancer les tentatives faites récemment par l'Organisation de la Conférence islamique en vue de parvenir à un cessez-le-feu. Le secrétaire général de l'OCI, M. Habib Chatti, exprimant l'inquiétude des capitales du Golfe, a lancé un appel à la modération aux belligérants. *« L'Iran et l'Irak*, a-t-il dit, *ne peuvent ignorer les conséquences néfastes de la poursuite des combats pour leurs intérêts et ceux des Etats arabes et islamiques. Si aucune solution n'est trouvée d'ici à trois semaines, toute la région du Golfe sera menacée d'une grave intervention* ble partagée par Alger, qui vient *gères qui ne manqueront pas d'exploiter la situation pour y pénétrer.»* Cette inquiétude semble partagée par Alger qui vient de dépêcher M. Lakhdar Ibrahimi, conseiller à la présidence, en Arabie Saoudite et dans les émirats du Golfe.

Sur le terrain, les Irakiens ont entrepris une opération qui pourrait être lourde de conséquences, en bombardant le terminal pétrolier iranien de l'île de Kharg, ainsi que la raffinerie de Tabriz. Ces bombardements auraient, selon Bagdad, causé des *« dommages importants »* aux installations. Ils se veulent une *« riposte au bombardement iranien, dimanche, de la ville de Bassorah et de celle de Penjwin, dans le Kurkistan irakien. »*

Le bombardement du terminal pétrolier iranien

Le bombardement du terminal pétrolier de l'île de Kharg, d'une importance vitale pour l'économie iranienne, risque de renforcer à Téhéran le camp de ceux qui réclament la poursuite de la guerre à l'intérieur du territoire irakien. Le journal *Azadegan*, qui reflète généralement le point de vue du courant le plus radical de la révolution islamique, propose de *« conquérir d'abord une région d'une profondeur 50 kilomètres en territoire irakien, là où les canons qui bombardent l'Iran sont installés »*, puis de *couper toutes les voies de ravitaillement terrestres, aériennes et maritimes avec l'Irak »*, enfin de *« s'emparer de toutes les bases aériennes militaires irakiennes de sorte que l'Irak n'ait plus la possibilité de bombarder des objectifs en Iran »*.

L'Irak a demandé par ailleurs aux pays arabes de rompre leurs relations avec l'Iran à la suite des déclarations de M. Ariel Sharon, ministre israélien de la défense, confirmant la fourniture par Israël de matériel militaire à Téhéran. De retour des Etats-Unis dimanche, M. Sharon a accusé Washington d'avoir délibérément organisé les fuites sur les ventes d'armes israéliennes à l'Iran *« en vue de justifier d'éventuelles ventes d'armes aux pays arabes »*. Il a ajouté que ses propres déclarations sur les *« livraisons symboliques d'armements à l'Iran »* (*le Monde* du 28 mai) avait pour objectif de *« dissiper des rumeurs provenant de sources proches du gouvernement des Etats-Unis »*.

Le ministre iranien des affaires étrangères, M. Velayati a, pour sa part, qualifié d' *« arme de propagande vieille et rouillée »* les déclarations au sujet de ventes d'armes israéliennes à l'Iran. *« Chaque fois que l'Iran obtient une victoire*, a-t-il dit, *ses ennemis tentent de la mettre sur le compte des armements israéliens, alors qu'elle revient au peuple iranien »*, a-t-il dit au cours d'une conférence de presse donnée à Madrid, où il se trouve actuellement.

● *A Washington*, le gouvernement américain a autorisé l'établissement d'une licence d'exportation préalable à la signature d'un contrat de vente à l'Irak de six avions-cargo américains, malgré les protestations de membres du Congrès, qui estiment que ces appareils seront utilisés dans le conflit irano-irakien.

● *A Téhéran*, cinq Moudjahidin Khalq ont été tués et dix autres arrêtés au cours de la semaine, indique lundi un bilan du comité central des gardiens de la révolution.

D'autre part, le quotidien *République islamique* rapporte qu'une bombe *« relativement puissante »* a explosé dimanche après-midi dans les locaux du ministère de la justice à Téhéran, blessant trois employés. — *(A.F.P., A.P.)*

L'AMBASSADEUR DE SYRIE EST DE RETOUR A PARIS

Damas (A.F.P.). — M. Youssef Chakkour, ambassadeur de Syrie en France, devait regagner Paris ce lundi 31 mai, a-t-on appris samedi de source officielle syrienne à Damas.

M. Chakkour avait quitté son poste le 26 avril dernier, rappelé par son gouvernement pour consultations à la suite de la décision des autorités françaises d'expulser deux membres de l'ambassade de Syrie en France, après l'attentat de la rue Marbeuf à Paris.

Le retour de M. Youssef Chakkour à Paris, estime-t-on à Damas, constitue un pas de plus vers la normalisation des relations entre la Syrie et la France.

L'ambassadeur de France en Syrie, M. Henri Servant, rappelé par le gouvernement français à la suite de l'attentat de la rue Marbeuf, avait lui-même regagné son poste à Damas, le 17 mai.

Le autorités syriennes avaient bien accueilli le geste du gouvernement français et exprimé le souhait de voir M. Chakkour reprendre son poste à Paris et les relations syro-françaises revenir à la normale.

● *Renault est désormais boycotté dans tous les pays arabes du Proche-Orient excepté en Egypte*, a-t-on appris lors de l'assemblée annuelle de la Chambre de commerce franco-arabe mercredi 26 mai à Paris. En décembre 1981, l'Office arabe de boycottage d'Israël avait mis Renault sur la liste noire en raison de ses liens (principal actionnaire) avec le groupe américain American Motors qui possède une usine de montage de jeeps civiles et militaires en Israël. Cette recommandation a été suivie par le Koweït puis progressivement par tous les Etats du Proche-Orient, l'Egypte seule refusait de leur emboîter le pas, ainsi que les pays du Maghreb.

AFRIQUE

Tchad

L'offensive de M. Hissène Habré

UN DISPOSITIF MILITAIRE DE PROTECTION EST INSTALLÉ AUTOUR DE N'DJAMENA

N'Djamena (A.F.P.). — Les troupes gouvernementales tchadiennes ont pris position dans un rayon de 70 kilomètres à l'ouest, au nord et à l'est de N'Djamena, afin de s'opposer à la progression des Forces armées du Nord (FAN) de M. Hissène Habré, qui menacent la capitale tchadienne.

Trois « rideaux militaires défensifs » ont été disposés autour de la ville par le Conseil d'Etat, créé le 5 mai. Le premier est situé à 70 kilomètres de la capitale, le second à 50 kilomètres et le troisième à 30 kilomètres.

Sur le plan militaire, l'initiative est en effet aux mains des FAN. La ville d'Ati, à 400 kilomètres de N'Djamena, où est cantonné l'essentiel des forces de l'Organisation de l'unité africaine (O.U.A.), devrait tomber, au plus tard dans les quarante huit heures, aux mains des FAN, affirme-t-on de sources sûres dans la capitale tchadienne.

Les trois dernières villes passées sous le contrôle des FAN, Moussoro, le 19 mai ; Mao, le 24 mai et Massakory, le 29 mai, se sont ralliées sans combattre.

Le Monde

politique

LE QUATRIÈME CONGRÈS DU C.D.S.

L'élection de M. Méhaignerie assure la continuité du mouvement centriste et son maintien dans l'U.D.F.

Dire que la tendance « centre-droit » l'a emporté, dimanche 30 mai, au congrès du Centre des démocrates-sociaux, avec l'élection de M. Pierre Méhaignerie à la présidence du parti, serait, selon les partisans de l'ancien ministre de l'agriculture, faire un procès d'intention au successeur de M. Jean Lecanuet. Tout comme le qualifier de « giscardien », puisque cette épithète aussi semble, à leurs yeux, devenue « infamante ». Disons donc simplement que la tendance modérée a prévalu.

Selon les militants, dire que le congrès s'est réduit à un *affrontement d'hommes serait* manquer de discernement. Du fait, sans doute, de cette fâcheuse tendance qu'ont les médias « *à ne s'intéresser qu'à ces seuls affrontements* à relents de combats de coqs », comme le souligne l'hebdomadaire du C.D.S., « *Démocratie moderne* », distribué au congrès...

Affinons donc davantage et disons que le débat sur la doctrine a été en partie occulté par celui, autrement plus actif, des couloirs. C'est là que, dès l'ouverture des travaux, samedi après-midi 29 mai, a commencé la chasse aux indécis. Les arguments avancés en faveur de l'un ou de l'autre candidat n'ont pas toujours été très nuancés. Les préoccupations étaient toutefois semblables : comment faire du C.D.S. un grand mouvement national, fort de son originalité, capable de saisir la chance que peut lui donner la représentation proportionnelle.

M. Bernard Stasi a choisi de répondre par un discours plus musclé que ceux qu'il avait prononcés devant les fédérations. Il a voulu marquer nettement que pour lui le choix était entre un « C.D.S. sage » — sous-entendu : présidé par M. Méhaignerie — et un « C.D.S. dérangeant » qu'il se proposait d'animer. Il a marqué sans ambiguïté sa préférence pour la constitution d'un centre « autour du C.D.S. » et s'est élevé contre l'affirmation selon laquelle « l'U.D.F., c'est le centre ». Réponse à une affirmation de M. Lecanuet lors d'un récent « Club de la presse » d'Europe 1. Cette solution, selon M. Stasi, préserverait à l'avenir le C.D.S. de toute tentation d'alignement sur sa droite.

M. Pierre Méhaignerie a préféré, au contraire, garder un ton modéré. Ce qui l'a conduit à présenter un long exposé sur la situation économique de la France et à définir les « devoirs du centre » sans évoquer une seule fois la place qu'il voulait donner au C.D.S. au sein de l'U.D.F., ni ses rapports avec le R.P.R. Seule concession à ceux qui pouvaient s'inquiéter des attaches giscardiennes d'un ancien ministre : « Je n'appartiens à personne. »

Le ton et le style de ces deux discours ont pu faire dire à certains militants : « Stasi a fait du Stasi » et « Méhaignerie, du Méhaignerie » !

En dénonçant les excès que pouvaient comporter l'une ou l'autre intervention, M. Jacques Barrot a confirmé son image d'homme « au centre du centre » qui lui a valu de figurer très honorablement au premier tour du scrutin. Quant à M. André Diligent, il a été réélu secrétaire général à l'unanimité. En choisissant M. Méhaignerie, les militants ont semblé vouloir donner raison à la réputation de sagesse et de rigueur d'un homme qui avoue son « peu de goût pour les crocs-en-jambe politiques » et les « petites phrases assassines », et qui marque sa préférence pour les débats de fond et le « vrai professionnalisme ».

Il n'est pas sûr, toutefois, que les militants du C.D.S. ne demandent pas à leur nouveau président, dans la forme, « un petit quelque chose » en plus : un discours de nature à susciter un plus grand enthousiasme et à réveiller les ardeurs militantes.

CHRISTINE FAUVET-MYCIA.

Les travaux du congrès commencent samedi après-midi 29 mai au palais des congrès de Versailles. Après l'allocution de bienvenue de M. André Damien (C.D.S.), maire de Versailles, et la présentation du rapport de M. André Diligent, secrétaire général, débute la discussion de politique générale. Elle se réduit le plus souvent à des interventions en faveur de tel ou tel candidat. Le discours de M. Jean Lecanuet en constitue le temps fort.

Le président sortant du C.D.S. rappelle que, depuis dix-neuf ans, il a eu « *l'honneur d'essayer d'incarner l'idéal démocrate spiritualiste humain et social* ». Il précise qu'il « *n'abandonne pas* » la présidence du parti mais « *l'offre à une nouvelle génération* », avec le souci d'éviter que ne renaisse « *le débat stérile qui avait commencé de percer fâcheusement au congrès de Strasbourg* » sur le point de savoir s'il était bon que le président du C.D.S. soit aussi président de l'U.D.F.

Il se refuse « *le droit de faire connaître* » le bulletin qu'il déposera mais se prononce pour « *l'expansion* [du C.D.S.], *le dialogue avec ceux qui sont proches de nous* », plutôt que pour « *le repli, avec ce qu'il a de pureté* ». Il manifeste sa confiance dans le courant centriste en expliquant : « *Tout se passe comme si les faits, plus têtus que les discours, tiraient la politique française vers le sérieux, une gestion plus pragmatique, le recentrage. Mais, dans le même temps, une certaine idéologie, dite de gauche, continue d'entraîner la France vers la dérive. Il nous faut montrer qu'il y a une autre solution qui permet de réaliser un progrès social qui ne soit pas illusoire puisque le pays se détourne du message marxiste, des illusions socialistes et ne voudra pas retourner à une restauration mais trouver une autre voie.* »

Selon lui, « *la relève ne doit pas être une revanche mais la marche en avant vers un nouveau progrès humain et social.* » Il ajoute : « *Toutefois, si s'opère un divorce entre le parti socialiste et le parti communiste, il ne faudrait surtout pas qu'on se précipite. La France a choisi le camp socialiste, il faut qu'au moins une génération puisse en tirer les conséquences, je veux dire par là qu'on en soit débarrassé pour vingt ans* ».

Le président de l'U.D.F. conclut : « *Je crois à la nécessité de grands courants simplificateurs et qui rassemblent. Je veux que le C.D.S. soit fort, uni et ne se fractionne pas en tendances. Je formule le même souhait pour les autres composantes de l'U.D.F.* »

Debout, les militants l'applaudissent longuement. M. Pierre Miquel tente, devant une salle de plus en plus impatiente, d'entendre les cinq candidats, de défendre les droits de l'homme. Cette impatience de la salle incite l'orateur suivant, M. Yves Pozzo di Borgo, président sortant des Jeunes démocrates sociaux, à céder son temps de parole.

Après lui, M. Adolphe Chauvin, président du groupe centriste et de l'intergroupe U.D.F. du Sénat, évoque ce qui lui fait « *le plus peur pour les lendemains : la dégradation de la vie démocratique* ». Il affirme la nécessité pour le C.D.S. de se maintenir au sein de l'U.D.F. M. André Monory, sénateur de la Vienne, ancien ministre, plaide pour « *le mariage de la crédibilité de gestion et de la capacité sociale* ». Il qualifie au passage son successeur au gouvernement, M. Jacques Delors, ministre de l'économie et des finances, d'« *anesthésiste d'une équipe chirurgicale incompétente* ». Il termine en déclarant qu'il votera pour M. Pierre Méhaignerie. Ce propos suscite la colère d'une grande partie de la salle qui apprécie peu le manque de réserve d'un homme dont elle sait l'influence.

L'ordre d'intervention des cinq candidats à la présidence est tiré au sort. Après le dîner organisé sous un chapiteau dans une joyeuse pagaille, M. Jean-Marie Daillet, député de la Manche, ouvre la séance. Il définit sa stratégie pour le C.D.S. : *celle d'un centre puissant dans un grand parti de masse pour une France réconciliée* ». Il ajoute : « *Il faut que vous et moi proclamions l'indépendance du C.D.S. sans rien renier du passé ni du présent où nous sommes fermement opposés à la majorité actuelle sans porter atteinte à l'U.D.F. ni à l'alliance nécessaire de toutes les forces de l'opposition.* »

M. STASI : ne galvaudons pas l'idéal du centre.

M. Bernard Stasi, très contracté, tout en affirmant avec fermeté « *sa volonté de définir très nettement les frontières du C.D.S.* », se défend à maintes reprises de vouloir « *mettre en cause l'appartenance à l'U.D.F.* » ou de « *tenter de se rapprocher de la gauche* ». Il déclare notamment : « *L'action de notre parti doit reposer sur la plus claire vision du monde d'aujourd'hui. Nous avons à prendre en considération que les droits de l'homme sont un rêve évanoui pour des milliards d'êtres sur notre planète. Je voudrais que l'affirmation de notre volonté signifie, à Varsovie et ailleurs, la certitude nouvelle qu'ici, en Occident, et même dans un pays où les gouvernants ont échangé leur dignité contre le gaz soviétique, les hommes croient au primat du combat spirituel.*

» *Je voudrais que notre parole signifie aussi, dans le cœur de tous ces jeunes qui aujourd'hui s'abandonnent aux morbides perspectives d'un neutralisme sans âme, le vivant appel à réagir et à construire une Europe qui ne peut longtemps demeurer un marché mercantile ou un chantier ouvert à l'expansion totalitaire, mais qui doit devenir ce que nous avons toujours voulu qu'elle soit, une véritable citadelle de la liberté.* »

M. Stasi évoque « *l'inévitable échec économique* » qui « *aggravera les désillusions sociales* » et « *l'échéance à venir de l'alternance politique* ». Il fait « *le pari que le parti communiste ne prendra jamais l'initiative de quitter le gouvernement* ». « *Mais*, ajoute-t-il, *si contrairement à mon pronostic, il descendait du train en marche dans l'espoir d'échapper à la catastrophe, il est évident que nous devrions laisser le parti socialiste aller seul jusqu'au bout de son échec* ».

Le député de la Marne poursuit : « *Je redoute l'effacement progressif de notre famille de pensée, notre disparition à terme en tant que parti ; je redoute la substitution au centre dynamique que nous pourrions incarner d'un centre arithmétique qui chercherait simplement à additionner, à confondre, des tendances politiques et philosophiques différentes. Et nous savons à la lumière du dernier septennat que quelques-unes d'entre elles sont incontestablement conservatrices. Je ne mets nullement en cause notre appartenance à l'U.D.F., mais le centre, c'est autour de nous qu'il doit s'affirmer. Ne galvaudons pas l'idéal du centre. Je ne veux pas en ce qui me concerne, d'un centre de compromis et de confusion qui risquerait de conforter l'image peu exaltante que trop de nos compatriotes en ont (...).*

» *Non, je ne veux pas d'un centrisme tiède d'inspiration et flou de déclarations qui, par absence de vigueur et de foi, serait condamné à servir d'appoint au R.P.R. Ne faisons pas à la majorité actuelle le cadeau d'une opposition qui serait dominée par les facilités du conservatisme ou la fascination de l'autoritarisme. Je donne pour objectif au C.D.S. de ramener vers lui l'axe de gravité de l'opposition qui tend à se déplacer très sensiblement vers la droite. Je m'opposerai dans l'avenir à toute tentative qui se donnerait pour fin ou pourrait avoir pour résultat de porter atteinte à notre intégrité et de compromettre notre existence. Une opposition qui serait recroquevillée sur sa droite serait destinée à rester longtemps dans l'opposition. Je suis sûr aussi que nous parviendrons à faire comprendre que la détermination sans faille avec laquelle nous combattons la gauche ne doit pas nous amener à nous aligner systématiquement sur les élément les plus conservateurs de l'opposition, et si, à propos de tel ou tel problème, nous exprimons une sensibilité différente de celle de nos partenaires, cela ne signifie nullement que nous sommes prêts, si peu que ce soit, à nous rapprocher de la gauche.* »

M. Pierre Méhaignerie explique d'un ton lent, monocorde, qu'il n'y a pas de « *réponse socialiste à la crise* ». Il ajoute : « *Nous sommes dans l'opposition. Mais si l'opposition devait demeurer ce qu'elle est aujourd'hui, si elle se contentait de la facilité de reprendre au bond les mécontentements, de les flatter et d'être leur porte-parole, je craindrais pour notre avenir. Au mieux, le jeu cruel des désillusions recommencerait. Au pire, et c'est ce pire que je crains le plus, nos compatriotes désenchantés pourraient se détourner du débat politique et de la démocratie. Alors, ils seraient pour des solutions extrémistes. Les solutions aux problèmes d'avenir ne sont ni de droite, ni de gauche. Ces solutions, seul le C.D.S. peut les proposer.* »

Le député d'Ille-et-Vilaine poursuit : « *Nous sommes les seuls libres de toute attache, sans fil présidentiel à la patte, libres de notre langage, libres de toute idéologie partisane, libres de choisir le courage, sans chercher d'abord à plaire. Dans ce qu'on appelle le jeu présidentiel nous n'appartenons à personne, je n'appartiens à personne.* »

Cette affirmation semble réveiller la salle qui applaudit longuement. M. Méhaignerie adopte alors un ton plus combatif. Il poursuit, sans citer une seule fois l'U.D.F. : « *Nous avons un problème d'identification. Le centrisme ce n'est pas ce marais hésitant dont certains parlent. Le centrisme, c'est la nuance et la vérité dans les analyses, la tolérance dans le dialogue mais la détermination dans le combat, le respect de la parole donnée, des hommes proches des préoccupations quotidiennes des Français, comme eux sans privilèges ni prérogatives. Ni princes, ni barons disait Jean Lecanuet à Lyon. Nous sommes le tiers état de la République. Il nous faut avoir une équipe, une image, mais aussi être présents sur le terrain et électoralement : un grand parti, c'est un parti d'élus.*

» *Le C.D.S. sera fort, non seulement quand tous ses élus deviendront militants et je sais qu'ils y sont prêts, mais surtout quand ses militants auront pu devenir des élus. C'est la promesse que je vous ferai ce soir, si je suis élu. Je prendrai tous les moyens, et en particulier une négociation ferme avec tous nos partenaires, pour être en bonne place lors des prochains résultats électoraux.* »

M. Méhaignerie propose au C.D.S. de se doter « *des moyens nouveaux de progresser* » et notamment de créer « *une véritable école des cadres du mouvement, le meilleur investissement pour le long terme* ». Il conclut : « *Solidaire, présent, volontaire, organisé, le C.D.S. peut devenir désormais le moteur du renouveau de la vie politique française dans le langage et les thèmes d'action. Certains me reprochent parfois d'utiliser trop souvent le langage austère de la rigueur, de l'effort, de l'initiative, de la bonne gestion, mais c'est celui du progrès social, d'une plus grande justice et de l'espoir. La véritable espérance, ce n'est pas d'entretenir beaucoup de rêves mais de réunir les conditions pour en réaliser quelques-uns* ».

M. Jean-Marie Caro, député du Bas-Rhin, qui manifeste ses talents d'orateur dans un discours improvisé, rappelle qu'il a voulu, en se présentant, « *favoriser le dialogue entre les militants, un dialogue qui rejaillisse sur le pays* ». Il défend « *le verbe plus puissant que la bataille* » pour proposer « *un parti ciseleur du langage politique pour une action claire, engagée et sans retour* ».

M. Jacques Barrot, député de la Haute-Loire, fidèle à son image d'homme du rassemblement, dénonce les dangers pour le C.D.S. « *d'une qualification au fil des jours de centre-gauche ou de centre-droit. Le centre a un nom : la démocratie sociale. Je ne regarde ni à gauche ni à droite pour rechercher je ne sais quel chef. Je recherche droit devant dans la richesse de nos hommes et de nos idées* ». Il se propose de « *revenir sur les enjeux essentiels, sentant que les lendemains de Versailles ne sont pas encore acquis* ». Selon lui, la démocratie sociale « *doit être demain au rendez-vous de l'histoire de France, un rendez-vous marqué par trois inquiétudes majeures* ».

M. Barrot cite : « *les tensions internationales et les risques de guerre auxquels il faut répondre par l'affirmation d'une fermeté sans équivoque, d'une solidarité sans faille avec nos alliés américains et européens des pays libres ; l'affaiblissement progressif de la France ; enfin, le recul de la fraternité qui atteint la vie quotidienne au travers d'un manichéisme journalier, qui risque d'engendrer en retour d'autres extrémismes, d'autres violences* ».

« Trois batailles décisives »

Il juge que « *la réussite du C.D.S. passe par trois batailles décisives : la bataille de l'identité démocrate sociale, de l'organisation du parti et de son développement* ». Il se prononce « *contre un C.D.S. qui s'affirme en pimentant de quelques intentions sociales le langage économique libéral* » ou, au contraire, « *en négligeant par générosité l'exigence économique pour entreprendre des combats légitimes mais trop partiels* ».

Il propose au C.D.S. « *d'engager un dialogue permanent et méthodique avec les forces réformistes du pays (mouvements associatifs, unions et associations familiales, mutualité, organisations professionnelles), de s'implanter progressivement, méthodiquement et en profondeur dans tous les départements, de mobiliser d'une manière qui soit sans précédent toutes ses forces pour les prochaines élections* ».

Il affirme la vocation du C.D.S. à un développement autonome : « *Si, dans la conduite du mouvement, l'alliance venait à primer sur l'affirmation doctrinale et politique du parti, nous risquerions de disparaître dans un conglomérat sans âme et sans avenir*, dit-il. *Mais, à l'inverse, si notre mouvement devait se retrancher dans une orgueilleuse solitude, s'il se croyait mal aimé de ses propres alliés, nous nous affaiblirions : repliés sur nous-mêmes, un jour nous ne serions plus que le P.S.U. de l'opposition.* »

Il met enfin en garde les militants contre « *un risque de confusion : ne nous trompons pas de calendrier*, déclare-t-il. *Si* [le candidat] *que vous choisirez considérait la présidence du C.D.S. comme une étape sur son itinéraire personnel, déjà préoccupé par l'étape suivante, il risquerait de négliger le parti. Avant de présenter le moment venu un homme capable de rassembler la majorité des Français, il faut trouver un homme qui rassemble déjà l'ensemble du C.D.S., qui s'identifie à lui, au parti tout entier et rien qu'à lui* ».

Dimanche, dès la reprise des travaux, le congrès vote à l'unanimité le projet de modification des statuts, qui supprime le comité directeur et élargit le bureau politique.

Le projet de manifeste du C.D.S. est ensuite présenté dans le rapport de quatre commissions : « *La France dans le monde, le projet économique au service des hommes, l'éducation et la culture, l'approfondissement de la démocratie en France.* »

M. Etienne Borne, philosophe chrétien, prononce une allocution très applaudie. Il propose notamment aux militants d'« *inventer un statut d'opposition qui exclue l'invective et la véhémence de ton* » et « *de se tenir à un certain niveau intellectuel et moral* ».

Le premier tour de scrutin est ouvert à 10 h. 30 tandis que se poursuit la discussion sur le manifeste.

A 15 heures, au terme du dépouillement, M. Méhaignerie arrive en tête avec 406 voix pour 974 suffrages exprimés, devant M. Bernard Stassi (316 voix), Jacques Barrot (198), Jean-Marie Caro (40), et Jean-Marie Daillet (14). Il y avait 977 votants.

M. Jean Lecanuet réunit les trois candidats arrivés en tête. Il propose à M. Stassi de se retirer, afin que ne figure qu'un seul candidat au deuxième tour. M. Stasi dit sa préférence pour un retrait des deux candidats arrivés en tête au premier tour au profit de M. Jacques Barrot, de manière « *à manifester l'unité retrouvée du parti* ». Cette réunion n'aboutit à aucun compromis. Les deux candidats arrivés en tête au premier tour figureront au second.

La discussion s'essoufle dans la salle. Le débat a lieu dans les couloirs. Il est passionné et manque de nuances. Les partisans de chacun des deux candidats restant en lice s'efforcent de rallier le plus grand nombre de militants avec des arguments parfois audacieux. Certains *expliquent* qu'à l'élection présidentielle de 1988, M. Giscard d'Estaing s'effacera devant M. Méhaignerie. D'autres expliquent qu'avec M. Méhaignerie le C.D.S. aura disparu dans deux ans.

A 19 heures, les résultats du deuxième tour sont annoncés : Pierre Méhaignerie obtient 525 voix sur 972 suffrages exprimés et M. Stasi 447. Lundi le congrès se termine avec l'adoption du projet de manifeste et le discours du nouveau président du C.D.S.

LA FÊTE DE LUTTE OUVRIÈRE

Mlle LAGUILLER : « On attend toujours une politique de gauche »

De notre correspondante

Pontoise. — *Quelque trois cents stands, une soixantaine de télévisions étrangères, plusieurs partis frères, une moyenne de quarante mille visiteurs en trois jours de fête, de musique, de danse et de débats : pour sa douzième fête annuelle qui se déroulait à Presles (Val-d'Oise) durant le long week-end de la Pentecôte, Lutte ouvrière, le mouvement trotskiste de Mlle Arlette Laguiller, semble avoir retrouvé, en 1982, le taux de fréquentation des années précédentes, qui avait quelque peu diminué l'année dernière au lendemain de l'élection de M. François Mitterrand à la présidence de la République.*

Ce retour à la normale n'étonne en rien les responsables du mouvement : « *Notre idéologie n'a jamais autant qu'aujourd'hui représenté l'avenir pour la population : on voit le sous-développement d'un côté, le sur-armement de l'autre, cette société nous conduit à la guerre. Nos idées sont actuelles* », a précisé Mlle Arlette Laguiller. Elle a ajouté, en dressant un bilan négatif de l'action du gouvernement de M. Pierre Mauroy : « *On attend toujours une politique de gauche. Le gouvernement a les moyens, mais il ne veut pas s'en prendre aux bénéfices des riches. Il leur fait même des cadeaux comme l'allégement de la taxe professionnelle. C'est la même politique que celle menée par la droite. Le gouvernement est pleutre devant le capitalisme.* »

Sur l'opportunité d'une telle critique, Mlle Laguiller explique : « *Il faut qu'il y ait une gauche critique, sinon le mécontentement va profiter à la droite.* » Quant aux prochaines élections municipales, si Lutte ouvrière est, bien sûr, favorable au scrutin fondé sur la proportionnelle, « *ce n'est que dans un an et nous n'avons aucun poste à prendre. Nous avons d'autres préoccupations plus importantes et immédiates concernant les ouvriers.* »

Un éventuel rapprochement en vue de ces élections entre le P.S. et la Ligue communiste révolutionnaire, animée par M. Alain Krivine, ne paraît pas non plus troubler les responsables de Lutte ouvrière. Pourtant, aux élections européennes de 1979, les deux partis d'extrême gauche avaient constitué une liste commune et Mlle Laguiller a souvent évoqué la possibilité d'une union entre les deux mouvements. A Presles, elle a seulement rappelé que la L.C.R., L.O. et le P.C.I. (parti communiste internationaliste) organisaient une manifestation commune, le 5 juin, contre la venue de M. Ronald Reagan au sommet de Versailles.

Durant ces trois jours de fête, le public qui, dans sa majorité, campait sur place, a pu assister à de nombreux spectacles de musique, de chansons et de poésie, avec des artistes comme Pierre Perret, Hal Finger, Bill Deraime. Depuis des airs d'opéra et de blues à des textes de Prévert, Brecht et Gogol. Sans oublier une bonne programmation cinématographique avec notamment des films de Werner, Herzog, Wajda et Costa-Gavras. Côté débats, on pouvait écouter Amnesty International, le M.L.F., Sans frontières, et le journaliste Claude Villers, ou encore se rendre à l'exposition scientifique organisée sous chapiteau et portant sur l'évolution des êtres vivants.

Expropriée depuis deux ans, en raison de la construction d'une route, d'un terrain qu'elle occupait depuis 1973, non loin de là, entre Mériel et Villiers-Adam, la fête de Lutte ouvrière a été relogée, malgré l'hostilité première des habitants, dans le parc du château de Presles. Les allées du domaine n'en sont pas encore revenues : « *Route du pouvoir noir* », « *Allée de la libération des femmes* », « *Pelouse de l'Europe des travailleurs* », « *Place de l'Internationale* », « *Place d'octobre 17* », et « *Place de mai 68* ».

JACQUELINE MEILLON.

M. JACQUES CHIRAC INDIQUE QU'IL SE RENDRA EN ISRAËL APRÈS LES ÉLECTIONS MUNICIPALES

M. Jacques Chirac indique, dans une interview à la revue *l'Arche*, mensuel du judaïsme français, qu'il se rendra en Israël après les élections municipales du printemps 1983. Le maire de Paris attendra que le scrutin soit passé, car il ne souhaite pas, explique-t-il, « *qu'un geste de cette nature puisse être interprété comme une sorte d'acte démagogique motivé par des considérations électorales de politique intérieure française* ». Interrogé sur le problème palestinien, M. Chirac ne pense pas que l'attitude qui consiste « *à refuser toute négociation soit raisonnable* ». « *J'entends bien que la thèse d'Israël consiste à dire que l'O.L.P. n'est pas représentative*, remarque-t-il. *Ce fut, en son temps, la thèse de la France à l'égard du F.L.N. algérien.* »

M. MICHEL DELEBARRE NOMMÉ OFFICIELLEMENT DIRECTEUR DU CABINET DU PREMIER MINISTRE

Par arrêté paru au *Journal officiel* du dimanche 30 mai, M. Michel Delebarre, qui était jusqu'à présent chargé de mission au cabinet du *premier ministre*, est nommé directeur du cabinet de M. Pierre Mauroy en remplacement de M. Robert Lion, qui a été nommé le 26 mai directeur général de la Caisse des dépôts et consignations. Cet arrêté officialise une décision connue depuis plusieurs jours (nos dernières éditions du 29 mai).

[Né le 27 avril 1946 à Bailleul (Nord), licencié d'histoire et de géographie, diplômé d'études supérieures de géographie, M. Michel Delebarre *a été successivement secrétaire* général adjoint (1968) puis secrétaire général (1971-1974) du Comité d'expansion régionale Nord-Pas-de-Calais, directeur du cabinet du président du conseil régional du Nord-Pas-de-Calais, auprès de M. Mauroy, délégué général au développement de la ville de Lille (1978) et depuis 1980, secrétaire général de celle-ci, fonction qu'il continuait d'exercer depuis sa nomination au cabinet du premier ministre.]

هكذا من الأصل

RELIGION

JEAN-PAUL II CHALEUREUSEMENT ACCUEILLI PAR LES CATHOLIQUES DE GRANDE-BRETAGNE

L'itinéraire d'un « homme de vérité, de patience et de paix »

Jean-Paul II était attendu, lundi 31 mai, dans la soirée, à Edimbourg, dernière étape de sa quatrième journée de voyage en Grande-Bretagne. Au programme de cette journée : une rencontre avec la communauté juive et une messe à Manchester, un passage à York, où le pape devait s'adresser aux fidèles rassemblés sur le champ de courses de Knavesmire au sujet du mariage — cinquième sacrement évoqué par le pape après le baptême, la confirmation, l'onction des malades et le sacrement de pénitence.

De petites manifestations protestantes, rassemblant rarement plus d'une centaine de personnes ont eu lieu ici où là, notamment à Londres ou dans le district de Toxteth de Liverpool, qui fut le théâtre de graves scènes de violences au cours de l'été 1981.

Aux grands thèmes du voyage : les questions œcuméniques et l'horreur de la guerre, s'est ajoutée dimanche à Liverpool l'évocation du chômage, dont le pape a déploré les méfaits.

Selon la police, l'arrestation samedi à Londres d'un cuisinier français de vingt-deux ans, M. Bruno Gaignière, qui était porteur d'armes, à feu et blanche, est sans rapport avec la visite du pape.

De nos envoyés spéciaux

Liverpool. — Au fur et à mesure de la progression de Jean-Paul II du sud vers le nord de la Grande-Bretagne, l'accueil qui lui est réservé gagne en intensité et en ferveur. Déjà, à Londres, la politesse des premiers contacts a vite cédé le pas à l'enthousiasme, au stade de Wembley.

C'est dans ce haut lieu du football anglais, que le pape a dit, samedi après-midi, la première messe en plein air de son voyage. Dans une ambiance populaire, où toute la *pompe* de Westminster ou de Canterbury avait disparu, devant quelque cent mille personnes qui se pressaient à l'intérieur et à l'extérieur du stade, il a réaffirmé les éléments fondamentaux de la doctrine catholique romaine. Le contrepoint avec le service œcuménique célébré le matin même dans la cathédrale anglicane de Canterbury était saisissant, et la foule n'a pas hésité à interrompre à plusieurs reprises son sermon pour applaudir.

Jean-Paul II a rappelé la place éminente de la vierge Marie dans l'enseignement de l'Eglise catholique : « *C'est elle qui nous apprendra à écouter la voix de Dieu dans un monde affairé et bruyant ; par le rosaire, cette grande prière évangélique, elle nous aidera à connaître le Christ.* »

Le pape a rejeté toute réforme de la doctrine morale de l'Eglise sur des sujets qui inquiètent et qui divisent les catholiques britanniques, mais sa fermeté a été bien reçue par les fidèles réunis à Westminster : « *Si notre foi est forte*, a-t-il dit, *les exigences morales de la vie chrétienne, bien que parfois elles soient difficiles à remplir, et que toujours elles requièrent effort et grâce, ne paraîtront jamais déraisonnables ni impossibles (...). Le monde a largement perdu le respect de la vie humaine, dès le moment de sa conception ; il faiblit dans le maintien de l'unité indissoluble du mariage, il ne parvient pas à soutenir la stabilité, la sainteté de la famille. L'égoïsme abonde, la permissivité sexuelle et la drogue ruinent la vie de millions d'êtres humains. Les relations internationales sont chargées de tension, souvent à cause des inégalités excessives et de structures économiques, sociales, culturelles et politiques injustes, et à cause de la lenteur dans l'application des remèdes. Les chrétiens vont-ils accepter un tel état de fait ? Allons-nous appeler cela un progrès ?* »





(Dessin de PLANTU.)

Le matin, l'étape œcuménique de Canterbury avait été un succès d'un tout autre genre et, le dimanche en début de matinée, la rencontre avec vingt-quatre mille Polonais à Crystal Palace a permis avant tout des retrouvailles émouvantes entre compatriotes (voir encadrés). Si Jean-Paul II a évoqué la situation dans sa patrie en demandant des prières pour « *les Polonais qui languissent actuellement en prison* », on a surtout remarqué son allusion au cardinal Wyszynski et son silence sur le cardinal Glemp, que certains ont interprété comme une confirmation d'un désaccord *persistant entre le pape et le primat polonais.*

Avec l'escale à l'aéroport de Coventry, dimanche matin, c'était déjà la démesure des grands voyages antérieurs. Estimée à plus de deux cent cinquante mille personnes, la foule qui a assisté à la messe en plein air a été particulièrement sensible à l'homélie du pape consacrée à la paix. Même s'il n'a pas parlé directement du conflit des Malouines, il est évident que tout le monde y pensait, dans cette ville qui avait donné son nom à un bâtiment de guerre coulé par les Argentins.

L'horreur de la guerre moderne

De fait, Jean-Paul II a pris de la hauteur en rappelant la destinée tragique de Coventry pendant la deuxième guerre mondiale. Les ruines de la cathédrale, laissées en l'état, symbolisent « *la réconciliation chrétienne et la paix* ». Ces ruines, a poursuivi le pape, « *sont un rappel constant pour notre société de sa capacité de destruction. Capacité qui aujourd'hui est plus grande que jamais. Les populations sont obligées de vivre sous l'ombre d'un cauchemar nucléaire, (...) Aujourd'hui, l'étendue et l'horreur de la guerre moderne — qu'elle soit nucléaire ou non — la rendent totalement inacceptable comme moyen de régler les différends entre nations* ». Et le pape de rappeler l'ouverture prochaine aux Nations unies d'une session spéciale sur le désarmement.

Liverpool, au cœur des Midlands, avec plus d'un demi-million de fidèles, est une des villes les plus catholiques d'Angleterre. L'importance de la population ouvrière, dans ce port tourné vers le large, et la forte immigration d'Irlandais, expliquent le caractère traditionaliste de son catholicisme ; et, en même temps, grâce à l'initiative de l'archevêque, Mgr Derek Worlock, cette ville fut choisie comme lieu du rassemblement plutôt progressiste que fut le congrès pastoral national de 1980. Ce fut d'ailleurs lors de la remise à Jean-Paul II, la même *année, des résultats de ce congrès* par le cardinal Hume et Mgr Worlock, que l'invitation fut faite au pape de visiter la Grande-Bretagne.

Le besoin d'autorité

Puisque les résolutions votées au congrès étaient souvent audacieuses et réclamaient, entre autres, un réexamen de l'enseignement *catholique sur le* mariage et la sexualité, on attendait les réactions du pape avec intérêt, voire appréhension surtout ici, à Liverpool, lieu du « délit ». Jean-Paul II fit à peine une allusion dans *l'homélie* prononcée *dans la* cathédrale de Liverpool dimanche après-midi. Pourquoi ce silence étonnant ? « *Puisque le pape ne peut — ou ne veut — pas en dire du bien*, répond un de ses proches, *il préfère ne pas en parler — au moins en public...* ». C'était oublier un peu rapidement — ou diplomatiquement — les propos de Wembley.

D'ailleurs, le côté traditionaliste et bon enfant de l'assistance à cette messe ultra-classique de la Pentecôte, qui s'est déroulée dans la cathédrale de Liverpool à l'architecture étonnante — sa forme d'entonnoir renversé fait penser à une fusée spatiale, — a été illustré par la profusion des décorations naïves : banderoles, photos, guirlandes en papier, statuettes en plastique — *qui* ornaient les maisons des alentours.

L'esprit de ce catholicisme populaire, qui a résisté à la réforme protestante pour s'alimenter ensuite de la dévotion irlandaise, est bien résumé par cette réflexion de Mme Meany, organisatrice à la fois du congrès national et de la messe pontificale : « *Le pape est un homme de vérité, de patience et de paix. Mais il est avant tout un homme de discipline. Et c'est ce qui manque le plus aujourd'hui à l'école comme à la maison ; dans l'Eglise comme dans l'Etat. Nous avons besoin d'autorité et de leadership — que ce soit celui de la reine ou du pape* ».

Dans un tel climat, Jean-Paul II se trouve dans son élément et les menaces des extrémistes protestants fondent à vue d'œil — pour le moment — comme les glaces, dans cette canicule inhabituelle pour les îles britanniques.

DANIEL VERNET et ALAIN WOODROW.

Une nouvelle commission internationale anglicane-catholique

La « célébration » de foi conçue spécialement pour la visite de Jean-Paul II à la cathédrale de Canterbury, le samedi 29 mai, était non seulement une cérémonie très belle, comme l'Eglise d'Angleterre sait les organiser, mais une occasion œcuménique inoubliable. Voir les deux prélats — primat anglican et pape romain — à genoux, côte à côte devant l'autel et dans le sanctuaire de saint Thomas Becket, ou récitant ensemble le *Credo* et donnant la bénédiction en commun était en effet impensable il y a peu.

Le moment le plus émouvant fut sans doute la cérémonie d'inauguration de la nouvelle « chapelle des martyrs contemporains », au cours de laquelle sept représentants de l'Eglise universelle allumèrent un cierge, chacun à la mémoire d'un témoin récemment assassiné pour sa fidélité à l'Evangile.

Pour l'avenir du rapprochement entre les Eglises anglicane et catholique, le plus important résultat de cette journée de réconciliation était la déclaration commune signée par Jean-Paul II et le Dr. Robert Runcie, dans laquelle ils remercient les membres de la commission internationale anglicane-catholique pour le rapport final qu'ils viennent de publier (*le Monde* du 8 avril).

Quant à l'avenir, ils affirment : « *Nous sommes d'accord que le temps est venu de créer une nouvelle commission internationale. Sa tâche consistera à poursuivre le travail déjà commencé : examiner particulièrement à la lumière de nos jugements respectifs exprimés sur le rapport final les différences doctrinales qui nous séparent toujours (...) ; étudier tout ce qui empêche la reconnaissance mutuelle des ministères de nos deux Eglises et de recommander le pas pratique qu'il faudra effectuer en vue de la restauration de la pleine communion.* »

Quelques réactions à cette nouvelle étape sur la route œcuménique recueillies à chaud :

Le cardinal Basil Hume : « *C'est un fondement et non pas un bâtiment.* »

Le cardinal Jean Willebrands, président du secrétariat romain pour l'unité des chrétiens : « *Il ne faut pas procéder éternellement de commission en commission ; espérons que celle-ci sera la dernière. Mais cette déclaration prouve que le travail de la commission internationale ne sera pas enterré.* »

Le Dr. Kemp, évêque anglican de Chichester : « *L'important pour nous c'est que le pape soit venu à Canterbury. Tout le reste est secondaire.* »

Le duc de Norfolk, représentant d'une des plus vieilles familles catholiques anglaises : « *J'espère pouvoir avant de mourir communier des mains de l'archevêque de Canterbury.* »

Cela en dit long sur l'évolution des relations entre catholiques et anglicans en Angleterre. — A. W.

Rencontre avec les « Polonais anglais »

De notre correspondant

Londres. — Au milieu des fatigues du voyage aux horaires surchargés, la rencontre traditionnelle de Jean-Paul II avec ses compatriotes polonais est toujours pour lui un rafraîchissement, une détente en même temps qu'un retour aux sources. Dimanche 30 mai, aux petites heures de la matinée, ils étaient 25 000 dans un stade de la banlieue londonienne à célébrer « leur » pape.

Les drapeaux rouge et blanc de la Pologne, dont certains portaient encore l'aigle impérial, et les bannières de Solidarité avaient remplacé les couleurs jaune et blanc du Vatican. La Grande-Bretagne compte environ 150 000 Polonais, pour la plupart des soldats qui ont combattu avec les Britanniques pendant la seconde guerre mondiale, et leurs descendants. « Vous n'êtes pas des émigrés, *leur a dit Jean-Paul II,* mais une partie vivante de la Pologne, même si vous *avez été séparés d'elle.* »

Emigrés ou pas, ils n'en maintiennent pas moins les traditions culturelles et sociales polonaises autour de leurs églises. Dans la foule, il y a des jeunes au costume national, des scouts et des guides polonais, des représentants du gouvernement en exil dont la fiction existe encore à Londres, des militaires dans leur uniforme d'avant-guerre avec drôle de casquette cabossée...

Ceux que Jean-Paul II appellera les « Polonais anglais » fêtent à la fois la venue du pape, la Pentecôte et le 600e anniversaire de la Vierge noire de Czestochowa dont l'image veille sur le stade. Mais le pape ne fera aucune allusion à son désir de se rendre dans son pays à l'occasion de cet anniversaire. Il n'hésite pourtant pas à prononcer un discours aux accents très politiques, à « vous parler de la Pologne telle qu'elle était et telle qu'elle devrait être, vous parler de ce qu'était et demeure sa vraie valeur. »

Plus que le pape, c'est Karol Wojtyla qui parle dans une allusion transparente à Solidarité : « Nous savons que les efforts dirigés vers la liberté, le respect de la dignité humaine, la chance de vivre en paix avec sa propre conscience et ses convictions n'ont pas atteint les objectifs désirés. Ils ont toutefois changé l'âme de la nation et sa conscience. Ces efforts ont élevé l'âme. Ils montrent que dans la vie il y a *d'autres valeurs spirituelles* et morales qui ne peuvent être mesurées par des valeurs matérielles mais qui sont des valeurs décisives dans la vraie hiérarchie de l'existence humaine. »

Pour terminer, le pape chante avec ses compatriotes le vieil hymne tant entendu après août 1980 à Gdansk et Varsovie : « Dieu sauve la Pologne. » *Et quand il prend le bain de foule qu'il adore, vingt-cinq mille personnes entonnent le chant* Sto Liet — Cent ans, qu'il vive cent ans ! — *D.V.*

ÉDUCATION

LE CONGRÈS DE LA FÉDÉRATION DES CONSEILS DE PARENTS D'ÉLÈVES (ANDRIEU)

LES « POINTS NOIRS » DU CHANGEMENT

De notre envoyé spécial

Bordeaux. — Les représentants de la Fédération des conseils de parents d'élèves des écoles publiques (F.C.P.E.), présidée par M. Jean Andrieu, sont réunis du samedi 29 au lundi 31 mai à l'université de Bordeaux-II. Cinq cents délégués venus de tous les départements de France et d'outre-mer sont présents pour ce trente-sixième congrès national. Des délégués aussi nombreux que l'an dernier au congrès de Saint-Etienne, mais qui représentent un peu moins d'adhérents. La fédération « ne regroupe plus » que huit cent cinquante mille familles au lieu des neuf cent quarante-cinq mille de juin 1981. Ces adhérents, qui ne veulent pas que leurs rangs s'éclaircissent davantage, cherchent à mieux définir leur rôle et leurs responsabilités dans l'école de « l'après 10 mai 1981 ». Une école qu'ils souhaiteraient être « l'école du changement », mais dont ils reconnaissent que la transformation ou plus simplement l'amélioration sera longue.

La succession des délégués départementaux venus à la tribune du congrès apporter le point de vue de leur fédération l'a montré : un an après « la victoire », tout ne va pas pour *le mieux. Il y a juste* un an, à Saint-Etienne, les représentants des parents saluaient « *l'avènement de la gauche au pouvoir* » et attendaient « *un nouveau printemps laïc* », selon les *termes de M. Andrieu (le Monde* du 9 juin 1981). Aujourd'hui, à Bordeaux, les parents toujours satisfaits de l'élection de 1981 viennent faire part des « *points noirs* » qui ont émaillé le changement. *Une mère de famille* parle du problème des transports scolaires, une autre — les femmes son tprès de 40 % des délégués — de la faiblesse de l'aide aux familles. Un représentant du département de *Loire-Atlantique* critique l'absence de fermeté du ministre de l'éducation nationale à propos de l'enseignement privé. Sur le même sujet, d'autres délégués ont fait preuve de plus de souplesse.

« *Le jour de gloire n'est pas arrivé, réveillons-nous sous les reils, mais à un combat de* cours d'ouverture M. Andrieu, qui aime les images hardies et les citations. « *Le temps est à la conquête du changement* », a ajouté le président de la F.C.P.E. en appelant les adhérents à inventer ensemble « *une permanente fraicheur laïque à la jolie rose de mai* ».

Impatience

La question des querelles internes *entre majoritaires* proches du parti socialiste et minoritaires plus influencés par les militants communistes, si elle n'est pas complètement résolue, ne semble pas vraiment à l'ordre *du jour. Le président a déclaré :* « *Le temps n'est plus à des batailles de boucliers, moins encore à des invectives, à des exclusives, à de dérisoires facéties d'appareils, mais à un combat entre militants d'une même cause.* »

Cette volonté de dépasser les clivages politiues s'explique en partie par la baisse des voix obtenues par la direction nationale lors du vote sur le rapport d'activité, qui a été approuvé par 63,02 % des voix (66,38 % en 1981) contre 17,67 % (22,42 %, 19,28 % d'abstentions (11,20 %) et 0,02 % de votes nuls. La majorité a perdu des voix et l'opposition encore plus. L'augmentation du nombre des abstentions a été illustrée par *l'intervention d'un délégué qui,* sans condamner formellement l'action de la direction nationale, lui a reproché « *de ne pas aller assez vite, assez loin* ».

Car les parents réunis à Bordeaux *semblent quelque* peu impatients. Ils constatent que le ministère met en place de nombreuses commissions de réflexion. Bien souvent, en tant que responsables fédéraux, ils participent *dans leur département* aux travaux de ces instances mais, concrètement, comme l'a dit un délégué, « *ils voient encore peu de choses venir* ».

L'enseignement élémentaire leur *apparaît comme le parent pauvre* du changement. Ils ont des enfants à l'école primaire et ils rencontrent souvent d'autres parents qui attendent une transformation, une amélioration, une *meilleure coopération avec* les instituteurs ou, plus prosaïquement, des réunions de parents-enseignants « *au moins une fois dans l'année* », comme le conseille le ministre de l'éducation nationale. « *Il faut surmonter les difficultés qui pourraient se dresser et favoriser les rencontres parents-enseignants* », a déclaré pudiquement M. Emile Gracia, secrétaire général de la F.C.P.E. Bref, il semble *que dans les écoles tout* ne va pas partout pour le mieux entre les partenaires du système éducatif et que bien des parents commencent à s'interroger sur le peu d'empressement dont font preuve *certains enseignants* vis-à-vis des questions et des demandes des familles. Mais M. Gracia pouvait-il en dire plus en s'adressant à une salle dont les premiers rangs étaient occupés par des représentants *de syndicats* d'enseignants ?

SERGE BOLLOCH.

FAITS DIVERS

WEEK-END DANGEREUX : TROIS GRAVES ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

L'autorail Malesherbes-Corbeil a, le 29 mai, à Ballancourt, dans l'Essonne, percuté de plein fouet contre une voiture de tourisme tractée par un autre véhicule et qui s'est trouvée immobilisée, après la rupture du câble de traction, au milieu d'un passage à niveau. L'autorail a *déraillé* : quatorze de ses occupants ont été blessés dont quatre sont dans un état grave.

Sur la RN 20, près de La Ferté-Saint-Aubin, dans le Loiret, deux automobiles sont entrées en *collision*, le 29 mai, lorsqu'un des deux véhicules s'est brusquement déporté sur la gauche. Il y a eu six morts : Mme Michèle Cormerais, M. Lionel Cormerais et Marie-Laure Cormerais demeurant à Vierzon ; M. Marcel Soulier, Mme Solange Soulier et M. Claude Soulier demeurant à Saint-Leu-la-Forêt ; M. Bruno Robinet, d'Orléans, a été grièvement blessé.

Enfin, près de Grenade en Haute-Garonne, une voiture s'est jetée contre un arbre et a pris feu après avoir manqué un virage, le 30 mai à l'aube. Les cinq occupants du véhicule, trois garçons et deux filles, ont été tués.

● *Douze personnes tuées par une tornade aux Etats-Unis.* — Douze personnes ont été tuées et une centaine blessées, samedi 29 mai, par une tornade qui a frappé la petite ville de Marion, dans l'Illinois, a indiqué la police du comté. La tornade a dévasté le centre de la ville, qui compte treize mille habitants. Les dégâts matériels sont très importants. — *(A.F.P.)*

CARNET

Décès

— Nous apprenons le décès de **M. Henri GUIDET,** ancien député, maire de Bapaume (Pas-de-Calais), survenu le samedi 29 mai 1982.

[Né le 29 mars à Bapaume (Pas-de-Calais), Henri Guidet, professeur d'éducation physique avait adhéré dans sa jeunesse à la S.F.I.O. Prisonnier lors de la dernière guerre, il s'était évadé et il était entré dans la Résistance. Conseiller municipal avant de devenir maire de Bapaume, Henri Guidet avait été élu conseiller général en 1945, et en 1961 vice-président de l'assemblée départementale. Il s'était démis de son mandat de conseiller général en décembre 1979, car, n'ayant pas approuvé l'union de la gauche, il s'estimait trop isolé au sein du conseil général pour assumer ses fonctions. Elu, au second tour des élections législatives de 1967, député de la deuxième circonscription du Pas-de-Calais, il avait été battu en juin 1968 par le candidat de l'U.D.R.]

— Nous apprenons le décès de **M. Louis WIEDEMANN,** conseiller général du Bas-Rhin, survenu le dimanche 30 mai 1982, à la suite d'une crise cardiaque.

[Agé de soixante-deux ans, directeur d'école, Louis Wiedemann (R.P.R.) était maire de Huttenheim (Bas-Rhin) depuis 1959. Conseiller général du canton de Benfeld depuis 1964, il avait été réélu au second tour des cantonales de mars dernier.]

Soutenances de thèses

— Université Paris-IV (Sorbonne), *jeudi 3 juin à 14 heures, salle des* Actes, M. Christian Goubault : « Histoire de la critique musicale en France de 1870 à 1914 : sa place dans l'évolution de la musique ».

— Université Paris-III (Sorbonne nouvelle), vendredi 4 juin à 14 heures, salle Gréard, M. Olivier Cohen-Steiner : « L'image du juif dans le roman anglais du dix-neuvième siècle (1800-1900) ».

— Université Paris-V (René-Descartes), vendredi 4 juin à 9 heures, amphithéâtre E.-Durkheim, Mme Suzie Guth : « Exil sous contrat : les communautés de coopérants en Afrique francophone ».

— *Université Paris-I (Panthéon-*Sorbonne), samedi 5 juin à 14 heures, amphithéâtre Richelieu (Sorbonne), M. Bernard Joibert : « La timidité et l'éducation ».

MÉDECINE

UNE CONFÉRENCE EUROPÉENNE A MARSEILLE

L'ordinateur : gestionnaire des dépenses ou assistant du médecin ?

De notre correspondant

Marseille. — *Cent quarante spécialistes (informaticiens, gestionnaires, administrateurs hospitaliers et médecins) venus des principaux pays d'Europe et des Etats-Unis viennent de se réunir, durant trois jours, à Marseille, pour participer à la septième conférence annuelle de l'association APIS (Association pour la promotion de l'informatique de santé), organisme européen créé en 1974.*

Le choix de Marseille comme siège de cette conférence annuelle n'est pas fortuit : le centre régional d'informatique hospitalier (CRIH), que dirige à Marseille M. Yves Laboumerie, a accumulé une grande expérience dans le traitement informatisé de l'information de santé des quelque quatre-vingts hôpitaux publics de la région qui dépendent de lui et qui représentent la gestion de trente-deux mille lits. Le CRIH assure la gestion d'économat et de pharmacie, la facturation auprès de la Sécurité sociale, la paie du personnel de ces établissements souvent éloignés géographiquement du centre implanté à Luminy, au sud de Marseille.

Pour l'instant, le rôle majeur joué par l'informatique hospitalière est celui d'un gestionnaire. Elle constitue aussi un moyen efficace et sûr de contrôler les dépenses de santé. Le traitement de l'information s'effectue en temps réel, c'est-à-dire qu'il ne faut pas une poignée de secondes pour obtenir la réponse sur l'écran du terminal à une question formulée sur le clavier de ce terminal. Mais il ne fait pas de doute que l'on s'achemine vers un traitement plus spécifiquement médical de l'information de santé par l'informatique. Jusqu'où ? C'est là le fond du problème.

L'ordinateur est d'ores et déjà capable d'assurer l'élaboration, la conservation et le traitement du dossier médical du malade, autorisant une consultation immédiate de son « passé médical ». Il permet des gains de temps considérables dans l'établissement du diagnostic ou l'élaboration d'un traitement par l'apport de données fiables. Il permet aussi d'épargner au personnel hospitalier des tâches purement répétitives, comme par exemple le dépouillement des électro-cardiogrammes, qui peut être, grâce à l'ordinateur, automatisé. Il peut aussi être relié à des banques de données, telle celle du centre antipoisons de Lyon, auquel le CRIH de Marseille est relié.

Plus près du malade

Mais, jusqu'à présent, l'informatique n'a pas eu encore un impact direct sur le malade lui-même. Il n'est pourtant pas du domaine de l'hypothèse d'imaginer que le terminal d'ordinateur puisse faire son apparition à la tête du lit du malade, aux côtés du tuyau d'arrivée d'oxygène ou de la sonnette de nuit. L'ordinateur pourrait aussi bien s'acquitter de tâches pratiques, comme l'enregistrement des menus de la semaine, selon les goûts du malade, ou répondre dans l'instant aux questions du chef de service au cours de sa visite quotidienne.

« *La saisie des informations va se faire de plus en plus près du malade* », promettent les spécialistes.

Il n'est pas interdit d'imaginer que le terminal d'ordinateur placé à la tête du lit puisse un jour « aider » le médecin à formuler son diagnostic grâce aux antécédents médicaux qu'il « appellera » directement sur l'écran. « *Nous mettons à la disposition du médecin un outil qui le rend maître de ce qu'il désire faire, mais qui ne le remplace pas*, assure M. Labournerie. *L'informatique lui donne un accès rapide à l'information. Sa fiabilité offre au médecin la possibilité, en outre, d'utiliser cette information à des fins statistiques ou d'enseignement. L'ordinateur peut même servir de liaison entre médecins. Mais, une chose est sûre, le malade ne sera pas « soigné » par l'ordinateur, comme le redouteraient certains.* »

Reste le problème de l'accès à ces informations confidentielles. Les spécialistes pensent que cet accès est mieux défendu encore que par le système classique du dossier rédigé « en clair », qui peut être l'objet d'indiscrétions. Toute création de dossiers informatiques nominatifs doit d'ailleurs être expressément autorisée par la commission nationale Informatique et libertés et, bien entendu, les règles déontologiques et celles du secret professionnel restent pleinement valables.

Mais ne va-t-on pas établir un barrage entre le secteur public et le secteur privé ? Les informaticiens pensent qu'il s'agit d'une entente entre les praticiens eux-mêmes. De plus, la baisse constante des coûts des matériels informatiques les met à présent à la portée de la médecine libérale.

Va-t-on alors vers la constitution *d'un fichier de santé informatisé* ? Le mot fait encore peur à cause des *utilisations possibles des renseignements confidentiels qu'il contiendra.* On commence à réaliser une gestion régionale des condensés médicaux qui constituent des « *résumés* » de dossiers médicaux individuels que l'on pourrait qualifier de « *renseignements de première urgence* » et que les médecins pourront utiliser le jour où *les problèmes législatifs et ceux* d'éthique seront résolus.

JEAN CONTRUCCI.

JUSTICE

NOMINATIONS DE MAGISTRATS

● M. Beljean quitte le cabinet de M. Badinter

● Le procureur général d'Aix-en-Provence est placé en « congé spécial » après l'affaire Lucet

M. Georges Beljean, directeur de cabinet de M. Badinter, quitte ses fonctions. Le « Journal Officiel » du *dimanche 30 mai* a publié sa nomination comme procureur général de la cour d'Aix-en-Provence. M. Beljean avait remplacé M. André Braunschweig à la tête du cabinet du *garde des sceaux en octobre 1981*. Son départ est dû à des raisons « strictement personnelles », précisait-on ce lundi 31 mai au ministère de la justice. Le successeur de *M. Beljean n'a pas encore été désigné*. Il pourrait prendre ses fonctions après le 15 juin, lorsque le départ de son prédécesseur sera effectif.

A Aix, M. Beljean remplacera comme chef du parquet général, M. Marcel Guilbot, « placé en congé spécial », précise le « Journal officiel ». Le départ de M. Guilbot était attendu. Agé de cinquante-huit ans, *il occupait le poste de procureur* général depuis août 1975, après avoir été conseiller technique au cabinet de M. René Pleven, ministre de la justice.

Très contesté à Marseille et à Aix en raison de ses options en faveur de l'ancienne majorité, M. Guilbot *avait été rendu directement* responsable par M. Badinter des conditions dans lesquelles avait été menée l'enquête sur la mort de René Lucet, ancien directeur de la caisse de maladie des Bouches-du-Rhône. Supérieur hiérarchique de M. Albert Vilatte, procureur de Marseille muté à Paris après cette affaire, M. Guilbot est à son tour écarté de son poste.

D'autre part, le « Journal officiel » du 30 mai publie la nomination, comme procureur général de la cour d'Orléans, de M. Michel Jéol. *M. Jéol continuera cependant d'occuper* son poste de directeur des affaires criminelles et des grâces au ministère de la justice. C'est M. Pierre Savinaud qui devient *procureur général d'Orléans, où il est* actuellement avocat général.

Ancien secrétaire de la commission « institution et libertés » du parti socialiste, membre du Syndicat *de la magistrature. M. Jéol avait* lui aussi eu à s'occuper de l'affaire Lucet comme directeur des affaires criminelles de l'administration centrale. La promotion dont il bénéficie aujourd'hui et la sanction qui frappe M. Guilbot montrent à quel niveau M. Badinter entend situer les responsabilités dans cette affaire. — B. L. G.

Faits et jugements

Incarcération d'un P.-D.G. de l'Orne et de son fils.

Alençon. — *M. Gaston Dreux*, soixante-neuf ans, P.-D. G. d'une entreprise de construction de maisons individuelles à La Perrière (Orne), et son fils, Pierre, *ont été écroués samedi 29 mai* à la prison d'Alençon sous l'inculpation d'abus de biens. C'est en 1934 que M. Dreux avait créé son entreprise avec deux ouvriers. *Après la guerre, la société* allait connaître un rapide essor, occupant jusqu'à quatre cent cinquante personnes. En 1976, lors des fêtes du millénaire de la petite commune (cinq cents habitants).

En 1978, un conflit assez dur allait opposer la direction au syndicat C.F.D.T. demandant la création d'un comité d'entreprise. Par la suite, des difficultés devaient provoqué des licenciements et, actuellement, l'entreprise ne compte plus que deux cents ouvriers. *M. Dreux avait annoncé* de prochaines compressions de personnel pour arriver à cinquante emplois seulement.

Face à cette situation, la *C.F.D.T.* demandait une enquête, soulignant que les dépenses et le train de vie de la famille Dreux étaient exagérés, compte tenu de la situation de l'entreprise. Après *l'incarcération de leur patron*, les salariés ont demandé qu'un administrateur soit désigné pour que la société puisse continuer ses activités. — *(Corresp.)*

● *Un promoteur inculpé après un incendie qui avait causé la mort de sept personnes.* — M. Georges Bulit, premier juge d'instruction à Paris, a inculpé le samedi 29 mai, d'« *homicides involontaires et blessures involontaires* », M. Lucien Achache, cinquante-neuf ans, directeur de la société de promotion immobilière parisienne « Luc Gérarld », en raison de la responsabilité de cette société dans l'incendie, survenu le 16 juillet 1981, dans un immeuble rénové par ses soins, et situé 82, rue des Abbesses, à Paris (18e).

Le sinistre avait causé la mort de sept personnes, en blessant vingt autres (*le Monde* du 17 juillet 1981). Selon l'expertise technique ordonnée après l'incendie, de graves carences techniques auraient été à l'origine de la mort, par asphyxie, des occupants. M. Achache sera laissé en liberté sous contrôle judiciaire s'il verse avant le 3 juin une caution de soixante-dix mille francs.

ENQUÊTE

Gendarmes des champs et gendarmes des villes

La controverse suscitée par les récentes déclarations de M. Defferre sur la police a mis à nouveau en lumière le rôle et les droits spécifiques de ces autres représentants de l'ordre que sont les gendarmes.

« Soldats du droit et de la justice, y compris de la justice sociale, défenseurs des libertés démocratiques », comme les a qualifiés récemment M. Hernu, les gendarmes des unités départementales qui quadrillent étroitement la totalité du territoire font partie du « paysage » provincial.

S'ils sont, de ce fait, des familiers de la population rurale, dont ils partagent la vie quotidienne, en revanche, l'homme des villes ne connaît le plus souvent que la gendarmerie mobile, dont les unités sont presque essentiellement vouées aux opérations de maintien de l'ordre.

Qui sont ces gendarmes, comment vivent-ils, de quels moyens disposent-ils, en quoi consistent les tâches — multiples — qu'ils sont chargés d'assumer *quotidiennement* ? Les deux articles dont nous commençons aujourd'hui la publication tentent de répondre à ces questions.

I. — BATTRE LA CAMPAGNE

par JEAN-MICHEL DURAND-SOUFFLAND

« *Les gendarmes ? Le seul reproche qu'on peut leur faire, c'est de ne pas être assez nombreux... Plus il y en aura et mieux cela vaudra...* » C'est un élu communiste, le maire d'une petite commune de la Dordogne, qui parle. Tout à l'heure, l'un de ses homo*logues, socialiste lui*, prendra le relais : « *D'honnêtes gens : je ne vois pas de meilleure définition. Des hommes dévoués, efficaces, discrets, avec qui la population, comme les élus, comme tout le monde, si vous préférez, ne sauraient avoir que des rapports privilégiés... A telle enseigne qu'on aurait tendance à en abuser, en allant tirer leur sonnette pour un oui ou un non. Mais, que voulez-vous, on se tourne naturellement vers ceux dont on est sûrs ! Ce sont nos vigiles de tous les instants.* »

Il est 16 heures. L'Estafette nous attend devant la mairie : la patrouille n'est pas terminée. Nous avons quitté la gendarmerie à 14 heures, pour entreprendre l'une de ces innombrables tournées de routine qui sont la base même de la vie du gendarme rural, et celle sur quoi repose, en fait, tout le « système ». « *Pas une sortie qui ne nous apporte quelque chose, indice, renseignement, précision* », explique l'adjudant Bernard, quarante-six ans, commandant la brigade territoriale de Saint-Astier (Dordogne) depuis mai 1978.

« *Lorsque vous saurez*, poursuit-il, *que le nombre total des missions qui nous incombent de droit tourne autour de quatre cents, vous comprendrez qu'il y a toujours à faire, à apprendre, à vérifier, à surveiller, ou bien qu'il faut intervenir...* »

Quatre cents tâches différentes, que leur confient, à tour de rôle, la préfecture, le parquet, les ministères de la défense, des anciens combattants, des finances, plus diverses administrations, le cas échéant, sans oublier, bien *entendu*, le public, soit qu'il vienne simplement solliciter quelque pièce administrative, ou — ce dont il semble qu'il ne se prive jamais — déposer plainte.

Le petit morceau de la carte de France qui constitue le « fief » à part entière de Saint-Astier, chef-lieu de canton, compte 22 835 hectares, partagés entre douze communes, dont la population totale est d'environ seize mille personnes. La brigade est chargée en outre de la surveillance d'un tronçon long de 15 kilomètres, de la R.N. 39 (Bordeaux-Lyon), de 15 kilomètres de la voie ferrée Bordeaux-Genève et, enfin, de 15 kilomètres des rives de la vallée de l'Isle.

Pour ce faire, dix hommes en tout, l'adjudant, commandant de brigade, un maréchal des logis-chef, son second, et huit sous-officiers. C'est dire qu'on ne chôme pas. Au garage, une Estafette et deux Renault-4 L, équipées toutes trois de postes radio à partir desquels la liaison émission-réception peut s'opérer soit avec la brigade, où un gendarme est prêt à répondre *vingt-quatre* heures sur vingt-quatre, soit encore avec la compagnie d'arrondissement, Périgueux en l'occurrence. Tout le monde loge en *famille sous le même toit*, qui abrite quatre appartements F 5 et six F 4.

La patrouille, donc, de jour et de nuit, été comme hiver. Mais en quoi cela consiste-t-il ? « *D'abord, en surveillance, au hasard de l'itinéraire choisi* », répond l'adjudant. Chaque soir, en effet, le commandant de brigade — ou son adjoint, lorsqu'il est de repos — décide du travail du lendemain. Après avoir choisi la portion d'axe routier, ou du point précis (carrefour, sommet de côte, virage, etc.), qui fera l'objet d'une surveillance particulière, puis consulté l'état des affaires « à suivre » (enquêtes judiciaires non encore classées, nouvelles enquêtes réclamées par les autorités judiciaires, « pistes » à étudier, etc.), il utilisera, pour fixer les itinéraires des patrouilles, le « cahier de surveillance ».

Un document qui réunit, véritable « carte d'identité » du territoire de la brigade, *tous* les renseignements. Y sont consignés les noms des médecins, des élus, les dates des marchés, les entreprises utilisant des explosifs ; y sont *répertoriés* les *hôpitaux* et les écoles, les aérodromes, les hôtels, restaurants, cafés et dancings, les bornes géodésiques, les installations militaires, etc.

On y trouve encore la liste complète des auxiliaires de la gendarmerie, mobilisables en cas de conflit, celle des veuves de militaires, celle des médaillés et celle des détenteurs de la Légion d'honneur... La « mémoire » du canton, en quelque sorte.

A quoi s'ajoute très probablement — mais, sur ce point, la « discrétion » de la gendarmerie est aussi exemplaire que... compréhensible — un « fichier » très confidentiel, où tous les citoyens court le risque de figurer, dès lors qu'il a affaire avec la justice.

Outre la surveillance générale, la patrouille se charge traditionnellement de missions administratives diverses, telles la remise de plis militaires pour le service national, par exemple, ou la remise de convocations et notifications judiciaires. « *Mais*, dit encore l'adjudant, *une patrouille, c'est d'abord des contacts avec la population, par le jeu des rencontres prévues ou fortuites et des conversations qu'elles provoquent.* »

Surveillance, contacts : l'œil et l'oreille toujours aux aguets. En quittant Saint-Astier, tout à l'heure, nous avions vu une automobile garée sur le bas-côté de la route, vide. Quoi de surprenant, cela arrive tout le temps et partout, non ? « *Sait-on jamais... Il peut s'agir d'un véhicule volé, il nous appartient de tout contrôler.* » Aussitôt dit, aussitôt fait : on a interrogé par radio le central national des voitures volées. Celle-là n'y figurait pas, et la réponse est arrivée en même temps que... le propriétaire : « *C'est après la pluie qu'on a le plus de chance de trouver des pierres taillées...* ». Un préhistorien du dimanche, rien d'autre.

Mais, comme l'avait dit le chef : « *Sait-on jamais ?* ».

Après, on a fait halte dans un café-restaurant, histoire de demander, presque inopinément, aux jeunes propriétaires « *s'ils avaient revu X... ces derniers temps ?* » Non, ils ne l'avaient pas revu, ce X... qui fait l'objet d'un mandat d'amener. « *Si vous le voyez*, leur ont dit les gendarmes, *il faut nous avertir...* » Une façon classique de procéder, nous a-t-on précisé plus tard, qui s'appelle une « mise en garde ». Cela réglé, on a trinqué avec les aubergistes, parlé de la pluie et du beau temps — et glané au passage, mine de rien, quelques bribes de conversation dignes d'être mises en mémoire, non pas dans un ordinateur mais, tout bonnement, sous le képi.

Et on est repartis. Petite visite dans une mairie : « *Le secteur est calme ? Rien à signaler ?* » — « *Rien pour le moment* », a répondu le maire. « *Et ce dont vous avait parlé le chef ?* » a repris le gendarme. — « *Rien de neuf, mais si j'ai quoi que ce soit, vous serez avertis...* » Et puis on a cherché un petit moment, dans une H.L.M. crasseuse, la porte des Z... Une fois de plus, l'un des fils, mineur, avait eu maille à partir avec le garde-champêtre. « *Vous saviez que le garde a dressé procès-verbal à votre fils ?* » La mère rit : « *Et comment ! Le petit m'a même raconté qu'il lui avait déclaré que « son P.V., il pouvait se le f... au c...* » Sévères, les gendarmes ne rient pas : « *Que diriez-vous si votre fils se retrouve un jour devant le juge des enfants ? Il ne faut pas rire de ces choses-là, madame...* »

La voiture qui venait à notre rencontre a stoppé sur le bas-côté. Aussitôt, la passagère a pris la place du conducteur. « *En général*, a commenté un gendarme, *quand les gens font cela, c'est que celui qui est au volant n'a pas son permis...* » Alors, on vérifie : toujours la routine. Mais il n'y a rien d'irrégulier. Le couple démarre, ceinture de sécurité dûment bouclée et clignotant allumé.

Ensuite, on est allé notifier à une famille le classement définitif d'une affaire d'accident de la *circulation*. Avant de *prendre* congé, on a bavardé un peu. C'est l'usage, et c'est rarement peine perdue. A preuve, on a appris qu'un dancing de la région *accueille des mineurs et leur sert* de l'alcool. Cela n'est pas tombé dans l'oreille d'un sourd. D'ailleurs, cette boîte, les gendarmes la connaissent bien. Voici peu, *ils y ont été accueillis* à coups de bouteilles... Il faudra voir cela. Et nul doute que ce soir, en rentrant à la brigade, on ajoutera une petite « note » dans le dossier de l'établissement.

Connaître le terrain

On a fait chou blanc devant la porte, close, d'une villa dont les habitants ont abusé de chèques sans provision. Il ne reste plus qu'à glisser sous l'huis une « invitation » à venir s'expliquer à la brigade. Quant à la voiture qui est là, à cent pas, dans un chemin creux, elle a tout l'air d'un véhicule abandonné. Qu'à cela ne tienne : on en relève l'immatriculation. On vérifiera après : sait-on jamais ? « *Ce qui fait notre force*, dit l'adjudant, *c'est d'abord notre connaissance du terrain et des gens. Quand un nouveau est nommé dans une brigade, son premier devoir est de se familiariser avec le pays. Il y faut des mois, mais après...* »

Après, nous avons eu cent occasions de le constater, pas un chemin, une ferme, une famille, ni un « cas » particulier dont les gendarmes n'aient, ne serait-ce qu'une « idée », sinon, la plupart du temps, une connaissance réelle. Ce couple de jeunes Néerlandais qui viennent de créer une petite entreprise de ravalement à L... ? Ils les connaissaient déjà : avant de se fixer à L..., ils avaient habité S... quant à la maison, isolée en plein bois, où il a fallu aller, sur un appel radio, pour constater les dégâts causés à des brebis par des chiens errants, le gendarme qui était au volant n'a pas hésité une seconde à en trouver le chemin.

Il est 19 h 30 lorsqu'on franchit enfin la grille de la cour. Mais la journée n'est pas finie. Avant *d'aller chausser ses pantoufles, il* faut faire le plein de l'Estafette, en mettre à jour le carnet de bord — nous avons fait soixante-quinze kilomètres cet après-midi — puis inscrire sur le registre les procédures et les enquêtes de cette sortie. Pendant ce temps, l'adjudant, comme chaque soir, fixera le travail de demain.

Prochain article :

DEUX HEURES SUR TROIS DANS UN BUREAU

Quatre-vingt-cinq mille descendants de la maréchaussée

Descendante directe de la *maréchaussée, créée vers la fin* du XIIe siècle, principalement *pour encadrer* la troupe désœuvrée durant l'hiver, à une époque où l'on ne se battait qu'à la belle saison, mais aussi pour neutraliser voleurs et pillards de tout poil, la gendarmerie (que François Ier, pour la première fois, décide d'implanter dans des postes fixes répartis sur l'ensemble du territoire) prend le nom de « gendarmerie nationale » *en 1791*.

La loi du 28 germinal, an VI (17 avril 1798), encore considérée comme la charte fondamentale de l'arme, en fait « *une force instituée pour assurer dans l'intérieur de la République le maintien de l'ordre et l'exécution des lois* ». Un peu plus tard, Napoléon, qui voit en elle « *la manière la plus efficace de maintenir la tranquillité* », insistera sur l'importance que revêt à ses yeux un « quadrillage » du pays : « *Il faut des détachements stationnaires*, écrit l'empereur, *qui apprennent à connaître les localités et les individus* ».

Un bilan éloquent

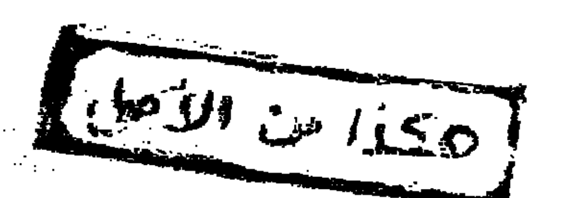
Aujourd'hui, forte de près de 85 000 personnes (1), la gendarmerie — force militaire relevant de l'autorité du ministre de la défense, mais dont le directeur général est un haut fonctionnaire civil (2) — compte trois grandes subdivisions : *la gendarmerie départementale*, dont chaque *canton, en principe, abrite* une des 3 678 brigades réparties sur l'ensemble du pays ; *la gendarmerie mobile*, force destinée au maintien ou au rétablissement de l'ordre, mais qui complète l'action de la « départementale » en lui prêtant en permanence son concours ; *les formations spécialisées* : sous cette appellation, on trouve la garde républicaine ; la gendarmerie des forces françaises d'Allemagne ; la gendarmerie de l'air ; la gendarmerie des transports aériens ; la gendarmerie maritime ; la gendarmerie de *l'armement* ; la gendarmerie d'outre-mer ; le groupement d'intervention de la gendarmerie nationale (G.I.G.N.) ; les personnels des écoles de gendarmerie et les organismes centraux.

Au cours de l'année 1981, la gendarmerie nationale a constaté 729 895 crimes et délits, soit *une augmentation de 7,62 %* par rapport à l'année précédente, où ce chiffre avait été de 678 208. Pourtant, le taux de croissance de la criminalité marque une nette diminution, puisqu'il avait atteint 11,76 % en 1980. Les 241 747 infractions relatives aux chèques sans provisions relevées en 1981 ne figurent pas dans le total ci-dessus. Là encore, on note un ralentissement : de 35,06 % en 1980, *l'augmentation de tels délits est « tombée », en 1981, à 18,40 %.*

Présentant récemment le bilan *des activités de la gendarmerie*, M. Charles Barbeau, qui en est le directeur général, a fait part des dernières améliorations apportées en vue d'accroître encore la sécurité publique. Deux cents brigades territoriales ont vu ainsi leurs effectifs augmentés, tandis que vingt et un nouveaux pelotons de surveillance et d'intervention étaient créées, *ce qui porte leur total à quatre-vingt-treize*. De même, on a créé *vingt-deux nouvelles équipes* de recherches judiciaires, affectées aux compagnies départementales encore dépourvues de ce type d'unité, et on a placé douze nouvelles sections de recherches, fortes chacune de cinq sous-officiers, dans des compagnies siège d'une telle *section*.

(1) En 1982, l'effectif total des personnels de la gendarmerie s'élève à 84 992 personnes, réparties de la façon suivante : *gendarmerie départementale*, 49 668, dont 2 755 appelés du contingent (gendarmes auxiliaires) et 543 civils : *gendarmerie mobile*, 17 333, dont 29 civils ; *formations adaptées* à des missions particulières (garde républicaine, gendarmerie des transports aériens et de l'armement, etc.), 4 050, dont 27 appelés du contingent et 30 civils : *gendarmerie d'outre-mer*, 3 210, dont 30 appelés du contingent et 80 civils ; *écoles*, 5 451, dont 2 057 appelés du contingent et 157 civils ; *organismes centraux* (direction générale, inspections générale et technique, etc.), 2 166, dont 131 appelés du contingent et 111 civils : *hors section* (gendarmeries maritime et de l'air, etc.), 3 114, dont 460 appelés du contingent.

(2) Depuis 1979, M. Charles Barbeau, né en 1932, maître de requêtes au Conseil d'Etat. Dix-huit officiers généraux (un général de corps d'armée, quatre généraux de division et treize généraux de brigade) assurent, sous son autorité, le haut commandement de l'arme.



Le Monde

ECONOMIE

LE FINANCEMENT DE L'INNOVATION

Le capital-risque à la française

Dans la « guerre économique » qui fait rage, l'innovation est une arme sans doute décisive. Les petites et moyennes entreprises ont un rôle considérable à jouer à la condition de pouvoir éviter un obstacle de taille : celui du financement. Pour l'heure, celui-ci émane essentiellement des pouvoirs publics à travers un véritable maquis de procédures, généralement sous la forme de prêts traditionnels et sans résoudre donc le problème crucial des apports en fonds propres dont ont tant besoin les P.M.E.

Ce souci, les S.F.I., ou sociétés financières d'innovation, le partagent en offrant en France une solution originale à travers la formule du capital-risque, dont le principe consiste à intervenir dans une entreprise sous la forme d'un apport en capital et à s'en retirer dès qu'elle a atteint sa vitesse de croisière en réalisant au passage une plus-value.

Une certaine façon, en somme, d'allier investissement productif et bénéfice retiré du financement rationnel de l'innovation. De quoi accréditer, surtout, l'idée qui se propage dans certains milieux gouvernementaux de créer les « 10 000 F Chevènement » calqués sur les « 5 000 F Monory », le but étant d'orienter vers l'innovation technologique une partie de l'épargne, de la même façon qu'on a su, au moyen d'incitations fiscales, lui faire prendre le chemin de la Bourse de Paris.

Du statut de créancier à celui d'associé

ENCOURAGER l'innovation est une noble entreprise. S'en donner les moyens apparaît beaucoup plus délicat si l'on en juge par le peu d'organismes, étatiques ou parapublics pour la plupart, qui aient accepté jusqu'à présent de prendre le risque de financer un projet.

Tout le pari repose en effet sur un prototype ou une idée qui ne fera ses preuves que dans quelques mois ou quelques années alors que, dans l'intervalle, il sera avant tout consommateur de capitaux. Une échéance bien lointaine pour un investisseur potentiel qui se voit offrir comme seuls gages de succès une toute petite équipe, voire un homme, et un marché très spécifique où la *moindre erreur de gestion* peut signifier la condamnation de toute l'expérience.

Voilà qui explique sans doute que les banquiers aient éprouvé de tout temps les plus vives réticences à l'égard de cette équation à de multiples inconnues, ne souhaitant guère prendre de risques supplémentaires alors que leur politique actuelle les conduit plutôt à provisionner à tour de bras ceux qu'ils ont en portefeuille. Seul ou presque, l'Etat a été conduit à financer les petites et moyennes sociétés innovatrices selon le procédé classique du prêt et à des conditions plus ou moins avantageuses selon les époques.

A côté de ce mécanisme maintenant rodé et qui a au moins permis l'émergence de nombreuses firmes spécialisées, devenues très performantes, est venu se juxtaposer depuis une dizaine d'années un système qui vise à faire des investisseurs de véritables associés au devenir d'une firme dont les activités leur sont familières et non plus seulement des créanciers attendant le remboursement de leur dette.

Ce nouveau schéma, c'est celui du « capital risque » selon l'exemple du venture capital américain. De quoi s'agit-il ? Des sociétés financières, constituées par des personnes physiques ou morales, décident de mettre à la disposition d'entreprises sélectionnées selon leurs performances futures des capitaux, non pas sous forme de prêts mais de prises de participations, et permettant d'assurer le démarrage ou le développement décisif d'une affaire.

Les seules garanties offertes aux investisseurs reposent sur l'équipe de direction et sur les produits qu'elle va commercialiser. L'objectif est de réaliser à plus ou moins long terme un gain en capital en se retirant de l'affaire lorsque celle-ci aura atteint un stade de développement jugé suffisant.

Ce mécanisme, alliant capital et technologie, a fait ses preuves aux Etats-Unis depuis plus de vingt ans, en dépit de nombreux accidents de parcours inévitables. Plusieurs pays européens en ont, depuis, appliqué les principes. Lever l'obstacle financier qui conditionne souvent la survie d'une P.M.E. tout en lui laissant le libre arbitre de son développement, c'est ce que tentent de faire, à leur tour, les S.F.I. (Sociétés financières d'innovation) créées en France au début des années 70 suivant le même procédé.

Des P.M.E. qui se portent bien

Cet exemple a été jugé suffisamment intéressant pour que la commission Dautresme, sur la protection et le développement de l'épargne, lui consacre un chapitre entier dans les volumineuses annexes à son rapport qui n'ont pas encore été rendues publiques. Analysant le cas des Small Business Investment Companies (S.B.I.C.) qui ont vu le jour en 1958 aux Etats-Unis, la commission souligne que cette expérience qui allie l'initiative d'investisseurs (personnes physiques, banques ou sociétés industrielles) à des entreprises en quête de capitaux, a marqué le pas pendant une quinzaine d'années après le boom initial qu'elle a connu jusqu'en 1962, permettant à de nombreuses firmes américaines, telle Digital Equipment, de prendre la place qu'elles occupent actuellement sur la scène mondiale.

« Depuis 1979, la conscience de l'existence de capitaux disposés à s'investir dans des entreprises débutantes encourage les initiatives de créateurs qui n'auraient sans doute jamais envisagé de démarrer avec le seul appui du traditionaliste et prudent système bancaire », constate le rapport Dautresme, soulignant qu'il s'agit là *« d'un système efficace pour les entreprises à très fort potentiel dans les secteurs de technologie avancée : informatique, télécommunications, médecine et biologie ou encore services »*, les sociétés de « capital risque » jouant *« un rôle de promotion de l'initiative industrielle auprès des investisseurs qualifiés »*.

A cette profession de foi, M. Hervé Hamon, directeur général de Sofinnova, ne changerait pas une virgule, à condition d'ajouter une notion importante, celle de plus-value sur laquelle repose toute l'opération.

« En France, explique-t-il, *on commence à recueillir les fruits de la spécialisation. Les P.M.E. innovatrices se portent bien et ça se sait »*. Sofinnova, qui dispose de 40 millions de francs de trésorerie, intervient sous forme d'augmentation de capital ou de souscription d'obligations convertibles, voire les deux, le montant de ses interventions, limité par la taille de l'entreprise, étant de 500 000 F en moyenne avec des pointes de 2 à 3 millions de francs dans certains cas.

Non seulement le secteur de l'innovation *« est déconnecté de la conjoncture économique proprement dite, mais il ne réagit pas plus aux facteurs purement politiques »*. Ainsi, cette S.F.I., créée en 1972, a réalisé en 1981, l'année de l'accession de la gauche au pouvoir, son meilleur chiffre d'affaires annuel sous la forme d'une vingtaine d'investissements pour un total de 15 à 20 millions de francs.

Dans le même temps, le fonds de commerce des entreprises s'est amélioré parallèlement à l'apparition d'une nouvelle race de chefs d'entreprise de quarante à quarante-cinq ans, dotés d'une meilleure expérience professionnelle que leurs aînés et convaincus de la nécessité d'ouvrir leur capital pour assurer la continuité de l'affaire en même temps que l'assainissement de sa structure financière.

L'expérience sur le terrain

De son côté, Sofinnova apporte l'expérience sur le terrain d'une toute petite équipe composée d'ingénieurs et d'experts financiers connaissant à fond les secteurs industriels où ils opèrent : robotique, électronique, instrumentation médicale, micro-informatique, mécanique de précision, télécommunications ; agro-alimentaire, aquaculture ou encore alimentation du bétail.

Le champ d'investigation est vaste et, pourtant, *« le vrai problème est qu'il n'y a pas assez d'affaires intéressantes »*, souligne M. Hamon *« Paradoxalement, l'argent on en trouve, ce qui manque, ce sont les dossiers qui tiennent la route. Sofinnova a contourné cet obstacle en poursuivant sa politique d'implantation aux Etats-Unis où elle possède soixante-dix participations dans les P.M.I. américaines de haute technologie, suivies de près par les deux bureaux que Sofinnova possède à San Francisco, à proximité de la « Silicon Valley » où sont nées quantité de firmes électroniques, et de Boston, considéré comme le second pôle de développement des P.M.I. américaines. »*

Un métier différent

« Pour que le capital-risque ait des chances de réussir, il faut des entrepreneurs capables et on commence à en avoir en France » affirme pour sa part M. Jean-Louis Duchez, directeur général de Soginnove, la société financière d'investissement créée en 1973 à l'initiative de la Société générale.

« Grâce à l'ANVAR, la France dispose du meilleur dispositif européen d'incitation à l'innovation mais il est certain que les pouvoirs publics ne peuvent pas tout faire. Dans le même temps, les banquiers ne sont pas toujours d'accord pour se lancer dans des opérations de commandite et c'est alors que nous pouvons intervenir » explique-t-il, soulignant que Soginnove intervient ainsi sous forme de prises de participations directes ou de souscription d'obligations convertibles, selon les vœux du dirigeant de l'entreprise.

Dotée d'une équipe de cinq personnes composée d'ingénieurs conseils, toute *« l'intendance »* étant sous-traitée par la maison mère au niveau des études sectorielles et des analyses financières, cette S.F.I. réalise des interventions de 500 000 F à un million de francs en moyenne.

SERGE MARTI.

(Lire la suite page 10.)

PAROLES OUBLIÉES

LA première correction apportée par le gouvernement au budget de 1982 est passée à l'Assemblée nationale comme une lettre à la poste. Les sommes en jeu dans la loi de finances rectificative qui vient d'être votée au Palais-Bourbon *n'étaient pourtant pas* négligeables (presque 12 milliards de francs), pas plus que n'étaient négligeables les mesures qu'elle contenait : majoration de la T.V.A., modification de la taxe professionnelle et de la taxe d'habitation, dotations aux entreprises publiques, annulation de crédits budgétaires...

A y regarder d'un peu près, on peut se demander comment les élus socialistes ont accepté aussi facilement des mesures qui sur bien des points contredisent largement leurs convic*tions profondes. La hausse de* la T.V.A. d'abord, qui n'apparaît dans les comptes rectifiés du budget de 1982 que pour 3,1 milliards de francs (pour la période juillet-décembre) mais qui en fait représente un alourdissement des impôts sur la consommation de plus de 6 milliards de francs en année pleine. La T.V.A., mauvais impôt, impôt injuste du temps où la gauche était de l'opposition, ne soulève plus guère de critiques.

Autre choix : la hausse de la T.V.A. payée par les consommateurs va servir à financer un allégement des charges des entreprises sous forme de réduction de la taxe professionnelle. Pareille mesure a de quoi surprendre de la part d'un gouvernement de gauche. Mais l'acceptation d'un tel transfert par des députés socialistes qui il y a un an encore ne cessaient de répéter *« les entreprises paieront »* laisse rêveur.

Là ne s'arrêtent d'ailleurs pas les paradoxes. Pour réduire la taxe d'habitation dont on soulignait l'injustice profonde lors des débats pour l'élection présidentielle, l'Etat n'accepte de perdre que 800 millions de francs, moins du sixième de ce qu'il consent à abandonner aux patrons sous forme de taxe professionnelle. Cette « pingrerie » a évidemment des conséquences fâcheuses au plan de la justice et des principes : pourquoi exonérer de la taxe d'habitation les personnes âgées et les femmes seules ne payant pas d'impôt sur le revenu, alors que les adultes nécessiteux *continueront*, eux, à la payer ? La pauvreté n'a ni âge ni sexe que l'on sache.

On connaît bien sûr la cause de ces choix qui n'ont dû être faciles ni pour les membres du gouvernement ni pour les députés socialistes : les attaques contre le franc imposent maintenant une gestion extrêmement rigoureuse des finances publiques.

Mais cette reconversion à la rigueur — parce qu'elle contredit la politique menée depuis un an — présente au moins deux dangers.

Le premier est qu'en améliorant le compte des entreprises on détériorera celui des ménages. Cela est probablement nécessaire financièrement. Il n'empêche que de telles « valses-hésitation » rappellent fâcheusement les politiques de l'escarpolette menées jusqu'en 1976 et qui nous avaient si mal réussi : *austérité-relance-austérité...*

Le deuxième est qu'une hausse de la T.V.A. va accélérer l'augmentation des prix, ce qui revient à dire que pour présenter un collectif budgétaire équilibré on a, d'une certaine façon, accepté le risque de donner un coup de pouce supplémentaire à l'inflation. C'est le choix du très court terme contre l'avenir.

Autre remarque : la rigueur budgétaire est probablement plus apparente que réelle. On annule pour plus de 2 milliards de francs de crédits du Trésor aux entreprises et on impose aux banques des prélèvements qui, d'une certaine façon, serviront à financer les dotations aux entreprises publiques déficitaires. La gauche cataloguait jadis ces tours de passe-passe sous l'étiquette « débudgétisation » qui avait une connotation fortement péjorative. Car si on peut soutenir que les banques doivent payer à la place de l'Etat — puisqu'elles sont riches et nationalisées — on peut également soutenir qu'une telle pratique, si elle était reprise systématiquement au cours des prochains exercices budgétaires, serait fort dangereuse, ne serait-ce que parce que la bonne santé des banques cache de sérieuses faiblesses.

On juge mal enfin des coûts cachés d'opérations comme celle qui consiste à manipuler les taux de la T.V.A. Les services fiscaux vont devoir rediscuter des centaines de milliers de forfaits avec les commerçants, les artisans et les petits industriels. Le temps passé dans ces renégociations aurait été beaucoup mieux utilisé pour combattre la fraude fiscale.

ALAIN VERNHOLES.

SANS INTERROMPRE SA POLITIQUE DE « RÉAJUSTEMENT »

La Chine envisage en 1982 une croissance modérée de son économie

L'ÉCONOMIE chinoise devrait connaître cette année une croissance modérée, de l'ordre de 4 % à 5 %. Après le sévère coup de frein donné l'an dernier, surtout dans le domaine industriel (la valeur de la production de l'industrie lourde a diminué de 4,7 points en 1981 par rapport à 1980), les dirigeants chinois estiment, en effet, qu'ils peuvent maintenant relâcher un peu la pression. Officiellement, le *« réajustement »* est poursuivi — il est prévu qu'il le soit jusqu'en 1985. — mais l'accent est mis davantage sur la consolidation et la restructuration des entreprises, ainsi que sur la modernisation technique des équipements. Dans ce but, il est même envisagé que le commerce extérieur puisse s'orienter de nouveau vers un certain déficit, alors que l'an dernier, selon les statistiques gouvernementales, une situation d'équilibre a été atteinte, certaines estimations japonaises ayant même fait état récemment d'un excédent assez substantiel (2 à 3 milliards de dollars).

Dans sa logique interne, le plan 1982 reste assez similaire à celui de 1981. Les secteurs qui étaient prioritaires le demeurent. Ce sont : l'agriculture, l'industrie légère, l'énergie, les transports et communications. Dans le domaine agricole, la politique mise en œuvre depuis plusieurs années sera poursuivie. Malgré certains inconvénients, notamment sur le plan démographique, les systèmes de responsabilité, c'est-à-dire d'intéressement à la production, seront maintenus. A ce sujet, les intentions à long terme du pouvoir paraissent mieux établies, dans la mesure où ce type d'organisation du travail est expressément mentionné dans le projet de révision de la Constitution.

Il faut dire que les résultats sont plutôt encourageants. L'an dernier, la valeur de la production agricole a augmenté, en prix constants, de 5,7 % par rapport à 1980. La plupart des productions végétales sont en hausse, parfois très nette. Le niveau de vie des paysans, surtout, s'est très sensiblement amélioré. Selon des chiffres très partiels, le revenu moyen par tête dans cinq cent soixante-huit districts représentatifs des vingt-huit provinces et municipalités du pays aurait été, l'an dernier, de 223 yuans (revenus provenant des activités auxiliaires et de la redistribution collective inclus), soit 18,5 yuans par mois (1 yuan égale 3,3 F). Cela reste très bas, *mais représente néanmoins* une augmentation de 16,8 % par rapport à 1980. Pour cette année, le plan prévoit une récolte céréalière de l'ordre de 333 millions de tonnes, ce qui, si l'objectif est atteint, serait un record dans l'histoire de la République populaire. Pour y parvenir, il est notamment recommandé de s'opposer à toute nouvelle réduction des superficies plantées en blé. Une fâcheuse tendance dans cette direction se manifeste, en effet, depuis quelque temps. Mais aucun relèvement des prix d'achat des produits agricoles par l'Etat n'est envisagé. Globalement, la valeur de la production devrait augmenter de 4 %.

Dans le secteur industriel, l'industrie légère doit continuer à se développer à un rythme plus soutenu que l'industrie lourde. La tendance, malgré tout, est à un certain rééquilibrage. L'an dernier, tandis que la production de l'industrie légère progressait de 14 %, celle de l'industrie lourde, victime du réajustement, chutait assez lourdement (— 4,7 %). La part de cette dernière dans la valeur totale de la production industrielle cessait ainsi d'être prépondérante : 48,6 % contre 51,4 % à l'industrie légère.

Cette orientation a fait faire des bonds parfois spectaculaires à la production de certains biens de consommation : postes de télévision (5,3 millions d'unités, + 120 %), machines à coudre (+ 35,3 %), appareils photo (+ 67 %), machines à laver (1,2 million d'unités, + 420 %), bicyclettes (17,5 millions d'unités, + 34,7 %), etc. Cette année, la progression de l'industrie légère ne devrait être que de 7 % par rapport à 1981, celle du secteur lourd recommençant à augmenter légèrement (+ 1 %). Le résultat en sera une augmentation de la production industrielle globale de 4 %.

MANUEL LUCBERT.

(Lire la suite page 11.)

LE FINANCEMENT DE L'INNOVATION

Les aides

1) L'AIDE PUBLIQUE.

● **ANVAR** (Agence nationale pour la valorisation de la recherche), 43, rue Caumartin, 75009 Paris. Tél. : 266-93-10.

Créée en 1979 pour établir un lien entre la recherche et le monde industriel, l'ANVAR a pour mission de participer à la mise en valeur de la recherche scientifique et technique et de promouvoir l'innovation grâce à des aides des pouvoirs publics sous forme d'avances (qui peuvent atteindre jusqu'à 50 % du programme) remboursables en cas de succès.

Considérée comme la « locomotive » du financement de l'innovation en France, en attendant que d'autres structures prennent le relais, cet organisme a été doté d'un budget d'intervention *de 760 millions de francs pour* l'année en cours contre 660 *millions en 1981 à répartir* entre ses 22 délégations régionales.

2) LE « CAPITAL-RISQUE » ET LE SYSTÈME DES S.F.I.

(sociétés financières d'*innovation*).

Régies par la loi du 11 juillet 1972, les S.F.I. sont dotées d'une structure juridique voisine des *venture capital* qui ont vu le jour à la fin des années 60 aux *Etats-Unis*. Elles peuvent prendre des participations en capital ou souscrire à des obligations convertibles ou échangeables en actions, et, depuis 1980, élargir leurs interventions à des investissements sous forme d'obligations participantes ou des placements en comptes courants d'actionnaires, rémunérés et bloqués pendant un délai minimum de trois ans. Les S.F.I. peuvent également consentir des prêts participatifs.

Le capital social minimum est fixé à 10 millions de francs, aucun actionnaire ne pouvant en détenir plus de 30 %. Les S.F.I. doivent investir au moins 60 % de leur capital social dans des opérations d'innovation trois ans après la signature de la convention qui leur a donné le feu vert et 80 % du capital six ans après la conclusion de cette convention. En retour, ces sociétés bénéficient d'un régime fiscal privilégié comportant, notamment, un mécanisme avantageux de déduction de la plus-value intervenue sur une cession et la possibilité offerte aux seuls souscripteurs (et non pas à la S.F.I. elle-même) d'amortir, dès la première année, 50 % du prix de revient des actions lors d'une souscription ou d'une augmentation de capital.

Les principales sociétés financières d'innovation sont les suivantes :

● **SOFINNOVA** *(Société de financement pour l'innovation)*, *31, rue Saint-Georges*, 75009 Paris. Tél. : 280-68-70.

Créée à l'initiative du Crédit national en 1972, cette S.F.I. *possède actuellement un capital* de 77 millions de francs réparti *entre quelque cent vingt ac*tionnaires représentant, prati*quement à parts égales, quatre* catégories : des banques, des in*dustriels, des établissements fi*nanciers et des compagnies d'assurances.

Après étude des projets qui lui *sont soumis*, Sofinnova investit son capital dans les entreprises industrielles *susceptibles* de développer des technologies *nouvelles*.

Dans cet esprit, le groupe a créé, en *1974*, sur le même modèle, Batinnova, avec l'appui du *Crédit foncier de France et des* principaux établissements financiers spécialisés *dans le bâtiment* et les travaux publics, Electrinova, *département spécialisé* chargé d'aider, avec le concours *d'E.D.F.*, les petites et *moyennes* entreprises qui innovent dans *l'utilisation nouvelle et ration*nelle de l'électricité, et encore *Sofinindex une société chargée* d'aider le financement des industries exportatrices, *mise sur pied* en 1975 à l'initiative de la Banque française du commerce extérieur.

● **SOGINNOVE** (Société générale *pour le financement* de l'innovation), 5, rue Boudreau, 75009 Paris. Tél. : 742-70-60.

Cette S.F.I. a été constituée en 1973 sous les auspices de la Société générale, qui continue à lui fournir l'appui logistique. Dotée d'un capital de 40 millions de francs réparti entre vingt-cinq actionnaires à raison d'un tiers pour la banque fondatrice, de 11,5 % pour le Crédit d'équipement des P.M.E. et, pour le solde, entre diverses institutions financières et entreprises industrielles : Soginnove se propose d'aider à financer la croissance des petites et moyennes entreprises.

A cela, quelques conditions : que ces entreprises soient innovatrices, qu'elles réalisent un chiffre d'affaires inférieur à 100 millions de francs par an, enfin qu'elles dégagent une bonne rentabilité et des perspectives de croissance forte et rapide.

● **EPICÉA** *(Entreprise de promotion de l'innovation du Commissariat à l'énergie atomique)*, 31-33, rue de la *Fédération*, *75015 Paris*, tél. 273-60-00.

Créée en avril 1980 avec un capital de 30 millions de francs, cette S.F.I. dispose d'un programme d'investissements de 10 *à 15 millions de francs par an* destiné à des sociétés permettant de valoriser les compétences du C.E.A. dans divers domaines, *tels que la robotique, l'électro*nique, le génie chimique ou encore les économies d'énergie.

Si le Commissariat à l'énergie atomique dispose d'une participation de 30 % dans le capital d'EPICEA, de nombreux établissements bancaires sont également partie prenante (B.N.P., B.F.C.E., Paribas), ainsi que des entreprises industrielles (Lyonnaise des eaux, Elf-Aquitaine), et les sociétés financières d'innovation Sofinnova et Soginnove.

● **IDIANOVA**, 35, av. Fran*klin-Roosevelt, 75008 Paris*, tél. 266-91-41.

La cadette des sociétés financières d'innovation, puisqu'elle n'a que quelques mois d'existence. Comme son nom l'indique, Idianova est une émanation de l'IDIA (Institut de développement des industries agricoles et alimentaires). Elle dispose pour l'instant du capital minimum de 10 millions de francs destiné à permettre des interventions financières dans ce secteur économique, avec le concours du Crédit agricole, de la B.N.P. et d'Elf-Aquitaine.

● **FINOVELEC** (Société de financement des applications innovantes de l'électricité), 2, rue Louis-Murat, 75008 Paris, tél. 764-22-22.

Actuellement en cours de constitution, cette S.F.I. résulte de la collaboration d'E.D.F. (Electricité de France) et de l'IDI (Institut de développement industriel), son objet étant d'intervenir au niveau d'entreprises à constituer dans des domaines voués aux techniques électriques nouvelles.

3) LES AUTRES ORGANISMES DE CRÉDIT-INNOVATION.

● **INODEV** (Société pour le développement et l'innovation), 14, rue du 4-Septembre, 75002 Paris, téléphone 261-85-75.

Actuellement considéré comme une *filiale* du Crédit d'équipement des P.M.E., cet organisme, créé en *1978*, dispense du crédit moyen terme innovation (M.T.I.) désencadré et à des taux privilégiés, légèrement supérieurs au taux de base *bancaire*. Ces M.T.I. sont en fait des crédits professionnels de type « article 8 » sous la forme d'un crédit bancaire à moyen terme garanti par une société de caution mutuelle, Inodev *bénéficiant depuis* juin 1980 d'une disposition supplémentaire qui lui permet d'accorder sa garantie à des prêts participatifs consentis par des banques.

● **INOELF**, 7, rue Nélaton, *75015 Paris, tél. 571-72-73*.

Filiale de la société nationale Elf-Aquitaine, *rare exemple d'une* entreprise française qui ait ainsi *manifesté son intérêt pour le* « capital risque ». Au cours de *ses deux premières années d'exis*tence, Inoelf a investi une *dizaine de millions de francs* dans autant de projets innova*teurs pour le compte de petites* et moyennes entreprises.

Signalons enfin qu'un certain nombre d'autres institutions interviennent également à divers degrés dans le financement de l'innovation, qu'il s'agisse d'interventions directes ou de procédures élargies aux organismes ci-dessus. Parmi ces institutions figurent les S.D.R. (Sociétés de développement régional), l'IDI (Institut de développement industriel) et l'ADI (Agence de l'informatique).

Du statut de créancier à celui d'associé

(Suite de la page 9.)

Depuis son origine, Soginnove a investi 28 millions de francs dans des opérations de capital-risque, et le montant de ses interventions pour le seul exercice en cours au 30 juin 1982 devrait dépasser les 12 millions de francs contre 5 millions l'année précédente. Cette progression confirme que cette formule « *est bien adapté au marché* », selon M. Serge Houssin, président de Soginnove.

« *Les entreprises françaises ont besoin de fonds propres. En étant associé, on apporte ces fonds et la rémunération est versée par les nouveaux actionnaires qui prennent le relais. Notre métier est de pouvoir aider une société par l'ouverture de son capital vers l'extérieur mais sans intervenir dans la gestion* », assure-t-il.

Si les S.F.I. acceptent de prendre un risque sans garantie aucune, elles tablent en même temps sur la plus-value qu'elles pourront retirer de leur investissement et qui doit assurer, seule, la rémunération de toute l'opération.

« *Une société financière d'innovation réalise ses gains sur très peu d'opérations* », admet M. Duchet. « *On considère que, sur une dizaine d'affaires financées, trois sont appelées à disparaître dès la première année, trois autres se traînent, trois entreprises réussissent plus ou moins bien et une seule permet de faire tout le profit.* »

« *Le financement que nous pratiquons est effectivement spéculatif, mais nous aidons une entreprise à se créer, à se développer, à embaucher et à faire du chiffre d'affaires et, pendant tout le temps de son existence, les retombées économiques que peuvent en attendre un secteur industriel ou une région méritent largement le risque que nous avons pris* », conclut-il.

« *Outre le problème du marché étroit sur lequel nous évoluons le handicap auquel sont confrontées les S.F.I. est celui de la modicité de leur capital (40 millions de francs pour Soginnove) qui limite obligatoirement l'éventail de leurs interventions financières* » fait valoir M. Houssin, estimant qu'« *il y a de la place pour une dizaine de S.F.I. en France, qui disposeraient d'un millier d'affaires au total en portefeuille de façon à créer un véritable marché, ce qui est loin d'être le cas* ».

Si Sofinnova et Soginnove restent les pionniers du « capital-venture » « à la française », d'autres spécialistes financiers s'intéressent à cette formule qu'ils considèrent comme un stimulant pour la création d'entreprises et d'emplois.

M. Yves Delacour est de ceux-là. Responsable en France du groupe de presse américain I.D.G., spécialisé notamment dans l'information en informatique, et dont le président est M. Patrick McGovern, M. Delacour participe à la mise en place d'un fonds de capital-risque destiné à aider les sociétés européennes et américaines à s'implanter au Japon en particulier, et dans la zone Pacifique en général (1).

Baptisé « Pacific technology venture Management Inc », ce fonds, qui s'appuiera sur les deux cents consultants du groupe McGovern, doit recueillir 50 millions de dollars d'ici au 30 juin prochain, qui seront investis dans l'innovation technique. Là sont assurés plus du tiers des gains de productivité.

« *Le capital-risque peut se développer en France à deux conditions*, estime-t-on : *que les capitaux investis dans des sociétés de haut risque bénéficient d'une incitation fiscale sur les plus-values, et que soit créé un marché boursier pour les P.M.E.* », cette dernière idée étant précisément mentionnée dans le rapport de la commission Dautresme.

« *Le changement de l'élite sociale est intervenu en France. Il ne faut plus financer seulement des chercheurs, mais également des entrepreneurs, ceux qui vont bâtir les grandes entreprises de demain* », affirme M. Delacour.

Voilà qui va bien au-delà d'un simple pari sur la personne, puisque, si l'on en croit certaines études, au début du siècle prochain, la moitié de la production japonaise devrait provenir de sociétés créées en « capital venture » dans tous les domaines de l'innovation technologique.

SERGE MARTI.

(1) I.D.G. France, 38, av. des *Champs-Elysées, 75008 Paris*. Tél. : 225-35-53.

Les collectivités locales, la réforme bancaire et la nouvelle politique de l'épargne

par PAUL LORIDANT (*)

LES pouvoirs publics, dont la réflexion a pu être enrichie par la longue procédure de nationalisation du système bancaire, sont aujourd'hui sur le point d'apporter des changements d'une certaine importance dans le fonctionnement du système bancaire et dans la politique de l'épargne. Nombre de citoyens, notamment les élus locaux, sont attentifs aux conclusions et aux suites qui seront apportées à divers rapports, en particulier à ceux de MM. Bloch-Lainé et Dautresme.

Les collectivités locales, qui recourent largement *à l'épargne* pour financer leurs investissements, *ont subi depuis plusieurs* années, comme les entreprises, *la hausse des taux d'intérêt des* prêts à long terme. En effet, les *communes et les départements* ont de fortes dépenses d'équipement *qui influent grandement* sur la vie quotidienne de leurs habitants et dont le volume équivaut à la formation brute du capital fixe des grandes entreprises nationales et dépasse sans doute celle de l'Etat. Le précédent septennat avait considéré que les collectivités locales prélevaient pour financer leurs équipements une part trop importante de l'épargne disponible qu'il convenait de réorienter vers les investissements industriels plus productifs. Il n'est pas sûr que cette orientation soit remise en cause et certains craignent *qu'elle soit confirmée ou* même renforcée.

Aujourd'hui, nombre de conseils municipaux, du fait des nouvelles procédures de « globalisation des prêts » et de l'incidence financière croissante des charges d'emprunt dans leurs budgets, *sont contraints de mo*difier leur politique d'investissements et de renoncer parfois à construire de nouveaux équipements collectifs. En effet, la globalisation des prêts consiste, pour la Caisse des dépôts et consignation (C.D.C.) et la Caisse d'épargne à définir une enveloppe globale des prêts correspondants, selon leurs critères, à l'endettement raisonnable des collectivités. Si cette procédure élimine l'instruction des dossiers de prêts projet par projet (dossier d'agrandissement de l'école, puis construction de la piscine, puis aménagement du stade, etc.) et fait disparaître pour les élus le sentiment du contrôle tatillon, il faut bien reconnaître qu'elle transforme les rapports de la C.D.C. avec les collectivités locales en relations classiques du banquier avec son client sans tenir, à notre avis, suffisamment compte des spécificités de la demande d'une collectivité locale.

De fait, le banquier habituel des communes, le groupe Caisse des dépôts, Caisse d'épargne, Caisse d'aide pour l'équipement des collectivités locales (C.A.E.C.L.), n'assure plus toujours la totalité de leurs besoins de financement et tend en outre à imposer une part de plus en plus importante d'emprunts dont les taux se rapprochent de ceux du marché. La Caisse des dépôts s'efforce en effet de « placer » aux collectivités ses ressources provenant de la C.A.E.C.L. et des emprunts « Ville de France » dont le coût, voisin de celui du marché financier, est nettement plus élevé que le financement à *taux privilégié* des fonds des caisses d'épargne venant des sommes placées *essentiellement* sur les « livrets A » (voir tableau) dont d'aucuns d'ailleurs annoncent, de façon que nous espérons inexacte, la fin.

Les élus locaux ont de plus en plus le sentiment que leur banquier traditionnel ne les suit plus et leur fait payer ses services de plus en plus cher. Pour trouver le complément de financement dont elles ont besoin, les communes sont dans l'obligation de faire appel à d'autres banquiers (Crédit mutuel, Crédit coopératif notamment) qui ne consentent alors que les taux du marché ou des taux très voisins.

Dans ces conditions, il est indispensable de connaître clairement les intentions des pouvoirs publics. Certains laissent entendre qu'un choix serait fait pour orienter prioritairement de l'épargne liquide vers le financement du logement et des investissements du secteur industriel. En outre, il faut bien noter que la création du « livret rose » à taux d'intérêt indexé, dont il est vrai qu'on ne mesure pas encore l'impact, va renchérir le coût des emprunts.

S'il doit y avoir banalisation de la profession bancaire, celle-ci ne doit pas se limiter à l'harmonisation des réseaux de collecte et du coût des ressources bancaires, elle doit aussi donner aux collectivités locales le pouvoir de choisir son banquier et de discuter librement avec lui *des conditions de financement*. Après tout, les communes ont quelques atouts : *ce sont des* emprunteurs sûrs qui, le cas échéant, *pourraient se regrouper* dans des syndicats de communes *pour se placer en position de né*gociation. Elles pourraient, à l'instar *de quelques villes, re*courir de façon plus systématique à l'*emprunt direct sur le marché* financier. Intervenant de plus en plus *fréquemment dans la vie* économique locale, elles sont conduites à *suivre de plus près* l'activité bancaire de leurs places. Enfin, elles disposent d'une trésorerie que, dans ce nouveau *contexte*, elles auraient *tout* intérêt à gérer elles-mêmes.

En effet, à l'heure actuelle, une des contreparties du financement à taux privilégiés des investissements des collectivités locales réside dans l'obligation qui leur est faite de déposer leurs fonds, sans rémunération, dans les comptes du Trésor. Ces dépôts représentent des sommes considérables que le Trésor, aujourd'hui, *emprunte quasi gratuitement*, alors que, d'autre part, il ne trouve à *placer des bons* auprès du système bancaire qu'à des *taux de 16 % et plus. Il semble* normal que, en cas de remise en cause, *dans les faits, du financement* à taux préférentiel, les collectivités locales disposent de la liberté de gérer leurs trésoreries. Pourquoi n'auraient-elles pas accès au marché monétaire pour y placer leurs excédents et pour emprunter au besoin ?

Ces mesures iraient dans le sens de l'autonomie et des libertés des *communes. Les élus locaux*, soucieux de parfaire leur formation économique et financière, déjà gestionnaires d'équipements importants et d'un personnel nombreux, auraient plus à gagner qu'à perdre à maîtriser les mouvements de fonds des communes, départements et régions, dès lors que les pouvoirs publics ne les considèrent pas différemment des autres agents économiques, spécialement dans le financement de leurs investissements.

(*) *Maire des Ulis (P.S.)*, cadre de banque.

ÉVOLUTION DES TAUX DES EMPRUNTS DES COLLECTIVITÉS LOCALES

(Taux pratiqué au *mois de janvier de chaque année*)

TAUX	1973 (%)	1974 (%)	1975 (%)	1976 (%)	1977 (%)	1978 (%)	1979 (%)	1980 (%)	1981 (%)	1982 (%)
Prêt C.D.C. 20 ans......	7,50	7,75	9,25	9,25	9,25	9,25	9,25	10,25	11,75	11,75
Prêt C.A.E.C.L. 15 ans......	8,05	9,70	11,40	10,30	11,10	11,20	9,95	12,70	14,80	17,20
Ecart	0,55	1,95	2,15	1,05	1,85	1,95	0,70	2,45	3,05	5,45

BIBLIOGRAPHIE

RAMSÈS 82

Derrière la façade

DEUXIEME du nom, Ramsès (1) était très attendu. Le premier avait frappé par sa « profondeur de champ ». L'économie internationale était réintroduite dans un vaste paysage géopolitique — qu'elle n'aurait jamais dû quitter. Un rapport parlait enfin une langue claire et vive et non cette pâte incolore pour machine à traduire. Ramsès 82 tient les promesses de la... première dynastie.

Mieux, un bon fil d'Ariane conduit le lecteur à travers le sujet et les continents. Une chose a frappé en effet l'équipe cette année : la diplomatie économique contemporaine multiplie les réunions, les sommets et les conférences, et derrière cette façade, comme pour un certain palais de Jaïpur, il n'y a que du vent. Comme disait Novalis, cité page 147 « *les yeux du chaos... brillent derrière le voile de l'ordre* ». Sans doute, on sort de la zone des tempêtes (recul de l'inflation aux Etats-Unis, renversement du rapport de force sur le marché pétrolier notamment) mais l'économie mondiale reste fragile et vulnérable. « *Le degré d'imbrication des tensions dépasse de loin la capacité des nations à coordonner leurs efforts pour en maîtriser les conséquences.* »

Plus générale, la première partie de l'étude traite du poids des armes et des stratégies d'affrontement (Pologne, « désarroi pacifiste » en Europe et fondamentalisme islamique).

La montée de l'insécurité économique est l'objet d'une deuxième série de réflexions qui traitent du *crypto-protectionnisme* et d'énergie, et des risques monétaires et financiers où la politique américaine des taux élevés d'intérêt tient une très grande place.

Sous le titre « Performances politiques, dialogues », le troisième volet de l'ouvrage est consacré à la crise de régulation, aux divergences des choix économiques (reaganisme, thatcherisme, socialisme) à la « planification de la crise » à l'Est, à la recherche de l'identité des tiers-mondes, au dialogue Nord-Sud.

Nos auteurs ne se contentent pas de regarder le monde se disloquer. Ici et là, ils proposent des pistes de sortie : ainsi l'accalmie pétrolière devrait être mise à profit selon eux pour *ouvrir un dialogue réaliste* ; une gestion concertée du flottement des monnaies et des institutions de Bretton-Woods pourrait conduire à plus de sécurité monétaire et financière. En revanche, comme les experts des grands organismes internationaux, nos experts semblent « découragés » par les ravages du chômage qui tient, à notre gré, une place trop limitée dans cette étude. N'est-il pas une ligne de fracture de l'Occident tout à fait impressionnante ?

P.D.

(1) Ramsès 82 (Rapport annuel mondial sur le système économique et les stratégies sous la direction d'Albert Bressand. Ouvrage de l'Institut français des relations internationales (I.F.R.I.). Préface de Thierry de Montbrial. Diffusé par Economica et la Documentation française. 340 pages. 85 F.



La Chine envisage en 1982 une croissance modérée de son économie

(Suite de la page 9.)

Un effort tout particulier doit être fait dans le domaine énergétique, où règne une situation extrêmement tendue (l'an dernier, une baisse y a été enregistrée). La production de charbon doit se développer (625 millions de tonnes au lieu de 620 en 1981), ainsi que celle d'électricité (313 milliards de kilowattheures au lieu de 309,3 l'an dernier). En revanche, l'extraction de pétrole doit stagner autour de 100 millions de tonnes, les gisements en mer exploités en commun avec des sociétés étrangères, françaises notamment, ne devant pas commencer à alimenter le marché avant trois ans. Aucun chiffre n'est donné pour la production de gaz naturel, en baisse l'an dernier de plus de 10 %.

Les perspectives d'une amélioration sensible de la situation à court terme étant limitées, la seule solution pour éviter soit le recours à l'importation (par exemple de pétrole), soit des ruptures trop graves dans la production, réside dans les économies de consommation. Celle-ci, est-il prévu, doit diminuer globalement de 3 %, mais il n'est pas précisé selon quelles modalités. De même, les coûts de production doivent être réduits de 2 % à 3 % (ils ont plutôt eu tendance à augmenter en 1981), tandis que la productivité du travail, en baisse de 1,8 % l'an dernier, doit être relevée.

Autre secteur à devoir bénéficier d'une aide prioritaire de l'Etat : celui des transports. La saturation qui affecte en particulier les transports ferroviaires est un obstacle sérieux à l'acheminement du charbon du Shanxi, dans le Nord, vers les autres provinces.

D'une façon générale, toutefois, le volume des investissements destinés au développement des infrastructures et des constructions de base devrait plutôt être en diminution, encore que la présentation des chiffres cette année ne facilite pas les comparaisons. Le plan indique qu'une somme de 38 milliards de yuans sera consacrée aux constructions nouvelles, tandis que 25 milliards seront affectés à la modernisation des entreprises, soit au total 63 milliards de yuans. Or, l'an dernier, le montant total des investissements de base s'est élevé à 42,8 milliards de yuans. Ce chiffre comprend-il les sommes engagées pour la modernisation des équipements ? Cela n'apparaît pas clairement.

Ce qui, en revanche, est plus évident, c'est la volonté de l'Etat de réduire sa participation directe dans cet effort d'aménagement. Les investissements financés par le budget de l'Etat doivent en effet passer de 20,8 milliards de yuans, l'an dernier, à 18,6 milliards cette année, soit une baisse supérieure à 10 % dans un budget globalement en augmentation. C'est en recourant davantage à leurs fonds propres d'une part et au crédit bancaire d'autre part que les entreprises — qui disposent en général de capacités de financement appréciables — doivent réaliser leur modernisation. Il faut y voir la volonté délibérée de rendre les dirigeants d'entreprise plus conscients des nécessités du développement et de donner au secteur bancaire un rôle accru dans la vie économique.

C'est aussi la conséquence d'une situation budgétaire difficile, en raison notamment des subventions de toutes sortes qui grèvent les finances de l'Etat. Pour la quatrième année consécutive, le gouvernement a dû présenter pour 1982 un budget en déficit (3 milliards de yuans au lieu de 2,5 milliards en 1981). Si l'on considère que, pour arriver à un tel résultat, l'Etat a dû recourir au placement de bons du Trésor pour un montant de 4 milliards de yuans et à des prêts de l'étranger (5 milliards de yuans), on peut en conclure que le déficit réel est, en fait, nettement plus élevé que celui officiellement présenté. On conçoit, dans ces conditions, que le gouvernement envisage de renforcer la collecte des taxes et impôts divers et souhaite renverser la tendance qui a amené depuis un ou deux ans les entreprises à verser à l'Etat un montant moindre de leurs profits.

MANUEL LUCBERT.

ENTRE VENTS ET MARÉES

Les reaganomanes

UN optimisme béat : c'est ainsi que l'on peut qualifier l'état d'esprit du président de la société d'analyse économique Merrill Lynch Economics, *M. Albert Kox, invité il y a* quelques jours à faire part de son point de vue sur l'évolution de l'économie américaine, à Paris, par la banque Paluel-Marmont. A la question inquiète : « *Mais enfin... Dix-sept millions de chômeurs, plus de 9 % de la population ?...* ». Un sourire et : « *No problem.* » La reprise est en route avant même la baisse des taux d'intérêt, qui suivra... Si les chômeurs n'étaient pas indemnisés, il n'y en aurait pas 3 %... La sécurité sociale et les impôts nécessaires pour la financer sont un double découragement à la production... Les risques d'émeute dans les quartiers pauvres où le nombre des assistances sociales a été réduit ? Des histoires inventées par le *New York Times*... Ainsi font textuellement les vrais « reaganomanes ».

La sanction économique

En les écoutant, un être humain (franco-Français) se demande s'il vaut mieux en rire ou en pleurer. Mais, ce faisant, il oublie que l'Américain moyen est d'une tout autre trempe, qu'il lui ressemble peu. Celui-là croit que la pauvreté ou l'échec sont le signe de la paresse ou de l'inintelligence. Il accepte la sanction économique, si cruelle soit-elle, et encourage l'effort individuel sans guère de sensibilité aux valeurs de solidarité. A chacun selon ses mérites, dans ce pays où l'on risque parfois « sa peau » plusieurs fois au cours d'une vie. Ainsi des propos, des théories et une politique qui, en France, n'auraient aucune chance de passer la rampe peuvent-ils peut-être, aussi étonnant que cela paraisse, représenter aux Etats-Unis un grand sursaut d'énergie, d'assainissement, de rajeunissement ; un redoutable renouveau. Encore faut-il que les faits le démontrent, ce qui n'est pas encore le cas, les jeux étant loin d'être faits pour la « reaganomie ».

Pour en avoir le cœur net, on pourra se reporter à une page intitulée « Reaganomie fondements doctrinaux et dimension internationale », qui vient de paraître à la Documentation française. C'est un passionnant volume, de loin la plus intéressante contribution en français publiée jusqu'ici à l'explication et à une critique constructive du programme nouveau de politique économique mise en œuvre par M. Reagan. Sa forme même, qui laisse une large place aux dialogues, aux incidentes et aux inspirations de multiples auteurs, bien qu'elle n'ait rien de cartésien, fait la richesse de ce texte fouillé. La plupart des articles sont les notes de conférence de personnalités françaises et américaines qui ont participé au colloque de l'Institut Auguste-Comte sur l'économie américaine, tenu à Paris du 10 au 12 septembre 1981. Cette réunion, on le sait, fut le chant du cygne de l'institut de création giscardienne, qui fut supprimé quelques semaines plus tard par le nouveau gouvernement. Y participaient notamment MM. Jerry Jordan, James Galbraith, Robert Weintraub, conseillers économiques du président Reagan, ainsi que plusieurs anciens conseillers de la Maison Blanche sous d'autres présidents, comme Lawrence Klein, aujourd'hui à l'université de Pennsylvanie, et Paul McCraken, à l'université de Michigan, des experts comme Lester Thurow, du Massachusetts Institute of Technology, Edward Fried, de la Brookings Institution, Rudolf Oswald, de la centrale syndicale A.F.L.-C.I.O., Jack Mesyer, de l'American Enterprise Institute, etc., pour ne parler que des invités américains.

Pour qui n'aurait pas réussi à suivre de suffisamment près les détours de la politique économique américaine depuis la fin de la présidence de M. Carter jusqu'à aujourd'hui, la seule lecture de l'article d'une quarantaine de pages, dense mais limpide, écrit en guise de préface à l'ouvrage de la Documentation française par M. Christian Stoffaes (du ministère de l'industrie) permettra de se remettre complètement à jour. Replaçant la « reaganomie » dans sa perspective historique et dans son contexte théorique, il en précise les limites et les contradictions, pour déboucher sur une description équilibrée de la situation actuelle qui laisse ouverte la question de savoir si les paris de M. Reagan seront ou non gagnés. Probablement ne le seront-ils pas tout à fait sans être complètement perdus.

Transformer les comportements individuels

Sans doute le radicalisme, voire le jusqu'auboutisme, fait-il partie de la méthode inaugurée par M. Reagan pour faire prévaloir son « économie de l'offre ». Seul un changement significatif pouvait, à ses yeux, transformer les comportements individuels. Mais il y a malheureusement continuité dans la manière dont la plupart des théoriciens, voire des praticiens de l'économie s'ignorent les uns les autres, quand ils ne travaillent pas les uns contre les autres, aux Etats-Unis comme ailleurs. Leurs vues et les remèdes qu'ils proposent, pourtant loin de s'exclure, appelleraient souvent des actions complémentaires pour être efficaces.

Si, comme l'a fait remarquer M. Raymond Barre lors de la réunion de l'Institut Auguste-Comte, les discussions que reflète l'ouvrage de la Documentation française ont été « *particulièrement vives entre Américains* », c'est peut-être parce que, comme d'autres, ceux-ci communiquent plus facilement entre eux à l'étranger que chez eux.

A cet égard, le commentaire fait, par M. Robert Weintraub, membre du comité économique de la Maison Blanche, des communications de MM. Michaël Evans (analyste prévisionnel, conservateur) et Paul MacCracken (plutôt keynésien) est révélateur. Au contact les unes des autres, les idées l'obligent à faire la part du feu. Et ce collaborateur de M. Reagan conclut : « *Les économistes doivent-ils accepter l'ensemble des notions simplistes sous la forme desquelles « l'économie de l'offre » est présentée au grand public et que certains de nos collègues américains paraissent cautionner dans ce colloque ? Quant à moi, je me refuse à le faire. Si ces notions peuvent rencontrer un certain succès, c'est, à mon avis, parce que les économistes n'ont pas réussi à mettre sur pied un message clair quant à la politique à suivre pour lutter contre la stagflation. Elaborer ce message est le véritable défi auquel nous sommes confrontés. Les thèses rudimentaires qui sont actuellement diffusées dans de nombreux pays négligent totalement la difficulté des ajustements entre offre et demande, alors précisément que cette difficulté est à l'origine de la stagflation. L'avenir démontrera l'inexactitude de ces thèses.* »

Un plus juste milieu

Ainsi, après cinquante ans d'« économie de la demande » pratiquée à outrance sous l'impulsion de lord Keynes, peut-on supposer qu'il faudra... moins d'un demi-siècle d'« économie de l'offre » telle qu'elle a été instaurée par l'équipe de M. Reagan, pour parvenir à un plus juste milieu : celui de l'adaptation entre les besoins et les moyens.

JACQUELINE GRAPIN.

LES CLÉS DE LA CONJONCTURE

Réflexions pour un sommet

LES principaux responsables des économies occidentales réunis à Versailles du 4 au 6 juin vont, une fois de plus, chercher des solutions à la crise et des raisons de garder confiance. Le spectacle qu'offrent en ce moment les six grands pays industriels (1) n'incite certes pas encore à l'optimisme. Si les situations ne se dégradent pas plus, il n'y a en revanche aucun progrès *décisif*, si ce n'est quelques espoirs de reprise, qui, en tout état de cause, ne produiront leurs effets qu'en *1983*.

Comment se présente plus précisément la conjoncture sur les quatre pôles *majeurs des prix*, de l'équilibre extérieur, de l'activité et de l'emploi ? La lutte contre l'*inflation* a *remporté* dans presque tous les grands pays industriels (à l'exception notable de la France) des résultats étonnants, dépassant même les attentes, comme le montre la colonne correspondante de notre tableau. Après une courte période d'euphorie, les responsables se sont quand même interrogés sur le sens de cette « victoire » sur l'hydre inflationniste, d'autant *plus que les taux* d'intérêt ne suivent pas le mouvement. Aux Etats-Unis, où cet *objectif était prioritaire*, les observateurs avertis reconnaissent que c'est un résultat qui *n'est pas décisif*, car obtenu dans des conditions inhabituelles de chute de production et de déflation, *avec des deficits* persistants et importants, aussi bien dans les entreprises que dans les administrations. Ces derniers expliquent précisément le maintien de taux d'intérêts élevés et montrent que l'inflation « *profonde* » est toujours là, menaçante.

Par ailleurs, le fait qu'une bonne partie de ce *succès* est due à une baisse des prix des matières premières et du pétrole n'est *pas sans* soulever des problèmes préoccupants, même si les effets sur les balances commerciales ont été à première vue avantageux, en permettant leur rééquilibrage, contrepartie de la disparition de l'excédent de l'OPEP. En effet, cela signifie perte de revenus pour les P.V.D. et les pays pétroliers, d'où moindres achats de leur part, et même risque d'arrêt pour quelque-uns d'entre eux, devant la réticence des banquiers à leur consentir de nouveaux crédits. Cette évolution commence déjà à être ressentie en Allemagne. D'après la Fédération allemande des exportateurs, les ventes à l'étranger, qui ont battu jusqu'ici des records, sont maintenant menacées à terme par toute une série de faits nouveaux reflétant les difficultés de l'OPEP et des P.V.D., sans compter celles des pays de l'Est. (Hermès, spécialisé dans l'assurance à l'exportation, devenant par exemple de plus en plus restrictif.) Cette évolution venant s'ajouter aux problèmes soulevés par le « protectionnisme » japonais et par un dollar *surévalué et flottant* fait peser une lourde hypothèque sur les échanges mondiaux.

Il est heureux que les responsables économiques commencent à se rendre compte qu'une chute du marché pétrolier n'est pas à l'avantage des pays industrialisés, malgré ses effets immédiats positifs sur les prix et les balances, car à terme elle menace l'activité et les multiples investissements de substitution indispensables pour préparer l'avenir. Il est vrai que la dégradation du prix du baril s'est arrêtée et la dernière réunion de l'OPEP vise la stabilité jusqu'en 1983.

En outre, fait caractéristique, le Keidanren (le patronat japonais), probablement mu par la *crainte* de voir les obstacles se multiplier devant les exportations nippones, préconise *maintenant une suppression complète* des quotas.

Côté activité, c'est dans l'ensemble la *quasi-stagnation*, quelles que soient les politiques suivies, qu'elles donnent la priorité à la *lutte contre l'inflation* et à l'offre, ou à la demande et à l'emploi. Dans les pays, de *loin les plus nombreux*, du premier groupe, l'espoir que la production assainie se redresserait *d'elle-même*, grâce au redémarrage des investissements, est battu en brèche par des taux d'intérêt toujours élevés et par l'inquiétude sur l'avenir qui s'accroit *au fur* et à *mesure que* la sortie de la crise est repoussée. Dans le groupe de ceux qui *croyaient se tirer d'affaire en* relançant la demande (des grands pays, la France est seule) *c'est aussi l'échec*. A cet égard, les derniers développements conjoncturels français sont *particulièrement significatifs*. En effet, si la consommation des ménages croit bien de 2 à 3 %, la production plafonne (l'indice de la production industrielle est au même niveau qu'il y a un an), alors que les équilibres se dégradent dangereusement, ceci expliquant d'ailleurs *cela*. *Car* la relance profite surtout aux produits étrangers, comme l'illustre le considérable déficit commercial du mois d'avril (10 milliards de francs !).

Ainsi quelle que soit la voie choisie, l'activité ne repart franchement nulle part. Tout au plus *donne-t-elle parfois quelques* signes timides de reprise. Ce n'est pas le redressement de l'offre, dans les pays qui visaient *ce but*, qui l'explique, mais l'amélioration des revenus des ménages, *obtenue grâce* au recul *considérable* de l'inflation, et l'augmentation des consommations. Particulièrement *significatif* à cet égard est le cas du Japon, où les particuliers, dont les revenus se sont accrus de 1,3 % en janvier et 2 % en février, se remettent à acheter pour équiper leurs logements, et *aussi* celui de l'Allemagne, où le volume des ventes au détail en mars a pour la première *fois* dépassé de 2 % celui de l'année dernière. Même aux Etats-Unis, le président Reagan vient de déclarer devant la Fédération des commerçants détaillants : « *Votre profession se prépare à nous sortir de la récession.* »

En tout état de cause, l'activité ne sera pas suffisante avant 1983 pour arrêter la progression du chômage avec ses conséquences sociales. Partout les courbes montent inexorablement, comme le montre notre graphique. En attendant donc il faut se rabattre *sur* des solutions de dépannage. Il est vrai cependant que dans plusieurs grands pays ce jugement doit être nuancé. Ainsi aux Etats-Unis des observateurs font remarquer que, au moment même où le taux de chômage bat son record depuis la seconde guerre mondiale, d'assez nombreuses entreprises continuent à *embaucher* ! Signe prometteur qui montre qu'au-delà des difficultés actuelles une *nouvelle économie, formée* par des sociétés œuvrant dans les technologies de pointe, est en marche.

Se penchant sur cette situation, les responsables des grands pays industriels réunis à Versailles ne trouveront pas beaucoup de notes optimistes, du moins à court terme. A défaut de prendre des décisions dans cette instance de délibération, ils pourront tout au moins préparer quelques inflexions pour prévenir les risques d'accident qui ressortent de ce panorama rapide. *Assouplissement* de la politique américaine, retour à un taux plus réaliste pour le dollar, maintien des positions des P.V.D. dans les échanges, stabilité des prix du pétrole, ouverture du marché japonais..., *sont quelques-uns* des thèmes qui méritent réflexion.

MAURICE BOMMENSATH.

(1) Le Canada est le septième invité.

	RÉSULTATS DE GESTION COMPARÉS				
	Taux de croissance	Prix	Emploi	Échanges	Capacité de production
ALLEMAGNE	— (—)	+ (+)	— — (— —)	++ (++)	— — (— —)
FRANCE	— (—)	— — (— —)	— — (— —)	— — (—)	— — (— —)
ITALIE	+ (+)	— — (— —)	— — (— —)	— (— —)	— — (— —)
GRANDE-BRETAGNE	+ (—)	— (—)	— — — (— — —)	+ (—)	— (—)
ÉTATS-UNIS	— — (— —)	++ (++)	— — (— —)	— (—)	— — (— —)
JAPON	— (—)	++ (++)	+ (+)	+ (—)	— (— —)

+++ excellent ++ bon + assez bien — médiocre — — mauvais — — — très mauvais [+] tendance précédente

Le panorama des résultats de gestion comparés des six principaux pays industriels de l'O.C.D.E. est réalisé par une équipe de conjoncturistes européens, avec la participation de Cégos-Économie.

Ont été sélectionnés cinq indicateurs (taux de croissance de la production industrielle, prix à la consommation, taux de chômage, équilibre des échanges commerciaux, goulets de production et investissement).

PRIX : La détérioration continue en France

MOYENNE DES QUATRE PAYS

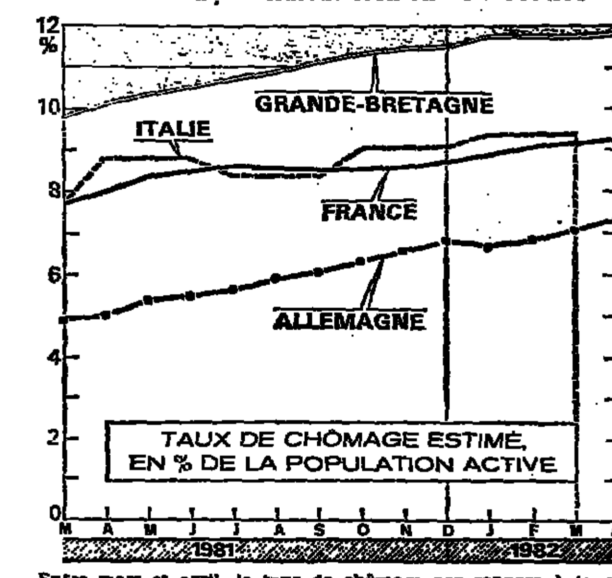
ÉCARTS PAR RAPPORT A LA MOYENNE

FRANCE — ITALIE — GRANDE-BRETAGNE — ALLEMAGNE

M A M J J A S O N D J F M — 1981 — 1982

Calculée sur février, mars et avril, l'inflation moyenne des quatre grands pays européens a continué à monter de 10,2 à 11 %. Cette augmentation est due surtout à la Grande-Bretagne où, sous l'effet des taxes, le rythme des prix est brusquement passé de 6,2 à 12,2 % (avec une hausse inhabituelle de 2 % en avril), mais aussi à la France, où il s'est élevé encore une fois de 13,1 à 14,3 %. Inversement, ce rythme a diminué de 5,3 à 3,7 % en Allemagne et de 15,8 à 14 % en Italie. Evaluée sur les douze *derniers mois l'inflation* a été de *15,9* % en Italie, de *13,9* % en France, de 9,4 % en Grande-Bretagne et de 5 % en Allemagne.

CHOMAGE : Ralentissement en France



Entre mars et avril, le taux de chômage par rapport à la population active (après correction des variations saisonnières) a continué à augmenter fortement de 7,10 à 7,30 % en Allemagne et plus modérément de 9,15 à 9,23 % en France et de 11,70 à 11,80 % en Grande-Bretagne. Entre le quatrième trimestre 1981 et le premier trimestre 1982, le taux de chômage est passé de 9 à 9,40 % en Italie.

PRODUCTION INDUSTRIELLE : Reprise — fragile — en Grande-Bretagne et en Italie

La production industrielle, calculée sur janvier, février et mars, a continué à reculer en France *(réserve faite toutefois sur la valeur de cet* indice). Le recul s'est transformé en stagnation en Allemagne (0 %) et même en légère reprise (+ 1 %) en Grande-Bretagne. En Italie, la reprise déjà constatée le mois dernier continue (+ 4 %).

Le Monde

culture

EXPOSITIONS

A LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

La fraîcheur des premières estampes

On ne s'avance pas à l'excès en disant que la gravure sur bois (xylographie) ou sur cuivre (taille-douce) a changé le cours de la vie artistique. Ses débuts sont fascinants ; ils supposent la diffusion générale du papier (dès la fin du quatorzième siècle), l'existence de matrices servant au pochoir ou à l'impression sur étoffe et un grand besoin d'images. L'exposition des gravures du Nord, et plus précisément de la région du Rhin avant Dürer, à la Bibliothèque nationale (1) éclaire de façon précise et charmante ce joli problème. Il est explicité par le vis-à-vis des grands auteurs : *l'incisif maître E.S., le* brillant Schongauer, le cocasse Israël Van Meckenem... et des thèmes pieux, courtois, fantastiques, dont le Cabinet des estampes possède par bonheur un fonds appréciable.

On peut, dans un premier temps, se contenter d'apprécier les plis cassés, les silhouettes aiguës, le graphisme « gothique » de ces feuilles, dont l'état de conservation est généralement remarquable. Les animaux respectueusement silhouettés du maître des cartes à jouer, l'alphabet *anthropomorphe du maître E.S. ou* encore les porteurs et porteuses d'emblèmes inscrits sur un bel écu contourné par Schongauer sont des petites merveilles. En deux générations, l'art de tirer des gravures est arrivé à maturité. Mais la réflexion *est vite entraînée vers le* problème de l'usage de ces feuilles. Les bois gravés et coloriés, dont il y a là quelques bons et savoureux exemples, parlent d'eux-mêmes : images de dévotion, souvenirs de pèlerinages, invocations à accrocher aux murs. Mais l'intérêt professionnel est tout autre : la gravure fournit des modèles de composition qui vont hâter incroyablement la circulation et l'émulation entre les ateliers d'orfèvres, de peintres et de sculpteurs : on ne sera pas étonné de rencontrer des « patrons » pour encensoir ou reliquaire par le maître W.A., des formes-types de Veit Stoss, des rinceaux, au demeurant très savoureux, de Van Meckenem.

Une belle étude récente de Michael Baxandall sur les tailleurs de bois allemands (Yale University Press, 1980) a bien montré comme cela s'est passé vite à partir de 1470-1480. Mais il est arrivé presque aussitôt que le moyen technique est devenu sa propre fin en engendrant cette ressource inépuisable de l'art graphique qu'est la gravure. Il suffit de regarder le *Saint Antoine* au milieu des diables tourbillonnants de Schongauer pour comprendre quelle fut la sensation du jeune Michel-Ange qui se fit un devoir de la dessiner. La profondeur de l'*Intérieur gothique*du maître W.A., le charme audacieux des *Amoureux* du maître M.Z., suffiraient à expliquer la belle postérité de cet art.

ANDRÉ CHASTEL.

(1) L'exposition coïncide avec la publication très attendue de l'*Inventaire des écoles du Nord*, de Michèle Hébert.

★ **Les gravures des écoles du Nord, quinzième siècle, deux cent quarante et un numéros. Galerie Mazarine, Bibliothèque nationale. Jusqu'au 28 juillet.**

THÉATRE

Kerouac à la Biennale de Venise

(Suite de la première page.)

Ils sont des architectes qui, avec de la lumière et des couleurs, construisent des édifices en danger d'écroulement. Ils montrent des existences spasmodiques coincées à la jonction des temps qui n'en finissent pas de naître et de ceux qui n'en finissent pas de mourir. C'est toujours un peu ça le théâtre, mais le style des Carozzone est d'une beauté unique, et ils ont une manière très personnelle de rassembler des fragments de matière pour fabriquer des miroirs en mosaïque dans lesquels la réalité se fendille, se disperse en détails multipliés. Miroirs où se reflète autre chose — comme ces boules transparentes vénitiennes qui se remplissent de couleurs quand on les penche.

La scène se remplit de couleurs, le ciel passe du bleu au fuchsia, au vert tilleul, au vert électronique. Les changements s'harmonisent avec la structure musicale. Pendant l'instant d'incertitude où la rétine retient le souvenir d'une couleur en même *temps qu'elle en reçoit une autre*, les corps semblent perdre de leur densité, être aspirés par les variations d'intensité sonore, puis ils se détachent plus nettement encore en aplat. Le mouvement ne s'interrompt pas, les gestes ne s'apaisent pas. Là aussi, le passage d'un groupe de gestes à un autre se fond à la musique. De même que jouent avec la musique les voix des acteurs, stridentes, éclatantes ou bien unies dans un chuchotement à la fois intime et envahissant — leurs voix et leur souffle à travers les micros qu'ils portent attachés soit au cou, soit à une lamelle métallique courbe qui part de la nuque et barre leur front, synthèse moderne des masques antiques, destinés à amplifier les paroles.

Contrairement au précédent spectacle des Carozzone qui fonçait dans la violence convulsive et l'humour sadique, *Sur la route* raconte avec une sorte de gaieté nerveuse une belle histoire d'amour, une passion romantique tendrement sensuelle entre un garçon désinvolte et une fille sauvage. Ils se courent après, sont séparés par les autres, se retrouvent immanquablement.

L'histoire est en deux parties qui se font écho. La première comporte des textes de Kerouac, la deuxième entrelace des ancecdotes, des phrases prises chez Burrough et Hadley Chase, dont la mythologie a inspiré les personnages. Il y a aussi une phrase tirée de *Conan le Barbare* et un temple de forme étrange qui se casse comme dans le film... *« Cependant,* dit le metteur en scène Federico Tiezzi, *nous avions fabriqué le décor avant de voir le film. Nous voulions un cadre pour un mélodrame plein de péripéties et de larmes, à la manière des films populaires indiens et chinois »*, et il ajoute que la culture italienne, *« c'est l'art de ne pas montrer directement les choses, mais ce qu'elles ont fait naître et qui continue de vivre autour »*.

COLETTE GODARD.

■ **Des voleurs bien informés ont fait main basse sur quatre tableaux de maîtres hollandais et flamands du dix-septième siècle à l'Institut of Art de Detroit : *la Femme en pleurs*, de Rembrandt, *le Garçon au sourire*, de Frans Hals, un paysage d'Albert Cuyp, un *Saint Michel*, de Lucas Franchoys le Jeune. Les tableaux étaient conservés dans une pièce au sous-sol pendant la réfection d'une salle de l'Institut. Ils étaient assurés pour 300 000 dollars (1 800 000 F).**

■ **Le cinquième Festival culturel des travailleurs immigrés, organisé comme chaque année dans différentes villes de France par les associations de la Maison des travailleurs immigrés (M.T.I.), se poursuit actuellement avec des débats pratiquement tous les jours, à l'AGECA, 177, rue de Charonne, à Paris, sur le thème de la solidarité anti-impérialiste, du 1er au 4 juin. Le Festival se terminera le samedi 5 juin par un gala avec musique, chants et nombreuses interventions politiques à l'Hippodrome de Paris (porte de Pantin). Renseignements : Tél. 372-75-85.**

■ **Le feuilleton américain « Dallas » va passer du petit au grand écran en 1983, a annoncé la société Lorimar. Les principaux acteurs de la série télévisée participeront au film.**

MUSIQUE

« ROMEO ET JULIETTE » AU PALAIS GARNIER

Un pari fragile

Roméo et Juliette de Gounod n'avait pas paru sur la scène de l'Opéra de Paris depuis 1963. Cette longue absence est d'autant plus singulière que l'ouvrage n'avait jusque-là pratiquement pas quitté l'affiche. Créé en 1867, au Théâtre lyrique, remanié en 1873 pour une reprise à l'Opéra-Comique puis en 1888 lorsqu'il fit son entrée au palais Garnier, l'opéra de Gounod avait peut-être besoin de sortir quelque temps du répertoire de notre première scène nationale (cependant qu'il poursuivait sa carrière en province... et au Metropolitan de New-York) pour se présenter devant un public dont la vision n'aurait pas été faussée par ce que certains appellent la tradition et d'autres la routine.

En confiant la mise en scène à Georges Lavaudant, qui ne s'était encore illustré qu'au théâtre et que ses trente-cinq ans mettaient à l'abri du respect des habitudes dont il n'avait pas été témoin, Bernard Lefort a pris un bon risque, différent de celui de Rolf Liebermann avec Lavelli pour *Faust*. L'habileté de Lavelli consistait à tourner en virtuose les problèmes réels de l'œuvre sans jamais les aborder réellement, alors que Lavaudant a « *accepté le pari de Gounod de raconter une certaine histoire de Roméo et Juliette* », comme il le dit lui-même, ajoutant : « *C'est une musique fragile... elle me parait nécessiter une certaine complicité qui élimine le jeu de la distanciation critique* ». (1).

Ainsi les costumes sont-ils, pour une fois, d'époque et non du Second Empire, de même que les jeux de scène correspondent à l'expression psychologique indiquée par la situation et le mouvement musical. Ce souci d'être vraisemblable sans affectation, et de tenir compte aussi scrupuleusement que possible du rythme de la partition, sont certainement les principales qualités de cette mise en scène. La froideur voulue du décor de Jean-Pierre Vergier, avec ses colonnes de marbre noir, la solennité lugubre des costumes sombres, forment un contrepoint idéal à cette action où les réjouissances du bal aussi bien que l'amour semblent marqués par la mort inévitable. Peut-être est-ce le caractère de fête *funèbre trop fortement* imprimé dès le début qui ôte de sa puissance dramatique au dernier acte ; on a d'ailleurs l'impression que l'invention du metteur en scène s'est quelque peu essoufflée en cours de route. Il y aurait donc un certain nombre de *réserves à faire, davantage sur* des détails manqués, des intentions non abouties, que sur le partipris d'ensemble.

La version choisie est celle de 1888, à cela près que, à juste titre, on a supprimé le ballet (ajouté après *coup) et qu'on a rétabli l'air (nº 17)* où Juliette hésite avant de boire le narcotique, dont l'intérêt musical assez mince retarde, sans contrepartie, le dénouement. Le public ne semble pas partager tout à fait cet avis cependant, puisqu'il a fougueu*sement applaudi Barbara Hendricks* à l'issue de cette scène, rétablissant ainsi l'ordre de préséance remis provisoirement en question par le succès de Marie McLaughlin dans la piquante chanson du page, joliment dite mais qui pourrait être plus spirituelle encore.

On avait pris soin d'annoncer que Neil Shicoff (Roméo) tenait à assurer la représentation en dépit d'un forte laryngite : après un début difficile, il n'a pas eu de peine à convaincre qu'il possédait les moyens de son emploi ; l'ovation qui a salué sa cavatine n'est peut-être pas étrangère au rétablissement qu'on a pu observer. On peut même penser qu'il a davantage l'étoffe de Roméo que sa partenaire n'a celle de Juliette, du moins dans une salle comme l'Opéra où il faudrait autant de puissance que de finesse. Les autres rôles de la distribution sont tenus mieux qu'honorablement : Yves Bisson est un Capulet très vaillant, Gino Quilico un Mercutio fringant, Jean-Louis Soumagnas (Gregorio) ne mâche pas ses mots et Jacques Mars (Frère Laurent) a de l'onction à revendre, mais Anna Ringart (la nourrice) manque un peu d'abattage.

Sous la direction de Henry Lewis, appelé à remplacer Alain Lombard, récemment accidenté, l'orchestre de l'Opéra a montré un heureux souci de style ; ce n'est pas toujours aussi raffiné qu'on le souhaiterait, mais il faudra encore une génération ou deux pour que les musiciens se fassent à l'idée que Gounod doit être joué « en finesse », surtout — et cela lui arrive parfois — lorsqu'il a la main un peu lourde.

GÉRARD CONDÉ.

(1) Ces propos, recueillis par Alain Duault, figurent dans le nº 41 de *l'Avant-Scène Opéra* consacré à *Roméo et Juliette*, où l'on trouvera, outre le livret, une excellente analyse musicale due à Joël-Marie Fauquet, l'historique de la partition, les dates et les distributions des principales représentations ainsi qu'un grand article de Michel Poupet sur les rapports de Gounod et Bizet. 146 pages, 48 F.

« CENDRILLON » A BRUXELLES

Les limites du rêve

C'est une grande question, un problème sans fond, et plusieurs volumes ne suffiraient pas à l'épuiser, mais la production remarquable de la *Cendrillon* de Massenet qu'on peut voir actuellement au Théâtre de la Monnaie de Bruxelles vient relancer une polémique dont il ne faudrait pas, cependant, exagérer la portée car elle intéresse à peine le grand public qui juge l'ensemble et ne se soucie guère du rapport qu'entretiennent les diverses composantes d'un spectacle.

Et en effet cette *Cendrillon*, avec son carosse tiré par des chevaux blancs, son bal à la cour, sa forêt merveilleuse, doit être une fête pour les yeux autant qu'un enchantement pour les oreilles, l'un ne va pas sans l'autre. Que se passe-t-il lorsque la mise en scène est sans esprit et les décors sans goût, comme c'était le cas au Théâtre musical de Paris (*le Monde* du 25 mars 1981) ? On trouve alors des mérites aux chanteurs et à l'orchestre parce qu'ils font plus honnêtement leur travail. Au Théâtre de la Monnaie, ce serait plutôt l'inverse : les décors et les costumes de Mauro Pagano produisent d'un bout à l'autre un effet magique, par l'harmonie des couleurs à dominante bleue, par le jeu subtil des éclairages sur de simples toiles peintes, par quelques artifices comme la pluie « véritable » et le brouillard qui se lève... La mise en scène de Gilbert Deflo, fidèle à l'esprit d'une œuvre à la *fois naïve et* ironique, est un véritable chef-d'œuvre d'invention et d'à-propos mis au service du livret comme de la partition. Mais tout cela fait involontairement du tort à l'exécution musicale.

Il est tellement rare qu'un metteur *en scène et un décorateur* consacrent autant d'attention à un ouvrage peu connu de Massenet que s'il s'agissait d'un opéra de Mozart ou de Wagner et se montrent capables d'en retrouver le climat fin de siècle sans le ridiculiser, qu'on ne se sent aucune indulgence pour la désinvolture avec laquelle, en comparaison, la partie musicale a été rendue, particulièrement à l'orchestre. La difficulté n'est pas telle qu'il soit impossible d'obtenir des nuances exactes, du phrasé dans les solos, de l'ensemble dans les attaques et les terminaisons, en somme tout ce qui distingue l'interprétation de la lecture superficielle. La maladie de John Nelson et son remplacement par Jacques Delacôte (qui avait dirigé *Cendrillon* au Châtelet) explique certaines choses sans en effacer pour autant l'impression de laisser-aller.

Evoluant dans un cadre de rêve mais soutenus par un accompagnement prosaïque, les chanteurs se trouvaient ainsi pris entre deux feux ; leurs nuances les plus douces restaient à la merci d'un éclat de flûte ou de cor anglais échappé de la fosse. D'autre part, comment le spectateur ne serait-il pas curieux de savoir précisément ce que disent des personnages dont on lui propose une image si touchante et si crédible ? Certes, ni Frederica von Stade (Cendrillon) ni Ann Murray (le Prince) ni Britt-Marie Aruhn (la Fée) ne parlent couramment le français, mais d'autres chanteurs étrangers le maîtrisent mieux et dans une œuvre comme celle-là, où les détours de la mélodie sont si intimement liés à ceux du texte, les réelles qualités de timbre qu'on ne saurait nier sont une mince compensation car elles doivent s'épanouir au détriment de ce qui pourrait les rehausser. Pour Jules Bastin (Pandolfe) et Jocelyne Taillon (Madame de la Haltière) le problème ne se pose pas dans les mêmes termes : on comprend ce qu'ils disent, la voix est bien timbrée, on peut seulement regretter qu'ils n'y mettent pas toujours la finesse qu'on attendrait d'eux.

Après cette série de représentations *qui doit s'achever le 6 juin (il y* en aura encore deux à Liège les 10 et 12 juin), *Cendrillon* sera reprise en décembre et l'on doit souhaiter que d'ici là le charme mystérieux du spectacle descende jusqu'au fond de la fosse d'orchestre et que la baguette du *chef* soit devenue réellement magique : une initiative si originale ne saurait s'arrêter en si bon chemin.

G. C.

« DON GIOVANNI » A MARSEILLE

La métamorphose de Van Dam

Quatre représentations de *Don Giovanni* acclamées par des publics jeunes et fort enthousiastes à l'opéra de Marseille, qui eût osé le parier il y a encore vingt ans ? C'est un signe non seulement de la passion grandissante pour le théâtre lyrique et pour Mozart en particulier, mais aussi du travail accompli depuis de nombreuses années par le directeur, M. Jacques Karpo.

Prudent et audacieux à la fois, évitant de prendre à rebrousse-poil le public traditionnel, il est arriver à imposer peu à peu un nouveau répertoire et ne craint pas d'afficher, pour l'ouverture de la prochaine saison, *Rusalka*, ce chef-d'œuvre poétique de Dvorak quasi inconnu en France.

Cependant, ce *Don Giovanni*, fort bien chanté, a montré les limites actuelles de l'opéra de Marseille, et c'est de ce côté-là qu'il faudra prolonger l'audace. La mise en scène de Tito Serebrinsky, minutieusement calquée sur les indications du livret, paraissait bien vieillotte (mais on ne pouvait guère espérer mieux de ce régisseur sérieux), tandis que les décors de Roberto Platé, souvent mieux inspiré, illustraient chaque scène à partir d'éléments mobiles et de toiles peintes d'un autre âge, dans un style romano-mauresque d'ailleurs amusant. Mais pourquoi avoir doté la pauvre Elvire d'une maison aux murs aussi lépreux ?

Le Leporello du film de Losey s'est métamorphosé en un merveil*leux Don Giovanni* ; on ne saurait rêver voix plus parfaite, musicalité plus harmonieuse que celle de José Van Dam, héros séduisant qui devra seulement aviver son éclat diabolique, ce qui sera peut-être fait quand on le retrouvera, le 23 juin aux Champs-Elysées, dans la *mise en* scène de Ponnelle.

Leporello a pour une fois la taille même et presque le visage de son maître, et la voix de Georg Pappas, plus noire, n'est pas indigne de celle de Van Dam, ce qui rend tout à fait plausibles la supercherie et le quiproquo du deuxième acte.

Grand personnage aussi l'Isolde de Bayreuth (Johanna Meier) devenue Donna Anna, même si l'ample étoffe vocale parait parfois fatiguée par un vibrato et une tension extrêmes, cependant que Lucy Peacock incarne une Elvire jeune et charmante, au timbre cependant trop monotone. La voix fraîche de Christine Weidinger souffre quelque peu de l'apparence paysanne très niaise qu'imposent à Zerline mise en scène et costume. Barry McCauley, brillant Ottavio, avec un aigu à peine trompettant, et Carlo Cava, belle basse mélancolique au timbre embrumé, comme il convient à la statue du Commandeur, complètent cette très honorable distribution.

Petite déception enfin avec l'orchestre de Marseille et son chef Janos Furst, qui ont paru moins à l'aise que naguère dans *Tristan* ; Mozart est bien plus impitoyable que Wagner et exige un travail de détail tout en finesse, une transparence des plans sonores, une perfection des lignes mélodiques et des timbres instrumentaux dont on était assez loin. Cent fois sur le métier...

JACQUES LONCHAMPT

CINÉMA

LA MORT DE ROMY SCHNEIDER

Une figure dominante du cinéma français

Les obsèques de Romy Schneider, trouvée samedi morte à la suite d'une crise cardiaque dans l'appartement parisien d'un de ses proches, auront lieu mercredi à Boissy-sans-Avoir (Yvelines), où l'actrice possédait une maison. La mairie de Boissy-sans-Avoir a demandé un service d'ordre à la préfecture des Yvelines. L'hypothèse d'un suicide a été démentie dès dimanche, et le substitut du procureur de la République a signé le permis d'inhumer sans faire pratiquer d'autopsie, l'enquête ayant conclu à une mort naturelle.

A quarante-quatre ans, Romy Schneider disparaît tragiquement, un peu comme Elsa Wiener, l'Allemande émigrée de *la Passante du sans-souci* (d'après *Joseph Kessel*), victime du nazisme dans les années 30 et comme, à la fin de ce même film qui fut son dernier, Lina Baumstein, dont Jacques Rouffio avait fait le sosie d'Elsa dans le monde d'aujourd'hui. A cette double interprétation, elle s'est donnée tout entière — après une douloureuse épreuve personnelle difficilement surmontée — avec son énergie, son pouvoir émotionnel, son métier, son talent. Mais le cinéma n'est pas forcément un exorcisme aux difficultés de la vie privée, au chagrin ; une vedette est aussi une femme qui reste responsable de son destin. Peut-être Romy Schneider marchait-elle sur une corde trop tendue, qui a fini par se rompre. Si sa mort nous bouleverse, il faut aussi la respecter. Suivons *simplement* le chemin, assez étonnant, qui fit d'une adolescente autrichienne au visage rond et rose d'ingénue d'opérette, une grande actrice qui devait être, dans les années 70, une figure dominante du cinéma français.

Romy Schneider nous apparut au milieu des années 50 sous les traits de *Sissi*, mythe romantique aux couleurs de bonbons fondants de cette jeune Elisabeth bavaroise vivant la romance amoureuse qui fit d'elle l'impératrice d'Autriche, femme de François-Joseph. Elle avait alors dix-sept ans, elle portait un nom célèbre *que n'avaient pas oublié* tous ceux qui avaient admiré *Liebelei*, film de Max Ophüls tiré d'une pièce d'Arthur Schnitzler. C'était le nom de sa mère, Magda, comédienne du cinéma allemand des années 30, et alors épouse d'un jeune premier, Wolf Albach — Retty, *descendant d'une illustre* lignée d'acteurs autrichiens. Viennoise par son père, Romy lui ressemblait en fait davantage qu'à sa mère. Mais ses parents étaient divorcés et Magda voulut faire de Romy sans doute une autre elle-même. Elle patronna ses *débuts au cinéma et* recommença sa propre carrière aux côtés de la débutante. Elle fut aussi sa mère à l'écran dans la série des *Sissi*, trois films qui connurent un succès considérable malgré, ou à cause, de leur sentimentalité dégoulinante, leur imagerie d'opérette, dus à Ernst Marischka.

Le premier acte d'indépendance de Romy Schneider fut son refus de continuer cette série où elle risquait de se perdre. En 1957, Helmut Kautner lui avait permis de *révéler* son vrai tempérament dans *Monpti*. La France allait devenir la seconde patrie de Romy. *Christine*, remake inutile de *Liebelei*, par Pierre Gaspart-Huit, où elle jouait le rôle tenu jadis par Magda, n'eut d'intérêt que pour sa rencontre avec Alain Delon, prélude à une autre rencontre avec Lu*chino Visconti*, qui fit d'elle en 1961 (théâtre et cinéma) une actrice libérée de tous les pièges de *Sissi*.

Le personnage réel d'Elisabeth d'Autriche, Visconti le montra, en 1973, dans *le Crépuscule des dieux*, *film sur la vie de Louis II de Bavière*. Entretemps, Romy Schneider était devenue une vedette internationale aux rôles très divers. Et Claude Sautet, avec *les Choses de la vie*, avait donné le coup d'envoi de cette carrière française où elle devait s'imposer. Sautet a façonné le personnage de femme moderne, complexe, ambigu, *bien réel*, de Romy Schneider. Les films qu'ils tournèrent ensemble furent le reflet d'une profonde amitié. C'est à Sautet que Romy Schneider dut sa très grande popularité auprès du public français.

Pierre Granier-Deferre, Michel De*ville, Robert Enrico, Jacques Rouffio*, furent également des metteurs en scène dignes de cette actrice éprise de perpection, triomphante et émouvante dans sa maturié. Romy Schneider ne se comporta jamais en star. Elle chercha et réussit constamment à se renouveler. Elle fit confiance à Francis Girod, à Andrzej Zulawski, pour parcourir d'autres chemins. Elle s'engagea dans une expérience difficile, exceptionnelle, où elle connut une étonnante métamorphose avec *la Mort en direct*, de Bertrand Tavernier. Il y a maintenant, dans le cinéma français, une place vide où on ne la remplacera pas.

JACQUES SICLIER.

SPECTACLES

théâtres

LES SPECTACLES NOUVEAUX

PIP SIMMONS, Bagnolet, Maison pour tous (364-77-18), 21 h.

Les salles subventionnées et municipales

Opéra (742-57-50), 19 h 30, le Songe d'une *nuit d'été*.
Comédie-Française (296-10-20), 20 h 30 : les Corbeaux.
Centre Pompidou (277-12-33), théâtre, 20 h 30 : Préparadise Sorry Now.
Carré Silvia Monfort (531-28-34), 21 h : Phèdre.

Les autres salles

Atelier (606-49-24), 21 h : le Nombril.
Cartoucherie Atelier du chaudron (328-97-04), 20 h 30 : Performance.
Comédie de Paris (281-00-11), 18 h 30 : Figaro solo ; 22 h : Tours d'Ivoire.
Fontaine (874-74-40), 20 h : les Aviateurs ; 21 h 30 : La Vengeance d'une orpheline russe.
Gaîté-Montparnasse (322-16-18), 20h15: Koudechapo ; 22 h : Le jour le plus con.
Huchette (326-38-99), 20 h 15 : la Cantatrice chauve ; 21 h 30 : la Leçon ; 22 h 30 : l'Homme du sous-sol.
Marigny (256-04-41), 21 h : Amadeus ; salle Gabriel (225-20-74), 21 h : le Garçon d'appartement.
Poche (548-92-97), 21 h : Souvenirs du Faucon maltais.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h 30 : Chatouille ou la sainte *folie inachevée* ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.
Théâtre du Marais (278-50-27), 20 h 30 : Henri IV.

Les cafés-théâtres

Blancs-Manteaux (887-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC 2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : Des bulles dans l'encrier ; II., 20 h 15 : Embrasse-moi idiot ; 21 h 30 : Qui a tué Betty Grandt ? ; 22 h 30 : Comment ça va Zanni ?
Café d'Edgar (322-11-02), I, 20 h 30 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 45 : Mangeuses d'hommes ; 21 h 45 : L'amour, c'est comme un bateau. – II, J'aurais pu être votre fils.
L'Envol (347-33-06), 20 h 45 : Les voyages déforment les valises.
Fanal (233-91-17), 20 h : Innocentines.
La Gageure, (367-62-45) : 20 h : Padula ; 21 h : la Garçonne ; 22 h 15 : la Petite Cuiller.
Petit Casino (278-36-50), 21 h : Douby... be good ; 22 h 30 : les Bas de Hurleveau.
Point Virgule (278-67-03) : 20 h 15 : Vincent B. : le Navigaterre ; 21 h 30 : Du ronron sur les blinis.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h 30 : C'est où les îles Baléares ? 21 h 30 : Boulevard Dimey ; 22 h 30 : Cerise.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h : Achetez François.
Deux-Ânes (606-10-26), 21 h : C'est pas tout rose.

Le music-hall

Espace-Gaîté (327-95-94), 20 h 30 : S. Alaoui ; 22 h : Les babouches font du rock mou.
Petit Forum (297-53-47), 20 h 30 : Bolivia Manta.

La danse

Usine Pali Kao (636-80-32), 21 h 30 : *Sous-couches*.

Les concerts

Lucernaire, 19 h 45 : Ch. Poiget, J. Roudon, M. Laufer (Beethoven, Roussel, Schubert, Haydn).
Conciergerie 17 h 45 : Ensemble la Maurache (airs des quinzième et seizième siècles).
Sainte-Chapelle, 18 h 30 : F. Bloch (Marin-Marais, Dubuisson) ; 21 h : Concert royal (*Delalande*).
Théâtre de la Plaine 20 h 30 : D. Raclot, P. Devoyon (Beethoven, Chopin, Chostakovitch).

Jazz, pop, rock, folk

Caveau de la Huchette (326-65-05), 21 h 30 : L. Bennet.
Espace Gaîté (327-95-94), 18 h 30 : Rocking Chair.
Feeling (271-33-41), 22 h : Hand Bop Quintet.
New Morning (523-51-41), 21 h 45 : Manu Dibango.
Palais des sports (828-40-90), 20 h 30 : Eddy Mitchell.

Lundi 31 mai

Petit Opportun (236-01-36), 23 h : F. Faure, Ph. Lacarrière, E. Dervieu.

En région parisienne

Breteuil, château (052-05-11), 17 h : Quatuor de clarinettes Lutèce (Albinoni, Vivaldi, Ibert).
Marne-la-Vallée, CAC (005-64-87), 21 h : *La camerata de Paris*.
Vincennes, Théâtre Daniel-Sorano (374-73-74), 21 h : Carine ou la jeune fille folle de son âme ; **Petit Sorano**, 21 h : la Trinité boiteuse.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)
Relâche.

BEAUBOURG (278-35-57)
15 h : Ferrare, des cinéastes et des films : L'Italia vista dal Cielo, de P. Quilici ; 17 h : la Couronne noire, de L. Saslavski ; 19 h : Cinéma portugais : O Cerco, de A. da Cunha Telles.

Les exclusivités

ABSENCE OF MALICE (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46).
ALLEMAGNE MERE BLAFARDE (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
AMERICAN TOUR OF THE ROLLING STONES 1981 (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
LES ANNEES DE PLOMB (All., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Olympic, 8e (542-67-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
L'ARCHER ET LA SORCIÈRE (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71). – V.f., U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46) ; (v.f.) : 3 Haussmann, 9e (770-47-55).
BANDITS, BANDITS... (Arg., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12). – V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
LE BATEAU (All., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
LE BEAU MARIAGE (Fr) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
LE BOURGEOIS GENTILHOMME (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56).
LE CADEAU (Fr.) : U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
C'EST MA VIE, APRÈS TOUT (A., v.o.) : Épée de Bois, 5e (337-57-47) ; Élysées-Point Show, 8e (225-67-29).
LA CHEVRE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; H. sp., Ambassade, 8e (359-19-08).
LE CHOC (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Helder, 9e (770-11-24) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Tourelles, 20e (364-51-98).
CONAN LE BARBARE (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08). – V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaîté-Rochechouart, 9e (878-81-77).
CONTE DE LA FOLIE ORDINAIRE (Fr.-Ital., v.o.) (*) : Jean Cocteau, 5e (354-47-62).
COUP DE TORCHON (Fr.) : Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).
LE DERNIER VOL DE L'ARCHE DE NOÉ (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
DIVA (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Vendôme, 2e (742-97-52) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50).
DOUX MOMENTS DU PASSÉ (Esp., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Colisée, 8e (359-29-46).
EL SALVADOR, UN NOUVEAU VIET-NAM (A., v.o.) : Banque de l'Image, 5e (329-41-19).
L'ÉTOILE DU NORD (Fr.) : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).
LA FAC EN DELIRE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50).
LA FOLLE HISTOIRE DU MONDE (A., v.o.) : Élysées Point Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33).
GEORGIA (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Lucernaire, 6e (544-57-34) ; Élysées Lincoln, 8e (359-36-14).
GUY DE MAUPASSANT (Fr.) (*) : Ambassade, 8e (359-19-08).
L'HOMME ATLANTIQUE (Fr.) : Escurial, 13e (707-28-04), H. Sp.
L'HOMME DE PRAGUE (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 6e (225-09-83) ; v.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
IL ÉTAIT UNE FOIS DES GENS HEUREUX : LES PLOUFFE (Fr., Can.) : Épée de Bois, 5e (337-57-47).
INVITATION AU VOYAGE (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Secrétan, 18e (241-77-99).
LES JEUX DE LA COMTESSE DOLINGEN DE GRATZ (Fr.) : Saint-Germain-Studio, 5e (633-63-20).
LETTRES D'AMOUR EN SOMALIE (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15).
LA MAISON DU LAC (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Champs-Élysées, 8e (359-12-15) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Vf : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
LA MAITRESSE DU LIEUTENANT FRANÇAIS (A., v.o.) : Colisée, 8e (359-29-46) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Calypso, 17e (380-30-11). – V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ;
LES MAITRES DU TEMPS (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Calypso 17e (380-30-11).
MANILLE (Phil., v.o.) : 14-Juillet-Racine, 6e (633-43-71).
MASSACRE A LA TRONÇONNEUSE (A., v.o.) (**) : Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Hollywood Bd, 9e (770-33-88) ; Hollywood Bd, 9e (770-10-41) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
MEURTRE AU SOLEIL (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23). – V.f. : Caméo, 2e (246-66-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43).
MOSCOU NE CROIT PAS AUX LARMES (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).
MUEDA, MEMOIRE ET MASSACRE (Por., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).
NESTOR BURMA, DÉTECTIVE DE CHOC (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
LA NUIT DE VARENNES (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 6e (387-35-43) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Clichy Pathé, 16e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

LES FILMS NOUVEAUX

BRUCE CONTRE-ATTAQUE, film américain d'André Koob. V.o. : Paramount-City, 8e (562-45-76). V.f. : Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
LES FANTOMES DU CHAPELIER, film français de Claude Chabrol : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 2e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Passy, 14e (288-62-34) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
MISSING (Porté disparu), film américain de Costa-Gavras. V.o. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler, 18e (522-46-01).
PARTI SANS LAISSER D'ADRESSE, film suisse de Jacqueline Veuve. Forum, 1er (297-53-74) ; Studio Logos, 5e (354-26-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
PASSION, film franco-suisse de Jean-Luc Godard. Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
LES TUEURS DE L'ECLIPSE (**), film américain de Ed Hunt. V.o. : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

PARSIFAL (Fr.-A.) (v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08).
LA PASSANTE DU SANS-SOUCI (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-Mercury, 8e (562-75-90) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).
PIXOTE, LA LOI DU PLUS FAIBLE (Brés., v.o.) (*) : Forum, 1er (297-53-74) ; Studio Logos, 5e (354-26-42) ; Élysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f., Français, 9e (770-33-88) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
POLICE FRONTIÈRE (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-City, 8e (562-45-76). – V.f. : Paramount-Opéra, 2e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
POUR CENT BRIQUES, T'AS PLUS RIEN (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
PRUNE DES BOIS (Belg.) Banque de l'Image, 5e (329-41-19).
QUEEN LEAR (Suis.) ; Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14) ; Cinoches-St-Germain, 6e (633-10-82).
QU'EST-CE QUI FAIT COURIR DAVID ? (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93); U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
RAGTIME (A., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Elysées Point-Show, 8e (225-67-29).
REDS (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Marbeuf, 6e (225-18-45) ; George V, 8e (562-41-46) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02). – V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).
LE RETOUR DE MARTIN GUERRE (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Français, 8e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
ROX ET ROUKY (A.) V.f : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; Paris-Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).
SAN CLEMENTE (Fr) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77).
SKINOUSSA (Fr.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Olympic, 14e (542-67-42).
LES SOUS-DOUÉS EN VACANCES (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27).
TAXI ZUM KLO (All., v.o.) (**) : Marais, 4e (278-47-86).
T'EMPÊCHES TOUT LE MONDE DE DORMIR (Fr.) (*) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
THE MAFU CAGE (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; St-Séverin, 5e (354-50-91).
LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97).
L'USURE DU TEMPS (Shoot the Moon) (A.) (v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Élysées, 8e (359-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Mayfair, 16e (525-27-06). V.f. : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 2e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
Y A-T-IL UN FRANÇAIS DANS LA SALLE ? (Fr.) (*) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; St-Michel, 5e (326-79-17) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George V, 8e (562-41-46) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

Les grandes reprises

ALICE AU PAYS DES MERVEILLES (A., v.f.), Capri, 2e (508-11-69) ; La Royale, 8e (265-82-66) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
L'ARNAQUEUR (A., v.o.), Olympic-Halles, 1er (278-34-15) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Olympic, 14e (542-67-42).
AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.f.), 3 Haussmann, 9e (770-47-55).
BANANAS (A., v.o.), Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Élysées, 8e (720-76-23) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; (v.f.), Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31).
LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.), Rex, 2e (236-83-93) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
BLOW UP (Ang., v.o.), Calypso, 17e (380-30-11).
BUTCH CASSIDY ET LE KID (A., v.f.) Cinoche St-Germain, 6e (633-10-82).
LES CHARIOTS DE FEU (A., v.o.), Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
LES CHEVAUX DE FEU (Sov., v.o.), Rivoli-Cinéma, 4e (272-63-32).
LA CITÉ DES FEMMES (It., v.o.) (*), Rivoli Cinéma, 4e (272-63-32).
CHINATOWN (A., v.o.), Ranelagh, 16e (288-64-44).
LE CHRIST S'EST ARRÊTÉ A EBOLI (It., v.o.), Cinéma Présent, 19e (203-02-55).
COLLÈGE (A.), Marais, 4e (278-47-86).
LE CRI (A., v.o.), Denfert, 14e (321-41-01).
2001, L'ODYSSÉE DE L'ESPACE (A., v.f.), 3 Haussmann, 9e (770-47-55).
DODES CADEN (Jap., v.o.), Saint-Lambert, 15e (532-91-68).
DONA FLOR ET SES DEUX MARIS (Brés., v.o.), Denfert, 14e (321-41-01).
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**), Studio Gît-Le-Cœur, 6e (326-80-25).
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.), Ranelagh, 16e (288-64-44).
EN MARGE DE L'ENQUÊTE (A., v.o.), Action Christine, 6e (325-47-46) ; Action La Fayette, 9e (878-80-50).
LE FACTEUR SONNE TOUJOURS DEUX FOIS (A., v.o.) (**), A. Bazin, 13e (337-74-39).
LA FIÈVRE DANS LE SANG (A., v.o.), Action Christine, 6e (325-47-46).
FRANKENSTEIN JR. (A., v.f.), Opéra-Night, 2e (296-62-56).
GLISSEMENTS PROGRESSIFS DU PLAISIR (Fr.) (**), Denfert, 14e (321-41-01).
L'HOMME A LA PEAU DE SERPENT (A., v.o.), Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).
L'IMPOSSIBLE M. BÉBÉ (A., v.o.), Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07).
INDISCRÉTIONS (A., v.o.), Nickel-Écoles, 5e (325-72-07).
JOHNNY GOT HIS GUN (A., v.o.), Banque de l'image, 5e (329-41-19).
LE LAURÉAT (A., v.o.), Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.), Noctambules, 5e (354-42-34).
LA MAMAN ET LA PUTAIN (Fr.), Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic, 14e (542-67-42).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.o.) (**) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; (v.f.), Capri, 2e (508-11-69).
LE MIRAGE DE LA VIE (A., v.o.), Action Christine, 6e (325-47-46).
MONTY PYTHON SACRE GRAAL (Angl., v.o.), Cluny Ecoles, 5e (354-20-12).
NEW YORK, NEW YORK (A., v.o.), St-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Élysées Lincoln, 8e (359-36-14).
NOCES DE SANG (Esp., v.o.), St-Ambroise, 11e (700-89-16), h. sp.
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMÉS (It., v.o.), Lucernaire, 6e (544-57-34).
LES NUITS DE CABIRIA (It., v.o.) : Acacias, 17e (764-97-83).
ORFEU NEGRO (Fr.-Bres., v.o.), Daumesnil, 12e (343-52-97).
PEUR SUR LA VILLE (Fr.), Capri, 2e (508-11-69).
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*), Cinoches St-Germain, 6e (633-10-82).
PROFESSION : REPORTER (Angl., v.o.), Calypso, 17e (380-30-11).
RAGING BULL (A., v.o.), Champo, 5e (354-51-60).
LES RAISINS DE LA COLÈRE (A., v.o.), Studio Contrescarpe, 5e (325-78-37).
RUBY GENTRY (A., v.o.), Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).
LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.f.), Opéra-Night, 2e (296-62-56).
SOLEIL VERT (A., v.f.), Club, 9e (770-81-47).
TEX AVERY FOLLIES (A., v.o.), Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
TIREZ SUR LE PIANISTE (Fr.), 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
VACANCES ROMAINES (A., v.o.), Champo, 5e (354-51-60).
LES VALSEUSES (Fr.) (**), U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22).

Les festivals

JACQUES TOURNEUR (v.o.) : Action-Écoles, 5e (325-72-07), Berlin-Express.
LA VILLE, LIEU DU DRAME (v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12) : 16 h : Barocco ; 18 h : Mélodie pour un tueur ; 20 h : Le fauve en liberté ; 22 h : Little Caesar.
ALFRED HITCHCOCK (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50), Psychose.
VINGT ANS DE CINÉMA FRANÇAIS A SAUVER DE L'OUBLI : Studio 43, 9e (770-63-40) : Dernière Jeunesse ; Frederica ; le crime de M. Lange.
H. J. SYBERBERG : (v.o.) Action République, 11e (805-51-33) : Karl May.
MIKHALKOV KONTCHALOVSKY (v.o.) Espace Gaîté, 14e (327-95-94), en alternance : le Premier Maître ; Une nichée de gentilshommes ; Oncle Vania.
ÉRIC ROHMER : Olympic, 14e (542-67-42), Perceval le Gallois.
PANORAMA DU COURT MÉTRAGE FRANÇAIS : Péniche des Arts, 16e (326-92-55), t.l.jrs, 20 h 30 et 22 h 30.
FRED ASTAIRE (v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81) : Ziegfeld follies.
PROMOTION DU CINÉMA (v.o.) : Studio 28, 18e (606-36-07) : la Maison du lac.

Les séances spéciales

AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 20 h 20.
CHASSÉ-CROISÉ (Fr.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h et 24 h.
LES CHEVAUX DE FEU (Sov., v.o.) : Rivoli-Cinéma, 4e (272-63-32), 18 h 10.
ET DIEU CRÉA LA FEMME (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56), 20 h 30.
LA FIÈVRE AU CORPS (A., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97,77), 12 h et 24 h.
M. LE MAUDIT (A.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h.
MODERATO CANTABILE (Fr.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h et 24 h.
LES YEUX DE LAURA MARS (A., *, v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), 22 h 15.

RADIO-TÉLÉVISION

DIX JOURNÉES A RADIO-FRANCE

Les ondes de la francophonie

L'avait-on oublié ? « *Elle se parle... elle s'écrit... elle se chante...* », la langue française. C'est ce que l'on a essayé de rappeler à la Maison de la radio, transformée pendant dix jours (du 18 au 29 mai), en carrefour de la francophonie internationale.

La « maison ronde », pendant cette décade, s'est efforcée de coller à son image : une tour de Babel ceinte d'un anneau lisse où chacun, pourvu qu'il soit francophone, trouve à s'exprimer, à communiquer, à communier dans une même ferveur culturelle.

« *La plus grande francophonie, c'est la radiophonie* », a souligné M. Gabriel de Broglie, vice-président du Haut Comité de la langue française, lors d'une « table ronde » réunissant producteurs et animateurs venus de tous les continents. Qui pourrait le nier ? Entre les cent millions d'hommes et de femmes qui parlent français dans le monde, entre les quelque trois cents millions qui le comprennent, il est patent que l'onde radiophonique crée des liens d'un autre ordre que, par exemple, le livre ou le cinéma.

Au Mexique, « *où le français n'est pas une nécessité* », on l'écoute « *pour sa musique* » – même sans comprendre... et par amour de Victor Hugo, le poète qui a dénoncé l'« *envahisseur aux petits pieds* » (Napoléon III). Au Danemark, la langue française est « *un luxe hérité de l'histoire et de la noblesse* ». Au Québec, c'est une nécessité et, au Japon, une curiosité.

Ce n'est pas Mme Michèle Cotta, président-directeur général de Radio-France, qui dira le contraire. Avec notamment cinq cents heures d'émissions sur ondes courtes diffusées l'an dernier, « *c'est la radio qui joue le rôle principal comme lien entre francophones et francophiles* ». Tout au plus peut-on regretter que, dans les postes (diplomatiques), parfois, « *les cassettes de Radio-France dorment dans les tiroirs des conseillers culturels* »...

Radio-France internationale est-elle pour autant sans reproche ? Non, bien sûr. Pour l'écouter, en Chine, « *il faut se lever à 3 heures du matin* », observe avec courtoisie M. Jiang Deshan, correspondant à Paris. En Côte-d'Ivoire, où R.F.I. est en concurrence directe avec la B.B.C., la Voix de l'Amérique, la Voix de l'Allemagne et la radio d'Abidjan – entre autres, le confort d'écoute reste suffisant avant 10 heures ou après 17 heures. « *Mais à 13 heures, c'est inaudible* », constate M. Emmanuel Koffi. Les émissions en français sur ondes courtes, trop nombreuses et pas assez puissantes, se neutralisent. C'est pire que la F.M. à Paris...

Un autre danger, plus profond, se profile au-delà des mégahertz : le français langue de culture, langue d'élection. « *Si, au Mexique, on apprend le français par amour, et non plus par nécessité, c'est inquiétant* », dit Bernard Pivot, en observant que « *l'amour est volage* ». Inquiétude partagée par M. Stélio Farandjis, secrétaire général du Haut Comité de la langue française, qui, en rappelant les intermittences du cœur chères à Bachelard, estime qu'il faut « *asseoir la francophonie sur autre chose que l'amour et la poésie* ». La chanson, par exemple. Ou la musique. « *Je préfère la francopolyphonie à la francophonie*, explique M. Farandjis. *Pourquoi pas le jazz, les rythmes africains ou antillais en français ?* » En effet. Mais, comme le constate José Artur, animateur de la « table ronde », « *le jazz a fait beaucoup de mal... disons beaucoup de bien à la langue anglaise* ». Et le représentant polonais, observant que, chez lui, « *ces dernières années n'ont pas été bonnes pour le français* », prend les Français à témoin : « *Comment voulez-vous que nous résistions à l'anglais quand, au cœur même de la francophonie, vos chanteurs s'appellent Eddie Mitchell, Johnny Hallyday, Sheila ou Karen Cheryl ?* »

Devrons-nous interdire Johnny d'antenne à R.F.I., alors même qu'il chante en français ? N'exagérons pas : Joe Dassin, la coqueluche de l'U.R.S.S., a plus fait pour le maintien du français en Union soviétique avec des mélodies américaines que beaucoup d'artistes pur sang gaulois. La francophonie, pour rester offensive, doit pratiquer la tolérance.

ROGER CANS.

PRESSE

L'assemblée générale de « l'Est républicain » est reportée

De notre correspondant

Nancy. – Lors du conseil d'administration de *l'Est républicain* qui s'est réuni le mardi 25 mai à Nancy, le président Charles Boileau a notamment proposé aux autres administrateurs le report de l'assemblée générale du journal prévue pour le 15 juin (*le Monde* du 24 avril), compte tenu du fait que la nullité ou non de la cession des actions Vilgrain à la Grande Chaudronnerie lorraine devrait être évoquée le 21 juin devant le tribunal de grande instance de Nancy. Une requête en ce sens a été déposée tardivement le mercredi 26 mai devant le tribunal de commerce de Nancy, dont le président, M. Jolivet, a rendu rapidement sa décision le jeudi 27 mai. En substance, l'assemblée générale est reportée jusqu'à la solution du litige en cours sur la propriété des actions.

Un litige dont l'origine remonte à 1974 et fut mis en relief en 1979 par la famille Lignac, qui se désistait juridiquement en 1981 ; litige qui était aussitôt repris juridiquement par d'autres que le groupe Lignac. Il est vrai qu'entre-temps les cartes s'étaient singulièrement modifiées, M. Bernard Pinchard, favorable à la famille Lignac, était devenu président de la Grande Chaudronnerie lorraine en remplacement de M. Charles Boileau et de ce fait propriétaire de 21 % des actions de *l'Est républicain* jugées litigieuses. Le groupe Lignac-Pinchard devenait alors majoritaire (53,23 % des actions), à condition que la rétrocession des actions à la Grande Chaudronnerie lorraine reste licite. Dans le cas contraire, ces actions redeviendraient la propriété de M. Charles Boileau. Quelques actionnaires, dont M. Marcel Fournier, ex-P.-D.G. des magasins Carrefour, ont déjà demandé la nullité de la rétrocession.

Dernièrement encore, on apprenait qu'un petit actionnaire du journal, M. Christian Poncelet, sénateur R.P.R. des Vosges, ancien ministre, président du conseil général des Vosges, avait déposé, par l'intermédiaire de son avocat – un autre sénateur, M. Henri Caillavet, – une requête devant le tribunal de commerce de Nancy demandant la nullité de la cession des actions. Une demande qui aurait été inscrite au rôle du tribunal de commerce pour le 14 juin prochain, c'est-à-dire une semaine avant l'évocation de la même affaire devant le tribunal de grande instance de la ville.

Un cas de figure pour juristes qui ne risque pas d'amener un règlement rapide de la question de la propriété de ces actions et par là même la fixation de la date d'une assemblée générale des actionnaires de *l'Est républicain*, qui ne pourrait présentement qu'être fatale aux administrateurs actuels, dont MM. Charles Boileau, Francis Boileau et Marcel Fournier. Encore que le groupe d'actionnaires majoritaires (1) n'oublie sans doute pas que la périodicité d'une assemblée générale est d'au moins une fois l'an. Jusqu'au 31 décembre 1982, beaucoup de choses restent donc possibles.

JEAN-LOUIS BEMER.

(1) Il s'agit notamment des familles Lignac, Krug, Miller et Pinchard (53,23 % des actions).

Réunis à Oslo

Les éditeurs de journaux « se souhaitent un nouvel Einstein »

Les progrès des médias audiovisuels et la réplique que la presse écrite doit opposer à ce défi constituaient le thème du trente-cinquième congrès de la Fédération internationale des éditeurs de journaux, réuni à Oslo (Norvège) la semaine dernière.

La conviction de la suprématie et de la pérennité de l'idée comme du mot imprimé sur les perceptions audiovisuelles a été soutenue par tous les dirigeants de fédérations nationales d'éditeurs, et plus particulièrement par MM. Alfred Neven Dumont (R.F.A.), Frans Vink (Belgique), président de la FIEJ, Seiki Watanabe (Japon) et Roger Bouzinac (France).

Les intervenants ont estimé que l'adaptation et le recours aux moyens électroniques doivent s'accompagner d'une amélioration qualitative de la production des journaux. Celle-ci, selon eux, devra être accompagnée de la garantie que l'usage des nouveaux systèmes de télécommunications installés et contrôlés par les Etats ne limitera pas la diffusion des quotidiens ni ne nuira à leurs ressources.

En ce qui concerne le premier point, le Finlandais Simopeka Nortamo, rédacteur en chef du *Helsingin Sanomat*, a souhaité à la presse quotidienne « *un nouvel Albert Einstein capable de définir sa propre théorie de la relativité pouvant la dégager de l'immuabilité des rubriques jusqu'ici observée : nouvelles locales, intérieures, étrangères, culturelles, etc.* ».

En ce qui concerne la liberté de la presse, le congrès, auquel ont participé quelque deux cents éditeurs de vingt et un pays, a adopté diverses résolutions à caractère politique ou économique. L'une d'elles « *regrette que les organisations internationales telles que l'UNESCO et le Conseil de l'Europe traitent la liberté d'information d'un point de vue essentiellement gouvernemental, sans tenir compte des avis des éditeurs et des journalistes de la presse indépendante* ».

Après modification des statuts, le trente-cinquième congrès de la FIEJ a voté à l'unanimité l'admission de l'agence France-Presse ainsi que celle du *Los Angeles Times-Washington Post News Service*. Ces organismes auront le statut de membre associé, avec voix consultative, mais sans droit de vote pour leurs représentants.

Vu

DALLAS à suivre

Jamais encore il ne s'était montré aussi affreux de méchanceté, effrayant de lâcheté, renversant de cupidité, repoussant d'ignominie. On avait beau le connaître depuis des lustres, être habitué au regard diabolique et arrogant de ses yeux d'acier, on n'en demeurait pas moins médusé chaque fois par le personnage et révolté par ses bassesses. Samedi, pourtant, c'en était trop. Et tous, hôtes familiers du ranch de Southfork, étions unanimes : on ne pouvait plus le laisser agir ainsi impunément !

Heureusement, son entourage nous a rassurés. Puisque la puissance publique était défaillante, impuissance devant la fortune des Ewing, quelqu'un se charge de la juste besogne : sa femme, Sue Ellen, trompée, bafouée, et maintenant menacée d'être enfermée sur les recommandations de son mari ? Son ennemi juré, Cliff Barnes, dont il a ruiné la carrière et qui ne cesse de méditer une vengeance pour lui et pour son père ? Kristin, sa maîtresse et la sœur de sa femme qu'il menace de faire arrêter pour prostitution ? Son banquier, ses anciens partenaires ou collaborateurs, et pourquoi pas son jeune frère, Bobby, écœuré par ses pratiques, ou même ses parents qui viennent peut-être de découvrir enfin sa vraie nature ? Et puis tous les autres qu'il a utilisés, puis trahis, ruinés, ou détruits. Tous, à Dallas, avaient peut-être quelque chose à reprocher à J. R. Ewing, l'horrible, le magnifique, et samedi, atteint de deux balles, il a fini par s'écrouler. Le Texas peut respirer. Nous aussi.

Mais voilà. Trois jours ont passé depuis l'attentat, et nous ignorons toujours l'identité du *coupable (ou du héros ?)*. L'enquête risque d'être longue, les suspects sont si nombreux, et aux dernières informations en provenance de TF 1, on parlait même de plusieurs mois. Jusqu'en septembre, ont dit même certains.

Septembre ! Attendre septembre ? Les responsables de la chaîne ont-ils bien réfléchi aux conséquences de leur décision ? N'ont-il pas négligé ou sous-estimé les spéculations, les rumeurs, les fausses accusations que l'absence totale de nouvelles risque de provoquer ? Le secret a miraculeusement été gardé aux Etats-Unis pendant près de huit mois, deux saisons pendant lesquelles les médias, l'opinion publique, les bookmakers et le monde politique se sont déchaînés pour découvrir le coupable.

Alors, pour éviter que cette angoisse collective, que ce climat de suspicion ne viennent gâcher notre été, pour éviter qu'à l'instar de M. Ronald Reagan, accusant un démocrate, M. François Mitterrand ne s'écrie : « *L'assassin de J. R. est un giscardien* », voici l'information qui apaisera l'esprit de millions de Français, comme elle a rassuré près de soixante millions d'Américains : c'est Kristin, la maîtresse séduite et abandonnée, qui, de deux coups de feu, a *failli* expédier dans l'au-delà, l'abominable J. R...

ANNICK COJEAN.

Lundi 31 mai

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 30 : Portrait de Romy Schneider.

21 h 20 : Cinéma : Mado.
Film français de C. Sautet (1976), avec M. Piccoli, O. Piccolo, R. Schneider, J. Dutronc, J.-P. Moulinot.
La crise psychologique d'un quinquagénaire, promoteur immobilier, mis en difficulté par une indélicatesse de son associé, et amant d'une jeune fille qui se prostitue parce qu'elle est au chômage.

23 h 15 Sports : Tennis.
A Roland-Garros (résumé).

23 h 30 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Téléfilm : Le Bunker.
De G. Schaefer (première partie). Avec A. Hopkins, R. Jordan, M. Lonsdale...

21 h 55 Documentaire : Rompre le secret.
De B. Muel.

22 h 50 Histoires courtes.
La forêt désenchantée, de J. Robiolles.
De la forêt enchantée – considérée comme le paradis de Robinson – au raz de marée civilisation : le début de l'urbanisation.

23 h 20 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 30 Cinéma (le rire du lundi) : Le Distrait.
Film français de P. Richard (1970), avec P. Richard, B. Blier, M. Pacôme, P. Préboist, M.-C. Barrault, C. Samie (Rediffusion).
Un jeune homme, distrait incorrigible, perturbe par ses extravagances une agence de publicité où il est entré, grâce à la protection de sa mère
Scénario inspiré du portrait de Ménalque par La Bruyère. Pierre Richard y a trouvé de quoi exercer son tempérament comique et farfelu mais la réalisation s'étire trop dans la répétition des étourderies.

21 h 55 Journal.

22 h 25 Magazine : Thalassa.
Les femmes de marins.

22 h 55 Musi-Club.
Les Oiseaux exotiques : Trois Petites Liturgies de la présence divine, d'O. Messiaen, par l'Orchestre de Provence-Côte-d'Azur, dir. Ph. Bender et la Maîtrise G. Fauré, dir. Mme Farre-Fizio. Soliste : D. Weber, piano. (Red.)

FRANCE-CULTURE

20 h, Soirée René David : Archimère, de R. David. Avec A. Reybaz, G. Lartigau, J. Bollery, etc. ; **Hors texte, de R. David**, par M. Floriot.

21 h, L'autre scène ou les vivants et les dieux : Temps philosophique et temps scientifique, avec I. Stengers, de l'Université libre de Bruxelles.

22 h 30, Nuits magnétiques : God save my cup of tea (redif.).

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, Jazz : Concert international organisé à Londres le 28 mai 1982 par l'Union européenne de radio-diffusion et la B.B.C. Œuvres originales pour Big Band et Jam sessions internationales.

22 h 30, La nuit sur France-Musique : Severac, Rachmaninov : 23 h 5, Solistes français d'aujourd'hui : Christian Chanel, guitare ; 0 h 5, Les chants de la terre.

Mardi 1er juin

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 45 Feuilleton : La vérité tient à un fil.

12 h Sports : Tennis.
En direct de Roland-Garros (et à 14 h 5).

12 h 30 Les visiteurs du jour.

13 h Journal.

13 h 35 Variétés : Chantons français.

18 h 25 L'île aux enfants.

18 h 45 Quotidiennement vôtre.

18 h 50 Les paris de TF 1.

19 h 5 A la une.

19 h 20 Emissions régionales.

19 h 45 Vous pouvez compter sur nous.

20 h Journal.

20 h 30 D'accord pas d'accord (I.N.C.).

20 h 35 Au théâtre ce soir : Le Caveau de famille.
De P. Chesnot, mise en scène de F. Joffo. Avec L. Delamare, M. Dudicourt, C. Gensac...
Tout le monde est content de l'initiative de Raoul (construire un abri atomique dans son parc) jusqu'au moment où l'on apprend que celui-ci contiendra seulement quatre places et que la famille est au nombre de six...

22 h 15 Sport : Tennis.
A Roland-Garros (résumé de la journée).

22 h 45 Le Dessin animé fantastique.
Raoul Servais, de G. Cotto.

23 h 15 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.

12 h 5 Passez donc me voir.

12 h 30 Jeu : J'ai la mémoire qui flanche.

12 h 45 Journal.

13 h 35 Emissions régionales.

13 h 45 Série : La vie des autres.

14 h Aujourd'hui la vie.
Héroïnes ou hors-la-loi.

15 h 5 Téléfilm : Service des urgences.
De R. Collins. Avec S. Hylands, T. Musante, C. Burns, H. Gould.
A la suite de la mort mystérieuse de vingt malades dans un hôpital américain, le comité de contrôle ordonne une enquête.

16 h 35 Entre vous.
De L. Bériot. Les Glénans.
L'association du Centre nautique des Glénans (14 000 membres, 300 bateaux) et l'enseignement de la navigation.

17 h 50 Récré A 2.
Mariolino ; C'est chouette ; 3-2-1 contact...

18 h 30 C'est la vie.

18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.

19 h 20 Emissions régionales.

19 h 45 Woody Woodpecker.

20 h Journal.

20 h 30 D'accord pas d'accord (I.N.C.).

20 h 35 Les dossiers de l'écran : le Bunker.
Téléfilm de G. Schaefer.
(Deuxième partie.)
Avec A. Hopkins, R. Jordan, J. Naughton, M. Lonsdale...

22 h Débat : Dans les décombres de Berlin, la fin d'Hitler.
Les invités : A Paris, MM. E. Calic, secrétaire général du Comité international pour la recherche scientifique sur les causes et les conséquences de la seconde guerre mondiale ; E. Jackel, historien allemand ; J. O'Donnell, journaliste U.S. (*Newsweek*) qui entra dans le bunker le 4 juillet 1945, fit une enquête sur la mort d'Hitler ; H. Trevor Roper, historien anglais.
A Wiesbaden, MM. H. Lorenz, survivant du bunker, correspondant de l'agence D.N.B., fut le représentant du chef du bureau de presse du Reich au grand quartier général du Führer ; G. Knopp, journaliste à Z.D.F. (deuxième chaîne allemande).

23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Les sorciers de l'écran ; Nono.

18 h 55 Tribune libre.
Fédération des arts graphiques et plastiques.

19 h 10 Journal.

19 h 20 Emissions régionales.

19 h 55 Dessin animé.
Il était une fois l'homme.

20 h Les jeux.

20 h 30 D'accord pas d'accord (I.N.C.).

20 h 35 Cinéma : Les Deux Orphelines.
Film franco-italien de R. Freda (1964), avec M. Marshall, V. Ciangottini, S. Dares, J. Desailly, S. Valère, A. Sapritch, M. Barbey, D. Manuel.
Sous le règne de Louis XVI, deux sœurs, orphelines, arrivent à Paris. L'aînée est enlevée par un grand seigneur débauché. La cadette, aveugle, tombe dans les griffes d'une mégère, qui l'oblige à mendier dans les rues. Mélodrame célèbre, avec multiples rebondissements, souvent porté au cinéma. Cette version de Freda en respecte l'intrigue et l'esprit. La couleur est utilisée avec un soin et un goût particuliers.

22 h 10 Journal.

23 h 40 Prélude à la nuit.
Quintette en ut mineur de Borodine.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : Vingt siècles de routes françaises ; Le mythe Jivaro.

8 h, Les chemins de la connaissance : Quelques grandes dates de l'histoire de Narbonne (les causes du déclin de la ville) ; 8 h 32, Culture et politique : Terrorisme et technologie ; 8 h 50, L'étoile et son berger.

9 h 7, La matinée des autres : L'île Maurice au quotidien.

10 h 45, Etranger mon ami : « Raspoutine », d'A. Amalrik.

11 h 2, Libre parcours récital : Ensemble « Percussions 4 » (Moss, Ravel).

12 h 5, Agora : « L'esclavage sexuel de la femme », de K. Barry et R. Bridel.

12 h 45, Panorama : Actualité de la Bretagne.

13 h 30, Libre parcours variétés : Chanson ; Jazz ; Humour.

14 h, Sons : Publics, va-et-vient.

14 h 5, Un livre, des voix : « Les miroirs truqués », de F. Dorin.

14 h 47, Le monde au singulier : L'actualité selon le compositeur et écrivain Boulat Okoudjava.

15 h 30, Les points cardinaux : Trois millions de Japonais invisibles.

16 h 30, Micromag : *Le tour du monde en trente minutes.*

17 h, Roue libre : « Le Beau Danube bleu ».

17 h 32, Libre parcours récital : Œuvres de Morlaye, da Milano, Scarlatti, etc.

18 h 30, Terreurs, merveilles et frissons d'autrefois : Rudolph Shkroll et le fossoyeur, d'après T. de Quincey.

19 h 25, Jazz à l'ancienne.

19 h 30, Sciences : De nouvelles voies de recherches en énergie.

20 h, Dialogues : L'entreprise, la formation face à la crise internationale, avec G. Rolland et J. Bidegain.

21 h 15, *Musiques de notre temps : Tona Scherchen.*

22 h 30, Nuits magnétiques : God save my cup of tea (redif.).

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musique du matin : Œuvres de Leduc, Hoffmann, Grieg, Smetana, Haydn, Spohr.

8 h 7, Quotidien-Musique.

9 h 5, Musiciens d'aujourd'hui : Le nouveau lyrisme : Œuvres de Bartok, Murail, Krauze, Kotoncki, Gorecki, Trojahn, Bainbridge, Rihm, Vacchi.

12 h, Musiques populaires d'aujourd'hui : la Grèce.

12 h 35, Jazz : Tout Duke.

13 h, Opérette : « Tsar et Charpentier », de Lortzing, par les chœurs et l'Orchestre de la radio bavaroise, dir : H. Wallberg.

14 h 4, Boîte à musique.

14 h 30, Les enfants d'Orphée.

15 h, D'une oreille l'autre ; Œuvres de Goldmark, Magnard, Weber, Debussy.

17 h 2, Repères contemporains : Œuvres de Stockhausen, Hollinger.

17 h 30, Les Intégrales : Les quatuors de Haydn.

18 h 30, Studio-Concert : Œuvres de Ferrero, Tisné, Scelsi, Xenakis.

19 h 38, Jazz : James Moody.

20 h, Premières loges : Offenbach.

20 h 30, Concert (soirée lyrique donnée au Grand Théâtre de Genève le 10 septembre 1981) : « Mireille », opéra de Gounod, par les Chœurs du Grand Théâtre de Genève, chef de Cœur, P.A. Gaillard, et l'Orchestre de la Suisse romande, dir : S. Cambreling. Avec V. Masterson, J. Berbié, D. Loeb, C. Alliot-Lugaz.

23 h La nuit sur France-Musique : Musique de nuit : Œuvres de Mozart ; 23 h 35, Jazz-Club.

Le Monde

sports

TENNIS

LES INTERNATIONAUX DE ROLAND-GARROS

Lendl sorti par Wilander

Sous un ciel d'orage, la première semaine des Internationaux de Roland-Garros s'est achevée avec son lot habituel de surprises. Mais il y eût surprises et surprises dans les manières de gagner des uns et de perdre des autres.

Mauvaise surprise, le jeu contre sa nature adopté par le jeune Guy Forget dans ses deux premiers sets contre Jimmy Connors. Imiter la tactique de Jean-François Caujolle qui avait eu une balle de match face à l'Américain, en 1980, n'était pas le bon choix. Quand il se décida à jouer naturellement, le Marseillais mit en difficulté la tête de série numéro un qui réagit néanmoins avec sa fougue coutumière dans la quatrième manche (6-2, 6-3, 6-7, 6-1).

Surprise inquiétante, la difficulté de Yannick Noah à se concentrer dans les premiers échanges avec John Lloyd. Du coup, le Britannique put papillonner à la volée un set durant avant que la hiérarchie naturelle ne soit rétablie par le Français (7-5, 6-0, 6-3).

Demi-surprise, l'élimination au quatrième tour du finaliste 1981, le Tchécoslovaque Ivan Lendl. Son bourreau en cinq sets, le Suédois Mats Wilander, n'a pas encore dix-huit ans et lui a fait un véritable lavage de cerveau : dès le quatrième set, le jeu cotonneux du Suédois a fait perdre à Lendl le contrôle de ses nerfs et la maitrise de ses coups. Champion d'Europe junior en 1981, et désormais classé trentième joueur mondial, Wilander a les mêmes qualités que son illustre ainé, Björn Borg.

Ce petit coup d'Etat réalisé en quatre heures sur le Central, ouvre de nouvelles perspectives à la veille de la seconde semaine du tournoi, au cours de laquelle opéreront, sans surprise, les autres principaux favoris : l'Américain Chip Hooper, vainqueur de son compatriote Jimmy Arias (6-3, 6-4, 6-7, 7-6), l'Argentin José-Luis Clerc, vainqueur du Suédois Nyström (7-6, 4-6, 6-0, 6-2), et l'Américain Gerulaitis vainqueur de son compatriote Purcell (6-3, 6-3, 6-2). La dernière surprise tenait au résultat du match suspendu dimanche, par la nuit, à 9-9, dans le cinquième set entre l'Australien McNamara et l'Equatorien Gomez. — A. G.

Ivan Lendl ne succédera pas cette année à Bjorn Borg au palmarès des Internationaux de France. C'est un compatriote du Suédois, encore peu connu du grand public, vu son âge précoce (dix-sept ans), Mats Wilander, qui, dès les huitièmes de finale, l'a éliminé en le prenant à son propre jeu de la régularité au fond du court. Le match-marathon occupa tout l'après-midi du dimanche et la défaite du Tchécoslovaque se solda sans appel par le score de 4-6, 7-5, 3-6, 6-4, 6-2.

Dans sa finale victorieuse de l'an dernier, Borg ayant dû lutter pied à pied sur la ligne de fond pour venir à bout de Lendl, avait montré ce stoïcisme muet, mieux, cet héroïsme, qui en font encore, Dieu merci, le champion modèle des courts. Mais déjà le finaliste s'était affirmé comme un crocodile de la terre battue, à l'image de ses aînés, les opiniâtres relanceurs d'Europe centrale Or voici que son élimination des Internationaux, après ses défaites par Vilas à Monte-Carco puis à Madrid, s'inscrit en faux contre cette assertion. Une chose est de gagner en cinq sec et trois coups de cuiller à pot sur des moquettes de feutre et pour des tapis de dollars des tournois à la petite semaine, une autre est de livrer pendant quatre heures la guerre de la longue patience sur la brique pilée d'un central de Roland-Garros en surchauffe. Nous avions vu Lendl cet hiver pendant le Masters, au Madison Square de New-York, ne faire qu'une bouch e de John McEnroe. Hier, contraint par son jeune adversaire à des échanges au cours desquels la balle passait et repassait cent fois le filet au rythme soporifique de vieille dame anglaise, le Tchèque a perdu son mordant en même temps que sa persévérance et son sang-froid. On croyait voir un gagneur, on eut un mauvais perdant. « *Mon coup droit ne marchait pas* », a-t-il déclaré après la partie. Mais c'est surtout parce que Wilander, avec une volonté d'airain, à laquelle il aurait pu au moins rendre hommage, l'avait attaqué sans relâche sur le revers. Revoyons plutôt le déroulement du match.

La première manche présenta tout de suite aux connaisseurs un Mats Wilander appliquant la « méthode Vilas » que Thierry Tulasne, au tour précédent, avait intelligemment tentée : des rallyes sans force, mais cette fois non liftés, avec une balle haute évitant les angles sur le coup droit meurtrier de Lendl. Ce dernier n'en avait pas moins bouclé le set par 6-4.

Au deuxième set, Wilander mena 3-0 puis se fit rejoindre, les jeux s'équilibrant, jusqu'à ce que le junior suédois remonte au score à 7-5. La troisième manche fut remportée 6-3 plus nettement par Lendl. Celui-ci cependant s'était laissé aller à des gestes d'énervement déplacés qui braqua la foule contre lui. C'est au quatrième set qu'il eut droit à une manifestation de gala (sifflets, huées et apostrophes diverses) pour avoir « salé » une balle en direction de l'arbitre de chaise. Pourtant, en face de lui, le blond Suédois en superbe condition physique, parfaitement serein, remisait toutes ses répliques sans qu'une goutte de sueur perlât à son front. A 5-4 en faveur de Wilander, la mécanique tchèque se dérégla complètement, ou plutôt non, Lendl, dont les yeux caves reflétaient la fureur, ne lutta plus, il préféra « balancer » le set : 6-4 pour Wilander. Deux premiers points fulminants au début du cinquième set nous firent espérer que Lendl enfin reprenait ce style perforant qui faisait tant de ravages quand il tient sa main gagnante. Mais souvent la contagion des errements en un si long débat — on jouait depuis trois heures et demie — marque son homme et celui-ci, égaré, flottant, en perd sa dynamique musculaire, naguère souveraine. Lendl prit des initiatives désastreuses, voulut soudain monter au filet. Ce fut pour se faire passer. 4-0, puis 4-1, puis 5-2 pour Wilander, qui à présent dominait totalement son adversaire. Un échange acharné encore gagné par le Suédois. On fonçait vers l'inéluctable : 40-0 pour Wilander sur son service. Lendl mettait la balle dans le filet. C'était fini.

Magnifique vainqueur, Mats Wilander honorait le tennis suédois et au premier chef Borg, son glorieux aîné, qui au même âge que lui avait réussi à battre Arthur Ashe à Forest Hills au cours des championnats des Etats-Unis 1973.

Espoir français

Un autre futur champion de dix-sept ans, Guy Forget, qui compte au tout premier rang des espoirs nationaux, s'était illustré contre Jimmy Conors samedi sur ce même central. Nullement noué par le trac, en rien décontenancé par la réputation de l'Américain tête de série numéro un, Forget défendit ses chances vaillamment comme la veille devant Nastase en faisant admirer un jeu de gaucher bien à lui, tendu et offensif. Après la perte des deux premiers sets par 6-2, 6-3, il repartit à l'attaque pour mener 5-1 au troisième. Mais Connors, cœur de lion, se battit sur tous les points. Il remonta à cinq partout. Quand l'heure du *tie-break* eut sonné, Forget parvint encore à sauver une balle de match pour le coiffer par 8 points à 6. La quatrième manche, remportée 6-1 par Connors attesta, non pas la déroute morale, mais le déclin physique, bien naturel de Guy Forget. Celui-ci est grand de taille, avec la maigreur de bras et de jambes des garçons poussés en graine. Les entraineurs fédéraux ne négligent rien aujourd'hui pour les bonnes mesures de la musculation. Quand ce gaillard-là se sera étoffé à l'image de Lendl l'an dernier, il fera mal...

OLIVIER MERLIN.

RUGBY

VAINQUEUR DE BAYONNE (18-9)

Agen champion par réalisme et opportunisme

En présence du président de la République, M. François Mitterrand, et du ministre délégué à la jeunesse et aux sports, Mme Edwige Avice, le S.U. Agen est devenu champion de France, samedi soir 29 mai, au Parc des Princes de Paris. Successeurs, au palmarès de l'A.S. Béziers neuf fois champion, les Lot-et-Garonnais, qui participaient à la finale pour la neuvième fois, ont gagné leur septième bouclier de Brennus. Trente-neuf ans après le premier sommet avec l'Aviron bayonnais, qui l'avait alors emporté (3-0), les Agenais se sont imposés (18-9) en inscrivant quatre essais contre les Basques, qui répliquèrent par trois coups de pied de pénalité.

« *Je suis le chef cuisinier, que voulez-vous pour le diner ? Nous voulons des moules marinières, du coq au vin, de la salade et de la mousse au chocolat. Les moules marinières, c'était hier, le coq au vin, ce sera pour demain. La salade, ça vous rendrait malades, la mousse au chocolat, je donne ma langue au chat* » Pourquoi diable fredonnions-nous cette comptine des classes maternelles en quittant samedi soir le Parc des Princes ? Les métaphores culinaires sont la tarte à la crème du commentaire sportif. Mais c'est, bien sûr ! On nous avait promis un somptueux festin de rugby et nous quittions la table d'hôte sans être rassasiés, avec la désagréable sensation de ne pas avoir goûté ce qui était de meilleur au menu, voire d'avoir été trompés sur la qualité de certains produits.

Le délice du chef, par exemple, cette fameuse ligne de trois-quarts basque, Pardo, Belascain, Perrier, Paredon — ceux-là mêmes qu'on envoie au casse-pipe de l'offensive à tout va quand rien ne va plus dans le Tournoi des cinq nations — devait être le régal de la soirée. Pensez que depuis le début du championnat, elle avait contribué à marquer cinquante-huit essais, soit plus de trois par dimanche en moyenne. Mais ce soir, elle a gâté la sauce de l'attaque, elle n'a pas fait prendre la mayonnaise de l'offensive. Elle était dans la panade. Pour le ravitaillement en ballons, leurs forts des halles, Dospital, Sagarzazu, Barnebougle et Petrissans, leur ont pourtant offert une énorme quantité de beaux œufs frais chapardés dans la mêlée-poulailler des Agenais. Mais cela ne servit à rien.

Oh ! ils ont tout essayé, ces Basques La feinte de l'ouvreur qui part à gauche en flèche derrière la mêlée mais laisse en fait le ballon directement à un centre qui fuse sur la droite. Le coup de Pardo qui passe dans le dos de Perrier pour servir Bélascain revenant en trombe vers un trou de souris au centre de la défense agenaise. Et dix autres « biscouettes » du cru qui, habituellement, déboussolent complètement les défenses adverses.

Les chefs cuisiniers savent bien que pour faire monter un soufflé, il faut des doigts de fée. Or, samedi soir, les trois-quarts agenais avaient plutôt les doigts tachés d'encre que les cancres tendent au maître d'école pour le coup de règle expiatoire. A vouloir trop bien réciter sur la pelouse la leçon apprise au tableau noir, ils se compliquèrent exagérément l'existence, se mélangèrent les pinceaux — n'est-ce pas Pardo ? — en firent trop, comme ces vieux cabots qui ne peuvent s'empêcher, devant les caméras, d'en rajouter, de faire de gros clins d'œil, mais qui, finalement, ratent leurs effets. A moins que la séquence ne soit coupée au montage du film. Ainsi, après un quart d'heure, les Basques, qui étaient déjà menées à la marque 4-0, jouèrent bien ce coup tordu-là : derrière une mêlée installée dans les 22 mètres agenais, l'ouvreur Alvarez imagina une inversion de passe, qui devait permettre à Bélascain d'aplatir en coin. Mais l'arbitre, Christian Garino, refusa l'essai. Il avait vu auparavant une faute — lui seul doit savoir laquelle — qui aurait justifié cette décision. Il était sans doute bien placé pour en juger.

En revanche, l'arbitre était beaucoup trop loin de l'action pour voir la passe en avant du talonneur Dupont à l'ailier Lacroix, qui allait inscrire le deuxième essai agenais, à la troisième minute. Certes, la cité des pruneaux est aussi le fief du président de la fédération française de rugby, M. Albert Ferrasse. Chercher des poux dans la tête des Lot-et-Garonnais le jour d'une finale, à laquelle assistait de surcroît le président de la République, aurait été une faute de goût sans doute impardonnable pour l'impénitent joueur de belote d'Agen, qui a une mémoire d'éléphant. Il est néanmoins regrettable que l'arbitre, maître d'hôtel du jeu, ait laissé se produire un tel cafouillage dans le service.

La chance en plus

A la décharge de M. Garino, il faut reconnaître qu'il n'était en rien responsable de la pipérade mal mijotée sur les fourneaux basques, erreur de cuisine imputable sans doute à la fébrilité d'une finale qu'ils n'avaient pas tutoyée depuis trente-huit ans et à l'obligation de courir après le score (6-0) après treize minutes. Aussi, n'y avait-il au bout du compte aucune raison d'enlever aux Agenais l'étoile chèrement attribuée par le guide du rugby après la demi-finale contre Perpignan.

Détermination en défense, soutien en attaque, étaient les deux qualités qui avaient fait d'eux l'une des plus belles formations de ce championnat. Samedi, ils y ajoutèrent un zeste de chance, qui ne gâcha rien. Chance, en effet, à la quatrième minute : l'arrière bayonnais Uthurrisq renvoie des 22 mètres, après une tentative de pénalité agenaise manquée, et le ballon tape dans les bras de Sella, et le trois-quarts centre agenais n'a plus qu'à suivre au pied, passer sous le nez d'Uthurrisq médusé et aplatir le premier essai. Chance encore à la soixante-dixième minute : Mothe, dont le mouvement de contre-attaque est cadenassé par les Basques, donne un coup de pied de recentrage, dont le rebond tombe dans les bras de Dupont, et le talonneur peut s'en aller tranquillement poser entre les poteaux le ballon du troisième essai, transformé par Viviès.

Chance donc, mais encore fallait-il savoir l'aider pour gagner.

La supériorité des Agenais, dominés dans les regroupements mais dominateurs dans les touches, tient à ce qu'ils ne se contentèrent pas de botter aux quatre coins de la pelouse pour repousser les assauts basques. Après chaque attaque adverse, ils lancèrent des contre-offensives d'autant plus dangereuses que le porteur du ballon était toujours serré de près par deux ou trois gaillards prêts à prendre la relève. Le plus beau mouvement de la soirée, une trajectoire hyperbolique de 70 mètres, réalisée par Mothe en prenant deux Basques à contre-pied au départ du galop, ne fut pas couronné de succès. Toutefois, trois minutes avant le coup de sifflet final, l'essai estocade fut un modèle du genre. L'ailier Lavigne, qui avait glissé au centre après la sortie de Viviès, blessé, lança de 60 mètres une contre-offensive amorcée par Nieucel. Mothe prit le relais, effaça en pleine course un défenseur bayonnais et marqua le quatrième essai, un essai d'All Black, le talonneur et le troisième ligne restant sur ses talons pour parer à toute éventualité.

Pour finir, le tableau affichait logiquement 18-9 en faveur des Lot-et-Garonnais. Chroniqueur gastronome de rugby, Raymond Sautet avait eu raison d'écrire, en guise d'introduction au menu du programme : « *Les décisions du Tournoi des cinq nations, avec un final réconfortant, sont passées par là pour rappeler les limites de ce que les rêveurs appellent le rugby spectacle.* » Pour gagner, il fallait, en effet, ajouter, à l'art la manière.

ALAIN GIRAUDO.

EN DIRECT ?

Le service des sports de TF 1 a engagé des moyens considérables pour la couverture des Internationaux de Roland-Garros. Cent heures de retransmission sont prévues en quatorze jours, et presque tout le service sportif est mobilisé pour l'événement. On pouvait donc attendre que le point d'orgue de cette première semaine, la rencontre entre le favori, Ivan Lendl, et le Suédois Mats Wilander, qui le mettait à mal, soit « couverte », dimanche 30, de bout en bout.

Alors que le Tchécoslovaque cédait dans le cinquième set, et que le dénouement approchait, la retransmission fut interrompue sur le score de 3-0 en faveur du jeune Suédois. Un dessin animé prit le relais. Au regard des efforts consentis pour suivre ce tournoi, était-il sérieux de priver ainsi les téléspectateurs du match le plus important de la semaine ? Les responsables de chaîne ont parfois d'étranges réactions.

LES PROGRAMMES

● *Lundi 31 mai* : TF 1 en direct, 13 h 50-18 h 25 ; résumé, 23 h 15-23 h 30.

● *Mardi 1er juin* : A 2 résumé, 13 h 30-13 h 50 ; TF 1 en direct, 14 heures-18 h 25 ; résumé, 21 h 30-22 heures.

LES RÉSULTATS

Athlétisme

TROPHÉE EUROPÉEN DES CLUBS CHAMPIONS

Le huitième trophée européen des clubs champions, organisé les 29 et 30 mai par le Racing Club de France, au stade de Colombes, a été gagné par les Italiens de Fiamme d'Oro Padoue, devant le Bayern Leverkusen (R.F.A.), Wolverhampton (Angleterre), Barcelone et le Racing Club de France. Trois performances ont été réussies au cours de cette compétition : 8,21 m au saut en longueur par l'Italien Evangelisti, 27 min. 33 sec. 37/100 sur 10 000 m par le Portugais Namede, et 5,60 m au saut à la perche par le Français Ferreira.

A Poitiers, Chantal Rega a battu le record de France du 400 mètres haies en 56 sec. 75/100, soit 99/100 de seconde de mieux que le précédent record de Danièle Latrioup.

Automobilisme

1 000 kilomètres du Nurburgring

Les Italiens Alboreto-Fabi-Patrese (Lancia turbo) ont gagné les 1 000 kilomètres du Nurburgring (R.F.A.) en 5 h. 54 min. 10 sec. 8/10 devant Pescarolo et Stommelen (Ford Bondeau) à 3 min. 10 sec.

Cyclisme

TOUR D'ITALIE

Après les quinzième et seizième étapes du Tour d'Italie, gagnées au sprint par les Italiens Bontempi et Milani, Bernard Hinault conserve le maillot rose avec 31 sec. d'avance sur l'Italien Contini et 1 min. 12 sec. sur le Suédois Prim.

Motocyclisme

GRAND PRIX D'ITALIE A MISANO

L'Italien Franco Uncini, (Suzuki), vainqueur de l'épreuve des 500 cm3 du grand prix d'Italie devant l'Américain Freddie Spencer (Honda) et le Néo-Zélandais Graeme Crosby (Yamaha), a rejoint l'Américain Kenny Roberts (Yamaha) en tête du classement provisoire du championnat du monde. Pour les 350 cm3, le Belge Didier de Radigues (Chevallier-Yamaha) conforte sa première place. En 250 cm3, le Français Tournadre (Yamaha), troisième du grand prix d'Italie derrière l'Allemand de l'Ouest Mang (Kawasaki) et le Suisse Freymond (M.B.A.), conserve sa première place au classement provisoire du championnat du monde.

Natation

RECORD D'EUROPE

L'Allemand de l'Est Joerg Woithe a amélioré de 14/100 de seconde son record d'Europe du 100 mètres nage libre en réussissant 49 sec. 81, le 28 mai, à Erfurt (R.D.A.)

Tennis

Internationaux de Roland Garros
SAMEDI

SIMPLES MESSIEURS
(seizièmes de finale)

Premier quart du tableau : 1. Connors (E.-U.-3) b Forget (Fr.), 6-2, 6-3, 6-7, 6-1 ; 16. Hooper (E.-U.-17) b. Arias (E.-U.-79), 6-3, 6-4, 6-7, 7-6 ; 13. Higueras (Esp.-46) b. Keretic (R.F.A.-115), 3-6, 6-3, 7-6, 6-3, 6-2 ; 6. Teltscher (E.-U.-8) b Elter (R.F.A.-104), 6-4, 3-6, 6-1, 6-3.

Deuxième quart du tableau : 3. Vilas (Arg.-4) b. Avendano (Esp.-78), 6-0, 6-1, 6-0 ; Maurer (R.F.A.-55) b. Slozil (Tch.-63), 6-1, 3-6, 8-5, 7-6 ; Fibak (Pol.-35) b Myburg (E.-U.-206), 6-0, 6-2, 7-5 ; 8. Noah (Fr.-13) b. Lloyd (G.-B.-224), 7-5, 6-0, 6-3.

SIMPLES DAMES
(huitièmes de finale)

Première moitié du tableau : 1. C. Evert-Lloyd (E.-U.-1) b. P. Casale (E.-U.-21), 6-2, 6-0 ; A. Smith (E.-U.) b. L. Romanov (Roum.-71), 6-5, abandon ; 4. A. Jaeger (E.-U.-4) b. D. Gilbert (E.-U.), 6-1, 6-1 ; 11. V. Rizici (Roum.-15) b I. Madruga Osses (Arg.-32), 6-4, 6-2.

DIMANCHE
SIMPLE MESSIEURS
(Huitièmes de finale)

Deuxième moitié du tableau : 4. Clerc (Arg.-5) b. Nyström (Suède-99), 7-6, 4-6, 6-0, 6-2 ; 5. Gerulaitis (E.-U. 7) b. Purcell (E.-U. 25) 6-3, 6-3, 6-2 ; Wilander (Suède-30) b. Lendl (Tch.-3), 4-6, 7-5, 3-6, 6-4, 6-2. 7. McNamara (Austr.) - 9. Gomez (Equ.), 6-1, 5-7, 6-3, 3-6, 9-9 (interrompu par la nuit).

SIMPLE DAMES
(Huitièmes de finale)

Deuxième moitié du tableau : H. Mandlikova (Tch.-5) b. 12. A. Leand (E.-U. 16), 6-2, 6-1 ; Z. Garrison (E.-U.) b. 17. M Jausovec (Youg.-9), 7-5, 6-1 ; 2. M Navratilova (Tch.-2) b. 12 K. Rinaldi (E.-U.-20), 6-0, 2-6, 6-0 ; 3. T. Austin (E.-U.-3) b. V. Vermaak (Afr.S.), 6-2, 6-2.

(*) Entre parenthèses figure la nationalité du joueur et son classement ATP pour les hommes et WTA pour les dames.

FOOTBALL

Un nouveau club à Paris

Après avoir refusé dans un premier temps une fusion avec le Paris-Football-Club, présidé par M. Roger Zeppelini, le Racing-Club de France a accepté de prêter ses installations à un nouveau club dans lequel M Jean-Luc Lagardère, P.-D.G. de Matra, succéderait à M. Zeppelini. Dans un premier temps, le Paris-Football-Club va devoir modifier ses statuts en assemblée générale pour prendre le nom de Racing-Paris 1 et se doter d'un nouveau comité directeur. Ce club, qui prendrait la succession de Paris-F.-C en deuxième division, jouera à Colombes et sera entraîné par Alain de Martigny. Il aura pour ambition de gagner le plus rapidement possible sa place en première division.

HANDBALL

Gagny champion de France

L'Union sportive municipale de Gagny est devenue championne de France de handball pour la deuxième fois consécutive, samedi 29 mai, au Palais des sports d'Elancourt (Yvelines), en battant l'Union sportive d'Ivry, par 26 buts à 19. Après avoir dominé le championnat de France et par deux fois (19 à 18 et 22 à 18) leur ultime adversaire dans la phase finale, les Gabiniens, forts de leurs huit internationaux, ont fait bonne mesure.

Drôle d'idée que d'organiser la finale d'un championnat de France à Elancourt, situé non loin de Trappes, à une demi-heure de chemin de fer de la gare Montparnasse. Contrairement aux fédérations de basket-ball, de football et de rugby, la Fédération française de handball ne cherche pas à faire de cette manifestation une grande fête. Conséquence : moins de mille cinq cents personnes ont assisté samedi 29 mai à la victoire de Gagny sur Ivry. Une misère.

Il y a vingt ans, le stade de Coubertin, devenu entre-temps inadapté au jeu (1), n'accueillait jamais moins de cinq mille spectateurs pour une telle manifestation.

L'absence de salle à Paris n'explique pas la désaffection des handballeurs pour les grandes compétitions. Organisé le 18 et le 19 mai au stade Pierre-de-Coubertin pour le centenaire du Racing-Club de France avec la participation de l'Union soviétique et de la Yougoslavie, premier et deuxième des championnats du monde disputés au début de l'année en Allemagne fédérale, le tournoi de Paris, suivi par deux mille spectateurs, a constitué un autre échec. Est-ce véritablement le hasard ?

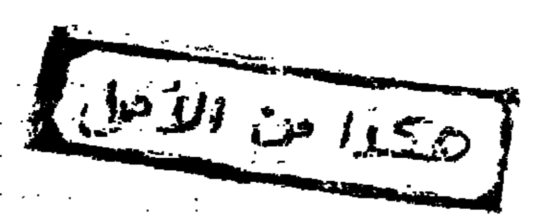
Bien qu'il ait été réménagé avec l'organisation d'une poule finale, le championnat n'est guère plus intéressant que les années précédentes. De son côté, l'équipe de France n'obtient pas les résultats qui lui permettraient d'atteindre le plus haut niveau, et le prochain championnat du monde, dernière épreuve qualificative pour les Jeux de Los Angelès en 1984, qui se déroulera la saison prochaine aux Pays-Bas, ne se présente pas sous les meilleurs auspices, compte tenu de la présence des Allemands de l'Ouest et des Tchécoslovaques.

Il faudra bien qu'un jour les dirigeants français optent pour la poule unique et que les joueurs eux-mêmes se mettent à la tâche en s'entraînant trois fois par semaine. C'est à ces deux conditions que le handball retrouvera peut-être un peu d'éclat.

Toutefois il ne semble pas que la Fédération française de handball (F.F.H.B.) soit à la veille d'un changement de politique. Même si les critiques à propos de la « gestion autoritaire » de M. Nelson Paillou, à la fois président de la F.F.H.B. et du Comité national olympique et sportif (C.N.O.S.F.) se font moins feutrées, le pouvoir du patron du handball ne semble pas sérieusement contesté. On prête même au président Paillou l'intention de garder son poste à la F.F.H.B. malgré les statuts du C.N.O.S.F. Dans les milieux du handball, la succession est néanmoins évoquée. Le nom de M. Krier, président de la commission sportive, homme discret et effacé, qui aurait l'oreille de l'actuel président, circule.

GILLES MARTINEAU.

(1) Selon la réglementation internationale, un terrain de handball doit mesurer 40 mètres de long sur 20 mètres de large ; le terrain du stade Pierre-de-Coubertin ne mesure que 38 mètres sur 18.



Le Monde

régions

Ile-de-France

LES PROMOTEURS LES OUBLIENT

Les artistes toujours mal aimés

Parce que, depuis une vingtaine d'années, les opérations de rénovation engagées dans de nombreux arrondissements de la capitale n'ont pas tenu compte des besoins des artistes, il y a aujourd'hui pénurie d'ateliers, pour les peintres et les sculpteurs notamment. Trois cent cinquante artistes qui ont déposé des dossiers « remplissant les conditions réglementaires de candidature » *auprès des services de la Ville pour obtenir un atelier attendent toujours que satisfaction leur soit donnée.*

De nombreuses cités d'artistes ont été détruites au cours de ces dernières années, dans les treizième et quatorzième arrondissements notamment. Et beaucoup de peintres et sculpteurs, qui vivaient et travaillaient à la diable dans des locaux vétustes, n'ont pu trouver à se reloger dans les nouveaux immeubles aux loyers beaucoup plus élevés que ceux qu'ils acquittaient avant l'arrivée des bulldozers.

Quel est le bilan des réalisations effectuées dans ce domaine ? Entre 1978 et 1980, trente-deux ateliers d'artistes ont été réalisés dans la capitale (vingt-quatre sur l'emplacement du Bateau-Lavoir, à Montmartre, six rue de l'Ourcq, dans le dix-neuvième arrondissement, et deux rue du Faubourg-Saint-Antoine, dans le douzième). En 1982, dix-huit ateliers seront terminés (douze dans le quatorzième, rue Decrès et rue Pierre-Larousse, et six dans le vingtième, rue Olivier-Métra). Enfin, entre 1978 et 1982, seize artistes ont été logés par la mairie dans des immeubles rénovés, et une vingtaine d'autres ont pu trouver place dans des ateliers plus anciens devenus vacants, au cours de la même période, en vertu du droit de suite exercé par les services municipaux.

En 1983 et 1984, ce sont vingt-neuf ateliers qui, selon la mairie, seront mis à la disposition des peintres et des sculpteurs dans les quatrième, troisième et quatorzième (16, rue de La Reynie, 7, rue des Arquebusiers, et 6, avenue Jean-Moulin).

Le récent sauvetage de la Cité Fleurie par l'Etat (l'ensemble des ateliers du boulevard Arago viennent d'être rachetés par une société d'H.L.M.) n'a pas réglé tous les problèmes, loin de là... Ainsi, quel sort va être réservé à la Cité Verte, voisine de la Cité Fleurie, rachetée par un promoteur ? Ses vingt-sept locataires luttent, sans succès, pour faire respecter son classement comme site pittoresque, intervenu le 27 août 1979. Ils viennent d'écrire à M. Jack Lang, ministre de la culture : « *Le promoteur,* disent-ils, *ne respecte pas le protocole d'accord rédigé en 1980 par le précédent ministre de la culture. Nous souhaiterions une révision de ce protocole plus favorable aux artistes, avec un contrôle de notre association et des artistes plasticiens. Toutefois, nous sommes persuadés que la protection efficace et définitive serait, comme pour notre proche voisine, la Cité Fleurie, le rachat de ces vingt-sept ateliers par l'Etat.* » Rappelons que dans cette cité, un îlot de verdure rue Léon-Maurice-Nordman, vit notamment le dernier facteur d'orgue de Paris... Pourra-t-il continuer à y demeurer en paix ? — J. P.

POLÉMIQUE AU CONSEIL DE PARIS :

Quatre-vingt-dix immeubles sont actuellement occupés par des sqatters

Les élus socialistes de la capitale s'inquiètent de la présence des squatters dans certains arrondissements.

Au cours de la récente séance du Conseil de Paris (*le Monde* du 26 mai), M. Georges Sarre, président du groupe socialiste à l'Hôtel-de-Ville a demandé que des mesures soient prises afin que la capitale « *ne connaisse pas la situation des villes comme Berlin-Ouest et Amsterdam* ». Il a aussi demandé l'expulsion des squatters installés dans les immeubles du 1 et du 3, rue Vilin, dans le vingtième arrondissement et propriétés de la Ville.

Les immeubles promis à la rénovation sont « *systématiquement prospectés par des centaines de squatters parfaitement organisés* », a précisé M. Sarre. Dans les opérations de rénovation en cours, la Ville « *doit rendre rapidement inhabitables les immeubles vides* », a-t-il ajouté en citant, notamment, les quatorzième, dix-huitième et vingtième arrondissements.

Il propose donc avec Mme Noelle Marliler, conseiller P.S. de Paris, d'« *arracher les parquets des immeubles vétustes et de murer les issues* », et surtout, d'« *accélérer les travaux projetés pour mener à bien les opérations de rénovation prévues dans ces quartiers* ». Au cours du débat, M. Sarre a fait état d'une réponse qu'il a reçue de M. Robert Badinter, garde des sceaux, ministre de la justice, à propos de la situation des squatters dans la capitale.

M. Jean Tiberi (R.P.R.), adjoint au maire, a répondu à M. Sarre que « *seul le préfet de police était compétent pour expulser les occupants sans titre d'un immeuble* » et « *que seul le préfet de police de Paris avait le pouvoir de prendre des arrêtés pour déclarer un immeuble en péril* », autre solution administrative permettant l'expulsion des habitants de mauvaise foi. A propos de ces « arrêtés de péril », les services de la préfecture de police confirment les déclarations de M. Tiberi.

Enfin, les services de la mairie indiquent, à propos des immeubles de la rue Vilin, « *que la décision de justice pour expulser les squatters a été prise en décembre dernier ; que quatre fois la demande a été faite au commissariat du quartier d'exécuter cette décision sans aucun résultat* ». Pourquoi ? « *Les conditions d'ordre public et de sécurité ne le permettaient pas* », précise-t-on à ce propos à la préfecture de police.

Une lettre du ministre de la justice : les propriétaires peuvent intervenir

Voici la lettre que, le 21 mai, le ministre de la justice a adressé à M. Georges Sarre, président du groupe socialiste du Conseil de Paris.

« *Vous avez bien voulu attirer mon attention sur l'importance du phénomène d'occupation indue de nombreux immeubles situés à Paris, et les risques qu'implique cette situation au plan de la commission d'infractions diverses dont certaines de nature criminelle.*

» *Je puis vous indiquer que le ministre de l'intérieur et la chancellerie avaient déjà constaté l'augmentation récente de ces actions de « squatterisation » et examiné ensemble les moyens de les empêcher.*

» *Il a d'abord été relevé qu'au plan civil, l'expulsion des occupants sans titre pouvait être décidée, à la demande du propriétaire de l'immeuble concerné, par ordonnance de référé ou sur requête rendue par le président du tribunal de grande instance et confiant une mission en ce sens à un huissier, celui-ci pouvant solliciter l'octroi du concours de la force publique.*

» *Il est à remarquer que cette procédure est peu utilisée ; ainsi, sur quatre-vingt-dix immeubles occupés indûment et actuellement recensés, seuls dix propriétaires auraient fait usage de ces moyens juridiques ; dans certains cas qui leur avaient été signalés, les services dépendant du ministère de l'intérieur n'ont pu, par ailleurs, inviter le ou les propriétaires des immeubles concernés à engager ces procédures, faute de pouvoir déterminer l'identité de ceux-ci ou les retrouver.* »

» *Au plan administratif ensuite, il a été noté que le maire ou, le cas échéant, le préfet de police de Paris pouvait prendre des arrêtés de péril permettant l'expulsion des occupants d'un immeuble en raison des conditions d'hygiène et de salubrité présentées par ce dernier ou par application des règlements sanitaires lorsqu'il était constaté qu'un immeuble était habité dans des conditions nettement défectueuses au regard de la réglementation en vigueur en ces domaines.*

» *Il a été constaté, enfin, au plan pénal, que des poursuites pouvaient être exercées à l'égard des personnes qui avaient occupé sans titre un immeuble lorsque étaient constitués les délits, soit de violation de domicile, soit de détérioration ou de destruction d'objet mobilier ou de bien immobilier.*

» *De nouvelles réunions où doivent être associés les services et autorités compétentes pour appréhender ce problème seront prochainement organisées, afin d'assurer les liaisons permettant de mener des actions efficaces et effectives de nature à mettre fin à un phénomène qui risque de troubler gravement l'ordre public et a déjà été l'occasion d'incidents d'une réelle gravité.* »

L'ALSACE ET SA NATURE

Le droit à l'environnement devrait être reconnu comme un droit de l'homme fondamental et inclus dans le préambule de la Constitution. C'est en tout cas ce que demandent les rédacteurs du Livre blanc de l'environnement en Alsace, présenté la semaine dernière à Strasbourg.

Elaboré à la suite des états régionaux de l'environnement qui ont réuni une soixantaine d'associations, ce document propose un catalogue de trois cent seize propositions concrètes, dont vingt-sept sont considérées comme prioritaires. La protection du patrimoine rhénan, la création d'une zone naturelle communautaire, comptent parmi celles-ci. M. Michel Prieur, président de la Société française pour le droit de l'environnement, a en effet rappelé que la nouvelle loi sur la décentralisation donne compétence aux régions frontalières pour conclure des accords avec les collectivités locales étrangères.

Dans le domaine de l'énergie, le Livre blanc s'oppose à toute nouvelle installation nucléaire et au remplacement des réacteurs de la centrale de Fessenheim. Dans le secteur des transports, il condamne le projet de canal à grand gabarit Rhin-Rhône. Pour les réserves naturelles, il propose d'en créer au moins quatre, notamment dans la vallée de Munster et les forêts des bords du Rhin. Deux mille exemplaires du Livre blanc seront adressés aux élus nationaux, régionaux et locaux avant le débat sur cette question prévu à l'Assemblée nationale au printemps de 1983. — *(Corresp.)*

TRANSPORTS

LES PERSPECTIVES DE LA MARINE MARCHANDE

L'accord sur les congés doit ouvrir une ère nouvelle dans les relations entre marins et armateurs

nous déclare M. Georges Thébaud, président du C.C.A.F.

Un accord a été signé, le 29 mai, sous l'égide du ministère de la mer entre les syndicats de marins et d'officiers, d'une part, et le Comité central des armateurs de France (C.C.A.F.), d'autre part. Il porte sur l'allongement de la durée des congés, en application de l'ordonnance sur le temps de travail, et sur l'augmentation des salaires. Cet accord écarte la menace d'une longue grève qui avait été brandie par les marins.

M. Georges Thébaud, administrateur-directeur général de la société maritime Shell, qui vient d'être élu président du C.C.A.F., commente, dans l'interview ci-dessous, cet accord, et explique dans quelles conditions la marine marchande française peut affronter les années prochaines, dans un climat de difficultés financières et de concurrence internationale de plus en plus vive.

« *Comment jugez-vous actuellement le climat social dans les compagnies de navigation et quel message souhaitez-vous faire passer auprès des syndicats de marins et d'officiers ?*

— Votre question est particulièrement bienvenue, mais il est également difficile d'y répondre car la situation a fréquemment évolué entre différents extrêmes depuis plusieurs semaines. Alors qu'il y a encore quelques jours je vous aurais exprimé ma grave préoccupation pour l'avenir de notre flotte, je voudrais aujourd'hui faire passer un message d'espoir. Sans un bon climat social je crois qu'il n'est pas possible de conserver une flotte française capable de résister à la concurrence internationale.

» Or, depuis le début de l'année, nous avons connu un certain nombre de conflits orientés autour de deux problèmes : les pensions des marins et officiers et la durée du travail. Si sur le premier point, un certain nombre de solutions circonstancielles semblent trouvées, la question de la réduction du temps de travail a donné lieu à des débats particulièrement difficiles. Les syndicats de marins voulaient lancer une grève de retard à l'appareillage de quatre-vingt-seize heures ; cela aurait signifié quatre jours d'escales supplémentaires et donc une désorganisation totale de certains services maritimes portant atteinte à la crédibilité même de notre flotte.

» Je suis heureux qu'après de longues discussions tenues sous l'égide du ministre de la mer les partenaires sociaux soient parvenus à un accord. Mais ce compromis sur la transposition à notre secteur de l'ordonnance sur le temps de travail (qui se traduit par un accroissement notable des congés pour les gens de mer) doit ouvrir une ère nouvelle dans nos relations. En effet sans une discussion totalement ouverte, et libre de tout *a priori* de part et d'autre, nous retomberions dans les errements du passé et d'autres conflits seraient inévitables. Un meilleur aménagement du temps de travail et une organisation plus satisfaisante des congés pour les officiers et les marins sont en effet indissociables d'une amélioration de la productivité, afin de préserver la compétitivité de nos navires.

» C'est dans cet esprit de confiance retrouvée que doivent s'engager, secteur par secteur et même entreprise par entreprise, les négociations dont nous sommes convenus jusqu'à la fin de l'année. Connaissant l'attachement des officiers et des marins à leur profession, je suis convaincu qu'ils comprendront le sens de l'appel du président du comité.

Au neuvième rang mondial

— *Vous parlez de crédibilité et de compétitivité. Mais la flotte française comprenait quatre cent neuf navires à la fin de 1980, et seulement trois cent soixante-quinze un an après. Comment expliquez-vous cette « dégringolade », et est-elle irréversible ?*

— Votre question traduit la gravité des problèmes du transport maritime, mais il faut manier avec prudence les statistiques. Une conjoncture particulièrement difficile se traduit pour la seconde année consécutive par une diminution de la demande de transport, un accroissement de l'excédent de navires, l'effondrement des taux de fret, et le recours systématique à des contrats à court terme. Dans cet environnement, il n'était pas pensable d'espérer un développement de la flotte, mais la décroissance du nombre de navires ne peut en aucun cas être qualifiée de « dégringolade ». La plupart de nos partenaires européens enregistrent de fortes chutes de tonnage. Nous avons connu effectivement un certain nombre de sorties inéluctables, notamment de pétroliers. Mais nous sommes restés, globalement, au niveau de 1980.

» La diminution du nombre de navires pétroliers est la conséquence d'un choix de politique énergétique nationale et internationale parfaitement conscient. Les autres sorties ont pour la plupart du temps concerné les navires déjà assez âgés.

» Les renouvellements pour les navires de marchandises générales ne peuvent se faire nombre pour nombre, ni tonne pour tonne. Ce n'est pas seulement en ces termes que l'on évalue la puissance d'une flotte et l'activité d'une industrie maritime.

» La France conserve encore la neuvième flotte de commerce mondiale, se situant devant la plupart des pays économiques développés.

» Notre position sur la scène maritime internationale reste très significative, et les sorties inéluctables de navires pétroliers, prévues pour les années 1982 et 1983, ne devraient pas modifier sensiblement l'impact commercial de notre flotte dans sa contribution à l'équilibre de notre commerce extérieur.

» Dans les secteurs des navires qui transportent des produits en vrac, ou celui des lignes régulières, nous verrons cette année l'entrée en flotte d'unités très performantes. Enfin, il est à noter qu'au cours du premier trimestre 1982, on a enregistré plus d'entrées (9) que de sorties (6). Vous conviendrez donc que le qualificatif d'adaptation à un marché et à une conjoncture en pleine évolution est plus approprié que celui de « dégringolade. »

— *Il y a un an se mettait en place un gouvernement de gauche auquel la majorité des armateurs français n'était pas au départ, semble-t-il, extrêmement favorable. Un an après, l'action du ministère de la mer pour la marine marchande, et notamment le plan de consolidation annoncé fin 1981, vous semble-t-il positif ?*

— Les appréciations de politique politicienne à très court terme n'ont jamais été au centre des préoccupations des armateurs. Il en a été de même en 1981, et le comité s'est efforcé d'avoir avec le ministre de la mer (et nous nous sommes félicités qu'un ministre soit directement responsable de notre secteur) des relations basées, comme il se doit, sur la confiance et le pragmatisme.

» Il est de fait que l'armement avait pu être inquiet d'un certain nombre de concepts trop hexagonaux ou protectionnistes proclamés dans tel ou tel document politique et dont chacun convient qu'ils ne sont que peu adaptés aux réalités du monde maritime. Mais cette tendance à se replier sur soi-même et à refuser certaines des évidences économiques d'un secteur inéluctablement international n'est pas l'apanage de telle ou telle famille politique ou de pensées économiques. La profession a donc continué de défendre les concepts réalistes qui sont les siens, afin que soit préservée la compétitivité des entreprises d'armement.

» Le dialogue mené depuis un an avec M. Le Pensec et ses collaborateurs a été positif, et nous avons eu l'occasion de manifester notre soutien à la notion de « plan de consolidation de la flotte de commerce ».

» L'accent mis, dans la conjoncture actuelle, sur l'intérêt des achats de navires d'occasion, en particulier pour le cabotage, doit être souligné, de même que ne peuvent pas être passées sous silence les graves incertitudes qui demeurent : le système d'aide au financement et les contraintes bureaucratiques qui peuvent en découler ne se révéleront-elles pas trop lourdes ? Les crédits proposés n'apparaîtront-ils pas trop courts face aux charges à supporter ? L'ensemble des acteurs du transport maritime pourra-t-il vraiment mettre en œuvre une politique de solidarité que les pouvoirs publics appellent de leurs vœux et que certains de nos principaux concurrents ont su pratiquer sur une grande échelle ?

» Et surtout, les perspectives dynamiques de nos entreprises ne seront-elles pas obérées par l'accumulation de charges sociales ou fiscales souvent aberrantes ? La volonté de consolidation est profonde dans l'armement et des projets existent. Mais, en raison de l'ampleur des risques, nombre de décisions d'investissement ne seront prises que lorsque les plus graves des interrogations que j'ai posées ci-dessus seront levées.

— *Quelles mesures ont été prises par les entreprises pour renforcer l'internationalisation de leur gestion et de leur fonds de commerce ?*

— L'armement français n'a jamais eu que le souci de renforcer ses entreprises afin de conserver une flotte sous pavillon français capable de résister à une concurrence débridée. L'investissement à l'étranger admis pour les autres secteurs économiques et notamment les entreprises nationales, serait donc refusé au secteur maritime ! Avouez qu'il s'agit là d'une situation paradoxale, d'autant que les pays à registre de libre immatriculation ne constituent qu'une partie de cette vaste question. Les armateurs ont recherché et recherchent encore le moyen d'investir dans les pays qui ont un fort courant d'échanges avec la France ainsi que là où les protections locales, ou les réservations de cargaison, peuvent permettre à nos intérêts de participer à de tels fonds de commerce. Des opérations ont été lancées en direction de pays disposant de capitaux importants, tant dans le monde arabe qu'en Extrême-Orient.

» L'armement mène, en outre, une action de coopération au plan humain avec le détachement de près de sept cents officiers et marins français dans les entreprises de navigation étrangères avec lesquelles des accords ont été conclus.

Vigilance vis-à-vis de l'U.R.S.S.

— *Mais avant de regarder vers l'Extrême-Orient, voyons plus près. Il semble que l'Europe soit incapable d'élaborer une politique cohérente de développement de la marine marchande. Est-ce votre avis ? Quelles mesures avez-vous prises, en France et au niveau européen, pour vous protéger de la concurrence souvent déloyale des pavillons de complaisance, de ceux d'Europe de l'Est et d'Extrême-Orient ?*

— Votre remarque sur l'Europe maritime me paraît un peu excessive, surtout si l'on part du fait qu'en dehors de l'agriculture — et avec quelles difficultés — il n'y a pratiquement pas de politiques communes. Il n'est en tout cas pas simple de coordonner les actions d'Etats pour qui la Marine marchande joue souvent un rôle différent. Au cours des derniers mois, cependant, une concertation étroite s'est instituée tant entre les administrations qu'entre les armateurs, et les Français n'ont pas été à cet égard les moins actifs. Pour illustrer cette évolution, je citerai la ratification prochaine, par les Etats membres, du Code de conduite des conférences maritimes, la mise au point d'un règlement communautaire sur la concurrence en matière de lignes régulières, ou encore l'attitude à adopter face à la nouvelle politique maritime américaine. Mais vous avez parfaitement raison d'insister surtout sur la concurrence déloyale, d'où qu'elle vienne.

» L'intérêt des armateurs français, dont les bateaux modernes sont conformes aux normes internationales et dont les équipages bénéficient de formation et de conditions de vie très satisfaisantes, est bien évidemment de souhaiter l'élimination des concurrents déloyaux. Cette approche est beaucoup plus logique que celle de la CNUCED, uniquement préoccupée de la disparition des pavillons de complaisance et qui donc ne s'attaque pas aux véritables problèmes.

» Mais la concurrence déloyale peut venir aussi de certains « outsider » dont les méthodes d'action économique ou commerciale sont radicalement différentes des nôtres. A cet égard, une concertation s'est engagée entre cinq pays européens (France, R.F.A., Belgique, Hollande, Grande-Bretagne) et l'Union soviétique, afin que celle-ci joue le jeu d'une concurrence normale sur certains trafics tiers où, grâce à des méthodes de « dumping », elle écrémait tout le trafic. Ce processus paraît bien engagé, mais nous restons extrêmement vigilants.

» D'une manière générale, et face à toutes les concurrences « sauvages », l'armement se félicite que la France dispose prochainement d'un arsenal législatif et réglementaire qui permettra, le cas échéant, de prendre des mesures de rétorsion contre les Etats ou les entreprises dont l'activité contribue à la dégradation du marché international. »

Propos recueillis par
FRANÇOIS GROSRICHARD.

Le Monde

économie

SOCIAL

L'INTERVENTION DE M. MITTERRAND LE 2 JUIN A L'O.I.T.

La France veut intensifier sa participation aux efforts en faveur du tiers-monde

M. Mitterrand prendra la parole, dès la journée inaugurale de la conférence de l'O.I.T. (Organisation internationale du travail), le 2 juin, à Genève.

Il n'est pas rare qu'un chef d'Etat monte à la tribune du palais de la Société des nations, encore que ce soit la première fois pour un Français. Presque chaque année, celle-ci offre à l'attention mondiale une vedette de première grandeur. En 1981, ce fut M. Lech Walesa, et un autre Polonais illustre, Jean-Paul II, aurait été également présent s'il n'en avait été empêché quelques jours plus tôt par l'attentat qui a failli lui coûter la vie. L'invitation a d'ailleurs été renouvelée, et le pape viendra à Genève à la mi-juin. Toutefois, il n'y a guère d'exemple que, dès son ouverture, la conférence de l'O.I.T. fasse place à un discours de portée politique internationale. En effet, les premières séances sont traditionnellement consacrées au cérémonial de la rencontre qui réunit pendant trois semaines les représentants des gouvernements, ceux des employeurs et ceux des travailleurs des pays membres.

Il a donc fallu bousculer quelque peu la tradition pour accéder au désir de M. Mitterrand qui voulait s'exprimer avant que commence, le 4 juin, le « Sommet des sept » versaillais.

M. Mitterrand avait accepté l'invitation de M. Francis Blanchard, directeur général du B.I.T. (Bureau international du travail), dès le mois de janvier. Il était de bonne dialectique qu'un président socialiste veuille mettre en relief les nouvelles orientations de son gouvernement. La conférence de l'O.I.T. est, par excellence, le lieu où les oreilles les plus attentives et les plus averties peuvent accueillir un programme d'action sociale et, plus globalement, un projet socialiste.

Cependant, en tenant à le faire à la veille de la conférence des sept chefs d'Etat, M. Mitterrand veut à la fois développer les thèmes qu'il reprendra les jours suivants, leur donner l'audience la plus vaste, et aussi trouver, à Genève, un point d'appui pour les positions qu'il soutiendra à Versailles.

On peut donc s'attendre que le discours du 2 juin comporte une analyse du gouvernement français sur la crise mondiale et les moyens d'en sortir. M. Mitterrand s'efforcera de montrer qu'il existe d'autres voies que celles suivies jusqu'ici pour faire face aux problèmes posés par le chômage, les pays en voie de développement et le nouvel ordre économique. Les aspects sociaux, en effet, ne sauraient être dissociés des contraintes économiques, même si celles-ci risquent de prendre le pas à Versailles.

« L'espace social européen »

Le gouvernement de la République devrait aussi reparler de ses conceptions concernant *« l'espace social européen »*. Jusqu'ici, il n'y a pas eu grand écho à ce projet qui tend à une action concertée des pays d'Europe, pour avancer dans certains domaines précis, et éviter qu'au nom de la concurrence soit écartée toute initiative concrète pour coordonner la lutte contre le chômage, améliorer les conditions de travail, les droits des travailleurs, la protection sociale, etc. Néanmoins, lors du récent congrès de la C.E.S. (Confédération européenne des syndicats) à La Haye en avril dernier, un certain nombre de dirigeants syndicaux et notamment ceux de la C.F.D.T., de F.O. et du D.G.B allemand, ont regretté que la concertation européenne reste au point mort en raison de l'inertie des gouvernements de la Communauté européenne, trop souvent sensibles aux arguments patronaux.

M. Mitterrand devrait également évoquer la situation de la Pologne. A la suite des plaintes déposées par la C.I.S.L. (Confédération internationale des syndicats libres) et la C.M.T. (Confédération mondiale du travail) après le coup d'Etat militaire du 13 décembre 1981, le B.I.T. a envoyé à Varsovie à la mi-mai une nouvelle mission d'enquête, dirigée par M. Valticos (Grèce), ancien sous-directeur du B.I.T. Le rapport actuellement en cours de rédaction va être soumis, pendant la conférence de l'O.I.T., à la commission d'application des normes et règlements (1). Le gouvernement de Varsovie sera sans doute amené à donner des explications. En fonction de cette attitude la France, pour sa part, a déjà fait savoir, par une lettre adressée au B.I.T. par M. Cheysson, qu'elle se réservait de déposer une plainte à son tour. Indiquons, au passage, que la délégation de la Pologne à la conférence, étant donnée l'actuelle situation syndicale dans ce pays, ne comportera pas de représentants des travailleurs.

Enfin, en ce qui concerne ses rapports avec le B.I.T., il est vraisemblable que le gouvernement français va annoncer son intention de renouer avec un comportement plus efficace. En particulier, il veillera à mieux appliquer les conventions et recommandations sur les normes internationales établies à Genève. En effet, toutes n'ont pas été entérinées par le Parlement de Paris. De plus, sera intensifiée la participation aux efforts en faveur des pays du tiers-monde, auxquels l'organisation genevoise consacre 60 % de son action. Or la France, depuis des années avait négligé cette aide multilatérale pour ne pratiquer que l'aide bilatérale.

En fait, tant par les analyses et perspectives internationales tracées par M. Mitterrand que par les retouches plus ou moins sensibles apportées aux relations avec le B.I.T., le président de la République s'emploiera vigoureusement, à Genève, à poursuivre le remodelage de l'image de marque de la politique française.

JOANINE ROY.

(1) Indépendamment de la Pologne, une cinquantaine de plaintes pour atteinte aux droits syndicaux sont actuellement déposées au B.I.T.

LA FIN DU 39e CONGRÈS DE LA C.F.D.T.

« Un syndicalisme efficace et heureux »

Metz. — Ce congrès est une provocation, un appel à tous pour agir et s'organiser », s'est exclamé, le 29 mai, M. André Thiollent, secrétaire général de l'Union régionale de Haute-Normandie, dans le discours lyrique qu'il a prononcé pour clore le trente-neuvième congrès de la C.F.D.T. Et les mille huit cents congressistes se sont séparés en entonnant « l'Internationale ». Image d'un « syndicalisme efficace et heureux », selon l'expression de M. Jean-Paul Jacquier, de la C.F.D.T. ? Nul doute que nouveau secrétaire national M. Edmond Maire et les neuf autres membres de la commission exécutive présentaient, le 29 mai, en fin de matinée, toutes les apprences de syndicalistes heureux.

De notre envoyé spécial

Le trente-neuvième congrès de la C.F.D.T. a constitué pour M. Maire et l'équipe dirigeante un enchaînement de succès, au point qu'ils paraissaient eux-mêmes surpris par l'ampleur et la qualité de la récolte de Metz : un bon quitus sur le rapport d'activité, un bureau national largement renouvelé (vingtet un nouveaux membres sur trente-neuf avec la présence de dix femmes), une large-acceptation des nouvelles solidarités et de la pratique d'une unité d'action élargie, un bon score pour la résolution générale. Certes, il y a pour la direction confédérale un point noir : le vote contre son avis d'un amendement préconisant une compensation salariale intégrée jusqu'à deux fois le SMIC revendiqué. Ainsi, dans cette optique, de 70 % à 75 % des salariés du secteur privé, ayant une rémunération inférieure à 7 800 F par mois, devraient négocier la diminution de leur durée du travail sans perte de salaire.

Cependant, à peine le résultat de ce vote était-il connu que MM. Maire, Chérèque, secrétaire général adjoint, Kaspar, nouveau responsable de l'action revendicative, s'évertuaient à en minimiser la portée. Certes, ils reconnaissaient que cet amendement *« introduit un peu de rigidité »* là où ils recommandaient la souplesse. Mais, soulignant le fédéralisme de la C.F.D.T., l'autonomie de négociation dans les branches et les entreprises, ils présentaient l'amendement comme *« une indication »* et non comme un mandat impératif. Le résultat extrêmement serré du vote devrait effectivement porter nombre de fédérations à passer outre.

L'assurance chômage

Les dernières heures du congrès ont également permis de trancher un autre débat sur la participation des fonctionnaires au financement de l'assurance chômage dans le sens prôné par la confédération. Habilement, une motion d'actualité, présentée à l'unanimité du nouveau bureau national, affirmait que *« la solidarité doit être étendue à l'ensemble de la population active ; le patronat, les professions non salariées et les salariés du secteur public et assimilés. Pour ces derniers, le prélèvement de solidarité sur leur salaire ne peut remettre en cause la garantie de l'emploi ni porter atteinte à la titularisation des auxiliaires et au nécessaire relèvement des bas salaires »*.

Dans cette motion d'actualité adoptée (par 12 145 voix pour, 5 940 contre et 3 221 abstentions), la C.F.D.T. demande aussi *« des mesures immédiates pour les chômeurs de plus de cinquante ans »*, une révision des plafonds d'indemnisation. Si elle refuse *« toute remise en cause de l'unité du système d'indemnisation »*, elle est prête à examiner *« si cela s'avérait nécessaire »* une augmentation des cotisations. Mais, souligne-t-elle, *« la réduction du chômage doit se répercuter à terme sur le niveau des cotisations et du prélèvement de solidarité »*.

Un autre débat sur *« l'action syndicale, outil du changement du travail »*, sanctionné par le vote à main levée d'une motion, n'a suscité qu'un intérêt limité.

Pour que ce trente-neuvième congrès apporte la démonstration dès maintenant dans les entreprises qu'il a effectivement donné naissance à un *« syndicalisme efficace et heureux »*, il reste pour le moins deux interrogations : quelle va être l'attitude des militants qui se sont opposés tant au rapport d'activité qu'à la résolution générale ? La « déclaration » de cent vingt-cinq syndicats oppositionnels n'a guère ému le congrès — ni le secrétaire général. Mais, à partir de cette base encore bien fragile, des militants, souvent politiquement situés à l'extrême gauche, vont tenter d'imposer des regroupements, des coordinations, assurant même qu'une ou deux fédérations seraient prêtes à les rejoindre. C'est ainsi qu'un comité régional de coordination des syndicats C.F.D.T. *« santé-sociaux »* de la région parisienne, dénonçant *« la politique dite de nouvelle solidarité »* qui *« ne peut que conduire à la division des salariés »* annonce qu'il va agir *« pour une réorientation de la C.F.D.T. Au lendemain de ce congrès, nous entendons poursuivre ce combat »*. Six syndicats (Hacuitex, du Puy, Santé-sociaux du Rhône, cheminots de Toulouse, etc.) s'engagent pour leur part *« à développer une mobilisation unitaire pour faire cesser tout licenciement »*.

Le développement de la syndicalisation

L'autre interrogation — enjeu important de cet après-congrès — concerne le développement de la syndicalisation. Un tel développement suppose des changements importants dans la conception des relations syndicats-adhérents dans les entreprises mais aussi une résorption du décalage entre la confédération et ses militants, ici souvent perceptible et dénoncé pendant ce congrès. C'est à ce prix que la C.F.D.T. a une chance de gagner son ambitieux pari d'un syndicalisme nouveau de l'efficacité et de la solidarité.

MICHEL NOBLECOURT.

Soixante-trois ans de tripartisme

« Une paix universelle durable ne peut être fondée que sur la base de la justice sociale, déclare la Constitution de l'O.I.T. *La pauvreté, où qu'elle existe, constitue un danger pour la prospérité de tous. »* Créé par le traité de Versailles en 1919, l'O.I.T. est la seule organisation qui ait survécu aux institutions internationales alors mises sur pied. Sa pérennité, son efficacité sont dues, s'accorde-t-on à reconnaître, au caractère exceptionnel de sa composition tripartite, qui rassemble pour chaque Etat (actuellement cent quarante-sept) les représentants des gouvernements, des patrons et des travailleurs.

L'élaboration d'un code du travail universel sous forme de conventions et de recommandations (adoptées chaque année par la conférence plénière), ainsi que la surveillance de leur application, sont l'une des principales tâches de l'O.I.T. Elle intervient aussi pour le respect des droits de l'homme, la coopération et l'assistance technique, le plein emploi, les droits des femmes et de l'enfant, la recherche, l'éducation, la documentation, etc.

Le B.I.T., établi à Genève, est le secrétariat permanent de l'O.I.T. M. Francis Blanchard (France) en est le directeur général depuis 1974. Le premier de ses prédécesseurs avait été M. Albert Thomas, homme d'Etat socialiste, qui, jusqu'à sa mort, en 1932, fut le principal artisan de la construction de l'organisation internationale. Le budget de celle-ci, soit 203 millions de dollars pour 1980 et 1981, est financé à 25 % par les Etats-Unis, 12,86 % par l'U.R.S.S., 9,51 % par le Japon, 8,25 % par l'Allemagne, 6,21 % par la France, 4,43 % par le Royaume-Uni, 3,42 % par l'Italie et 0,59 % par l'Inde. Les crédits de la coopération technique, avec d'autres apports, ont dépassé 100 millions de dollars en 1980-1981.

M. Gabriel Ventejol, président du Conseil économique et social, est le représentant permanent de la France au B.I.T., et il vient de présider pendant un an le conseil d'administration. Le prix Nobel de la paix avait été attribué à l'O.I.T. en 1969.

COMMERCE

LE P.-D.G. DE LA SOCIÉTÉ DE DIETRICH CONDAMNÉ POUR REFUS DE VENTE

M. Gilbert de Dietrich, P.D.G. de la société du même nom, qui fabrique des appareils électro-ménagers, a été condamné vendredi 28 mai à 30 000 F d'amende pour *« refus de vente »* par le tribunal de grande instance de Strasbourg (Bas-Rhin).

Le prévenu devra également verser 80 000 F de dommages et intérêts au plaignant, M. Jean Chapelle, ancien propriétaire de trois magasins d'électro-ménager à Valence (Drôme), Grenoble (Isère) et Puteaux (Hauts-de-Seine), tous fermés pour cause de faillite.

M. de Dietrich avait refusé de poursuivre ses livraisons à M. Chapelle, qui pratiquait des prix « discount » inférieurs de 15 à 18 % à ceux de ses concurrents, eux-aussi clients de de Dietrich.

Le prévenu a tenté, à l'audience, de justifier sa décision par *« l'insuffisance du service après-vente des magasins Chapelle »*, mais cet argument a été rejeté par le tribunal.

Celui-ci a estimé que M. de Dietrich avait cédé aux pressions des concurrents de M. Chapelle, qui menaçaient, selon un procédé déà utilisé par eux, de l'abandonner au profit d'autres fabricants.

LA DIXIÈME CONFÉRENCE INTERNATIONALE DE GÉRONTOLOGIE SOCIALE

Mieux concilier droit au repos et droit à l'activité

Deauville. — Pour étudier le thème *« Mieux vivre pour bien vieillir »*, quatre cent cinquante participants, venus de trente-cinq pays des continents américain, asiatique, et de l'Europe, ont répondu à l'invitation du Centre international de gérontologie sociale pour assister à la Dixième Conférence internationale, qui s'est tenue à Deauville, du 26 au 28 mai, deux mois après le Forum des Organisations Non-Gouvernementales, et deux mois avant l'Assemblée mondiale du vieillissement (1).

« Bien vivre pour mieux vieillir : tel est le projet que peuvent se donner, en cette fin du vingtième siècle, les hommes et les femmes de toutes les nations », a déclaré M. Franceschi, secrétaire d'Etat chargé des personnes âgées, venu présider la dernière séance de travail. Les personnes âgées de soixante ans et plus seront un milliard cent vingt millions en 2025. Cette évolution aura pour effet de modifier *« la répartition des tâches entre les âges, la répartition du travail et du temps libre, du savoir et du pouvoir, le partage des transferts sociaux, les relations sociales »*, a ajouté M. Franceschi. Pour Alfred Sauvy, *« ce problème économique et social, posé dans tous les pays capitalistes (et même socialistes), est d'année en année plus important et de plus en plus mal compris »*. *« Ce dont les personnes âgées ont besoin,* dit-il, *ce n'est pas d'argent : leurs besoins s'expriment en nourriture, en vêtements, en soins médicaux, en voyages, en distractions. Il faut convertir ces besoins en heures de travail. »*

Comme l'a expliqué M. Philibert, directeur du Centre pluridisciplinaire de gérontologie de Grenoble, le *« développement social »*, souvent assimilé au *« progrès social »*, n'est pas pour autant *« synonyme d'amélioration »*. Et il constate : *« La vieillesse est de plus en plus défavorisée dans les institutions et les mentalités, y compris celle des intéressés, et la peur du vieillissement s'accroît »*

De notre envoyée spéciale

S'il faut vieillir, vieillissons, mais, dira en substance le professeur Ruffié, *« vieillissons bien, en agissant sur l'environnement et les structures sociales. Il est fondamental que chacun conserve des responsabilités et une activité. Les gouvernements posent encore le vieillissement en terme de retraite et l'activité en terme de travail et de salaire »*.

« La nostalgie du travail »

M. Breton, du Bureau international du travail (B.I.T.) a rappelé que la recommandation 162 de l'O.I.T. prône qu'un travailleur ne doit pas subir de discrimination en fonction de son âge.

Or comme l'a souligné le professeur Joffre Dumazedier, de l'université de Paris V, ce départ en retraite se produit à un moment où l'individu subit une baisse de revenus, est d'une santé plus fragile et vit dans la *« nostalgie du travail »*. Tout élément constitutif d'un *« terrain de drames sociaux »*. Le taux le plus élevé de suicides concernerait d'ailleurs les personnes âgées. Et le travail, malgré le souhait de l'orateur, n'est pas encore *« une activité comme une autre »*. A cet égard, on observe des attitudes contradictoires.

Certains continuent de revendiquer pour que l'âge de la retraite soit abaissé, alors que d'autres revendiquent l'abolition de l'obligation de retraite. Cette dernière mesure a été adopté epar le gouvernement du Québec et devrait entrer pleinement en vigueur dans les deux prochaines années, a indiqué M. Legault, P.-D. G. de la Régie des rentes du Québec. D'ailleurs, a-t-il ajouté, il n'y a pas toujours de relation directe entre la mise à la retraite d'un travailleur et son remplacement par un plus jeune. *« On ne rétablit pas la justice en commettant une autre injustice. »* Faire le *« troc » d'un vieux pour un jeune serait renier les efforts des sociétés occidentales pour arriver à un plus grand respect des personnes âgées. »*

A cet effet le rapport des Organisations non gouvernementales rédigé à la suite du Forum, qui s'est déroulé à Vienne en mars 1982 et rims par M. Flesch, président du C.I.G.S. et président du Forum des O.N.G. au secrétaire général des Nations unies, en vue de l'Assemblée mondiale du vieillissement, comporte une recommandation stipulant *« que les politiques de pension permettent aux travailleurs vieillissants de concilier au mieux leur droit au repos et leur droit à l'activité, notamment en abolissant dans tous les pays les lois, règlements, coutumes ou pratiques ayant pour but ou pour effet de contraindre une personne à mettre fin contre son gré à son activité professionnelle. »*

CHRISTIANE GROLIER

(1) C.I.G.S. (91, rue Jouffroy, 75017 Paris. Tél. 766-52-30).

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



Réunie le 26 mai 1982 sous la présidence de M. Jean Martineau, l'assemblée générale des actionnaires de la BRED + X, Banque régionale d'escompte et de dépôts, membre du groupe des Banques populaires dont elle est la plus importante, a approuvé les comptes de l'exercice 1981 et le rapport de son conseil d'administration.

Le total du bilan au 31 décembre 1981 s'élève à 17 milliards 329 millions de francs, soit une progression de 17,1 % en un an. Les dépôts de la clientèle ont augmenté de 15,3 % et les prêts et crédits, freinés par les contraintes de l'encadrement du crédit, de 10,5 %.

Le produit net d'exploitation s'établit à 874 millions de francs, en augmentation de 18 %, et le résultat brut à 214 millions de francs. Après amortissements, provisions, impôts sur les sociétés et divers, le bénéfice net comptable est de 36 millions de francs.

Sur ce résultat, l'assemblée a affecté 17 millions de francs aux réserves et attribué 19 millions de francs aux sociétaires au titre de l'intérêt aux parts sociales et de la ristourne coopérative.

Au cours de cette assemblée, M. Bernard Rousselin-Legrand, président-directeur général de la Société Carrière et Cie à Sotteville-lès-Rouen et membre du Comité de direction des établissements Badin et Fils, a été élu administrateur de la banque.

ÉTRANGER

Aux États-Unis

LES DOUANES MULTIPLIENT LES SAISIES DE MATÉRIEL STRATÉGIQUE DESTINÉ AUX PAYS DE L'EST.

Washington *(A.F.P.)*. — Les services des douanes américains ont saisi pour plus de 23 millions de dollars de matériel stratégique et de technologie avancée utilisable à des fins de défense, la plupart destinés à des pays de l'Est. Ces services ont indiqué le 29 mai avoir, au cours des six derniers mois, saisi plus de trois cent cinquante chargements, comprenant notamment des pièces détachées d'avions, de l'équipement de transmissions, des ordinateurs, des semi-conducteurs, des systèmes de navigation électronique et de l'équipement militaire.

Dans le cadre de l'opération, intitulée « exodus », des équipes spéciales, composées d'inspecteurs des douanes, d'agents du F.B.I., de membres des services secrets et de responsables de la police des frontières, ont été envoyées dans différents ports et aéroports pour étudier les documents de douanes accompagnant les chargements et vérifier les cargaisons elles-mêmes. Ainsi, selon les services des douanes, un appareil de contrôle de circuits intégrés et d'autres équipements, d'une valeur totale de 500 000 dollars, ont été saisis en février à leur départ vers des pays d'Europe de l'Est, sur les aéroports de Boston et de New-York. Les documents de douane avaient été falsifiés. En mars.

● *La version définitive du programme de relance* (12 milliards de marks sur quatre ans de 1982 à 1985, soit 5,3 milliards de dollars) a été adoptée vendredi 28 mai par le Parlement fédéral. Le plan a pour pièce maîtresse une prime fiscale à l'investissement durée d'un an rétroactive au 1er janvier dernier et d'un volume de 4 milliards de D.M. Techniquement, une entreprise qui investira plus en 1982 que dans la moyenne des trois dernières années pourra déduire 10 % de cet investissement supplémentaire sur son impôt sur les bénéfices réalisés cette année. A l'origine, le gouvernement de Bonn avait prévu dans son projet de loi de financer cette prime par une majoration de la T.V.A. à compter du 1er juillet 1983. Ce projet a été abandonné.

هكذا من الأصل

INFORMATIONS « SERVICES »

AFFAIRES

L'État actionnaire et l'impératif industriel

Création d'une société française d'investissements

Le développement industriel est-il bien la priorité des priorités du gouvernement ? Depuis des mois, de divers milieux, des voix s'élèvent pour demander que l'industrie ne soit pas la parente pauvre de l'économie et que l'Etat-actionnaire, qui s'est octroyé des droits en nationalisant, sache aussi faire face à ses devoirs.

M. Dreyfus a rappelé dimanche soir à l'émission R.T.L.-*le Monde* qu'il était intervenu à diverses reprises au conseil des ministres pour expliquer que *« la lutte pour l'emploi, c'était d'abord la lutte pour l'industrie compétitive, pour l'industrie capable de tenir le choc dans la crise internationale ». (...) « Le ministre du budget parle de ses difficultés, de ses dépenses »*, a souligné M. Dreyfus, mais *« il faut aussi penser aux ressources. Or ces ressources viennent en partie de ce que nous ferons de l'industrie »*.

Ce discours, de bon sens, a-t-il *été bien entendu* ? Pas totalement si l'on se réfère aux dernières décisions en matière de dotation en capital des entreprises nationalisées, prises dans le cadre du collectif-budgétaire de 1982. Le 12 mai, il a été décidé en conseil des ministres de verser cette année, 9 milliards de francs aux groupes industriels nationalisés : 3 milliards par le Trésor et 6 milliards par les banques (dont 3 milliards sous la forme de prêts participatifs). Or on peut se demander si deux faux pas n'ont pas été commis à cette occasion.

Le premier concerne la mise à contribution des banques, qui, pour être juste dans son principe, paraissait maladroite dans son application. N'allait-on pas, en les obligeant à injecter du capital dans les groupes nationalisés, nuire à leur image de marque internationale ? Conscient de ces risques, le ministre de l'économie a cherché une formule qui offre aux groupes nationalisés des sources de financement multiples et laisse la porte ouverte à d'autres solutions pour l'avenir tout en ne mettant pas en péril la crédibilité des banques françaises sur le marché international. Un accord a finalement été trouvé avec les banquiers à la fin de la semaine dernière.

Un pool bancaire va d'abord apporter pour 3 milliards de francs de prêts participatifs aux groupes nationalisés. Ces prêts seront consentis pour une durée de quinze ans, sans amortissement intercalaire. Le taux d'intérêt sera de 5,5 % pour les cinq *premières années, de 9 % pour* les cinq suivantes et de 14 % pour les cinq dernières. Les prêts seront assortis d'une clause de participation aux bénéfices.

Par ailleurs, il a été décidé, samedi 29 mai, la création d'une société française d'investissement et de participation publique. Son capital, de 6 milliards de francs, sera souscrit à égalité par l'Etat, qui apportera des actions des groupes industriels pour la contrevaleur de 3 milliards de francs et par les banques qui apporteront 3 milliards en numéraire. Cette société d'investissement *« aura une gestion autonome et devra présenter un bilan équilibré »*. Les actions des groupes industriels qu'elle détiendra (entre 20 et 25 % du capital de chaque groupe) auront droit au versement d'un dividende prioritaire.

On espère ainsi, au ministère de l'économie, que cette formule qui répartit les risques permettra de ne pas obérer le bilan des banques et de ne pas compromettre leur crédibilité internationale. On verra dans les prochains jours si les milieux d'affaires partagent ce jugement, et si le système mis au point Rue de Rivoli a permis d'effacer les réticences premières.

Le second faux pas a été de retenir un chiffre de 9 milliards de francs, notoirement insuffisant. Même en tenant compte de ce qui a déjà été fait dans le budget 1982 pour les autres groupes nationalisés et pour la sidérurgie, ces 9 milliards permettront tout juste de remettre, comme l'on dit, les compteurs à zéro, de combler les déficits. Ils ne permettent pas de doper les entreprises ; ils ne leur donnent pas les moyens de reprendre rapidement l'offensive.

De plus, on risque dans ces *conditions de ne rien donner*, ou presque, à ceux des groupes qui se portent le mieux, Saint-Gobain ou la C.G.E., alors qu'ils ont eux aussi besoin de capitaux. La C.G.E. a demandé 1,4 milliard de francs pour pouvoir faire face aux besoins financiers de ses filiales (Alsthom-Atlantique, *C.I.T.-Alcatel, Générale d'entreprise*). En contrepartie, elle se proposait d'investir 3 milliards de francs. Mais comment financer un tel programme sans apports de fonds propres ?

Faute de capitaux, les groupes nationalisés, qui devaient être la force de frappe de l'industrie *française, ne peuvent* pas investir, créer des emplois, prendre le relais d'une consommation qui s'essouffle. Du même coup, c'est toute la politique économique du gouvernement qui risque d'en pâtir. La rigueur budgétaire peut aller de pair avec un effort pour le financement de l'industrie. Le tout est de bien choisir les priorités, et le développement industriel en est une. Il reste maintenant à espérer que la préparation du budget 1983 en tiendra compte.

J.-M. QUATREPOINT.

Invité de R.T.L.-« le Monde »

M. Pierre Dreyfus : j'aurais préféré plus de dotations en capital pour les entreprises nationalisées.

Le passage à la semaine de trente-neuf heures a été décidé *« parce qu'il fallait montrer tout de suite que l'on s'engageait dans la voie de la réduction de la durée du temps de travail »*, a déclaré M. Pierre Dreyfus, ministre de l'industrie, dimanche 30 mai, au cours de l'émission R.T.L.-*le Monde*. Mais cette réduction a été faite *« sans diminution de salaire, de façon uniforme. De plus, on n'a pas voulu aller au-delà d'une réduction d'une heure, car nous étions les seuls en Europe à prendre une telle mesure. (...) Quand on réduit dans ces conditions la durée du travail à trente-neuf heures, il n'est pas évident que cela serve à créer des emplois. Cela permet simplement aux personnes qui travaillaient quarante heures de mieux vivre »*.

« L'objectif des trente-cinq heures est normal, a poursuivi le ministre, *mais on ne peut pas l'atteindre partout à la fois de la même manière. C'est une affaire qui devrait être négociée par secteur et même par entreprise. (...) Il faut réduire le temps de travail des hommes à cause des mutations technologiques, mais pas le temps de travail des équipements, au contraire. »*

A propos de la préparation du projet de loi sur la démocratisation du secteur public, le ministre de l'industrie a manifesté son désaccord sur le principe d'une élection des représentants des salariés aux conseils d'administration. *« J'ai vu fonctionner des conseils d'administration où de nombreux travailleurs étaient représentés, entre autres à la régie Renault (...), où le ministre de l'industrie désignait les représentants des travailleurs — il y avait aussi des cadres — parmi les membres du comité central d'entreprise, et en respectant les proportions des différents syndicats. (...) Je pense que c'est une très bonne façon de faire. Je ne vois pas la nécessité de multiplier les élections à l'intérieur d'une entreprise. (...) Ce n'est pas forcément une bonne chose et c'est plutôt antisyndical. Or une dès faiblesses de la France est d'avoir des syndicats faibles. »*

Interrogé sur les dotations en capital prévues en 1982 pour les groupes nationalisés, M. Dreyfus a indiqué qu'il avait demandé beaucoup plus que les 9 milliards qui ont été accordés. Jugeant, au passage, que le système de la dotation en capital par l'actionnaire, en l'occurrence l'Etat, est la *« meilleure des méthodes »*, M. Dreyfus aurait indiscutablement *« préféré plus »*. *« Mais*, a-t-il poursuivi, *il y avait la limite budgétaire. Il ne faut pas reprocher au gouvernement à la fois de ne pas mettre assez d'argent dans les entreprises et d'être laxiste en matière de déficit budgétaire. »*

Si ces contraintes budgétaires obligeant l'Etat à choisir quelques domaines seulement où il ferait porter l'essentiel de son effort, trois secteurs seraient alors, pour le ministre de l'industrie, prioritaires : la sidérurgie, la chimie et l'électronique. *« Les choix sont malheureusement plus chronologiques que logiques. Il y a urgence à prendre parti pour la modernisation et la rentabilisation de la sidérurgie. »* Ensuite, *« c'est la chimie lourde française qui est en train de prendre le chemin de la sidérurgie »*. Si on veut *« éviter cela »*, il est *« encore temps »*. Il y a enfin l'électronique, pour laquelle il *« faudra des milliards »*.

LOISIRS

Cet été à Paris

Comme les années précédentes, la direction départementale temps libre, jeunesse et sports de Paris propose à tous ceux qui sont présents à Paris pendant les grandes vacances (juillet et août) des activités de détente ou de loisir à caractère sportif. Trente-deux associations parisiennes et la mairie de Paris participent à cette opération.

Les activités proposées sont les suivantes : badminton, escrime, gymnastique d'entretien, judo-self-défense, jogging, marche, randonnée pédestre, natation, cyclotourisme, jonglage, mime, acrobatie, fil, tennis, tennis de table, tir à l'arc, varappe, volley-ball, yoga, initiation *au golf, danse classique ou moderne.*

Ces activités sont prévues pour tous (à partir de quatorze ans) ; certains horaires sont réservés, en priorité, aux personnes du troisième âge.

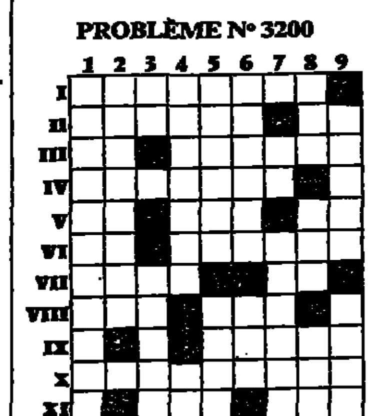
Les inscriptions sont prises à partir du 14 juin à la direction départementale temps libre, jeunesse et sports de Paris, 25, rue de Ponthieu, 75008 Paris, et dans différents centres de la capitale. Droits de participation : 10 à 60 F par mois selon l'activité choisie. Les retraités bénéficient d'un tarif préférentiel (20 F).

Les inscriptions à une ou plusieurs activités sont enregistrées par ordre d'arrivée et retenues en fonction des places disponibles. Il est possible de retirer le programme dès la deuxième semaine du mois de juin.

★ Renseignements en téléphonant au 359-01-69.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3200



HORIZONTALEMENT

I. N'ont pas besoin d'avoir beaucoup d'étoffe pour faire des doublures. — II. Forme un bassin avec la Franconie. Sur la Bresle. — III. Qui a donc circulé. Que l'on a fait briller. — IV. Chez les Romains, était un peu enceinte. — V. Le bout de la rame. Au monde. Pour lier. — VI. Mis en action. Qu'on peut voir au-dessus d'une nappe. — VII. Dieux. Deux points. — VIII. Sans bavures. Peut être accueilli par des éclats. — IX. Un personnage dans la Tempête. — X. Ne pique généralement qu'à la fin. — XI. Echappa à la précipitation. D'un auxiliaire.

VERTICALEMENT

1. Qui peuvent nous empoisonner. — 2. Une femme qui a intérêt à éviter les chutes. — 3. Pas annoncé. On en fait de la potée. — 4. Plus faciles à extraire quand on a une table devant soi. Invitation à faire le grand saut. — 5. Un mot pour indiquer qu'il ne faut pas chercher ailleurs. Peut être assimilée à une maison d'arrêt. — 6. Ne peut plus se voir en peinture. Beau parleur. — 7. Abréviation pour une carte. Quand il est sec, on n'a pas le droit de siffler. — 8. Fleuve côtier. Moi pour le psychanalyste. Pas indifférent. — 9. Qu'on ne laisse pas vieillir. Un poisson à éviter quand on ne veut pas tomber sur un os.

Solution du problème n° 3199

Horizontalement

I. Locomotive. Ride. — II. Imagination. Net. — III. Ce. Rat. Alliance. — IV. Etres. Allie. Elu. — V. Maniée. Al. — VI. Corvette. Nature. — VII. Egée. Tenons. Sa. — VIII. Soi. Nues. Eté. — IX. Evasif. Et. Abris. — X. Remiges. Ruse. Os. — XI. Pente. Ers. Ino. — XII. Bal. Esche. Iso. — XIII. Enée. Tas. Nouba. — XIV. Suaires. Œil. — XV. Céruse. Ecu. Tête.

Verticalement

1. Licence. Erèbe. — 2. Omet. Ogive. Anse. — 3. Ça. Rare. Ampleur. — 4. Ogre. Vessie. Eau. — 5. Miasme. Oigne. Is. — 6. Ont. Attifets. Ré. — 7. Ta. Ante. Secte. — 8. Italienne. Hase. — 9. Ville. Outrées. — 10. Eolienne. Ur. Ou. — 11. Nie. Assassine. — 12. Et. Be. Soit. — 13. Inné. User. Ioule. — 14. Déclaration. — 15. Eteule. Essorage.

GUY BROUTY.

INNOVATION

POUR AIDER LES INVENTEURS ISOLÉS

Assister l'inventeur isolé, lui fournir l'aide technique, la protection juridique et les débouchés nécessaires à la commercialisation de son projet, tels sont les buts que se sont fixés Inventeurs et créateurs associés (ICA), une jeune association. Son conseil d'administration restreint se compose d'un décorateur — ami par tempérament des créateurs — et de deux publicitaires.

Certes, des initiatives privées et publiques existent déjà dans ce domaine, mais ICA voudrait apporter un souffle nouveau dans ce milieu bien particulier où les petits souffrent souvent de voir leurs idées gelées par les gros. Son intention est d'ouvrir en France et à l'étranger des bureaux où techniciens, inventeurs et commerciaux étudieront ensemble la viabilité des produits proposés et, partant de là, leur fabrication et leur distribution. Des contacts avancés sont déjà pris en Allemagne et en Italie, au Luxembourg et au Québec, tous pays où la démarche d'ICA semble être mieux acceptée que chez nous. Déjà certaines inventions intéressent Israël et Los Angeles : c'est le cas de roulettes facilitant le transport des planches à voile et d'un antivol pour motos se fixant sur un panneau pouvant recevoir de la publicité. Citons encore un tapis d'alarme ultra-plat. Il ne dépasse pas 1,5 mm d'épaisseur.

L'association souhaiterait par ailleurs que les cabinets d'ingénieurs qui prennent en charge les dépôts de brevets consentent à accorder des tarifs préférentiels à leurs futurs adhérents. Les publicitaires d'ICA proposent de leurs côtés à leurs clients des « campagnes créatives ». Une annonce-appel d'offres solliciterait sur un thème donné le concours bouillonnant de jeunes cerveaux, qu'ils soient caricaturistes, dessinateurs, graphistes ou photographes. Pour ses débuts, l'association prouve qu'elle ne manque pas, elle non plus, d'idées. — F.B.

★ **Inventeurs et créateurs associés, B.P. 1007 16-75761 Paris Cedex 16. Cotisation annuelle : 600 francs.**

BREF

FORMATION PERMANENTE

MÉTIERS DU SPECTACLE. — Le Centre d'information et orientation de l'Association professionnelle du spectacle et de l'audiovisuel (CIOAPAS) se tient à la disposition *des élèves, des jeunes, des comédiens* et de toute personne désirant se documenter sur les formations artistiques et techniques du spectacle et de l'audiovisuel.

★ **7, rue du Helder, 75009 Paris, tél. : 770-37-18 (10 à 12 heures et de 14 à 17 heures, sauf samedi).**

PUBLICITÉ ET ENSEIGNES LUMINEUSES. — Le Conseil national des villes d'art et d'histoire (section française de l'Icomos) organise une réunion les 4 et 5 juin, à Besançon (Doubs) sur le thème « L'application de la nouvelle *réglementation concernant* la publicité et les enseignes en milieu urbain ». Cette réunion permettra aux responsables municipaux de confronter leurs expériences et leurs idées avec les représentants de l'administration de tutelle et avec les publicistes.

★ **4, rue de Turenne, 75004 Paris. Tél. : 278-56-42.**

TANGO ET MUSIQUE. — Le Fonds d'assurance formation des activités du spectacle organise un stage sur le tango, gratuitement réservé aux musiciens pouvant justifier de vingt-quatre cachets par an au cours de chacune des deux années écoulées (du 15 au 30 juin à Paris), ainsi qu'un stage de musique arabo-andalouse destiné *lui aussi à* des musiciens professionnels (du 8 au 14 juillet, à la Chartreuse de Villeneuve-lès Avignon).

* **20, rue Fortuny, 75017 Paris, tél. : 227.95.93.**

JEUX

CHAMPIONNAT DE CUBE RUBIK. — Le premier championnat du monde de cube rubik sera organisé à partir du 5 juin prochain à Budapest. Des candidats de dix-neuf pays doivent participer à cette compétition, dont le vainqueur sera celui qui aura le plus rapidement aligné les faces du fameux cube inventé par le Hongrois Erno Rubik, qui présidera le jury. — *(A.F.P.)*.

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le lundi 31 mai à 0 heure et le mardi 1er juin à 24 heures :

Une perturbation à caractère faiblement pluvio-orageux évoluera dans un champ de pression à faible gradient, ce qui favorisera le développement d'orages isolés.

Mardi, les brumes et les nuages bas seront fréquents le matin sur tout le pays avec quelques faibles ondées sur la Bourgogne, le Massif Central et les Alpes. Une amélioration rapide se produira et le temps deviendra beau malgré quelques passages de nuages élevés qui *voileront temporairement le ciel.*

Les températures, très douces le matin, vont s'élever progressivement et le temps deviendra chaud et orageux en toute région l'après-midi, avec des températures voisines de 23 degrés à 26 degrés du nord-ouest au sud, de 27 degrés dans le Nord-Est. Des orages locaux éclateront dans l'après-midi et la soirée, excepté sur les régions du nord et du nord-est. *Ils seront parfois assez forts* en montagne. Les vents seront faibles et irréguliers, excepté sous les orages, où ils souffleront en rafales.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 30 mai ; le second, le minimum de la nuit du 30 au 31 mai) : Ajaccio, 24 et 16 degrés ; Biarritz, 25 et 14 ; Bordeaux, 25 et 15 ; Bourges, 26 et 16 ; Brest, 19 et 13 ; Caen, 21 et 14 ; Cherbourg, 18 et 13 ; Clermont-Ferrand, 22 et 14 ; Dijon, 26 et 14 ; Grenoble, 23 et 16 ; Lille, 23 et 11 ; Lyon, 25 et 15 ; Marseille-Marignane, 22 et 16 ; Nancy, 25 et 8 ; Nantes, 25 et 13 ; Nice-Côte d'Azur, 25 et 19 ; Paris-Le Bourget, 24 et 14 ; Pau, 25 et 14 ; Perpignan, 24 et 15 ; Rennes, 24 et 14 ; Strasbourg, *25 et 9 ; Tours, 24 et 14 ; Tou*louse, 27 et 13 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 22 et 16 degrés ; Amsterdam, 23 et 11 ; Athènes, 28 et 20 ; Berlin, 21 et 10 ; Bonn, 24 et 9 ; Bruxelles, 23 et 11 ; Le Caire, 29 et 19 ; îles Canaries, 23 et 18 ; Copenhague, 19 et 9 ; Dakar, 25 et 20 ; Djerba, 27 et 20 ; Genève, 23 et 13 ; Jérusalem, 25 et 12 ; Lisbonne, 21 et 13 ; Londres, 22 et 12 ; Luxembourg, 22 et 13 ; Madrid, 21 et 11 ; Moscou, 18 et 7 ; Nairobi, 25 et 16 ; New-York, 23 et 16 ; Palma-de-Majorque, 27 et 15 ; Rome, 27 et 16 ; Stockholm, 22 et 13 ; Tunis, 28 et 16 ; Tozeur, 32 et 18.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PARIS EN VISITES

MERCREDI 2 JUIN

« Ile de la Cité », 12 h 30, métro Pont-Neuf, M. Guillier.

« Musée de Cluny raconté aux jeunes », 14 h 30, place Paul-Painlevé, Mme Brossais.

« Hôtel de Sully », 15 h, 62, rue Saint-Antoine, Mme Garnier-Ahlberg.

« Monsieur de Paul, curé de Clichy », 15 h, église de Clichy, métro Mairie de Clichy, Mme Pennec (Caisse nationale des monuments historiques).

« Le Marais illuminé », 21 h, métro Sully-Morland (Arts et aspects de Paris).

« Hôtel de Lauzun », 15 heures, 17, quai d'Anjou (Approche de l'art).

« Le seizième siècle florentin », 11 heures, musée du Louvre, pavillon de Flore (Mme Caneri).

« Montmartre », 15 heures, métro Abbesses (Connaissance d'Ici et d'Ailleurs).

« Ile Saint-Louis », 15 heures, 39, quai d'Anjou (Mme Hager).

« Les impressionnistes américains », 14 h 30, Petit Palais (Paris et son histoire).

« Le Marais », 14 h 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« L'île Saint-Louis », 14 h 30, 3, quai de Bourbon (Mme Romann).

« Au pays de la Toison d'Or », 16 heures, Grand Palais (Tourisme culturel).

« L'île Saint-Louis », 14 h 30, 12, boulevard Henri-IV (Le Vieux Paris).

CONFERENCES

19 heures, Sorbonne, amphithéâtre Bachelard, 1, rue Victor-Cousin, M. T. Monod : « Quelques saints musulmans » (Université populaire de Paris).

19 heures : Centre Rachi, 30, boulevard de Port-Royal, Haïm Vidal Sephina : « Comptines judéo-espagnoles ».

20 h 30 : Domus Medica, 60, boulevard Latour-Maubourg, M. Y. Diénal : « La schizophrénie s'explique et se guérit » (Psycho-Santé).

20 heures : Hôtel de Coulanges, 35-37, rue des Francs-Bourgeois, M. l'ambassadeur R. Servoise : « L'Europe face au nouveau monde du Pacifique » (La Maison de l'Europe de Paris).

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du dimanche 30 mai 1982 :

DES DÉCRETS

- Relatif au recouvrement, au taux et aux conditions d'exonération des cotisations d'assurance maladie, maternité, invalidité, décès, assises sur les revenus, destinées à indemniser l'absence totale ou partielle d'emploi des salariés relevant du régime général de la sécurité sociale et du régime des assurances sociales agricoles.
- Relatif à l'exercice du droit syndical dans la fonction publique.
- Modifiant le décret du 14 février 1959 relatif au régime particulier de certaines positions des fonctionnaires et à certaines modalités de cessation définitive de fonctions.
- Relatif aux conditions d'aptitude physique pour l'admission aux emplois publics.
- Relatif au Conseil supérieur de la fonction publique.
- Relatif aux commissions administratives paritaires.
- Relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique.
- Pris pour l'application de la loi du 27 avril 1982 portant création d'un régime d'épargne populaire.
- Relatif à l'allocation de remplacement en cas de maternité prévue à l'article 1106-3-1 du code rural.

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

M. MITTERRAND ET LA DÉFENSE DE LA MONNAIE

Malgré le démenti de l'Élysée, les journalistes américains maintiennent leur version de l'entretien avec le président de la République

Les déclarations que M. François Mitterrand auraient faites, dans la matinée du vendredi 28 mai, à huit journalistes américains, selon lesquelles il n'excluait pas une dévaluation du franc et une sortie de la monnaie française hors du Système monétaire européen, telles que l'« International Herald Tribune » du samedi 29 mai les a rapportées sous la plume de notre confrère Axel Krause, ont fait l'objet à la fois d'un démenti très sec de la présidence de la République et d'une vive controverse.

Dès la fin de la matinée de samedi, l'Elysée, on le sait, publiait un communiqué précisant :

*« Il est une règle à laquelle le président de la République n'a jamais manqué : lorsqu'il accorde une interview dans la presse écrite, c'est toujours par écrit. Devant les journalistes américains qu'il a reçus vendredi après-midi, dans le cadre de la préparation du sommet de Versailles, M. François Mitterrand n'a à aucun moment — ce qui tombe sous le sens — évoqué l'hypothèse d'une dévaluation ni même abordé ce sujet. Quant au Système monétaire européen, le président de la République a souligné sa volonté de renforcer la solidarité de la coopération monétaire internationale, particulièrement entre les monnaies européennes. C'est là même l'un des objectifs prioritaires qu'il propose à ses partenaires du sommet de Versailles, dans son rapport introductif du 5 juin. Les propos qui lui sont prêtés par l'*International Herald Tribune *appellent de ce fait un démenti formel. Le service de presse de l'Elysée observe à cet égard que la spéculation contre une monnaie se nourrit de rumeurs fantaisistes ou malveillantes, dont la teneur de cet article constitue un exemple ».*

Interrogé au sujet de ce démenti, ou, selon l'expression du président de la République, ce malentendu *(voir page ci-dessous)*, M. Axel Krause déclarait : *« J'ai donné ma version sur ce qui s'est passé au petit déjeuner avec M. Mitterrand dans mon article de samedi. »* Rappelons-en les termes exacts :

« En réponse à une question sur la situation économique française M. Mitterrand n'a pas exclu une possible dévaluation du franc ou un décrochage de cette monnaie du Système monétaire européen si les événements le nécessitaient. » Le président français en soulignant qu' *« il n'a pas d'attachement religieux »* au S.M.E. ou à d'autres formes de coopération monétaire, s'est dit préoccupé par *« l'agression spéculative continue contre le franc sur les marchés des changes »*. Le journal poursuivait en indiquant qu' *« en réponse à une question sur les récentes spéculations en Allemagne de l'Ouest selon lesquelles Paris pourrait décrocher le franc du S.M.E. d'ici à la fin de l'année »*, M. Mitterrand a répondu que *« toutes les hypothèses sont ouvertes, que tout est possible »*.

Rappelant à son tour, dimanche 30 mai, les propos tenus par le président français aux journalistes américains, le *Washington Post* indique que le président français n'a pas écarté l'hypothèse d'une dévaluation du franc ou d'une sortie du système monétaire européen.

Confirmant, de fait, l'article publié samedi par l'*International Herald Tribune*, le journaliste du *Post* qui participait à l'entretien, précise que le président français a déclaré ne pas vouloir que le franc *« soit soumis à la volonté des autres »*, mais a reconnu que les pressions croissantes sur la monnaie pourraient obliger la France à quitter le système monétaire européen.

Quant au franc lui-même, M. Mitterrand, selon le *Post*, a considéré qu'il était *« en première ligne »* depuis la dévaluation du franc belge l'hiver dernier. Il n'a pas répondu directement, toujours selon le journaliste, à une question sur la dévaluation de la monnaie française, mais a affirmé : *« Je n'exclus aucune hypothèse »* et *« Je ne considère pas que je tomberai en enfer si je prends cette décision. »*

Le Monde, quant à lui, avait interrogé l'Elysée dans la matinée du 29 mai. Le conseiller de M. Mitterrand, qui se trouvait de permanence, nous a renvoyé sur le service de presse, qui n'a ni confirmé ni démenti sur le moment. Ce n'est qu'à midi que ce démenti nous a été signalé.

Hors du contexte ?

De son côté, Mme Flora Lewis, éditorialiste du *New-York Times*, qui assistait au fameux petit-déjeuner, a déclaré à notre confrère *le Quotidien de Paris*, dans son numéro du lundi 31 mai :

« Toute cette histoire est placée en dehors de son contexte. Le président a parlé pendant presque deux heures sur toutes sortes de questions. Il n'a pas suggéré une dévaluation. Au contraire, il a développé longuement ses théories monétaires en disant : d'un point de vue théorique, la possibilité d'une dévaluation est là. Quand on expose une philosophie, on ne peut exclure l'hypothèse d'un tremblement de terre : c'est un élément de la réalité. Mais il n'a pas envisagé une dévaluation effective d'une façon ou d'une autre. S'il l'avait fait, d'ailleurs, nous aurions donné un tout autre retentissement à cette information. Même Axel Krause n'a pas pensé cela : autrement il en aurait parlé au début de son article, pas au milieu. »

» En fait, poursuit Flora Lewis, *M. Mitterrand a parlé très longtemps, de façon générale et on peut toujours prendre une phrase hors contexte et lui faire dire tout autre chose. La façon de formuler la chose par le* Herald Tribune *est sans doute malencontreuse, mais la véritable erreur, c'est celle de la presse française qui a sauté là-dessus. Il faut espérer que les choses vont se calmer avant la réouverture des marchés financiers. »*

AU CLUB DE LA PRESSE D'EUROPE 1

M. Le Pors : adaptation, oui changement de politique, non !

M. Anicet Le Pors, ministre délégué auprès du premier ministre, chargé de la fonction publique et des réformes administratives, qui était, dimanche soir 30 mai, l'invité du Club de la presse d'Europe 1, a notamment déclaré, à propos du débat en cours sur un éventuel infléchissement de la politique économique du gouvernement : *« Il s'agit pour nous de reconstruire les bases économiques, scientifiques, voire culturelles de la France pour permettre à celle-ci de s'affirmer avec une forte personnalité dans le monde. C'est la voie dans laquelle s'est engagé le gouvernement et dans laquelle il faut poursuivre avec continuité et cohérence, ce qui requiert, sans aucun doute, un grand effort national, et même un grand élan républicain, mais bien sûr dans la jsutice ; la rigueur, selon moi, allant de soi. En résumé, adaptation, oui ; changement de politique, non ! »*

M. Le Pors conteste, au demeurant, l'appréciation selon laquelle le gouvernement serait enclin à une dérive social-démocrate : *« Nous sommes en France dans une situation infiniment (...) complexe qui ne permet pas de caractériser ce pouvoir actuel comme un pouvoir social-démocrate. (...) Croyez bien que, si c'était un gouvernement social-démocrate, le ministre communiste que je suis s'en apercevait, étant donnée la vigilance traditionnelle qu'un militant communiste nourrit dans cette direction. »*

Evoquant la situation de l'emploi, M. Le Pors a réaffirmé son opposition au projet officieux visant à demander aux fonctionnaires de cotiser à l'assurance-chômage : *« Si l'on considère simplement l'équilibre du système social des fonctionnaires, il est excédentaire de 6 milliards pour l'assurance-maladie et de 3,4 milliards pour les prestations familiales, ce qui permet de conclure que les fonctionnaires sont déjà positivement solidaires pour 9,4 milliards vis-à-vis des autres catégories. Telle est mon analyse de base. Le président de la République avait dit dans sa campagne électorale qu'une telle mesure, proposée par M. Barre au mois de février 1981 — cela ne lui a pas réussi, d'ailleurs cela ne réussit jamais à personne lorsqu'on s'attaque aux fonctionnaire (...) — est «* une mesure anti-sociale, coûteuse et inefficace *». Je me suis naturellement mis sur cette base à partir d'une analyse que j'estime juste. Aujourd'hui, le gouvernement aura à examiner la situation en tenant compte de ce qui a évolué ; il le fera le moment venu et, je suis sûr, avec équité. »*

LE « PÈLERINAGE » DE SOLUTRÉ

« Aucune grande direction ne sera changée »

M. François Mitterrand a effectué, dimanche 30 mai, l'ascension de la Roche de Solutré (Saône-et-Loire), comme il le fait chaque année à la Pentecôte depuis plus de trente ans. Au cours d'une conversation informelle avec les journalistes, le président de la République a indiqué qu'il envisage de tenir une conférence de presse vers la fin du mois de juin, pour informer l'opinion de ses décisions qui, a-t-il dit, « engagent l'avenir *». Il a expliqué que les multiples occasions qu'il avait eues de s'exprimer au cours des dernières semaines l'avaient obligé à reporter à plusieurs reprises cette conférence de presse. «* Il n'y a pas eu une débauche d'articles et de commentaires autour du le10 mai, a-t-il souligné : quelques jours auparavant j'avais parlé dans le Limousin (1) puis je suis allé en Afrique et la semaine prochaine j'aurai l'occasion de parler au sommet de Versailles ; je ne veux pas parler pour parler ; il faut que le moment soit bien choisi. *»*

M. Mitterrand a laissé entendre qu'au cours de cette conférence de presse, il commenterait notamment les orientations du budget. Interrogé sur les propos du premier ministre selon lesquels le gouvernement doit maintenant « changer de vitesse *» (*le Monde *du 29 mai), le chef de l'Etat a observé qu'il n'a «* aucune raison d'en rajouter *», le chef du gouvernement s'exprimant avec son consentement. M. Mitterrand a aussitôt précisé qu'«* aucune grande direction ne sera changée *», étant entendu que les moyens d'application de politique gouvernementale peu- la politique gouvernementale peuvent être modifiés selon les circonstances.*

Evoquant la situation économique, le chef de l'Etat a rappelé que les résultats de son prédécesseur étaient « mauvais » ; il a indiqué que la correction des erreurs de la gestion précédente n'avait pas été suffisante dans des domaines tels que l'inflation et le chômage, notamment du fait de pesanteurs qui entravaient l'action du pouvoir précédent et dont le nouveau pouvoir n'est pas encore débarrassé. M. Mitterrand a ironisé sur la notion de « rigueur » qui alimente le débat sur la politique économique. Selon lui, les gouvernants de l'ancienne majorité se sont montrées rigoureux pour les pauvres tandis que la rigueur des socialistes s'adresse plus précisément aux grandes fortunes et aux privilégiés.

« Malentendu »

*Le président de la République a enfin qualifié de « malentendu » l'information publiée samedi 29 mai par l'*International Herald Tribune*, selon laquelle il n'excluait pas une dévaluation du franc. Il a confirmé les termes du démenti officiel publié le même jour par l'Elysée, selon lequel la question de la dévaluation du franc n'a pas été évoquée lors de l'entretien informel accordé vendredi 28 mai par le chef de l'Etat à plusieurs journalistes américains.*

L'ascension de la roche de Solutré est pour M. Mitterrand un véritable pèlerinage qu'il accomplit chaque année. C'est en effet dans la commune de Solutré-Cluny que se trouve la maison de la famille de Mme Danièle Mitterrand. C'est là que M. Mitterrand avait trouvé refuge pendant la guerre, après s'être évadé d'Allemagne et avant de se lancer dans la résistance. Depuis la libération, M. Mitterrand cultive le souvenir de cette époque et passe en famille, avec quelques intimes, le jour de la Pentecôte. Le cérémonial de cette journée veut que, après l'escalade de la roche de Solutré qui domine le vignoble de Pouilly et la vallée de la Saône, tous les invités se retrouvent autour de M. Mitterrand qui préside le déjeuner familial au Relais de Solutré.

Cette année M. Mitterrand était accompagné de MM. Charles Hernu, ministre de la défense, Jack Lang, ministre de la culture, et Jacques Attali, conseiller spécial à l'Elysée.

Le site de Solutré, qui constitue l'un des plus riches de la période paléolithique (les ossements de plusieurs milliers de chevaux, ainsi que les outils et des armes datant de cette période y ont été découverts), va être protégé.

(1) Le chef de l'Etat s'est rendu en visite officielle dans le Limousin les 3 et 4 mai derniers.

● *Menace de grève chez les contrôleurs aériens.* — Des contrôleurs aériens se déclarent déçus par la politique du ministère des transports et envisagent de recourir à la grève. Ils ont, le 28 mai, adopté, à la fin des travaux du congrès du Syndicat national des contrôleurs du trafic aérien (S.N.C.T.A.), une résolution dans ce sens.

● *Le 1er juin : grève dans le métro ?* — Les organisations syndicales C.G.T., C.F.D.T., C.F.T.C., autonomes et F.O. de la R.A.T.P. ont lancé un mot d'ordre de grève pour le 1er juin qui intéresse les quatre mille agents des stations. Ceux-ci protestent contre *« leurs mauvaises conditions de travail »*.

Le numéro du « Monde » daté 30-31 mai 1982 a été tiré à 444 961 exemplaires.

L'ENTRÉE DE L'ESPAGNE DANS L'ALLIANCE ATLANTIQUE

Madrid plaidera pour « une attitude plus compréhensive » de l'OTAN envers l'Amérique latine

déclare le ministre espagnol des affaires étrangères

L'entrée de l'Espagne dans l'OTAN, dimanche 30 mai, a coïncidé, dans ce pays, avec la Journée des forces armées, marquée, à Saragosse, par un grand défilé militaire, qui s'est déroulé en présence du roi Juan Carlos.

Le ministre espagnol des affaires étrangères, M. Perez-Llorca, a relevé à cette occasion la grande importance de l'entrée de l'Espagne dans l'alliance atlantique, *« tant pour le renforcement de notre action extérieure que pour la consolidation de notre système sur le plan intérieur ». « Nous utiliserons notre influence, notre capacité de décision, notre droit de veto à l'intérieur de l'alliance pour défendre nos intérêts nationaux »*, a-t-il dit encore, ajoutant que l'Espagne *« permettra à l'OTAN d'adopter une attitude plus compréhensive »*, vis-à-vis des pays latino-américains, mais aussi africains et arabes.

L'Espagne, qui devient le seizième membre de l'alliance atlantique après les Etats-Unis, le Canada, la Belgique, le Danemark, la France, la Grande-Bretagne, l'Islande, l'Italie, le Luxembourg, la Norvège, les Pays-Bas, le Portugal, la R.F.A., la Grèce et la Turquie, apporte à l'OTAN une armée de trois cent cinquante mille hommes qui ne compte pas moins de mille quatre cent trente généraux, davantage que toutes les autres armées de l'Organisation réunies.

L'armée de terre compte 267 000 hommes commandés par 17 885 sous-officiers, 12 804 officiers et 1 021 généraux, dont 617 en réserve active. Elle possède 950 chars d'assaut (120 en commande), 700 véhicules blindés (500 commandés) et 150 pièces d'artillerie autopropulsées. Ses chars les plus modernes sont des AMX-30 E, construits sous licence française. Le 28 avril, le ministre de la défense a annoncé que l'armée allait améliorer sa défense antichar et anti-aérienne en acquérant de nouveaux missiles Milan et, pour la première fois, des missiles Tow et un missile sol-air.

La marine compte 44 800 hommes dirigés par 7 502 sous-officiers, 3 513 officiers et 217 amiraux ou vice-amiraux (dont 115 en réserve active). Elle possède 2 porte-avions, 12 destroyers, 16 frégates et corvettes, 8 sous-marins et 114 autres bâtiments. Selon le ministre, d'ici à 1990 seront achetés 4 sous-marins Agosta, 8 corvettes, 12 avions Harrier, tandis que 7 frégates seront construites.

L'aviation compte 38 000 hommes dirigés par 8 478 sous-officiers, 2 996 officiers et 90 généraux (dont 31 en réserve active). Elle compte 208 avions de combat, 99 de transport, 9 de patrouille, 344 d'entraînement et 222 hélicoptères. Son plus beau fleuron est constitué par les Mirage F-1 basés à Los-Llanos (province d'Albacete).

La pléthore de généraux s'explique par l'inexistence de la mise à la retraite dans le système espagnol. En vertu d'une loi adoptée le 6 juillet 1981 et créant la *« réserve active »*, sorte de mi-retraite, la quasi-totalité des lieutenants généraux exerçant un commandement auront été remplacés fin 1982, ce qui a été dénoncé par l'extrême droite comme une *« tentative d'épuration »* de l'armée. — *(A.F.P.)*

CHOOZ, FESSENHEIM, GOLFECH

Succès variable pour les manifestations écologistes du week-end

Plusieurs manifestations anti-nucléaires de nature fort différente — kermesse, défilé, barrages routiers — ont rassemblé, en trois endroits — à Chooz (Ardennes), à Fessenheim (Haut-Rhin) et à Golfech (Tarn-et-Garonne), — moins de trois mille personnes, dont une fraction importante de jeunes étrangers. Réussies lorsqu'elles se sont déroulées dans la bonne humeur comme à Chooz, ces manifestations se sont achevées en fiasco dès l'instant où certains éléments ont voulu recourir à la brutalité.

Dans les Ardennes, à proximité du site de Chooz où E.D.F. s'apprête à édifier une seconde centrale nucléaire, 1 500 personnes venues de la région et de Belgique ont participé dimanche 30 mai à la quatrième kermesse annuelle. Comme les années précédentes, associations écologistes et partis d'extrême gauche avaient dressé des stands et organisé des débats. Un public nombreux a également assisté aux spectacles de variétés.

En Alsace, c'est le samedi 29 mai qu'environ 700 écologistes répondant à l'appel d'une trentaine d'associations françaises, suisses et allemandes se sont rassemblés près de la centrale de Fessenheim. Profitant du beau temps, beaucoup des participants étaient venus de Suisse et du pays de Bade à bicyclette. Les manifestants ont réaffirmé leur volonté de lutter contre toute nouvelle installation de centrale nucléaire de part et d'autre du Rhin, contre les rejets salés des mines de potasse d'Alsace et contre les implantations massives d'usines et de voies de communication qui détruisent les sites du Dreyeckland (région des trois frontières).

En revanche, la manifestation « offensive et internationale » préparée de longue date et qui devait se tenir à Golfech pendant le week-end de la Pentecôte s'est soldée par un fiasco, ainsi que le rapporte notre correspondante à Toulouse Catherine Laurens. Samedi 29 mai, quelques centaines de personnes avaient investi l'ancien stade municipal de Valence d'Agen — un terrain qui appartient au maire M. Jean-Michel Baylet, également député M.R.G. du Tarn-et-Garonne — la municipalité n'ayant pas cette fois prêté de locaux. M. Baylet a porté plainte pour violation de propriété.

L'après-midi, des débats avaient lieu, un concert rock avait même clos la soirée dans des odeurs de frites.

Dimanche, en début d'après-midi, les anti-nucléaires n'ont pu se mettre d'accord sur une marche unitaire. L'un des responsables du comité local se retira laissant à eux-mêmes les « casseurs » étrangers à la région. Dans le désordre, ceux-ci se scindèrent en deux groupes, l'un tentant de monter une barricade sur la nationale 113, l'autre traînant un camion semi-remorque emprunté à une coopérative agricole toute proche sur la voie ferrée Bordeaux-Toulouse.

Immédiatement, les forces de l'ordre sont intervenues, allant « au contact » et lançant des grenades lacrymogènes. En moins d'une heure, les affrontements étaient terminés, mais les gardes mobiles — près de cinq cents soit autant que les manifestants — restaient en place, prêts à riposter à la moindre action isolée des petits groupes disséminés dans la campagne.

● *Les prix japonais à la consommation* ont augmenté de 0,8 % en avril (2,8 % au cours des douze derniers mois). L'indice, qui se situait à 107,2 (base 100 en 1980), devrait selon les experts continuer à s'accroître d'ici l'automne à un rythme annuel d'environ 3 %. — *(A.F.P.)*